

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

**MINISTRE D'ETAT, MINISTRE
DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT**

**ETUDES MONOGRAPHIQUES ET
ECONOMIQUES DES DISTRICTS DE
COTE D'IVOIRE**
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO

Novembre 2015



Avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)

AVANT-PROPOS

Pendant plus de 30 ans, la Côte d'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose par ailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

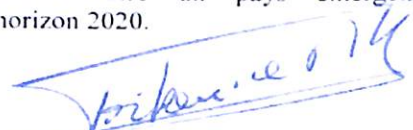
Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2015.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans cet objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.


Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement



SOMMAIRE

Contexte.....	4
Méthodologie.....	5
Introduction.....	7
Axe I. Territoire et démographie	8
Chapitre 1. Caractéristiques territoriales.....	8
Chapitre 2. Ressources naturelles.....	20
Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques	36
Axe II. Développement économique.....	63
Chapitre 1. Secteur primaire.....	65
Chapitre 2. Secteur secondaire	85
Chapitre 3. Secteur tertiaire.....	91
Axe III. Développement socioculturel	104
Chapitre 1. Éducation	104
Chapitre 2. Santé et prévention.....	154
Chapitre 3. Culture, Jeunesse et Sport.....	178
Axe IV. Infrastructures et urbanisation.....	183
Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie.....	183
Chapitre 2. Transports et logistique	194
Chapitre 3. Équipement et infrastructures.....	198
Axe V. Perspectives de développement	211
Chapitre 1. Territoire et démographie.....	211
Chapitre 2. Développement économique.....	216
Chapitre 3. Développement socioculturel	222
Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation	229
Table des illustrations	235
Sigles et abréviations.....	242
Glossaire	244
Bibliographie.....	250
Annexes.....	251

C O N T E X T E

La réalisation des études monographiques et économiques des 14 Districts de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) lancé en 2004 par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et qui fut matérialisé par une convention signée le 25 janvier 2013 entre la République de Côte d'Ivoire, représentée par le Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement, et l'UEMOA.

Le Programme Economique Régional est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique régionale. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'Union. Il constitue un complément aux efforts déployés par les États membres en matière d'investissements publics et d'augmentation des investissements privés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration en vue de stimuler une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Le cadre d'intervention pour la réalisation de cet objectif est adossé aux objectifs fondamentaux du Traité de l'UEMOA et prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Lancé le 29 avril 2014 à Abidjan, le projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire (PEMED-CI) a pour objectif de dresser un état des lieux et de relever les potentialités et les contraintes propres à chaque région du pays, dans la perspective de lui assigner des fonctions spécifiques porteuses de développement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont s'est doté le gouvernement ivoirien pour concrétiser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Il se présente comme l'une des composantes majeures du volet de relance de l'aménagement du territoire et du développement régional à travers notamment l'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) autour des grandes villes, initié par le gouvernement dans la mise en œuvre du PND afin d'assurer le développement harmonieux et équilibré des grands espaces économiques du pays.

METHODOLOGIE

Les études monographiques et économiques des 14 Districts de la Côte d'Ivoire ont été élaborées dans une démarche structurée en trois phases¹ :

- Une première **phase de préparation** qui a permis de dresser le profil général et les grandes caractéristiques des Districts à travers une interaction marquée avec l'ensemble des départements ministériels au niveau central à Abidjan et les différents acteurs publics et privés ainsi qu'une analyse des indicateurs et statistiques disponibles au niveau national ;
- Une seconde **phase de collecte de données** durant laquelle des visites de sites stratégiques ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette phase a permis de recueillir des questionnaires qualitatifs et de mener des entretiens clés grâce à une mobilisation du corps préfectoral et de l'ensemble des forces vives et représentants territoriaux des ministères au sein de chaque District ;
- Une **phase d'analyse et de consolidation** afin :
 - de synthétiser les différents éléments d'information et d'analyse sous forme d'une base de données dynamique (matrice d'information spatiale au niveau sous-préfecture),
 - d'identifier les secteurs porteurs,
 - d'évaluer les domaines d'actions et les opportunités de développement associées pour définir in fine la vocation économique de chaque District.

Les diagnostics territoriaux se sont concentrés sur les thématiques clés du développement local à travers l'analyse de 4 grands axes² :

- L'axe 1 « **Territoire et Démographie** » traitant des caractéristiques territoriales, de l'état des ressources naturelles, mais également des aspects démographiques, ethniques et socioculturels de la population ;
- L'axe 2 « **Développement Economique** » analysant toutes les activités économiques par secteur aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entrant dans le produit local brut du District. Cet axe retrace également les flux économiques entre les zones de production et les zones de consommation, de transbordement ou de vente.
- L'axe 3 « **Développement Socio-Culturel** » évaluant le niveau d'accès de la population aux services sociaux et de base tels que l'éducation, la santé, la culture, la jeunesse et le sport ;
- L'axe 4 « **Infrastructures et Urbanisation** » permettant de réaliser un état des lieux du processus d'urbanisation des Districts et des aspects relatifs au transport, à la logistique, et aux différents équipements publics et infrastructures.

La réalisation de ces études monographiques et économiques est entièrement basée sur :

- Des données existantes collectées aussi bien au niveau central qu'au niveau local et mises à la disposition de l'étude par les différentes parties prenantes (ministères, directions régionales, industriels, acteurs publics...). Ces données proviennent avant tout d'annuaires statistiques, de rapports d'activités et de monographies territoriales. Les fournisseurs des données utilisées pour la réalisation des cartes sont mentionnés en tant que sources dans le présent document.

¹ Cf. Annexe 1 : Calendrier des rencontres

² Cf. Annexe 2 : Table de correspondance

- Les questionnaires administrés et les entretiens réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien et permettant de récolter des informations qualitatives auprès des principaux acteurs locaux (préfectures, directions régionales, établissements publics...).

Lorsque les données sont disponibles, les chiffres clés sont présentés sous forme de graphiques chiffrés accompagnés d'une étiquette de couleur permettant de positionner le District et chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration desdites études sont de trois types :

- Les informations retranscrites dans les différents rapports sont issues de documents existants collectés. Certains de ces documents (monographies régionales, annuaires statistiques, rapports d'activités, etc.) sont basés sur des données historiques et ne permettent pas de garantir la pérennité des informations et leur fiabilité dans le temps.
- Les études monographiques et économiques portent sur l'ensemble des 14 Districts de la Côte d'Ivoire qui découlent du découpage administratif instauré par le décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions. A ce titre, de nombreuses données collectées ont dû être retraitées et agrégées afin de répondre au découpage en vigueur lors de la réalisation des études.
- De la même façon, la notion de District, définie dans le décret susmentionné comme une entité territoriale déconcentrée constituée d'un regroupement de régions, a été abrogée depuis le démarrage de l'étude. Dans le présent document, la notion de District se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement. Seuls les deux Districts Autonomes continuent d'exister, sous le nouveau statut de collectivités territoriales de type particulier.

Ces études monographiques et économiques ont été réalisées au troisième trimestre 2014. A ce titre, les informations présentées dans ce rapport sont donc susceptibles d'évoluer dans le temps et devront faire l'objet de mises à jour régulières, afin d'en garantir la fiabilité et leur utilisation à des fins de développement.

Dans cette logique en particulier, les analyses thématiques détaillées du RGPH 2014 et de l'ENV 2015 n'étant pas validées lors de la rédaction du présent document, les données socio-démographiques utilisées sont celles des projections officielles réalisées par l'INS sur la base du RGPH 1998. Dès publication desdites analyses, le présent document devra faire l'objet d'une mise à jour, tant sur les aspects données que sur les analyses en découlant.

INTRODUCTION

Le District Autonome de Yamoussoukro est le symbole de la politique de décentralisation voulue par Félix Houphouët-Boigny. La ville de Yamoussoukro, véritable moteur du District Autonome créé par la loi n°2002-44 du 21 janvier 2002, s'est concentrée sur 3 axes de développement majeurs : l'éducation, le tourisme et la religion.

Avec de nombreux établissements d'élite comme l'Institut National Félix Houphouët-Boigny ou le Lycée Scientifique de Yamoussoukro, le District Autonome de Yamoussoukro est aujourd'hui un pôle de formation pour la jeunesse de Côte d'Ivoire.

Le tourisme joue également un rôle fondamental dans l'économie du District Autonome, avec :



Photo 1 : Basilique Notre Dame de La Paix

- Le tourisme écologique, lié à la réserve de faune d'Abokouamékro, qui présente une grande variété floristique et faunistique ;
- Le tourisme d'affaires, la ville accueillant un nombre significatif d'événements majeurs à l'échelle nationale et de grands rendez-vous internationaux ;
- Le tourisme religieux, avec notamment le pèlerinage à la Basilique Notre-Dame-de-la-Paix.

Le District dispose d'ailleurs, avec l'Hôtel du Président et l'Hôtel HP Resort (auparavant Hôtel des Parlementaires), de deux écrans qui participent grandement à valoriser ce secteur dans la région.

Avec une population grandissante, caractérisée par sa jeunesse et son dynamisme, le District Autonome de Yamoussoukro doit relever les défis suivants :

- La revalorisation du secteur agricole aujourd'hui essentiellement cantonné à une agriculture de subsistance ;
- La diversification de son économie avec notamment la structuration et la valorisation d'un secteur industriel aujourd'hui quasi inexistant ;
- La structuration également du secteur touristique afin d'en exploiter pleinement toutes ses potentialités.



Photo 2: Fondation Felix Houphouët Boigny

Le défi de la population jeune et dynamique réside également dans le fait de se montrer à la hauteur du projet initial lié à Yamoussoukro : Celui de fonder une ville moderne dotée d'un réel poids et capable de rivaliser en tous points avec Abidjan.

AXE I. TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIE

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques

1. Le District Autonome de Yamoussoukro est situé au centre de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :
 - Au nord par le District des Lacs ;
 - Au sud par les Districts du Gôh-Djiboua et des Lacs ;
 - A l'est par le District des Lacs ;
 - A l'ouest par le District du Sassandra-Marahoué.
2. Le District Autonome de Yamoussoukro comprend deux départements : Yamoussoukro et Attiéguakro. L'unique autoroute du pays permet de rallier les 243 kilomètres qui séparent Yamoussoukro d'Abidjan.

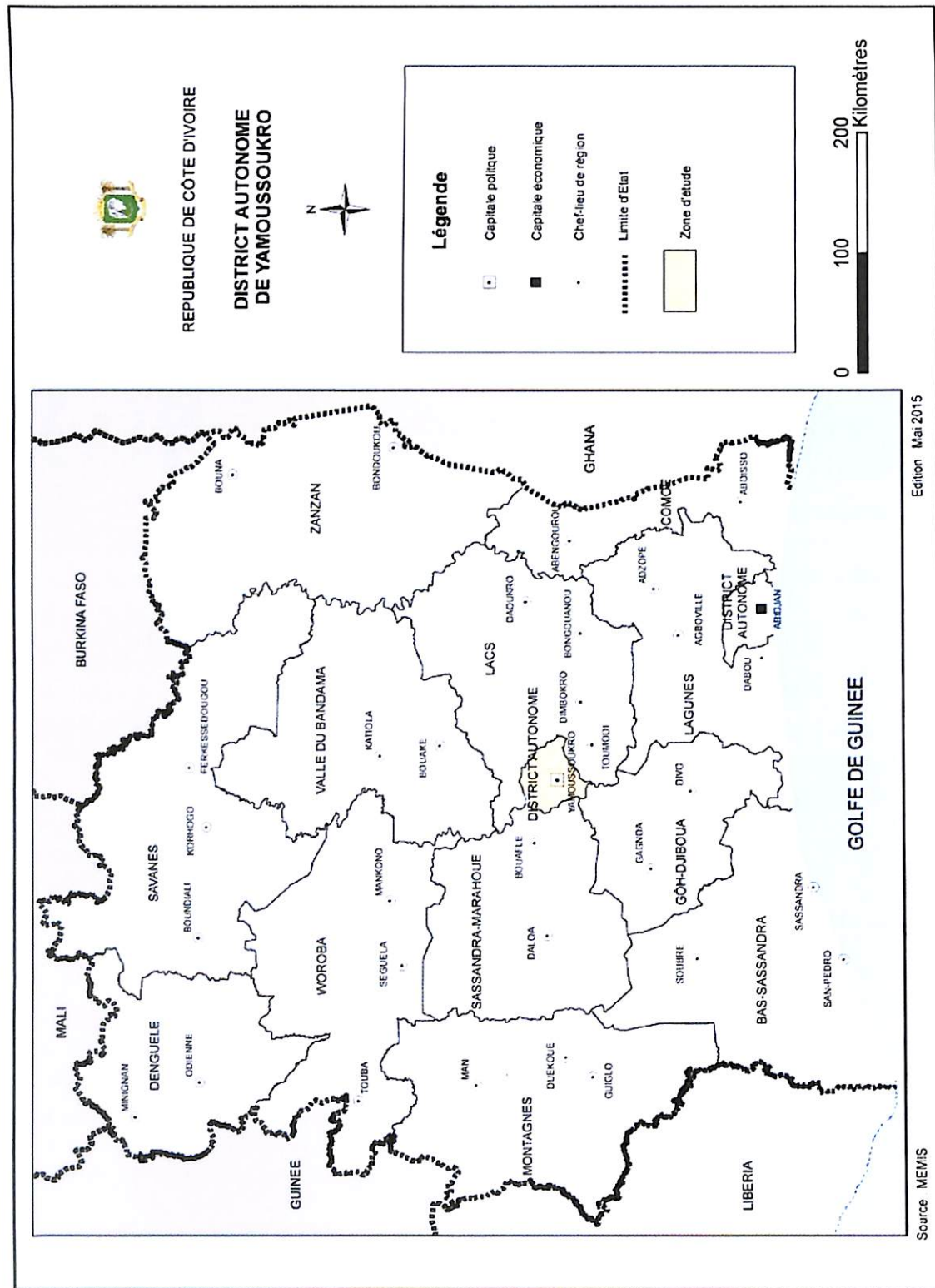
Tableau 1 : Superficie des composantes du District Autonome de Yamoussoukro

Département	Superficie (km²)	Sous-préfecture	Superficie (km²)	Nombre de communes	Nombre de villages
Yamoussoukro	1 325	Yamoussoukro	967	3	17
		Kossou	358	0	14
Attiegouakro	807	Attiégouakro	308	0	11
		Lolobo	499	0	17
Total District			2 132	3	59

Source : INS – Année : 2014

3. Le District Autonome de Yamoussoukro s'étend sur une superficie de 2 132 km² et couvre ainsi 0,7 % de la surface du pays.
4. Le District en tant qu'institution a été supprimé et sera considéré dans ce document, non comme une entité déconcentrée ou décentralisée à part entière, mais comme un ressort territorial infranational porteur de développement. Seuls les Districts Autonomes de Yamoussoukro et d'Abidjan continuent d'exister sous le nouveau statut des collectivités territoriales de type particulier.

Carte 1 : Localisation du District Autonome de Yamoussoukro



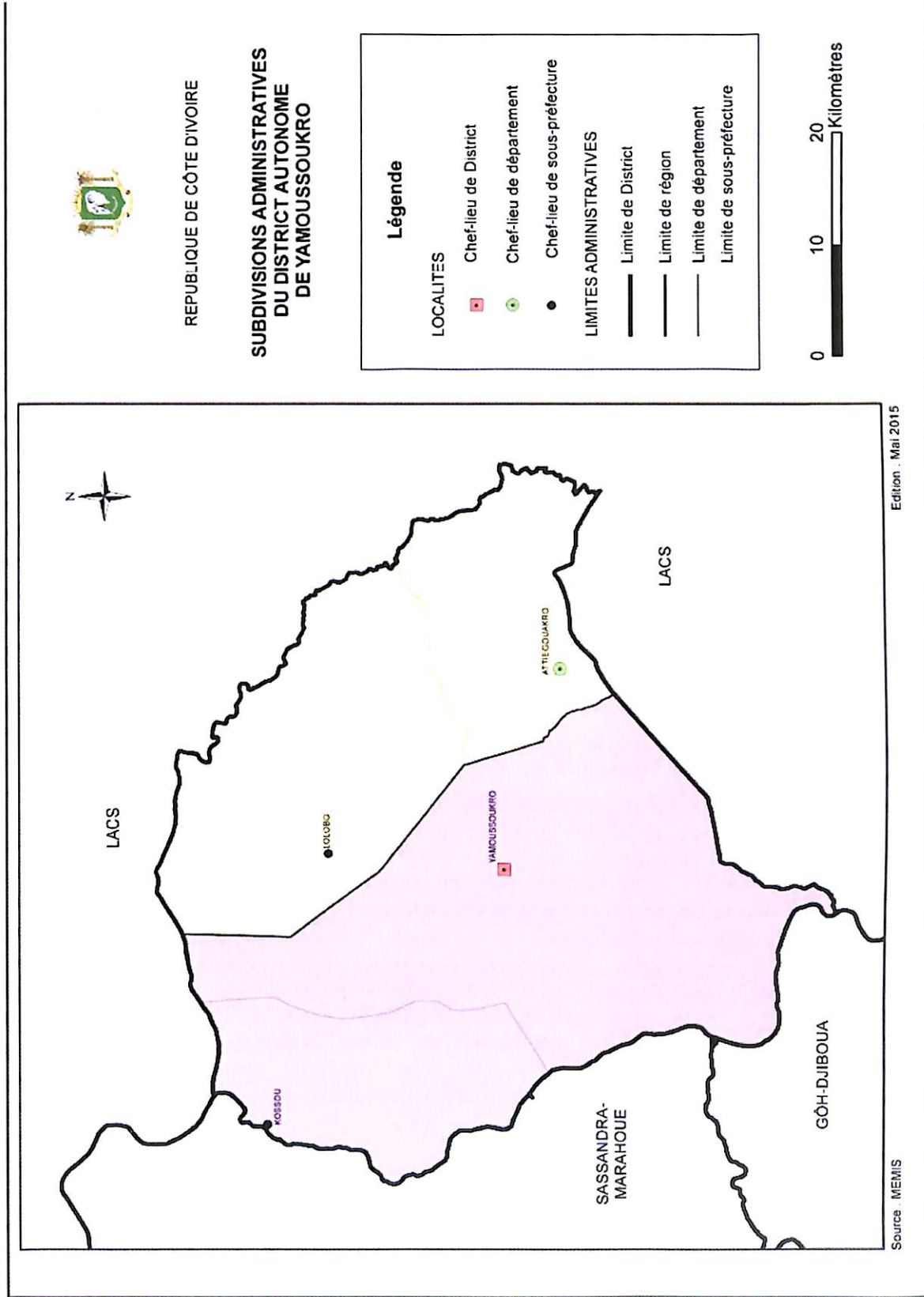
Chiffres clés 1 : Données géographiques

- 2 départements
- 4 sous-préfectures
- 59 villages
- Superficie totale : 2 132 km² (soit 0,7 % de la superficie du pays)

I.1.2 Situation administrative

5. Le découpage administratif de la Côte d'Ivoire a évolué au fil de son histoire pour passer d'une centralisation forte pendant la colonisation -le gouvernement français ayant instauré 19 circonscriptions primaires appelées cercles et administrées par un commandant de cercle et 48 circonscriptions secondaires dirigées par un conseil des notables- à une décentralisation avancée.
6. Pour se rapprocher davantage des populations et assurer un encadrement efficace de celles-ci, l'administration territoriale de la Côte d'Ivoire va connaître une évolution constante :
 - Le nombre de départements va ainsi passer au fur et à mesure des réformes territoriales engagées de 4 en 1959 à 55 en 1996, avec un total de 187 sous-préfectures ;
 - En août 2009, la Côte d'Ivoire est composée de 19 régions, 2 districts, 81 départements, 390 sous-préfectures, plus de 8 000 villages et environ 1 000 communes ;
 - En 2011, dans un contexte de décentralisation et de déconcentration du territoire, la Côte d'Ivoire est composée de 2 districts autonomes, 12 districts, 30 régions, 95 départements, 497 sous-préfectures, plus de 8 000 villages et environ 1 200 communes.
7. La situation administrative du District Autonome de Yamoussoukro s'inscrit dans la dynamique de décentralisation engagée au niveau national par Félix Houphouët-Boigny et est donc étroitement liée à l'histoire de Yamoussoukro.
8. La Loi n°83-242 du 22 mars 1983 portant transfert de la capitale d'Abidjan à Yamoussoukro a élevé la ville au rang de capitale administrative et politique. Afin de parfaire son développement en tant que tel, Félix Houphouët-Boigny l'a doté d'un schéma directeur d'urbanisme qui traçait le cadre général et normatif du développement de l'agglomération. Son successeur au pouvoir, Henri Konan Bédié, a donné un statut particulier de District Autonome à la ville de Yamoussoukro, par le décret n° 96-135 du 26 janvier 1996.
9. Aujourd'hui, la gouvernance au sein du District est assurée dans chacune des subdivisions administratives par :
 - Le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro, en charge des projets de développement du District Autonome ;
 - Le Préfet de Yamoussoukro et le Préfet d'Attégouakro ;
 - Les Sous-Préfets ;
 - Les Chefs de Village.

Carte 2 : Subdivisions administratives du District Autonome de Yamoussoukro



10. Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le District Autonome de Yamoussoukro est une collectivité territoriale de type particulier. Il regroupe les départements de Yamoussoukro et d'Attégouakro. Son fonctionnement et ses prérogatives ont été définis par la Loi n° 2014-454 du 5 août 2014 portant statut du District Autonome de Yamoussoukro.



Photo 3: Fondation Félix Houphouët-Boigny, siège du District Autonome de Yamoussoukro © 2014

11. Le District agit en véritable partenaire de l'État et peut entreprendre toute action complémentaire à celle de l'État. Pour ce faire, le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'un organe de décision qui lui est propre : le Conseil du District Autonome.
12. Les compétences du District Autonome de Yamoussoukro portent sur :
- La protection de l'environnement ;
 - La planification de l'aménagement du territoire du District Autonome ;
 - La lutte contre les effets néfastes de l'urbanisation ;
 - La promotion et la réalisation des actions de développement économique, social et culturel ;
 - La lutte contre l'insécurité ;
 - La protection et la promotion des traditions et coutumes ;
 - L'entretien du patrimoine et des biens domaniaux de l'État transférés au District Autonome ;
 - Les travaux d'équipement rural.
13. Le processus de déconcentration s'est également traduit par la mise en place au niveau local de services publics déconcentrés, permettant de rapprocher davantage l'État des populations. Tous les départements ministériels disposent ainsi d'au moins une représentation au niveau du District Autonome.

Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District Autonome de Yamoussoukro³

Sous-préfecture	Département ministériel	Service déconcentré
Yamoussoukro	Ministère d'État, Ministère de l'Intérieur	Préfecture, Sous-préfecture
		Police
	Ministère de la Défense	Gendarmeries
		Garnisons militaires
	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Direction Régionale
		Direction Départementale
		INHP
		Centres Hospitaliers Régionaux
		Centres Hospitaliers Généraux
	Ministère de l'Economie et des Finances	Direction Régionale
	Ministère du Pétrole et de l'Énergie	Direction Régionale
	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME	Direction Régionale
	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Direction Régionale
	Ministère du Tourisme	Direction Régionale
	Ministère de l'Agriculture	Direction Régionale
		Direction Départementale
		ANADER
		CNRA
	Ministère de la Culture et de la Francophonie	Direction Régionale
	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction Régionale
		Direction départementale
	Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Antenne de la fonction publique; FDFP
	Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Régionale
	Ministère des Transports	Direction Régionale
Kossou	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Poste d'élevage et ressources halieutiques
	Ministère de l'Agriculture	ANADER
	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Etablissements secondaires et primaires
	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Centre de santé urbain
Attégouakro	Ministère d'État, Ministère de l'Intérieur	Préfecture, Sous-préfecture
	Ministère de la Construction, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Direction départementale de la Construction, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
	Ministère de l'Agriculture	Direction départementale de l'Agriculture ANADER
	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Centre de santé urbain d'Attégouakro Centre de Santé rural de Labokro
	Ministère des Eaux et Forêts	Poste des Eaux et Forêts
Lolobo	Ministère d'État, Ministère de l'intérieur	Sous-préfecture
	Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA	Centre de santé urbain
	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Etablissements secondaire et primaires

Source : MEMIS- 2013

³ Liste non exhaustive

14. En plus des services déconcentrés mis en place par l'État, plusieurs organismes et bailleurs de fonds viennent soutenir l'action publique et participent activement au développement du District Autonome de Yamoussoukro. Ces acteurs clés interviennent principalement dans les domaines des infrastructures, prérequis indispensables au développement, et dans les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation.

Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires intervenants dans le District Autonome⁴

Bailleur de fonds	Domaines d'action
Fonds International de Développement Agricole (FIDA)	Agriculture
Banque Mondiale	Santé Education projet de développement
Crédit Lyonnais	Programme de développement
(BAD) Banque Africaine de Développement	Santé, Infrastructures
Banque Islamique de Développement	Santé, Education, Infrastructures
(BOAD) Banque Ouest Africaine de Développement	Infrastructures (routes, ponts)
Société Financière Internationale	Projet de développement
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Santé, Infrastructures
Agence Française de Développement	Infrastructures (routes, ponts), Education, Sécurité
Union Européenne	Education, Santé
UNESCO	Education
UNFPA (Fonds des Nations Unies pour les Populations)	Population, Santé
UNICEF	Education, Santé
ONUSIDA	Santé

Source : Plan National de Développement, (2012)

⁴ Liste non exhaustive

Chiffres clés 2 : Situation administrative

- *1 Gouverneur de District*
- *2 Préfets de département*
- *4 Sous-Préfets*
- *16 départements ministériels déconcentrés*
- *Au moins 14 bailleurs de fonds et partenaires au développement*

I.1.3 Situation sécuritaire

I.1.3.1 Crises politico-militaires

15. La Côte d'Ivoire a connu plusieurs crises politico-militaires profondes lors des deux dernières décennies (1990-2000 et 2000-2010) :
 - Le coup d'État militaire du 24 décembre 1999 ;
 - La tentative de coup d'État du 19 septembre 2002 ;
 - La crise post-électorale, après le second tour de présidentielle en novembre 2010.
16. La localisation géographique du District Autonome de Yamoussoukro, entre la zone gouvernementale et la zone de confiance⁵, l'a positionné comme un District stratégique dans le déroulement du conflit. Situé sur l'axe majeur reliant Abidjan à Korhogo, il a été le théâtre d'affrontements violents entre les forces nouvelles et les forces gouvernementales avant de connaître un afflux de populations en provenance des autres régions du pays.

I.1.3.2 Conflits ethniques et sociaux

17. La situation sécuritaire du District est marquée par deux problématiques :
 - La pression foncière : le développement des plantations extensives repose sur la venue massive de migrants d'origine étrangère et sur une occupation illicite des terres forestières, générant de graves tensions interethniques que la loi foncière de 1998 n'a pu prévenir. Ce problème est amplifié par le retour des populations qui avait abandonné leurs terres dans les années 80 et 90 suite au déplacement de la boucle du cacao ;
 - Des conflits de chefferie : les chefs traditionnels sont généralement désignés par lignée, ce qui engendre des contestations et des tentatives de destitution dans certains villages.

I.1.3.3 Dispositif sécuritaire

18. Le dispositif sécuritaire du District Autonome s'appuie à ce jour sur la Garde Républicaine, la 6^{ème} Légion de la Gendarmerie, la Préfecture de police (qui compte deux commissariats), un détachement du CCDO, un groupement de Sapeurs-Pompiers, une compagnie et trois brigades de gendarmerie.
19. Le District Autonome abrite également l'Ecole des Forces Armées qui a pour mission la formation et le perfectionnement des futurs officiers de l'armée de terre et de la gendarmerie de Côte d'Ivoire ainsi que des pays de la sous-région. Depuis le 7 août 2012, l'EFA est officiellement installée au sein de l'école militaire de Zambakro (école de formation d'infanterie commando).
20. La situation sécuritaire du District Autonome est aujourd'hui marquée par une persistance de la petite délinquance. Ainsi, un nombre significatif de vols (1 093 pour l'année 2013) et d'actes de violences et de voies de fait (550 en 2013) ont été recensés. Le District compte également de nombreux cas d'infractions financières relevant dans la plupart des cas de la simple escroquerie.

Tableau 4 : Situation sécuritaire du District Autonome de Yamoussoukro

Homicides	Infractions sexuelles	Coups et Blessures graves	Violences et voies de fait	Vols	Infractions financières
4	20	191	550	1 093	563

Source : Préfecture de Police de Yamoussoukro – Année : 2012

⁵ Zone du territoire ivoirien qui séparait les ex-belligérants, elle s'étendait sur 600 km de l'est à l'ouest sur une largeur moyenne de 20 km

21. Ces chiffres s'expliquent notamment par:

- L'insuffisance en effectifs des forces de sécurité présentes sur le territoire du District ;
- L'insuffisance de moyens matériels (armement, communication, transport, équipements de bureaux) dont disposent les forces de sécurité ;
- Les disparités départementales avec une concentration des forces de sécurité dans la sous-préfecture de Yamoussoukro.

Tableau 5 : Dispositif sécuritaire du District Autonome⁶

Sous-préfecture	Type	Nombre d'unités
Yamoussoukro	Compagnie de gendarmerie	1
	Brigade de gendarmerie	2
	Préfecture de police	1
	Commissariat de police	2
	Garde républicaine	1
	Total Yamoussoukro	7
Attégouakro	Compagnie de gendarmerie	0
	Brigade de gendarmerie	0
	Préfecture de police	0
	Commissariat de police	0
	Garde républicaine	0
	Total Attégouakro	0
Kossou	Compagnie de gendarmerie	0
	Brigade de gendarmerie	1
	Préfecture de police	0
	Commissariat de police	0
	Garde républicaine	0
	Total Kossou	1
Total District	Compagnie de gendarmerie	1
	Brigade de gendarmerie	3
	Préfecture de police	1
	Commissariat de police	2
	Garde républicaine	1

Source : INS – Yamoussoukro Année : 2013

⁶ Liste non exhaustive

Chiffres clés 3 : Situation sécuritaire

- 1 093 vols
- 550 violences et voies de fait
- 563 infractions financières
- 20 infractions sexuelles
- 4 homicides
- 8 unités chargées du maintien de l'ordre

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales

Le District Autonome de Yamoussoukro se situe au centre de la Côte d'Ivoire, à 243 kilomètres d'Abidjan. Il est composé de deux départements et de quatre sous-préfectures. Le territoire du District s'étend sur 2 132 km² soit moins de 1 % de la superficie du pays.

Yamoussoukro est depuis 1983 la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire. Le District Autonome de Yamoussoukro dispose en outre d'un statut particulier que lui confère son décret de création. Ainsi, la structure administrative du District est composée d'un Gouverneur chargé des projets de développement, de 2 Préfets et de 4 Sous-Préfets qui représentent l'Etat de Côte d'Ivoire.

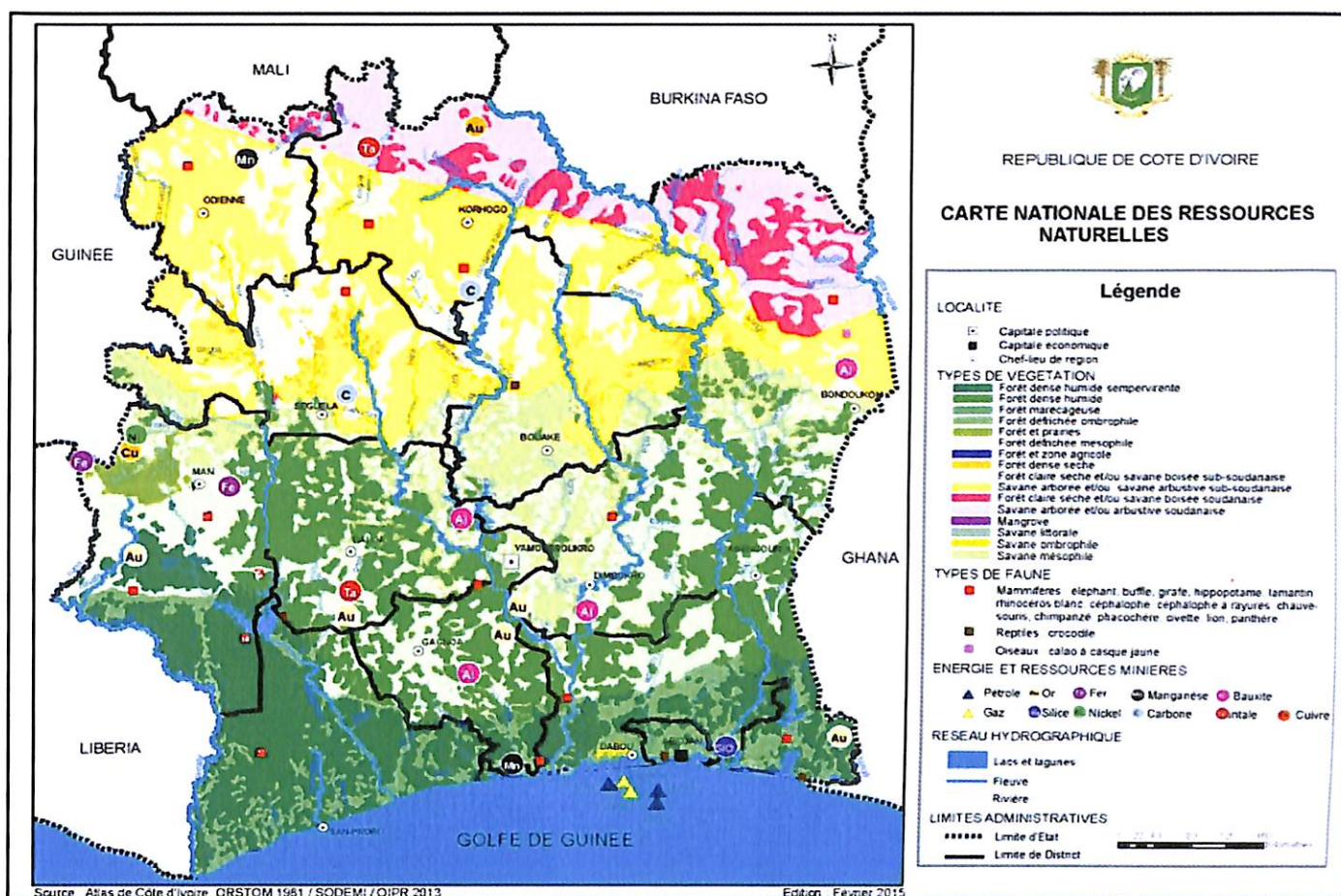
La situation sécuritaire est marquée par la présence de la petite criminalité. Les forces de maintien de l'ordre sont inégalement réparties puisque concentrées dans le département de Yamoussoukro.

Chapitre 2. Ressources naturelles

22. Les ressources naturelles dont dispose le District Autonome de Yamoussoukro sont essentiellement composées :

- Du lac de Kossou, qui constitue une réserve hydrographique majeure servant à alimenter le District en eau pour les besoins de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- De la réserve faunique d'Abokouamékro, qui compte de nombreuses espèces animales et végétales.

Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national

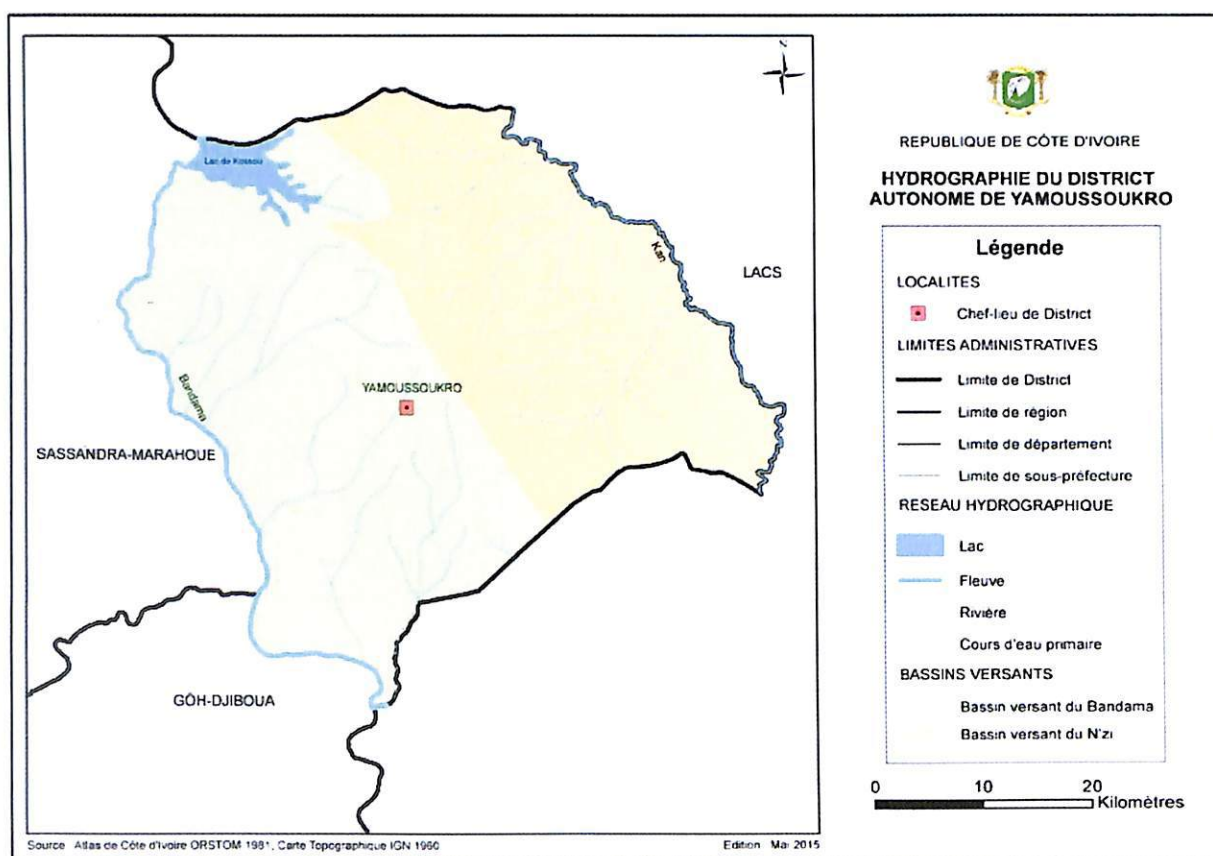


I.2.1 Réseau Hydrographique

23. Le réseau hydrographique du District est principalement constitué :

- Du fleuve Bandama, qui forme une frontière physique à l'ouest entre le District Autonome de Yamoussoukro et les départements de Bouaflé, de Sinfra et d'Oumé. Le fleuve Bandama prend sa source dans la région de Boundiali. Il traverse la Côte d'Ivoire du nord au sud et son bassin versant couvre 97 000 km². Il longe le District sur près de 70 km ;
- Du N'Zi, également appelé Bandama Blanc, qui prend sa source dans le nord du pays, à l'ouest de la ville de Korhogo qu'il contourne par le nord, avant de s'orienter vers le sud. La longueur totale du N'Zi est de 1 050 km et son bassin versant couvre près de 100 000 km² ;
- De petits cours d'eau qui parcourent le District et dont le débit connaît de très fortes variations annuelles. Les principaux cours d'eau sont le Kpoussouba, le Klogo, le Tanoba, l'Héakré et le Bétévia ;
- Du lac de Kossou. Celui-ci a été créé à l'ouest du District suite à la construction en 1971 du barrage hydroélectrique de Kossou sur le fleuve Bandama. La retenue de 30 milliards de m³ d'eau a formé un lac de 150 kilomètres de long, recouvrant 1 700 km² de terre. D'une superficie de 900 km², le lac de Kossou est utilisé par les populations allochtones pour la pêche et pour l'irrigation des champs.

Carte 4 : Réseau hydrographique du District Autonome de Yamoussoukro



Chiffres clés 4 : Réseau hydrographique

- Le fleuve Bandama avec un bassin versant de 97 000 km²
- Le fleuve N'Zi avec un bassin versant de 100 000 km²
- 1 lac de 1 700 km² : le lac de Kossou
- De petits cours d'eau dont le Kpoussouba, le Klogo, le Tanoba, le Héakré et le Détévia

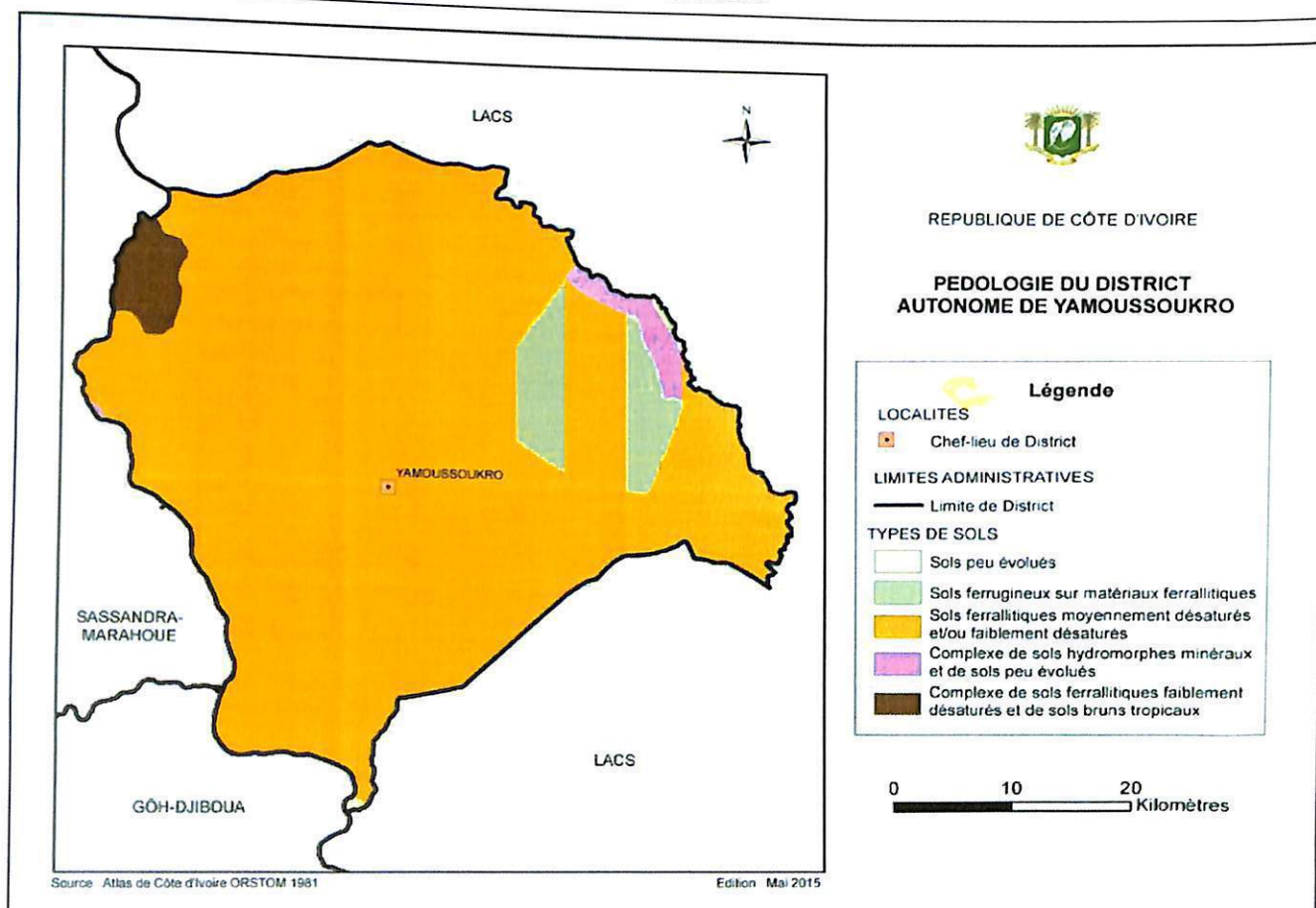
I.2.2 Sols et relief

I.2.2.1 Pédologie

24. Les sols du District Autonome se répartissent principalement comme suit :

- 38,4 % de sols rougeâtres plus ou moins gravillonnaires, de texture fine à moyenne, avec des propriétés drainantes. Ces terres sont propices à la mécanisation, l'agriculture traditionnelle, le pâturage, la foresterie et les cultures pérennes ;
- 37 % d'aptitude agronomique passable à assez bonne parmi lesquels certains sont situés dans les alentours immédiats des retenues d'eau existantes ;
- 11,8 % constitués de sols jaunes brunâtres ou brunâtres, plus ou moins graveleux, de texture moyenne à très grossière, à drainage rapide. Ces terres sont d'aptitude médiocre pour la mécanisation et passable pour l'agriculture traditionnelle, le pâturage et la foresterie ;
- 5,7 % constitués de sols jaune-rougeâtre ou brun-rougeâtre plus ou moins gravillonnaires. Ces terres sont d'aptitude passable à médiocre pour la mécanisation et passable à assez bonne pour l'agriculture traditionnelle, le pâturage, la foresterie et les cultures pérennes ou annuelles ;
- 3,1 % constitués de sols non cultivables.

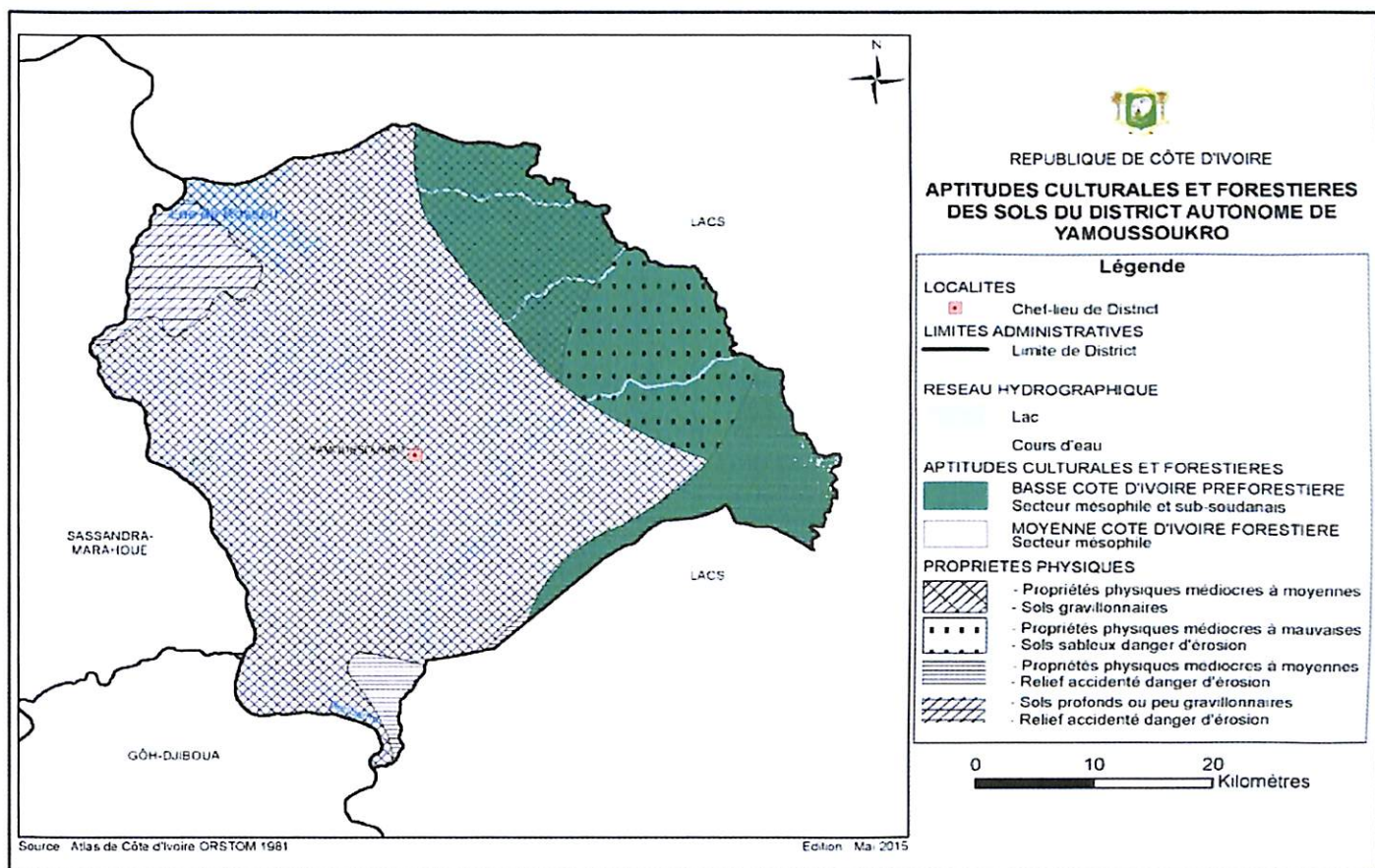
Carte 5 : Pédologie du District Autonome de Yamoussoukro



I.2.2.2 Aptitudes culturales

25. Le District Autonome de Yamoussoukro est constitué en grande majorité de sols gravillonnaires aux propriétés médiocres à moyennes, qui occupent la quasi-totalité du département de Yamoussoukro. A l'extrême nord-ouest, les sols à proximité du lac de Kossou sont profonds ou peu gravillonnaires et présentent un risque d'érosion. Dans sa limite sud-est, le District est constitué de sols aux propriétés physiques médiocres à moyennes, présentant également un risque d'érosion. Enfin, environ 30 % des sols du département d'Attégouakro sont sableux, avec des propriétés physiques médiocres à moyennes, sur lesquels les rendements des productions agricoles sont faibles.
26. De par sa nature, le sol du District Autonome de Yamoussoukro permet néanmoins toutes sortes de cultures, dont les cultures vivrières (notamment la culture de riz, d'igname, de manioc, et de céréales) et certaines cultures de rente (mangues, agrumes à essence et également cacao).

Carte 6 : Aptitudes culturales et forestières du District Autonome de Yamoussoukro



I.2.2.3 Relief

27. Le relief du District Autonome de Yamoussoukro est marqué par la présence des collines Baoulés qui prennent naissance au mont Kokumbo et qui se prolongent du sud vers le nord. En dehors des collines Baoulés, les surfaces subhorizontales sont dominées par des buttes en reliefs résiduels isolés.
28. La quasi-totalité du District est constituée d'un relief relativement plat avec quelques ondulations comprises entre 100 et 300 mètres d'altitude.
29. A l'extrême nord-ouest et est la plaine intérieure cède la place à des zones de bas et hauts plateaux, qui peuvent atteindre une altitude de 700 mètres.

Carte 7 : Relief du District Autonome de Yamoussoukro

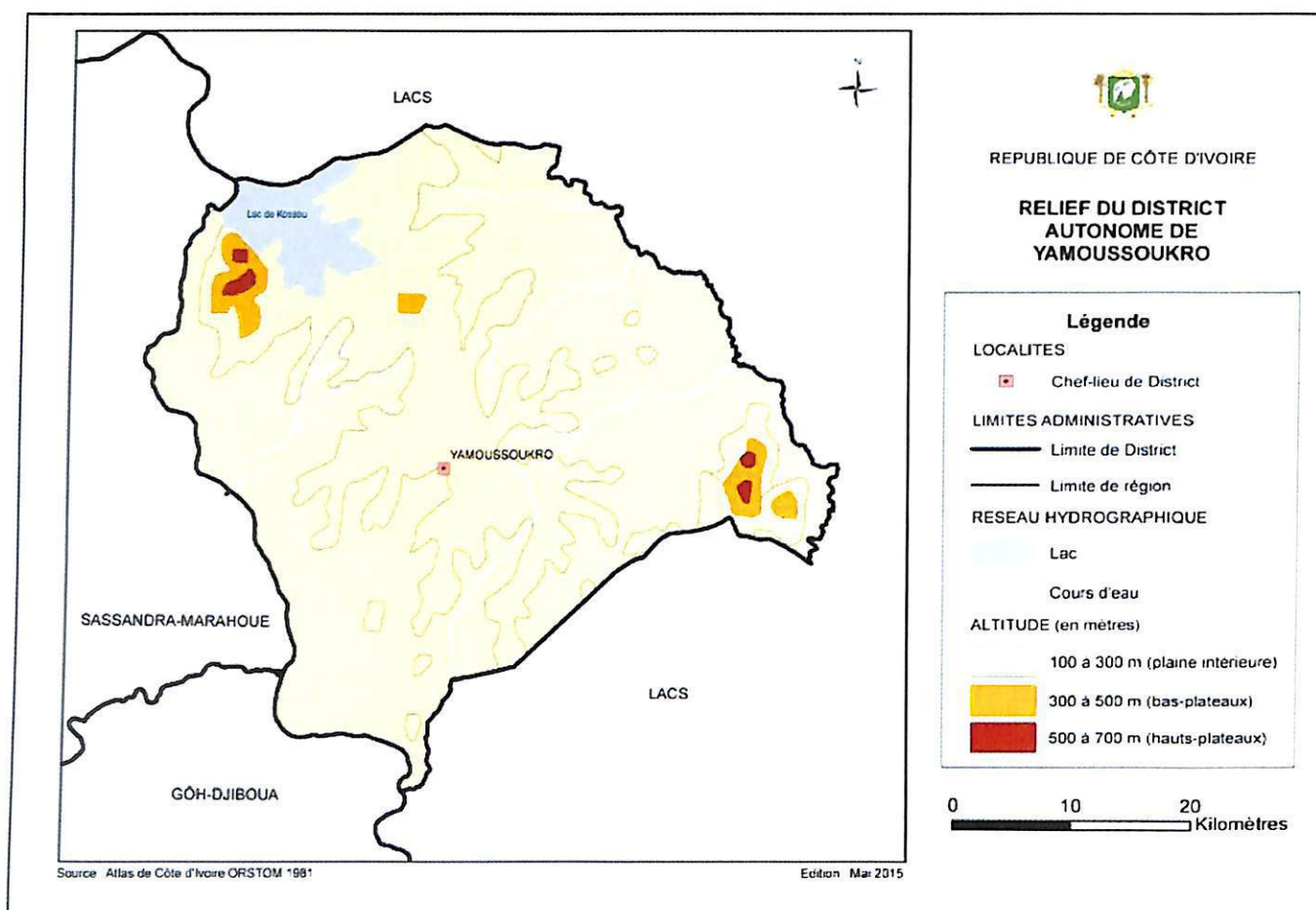


Tableau 6 : Altitudes des principales localités du District Autonome

Département	Ville	Altitude (m)
Yamoussoukro	Kossou	346
	Yamoussoukro	214
Attiéguakro	Attiéguakro	195
	Lolobo	252

Source : dateandtime.info

Chiffres clés 5 : Sol et reliefs

- Sols majoritairement ferrallitiques
- Relief compris en moyenne entre 100 et 300 mètres d'altitude (collines Baoulés)

Zoom 1: Lac de Kossou

Créé en 1971 à la suite de la construction du barrage hydroélectrique de Kossou, le lac de Kossou s'étend sur une superficie de 1 700 km². Lors de la construction du barrage, 8 circonscriptions administratives ont été impactées : Béoumi, Bodokro, Tiébissou, Sakassou et Yamoussoukro sur la rive gauche et Bouaflé, Gohitafla et Kounahiri sur la rive droite.

La formation du lac a engendré l'immersion de 201 400 hectares de forêts, de savanes et de villages. Il a en outre causé le déplacement de 100 000 personnes et l'abandon de nombreux sites habités. Afin de dédommager les populations locales et de les accompagner dans ce changement brutal, l'Etat Ivoirien a mis en place le projet Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB). Ce dernier a permis la construction de 120 nouveaux villages et a développé un programme ambitieux d'intensification des cultures.



Photo 4: Berges du lac de Kossou © 2014

Ainsi, entre 1972 et 1977, l'AVB fut également à l'origine du développement d'un programme d'apprentissage des techniques de pêche pour les riverains autochtones. Malheureusement, les pêcheurs qui suivirent ce programme ont rapidement abandonné la pêche pour se consacrer à l'agriculture et notamment à la culture du café et du cacao, aux rentabilités bien supérieures. C'est l'abandon de cette activité par les populations autochtones qui favorisa l'installation de pêcheurs maliens (Bozos et Somono).

Aujourd'hui, le lac de Kossou est une retenue d'eau très importante pour l'activité économique de la région. Il permet notamment :

- L'irrigation de près de 50 000 hectares pour l'agriculture ;
- La pêche de près de 20 000 tonnes de poisson par an ;
- La production de 535 millions de Mégawatheures pour l'alimentation électrique de plusieurs régions de Côte d'Ivoire.

Les enjeux sont multiples pour le lac de Kossou dont les principaux sont :

- Le développement de la filière piscicole en modernisant les circuits de commercialisation des produits de la pêche.
- La création d'une activité touristique basée sur les sports nautiques et sur la valorisation des berges du lac.

I.2.3 Végétation et biodiversité

30. Le District Autonome de Yamoussoukro se situe intégralement dans le secteur mésophile, avec une végétation caractérisée par une forêt dense et humide à l'ouest et des zones de forêts défrichées et de savanes mésophiles sur le reste du territoire.
31. Avec la réserve de faune d'Abokouamékro, le District Autonome compte l'une des réserves fauniques les plus importantes de Côte d'Ivoire. Située entre les départements d'Attégouakro, de Dimbokro et de Tiébissou, la réserve occupe près de 78 % du territoire du département d'Attégouakro.
32. Elle présente une végétation de type forêt-savane, très représentative du domaine des savanes guinéennes qui forment le V baoulé. Les îlots forestiers sont rattachés à la forêt semi-décidue. Les formations de savanes sont représentées par des savanes marécageuses comprenant des rôniers.
33. La diversité faunique de la réserve -et plus généralement des zones forestières du District Autonome- s'est réduite avec l'activité humaine (braconnage, pratique illégale de l'agriculture et de la pêche). Ainsi, la population animale a diminué de moitié entre 1993 et 1999. La crise a contribué à aggraver cette situation.

Tableau 7 : Évolution de la population animale de la RFA entre 1993 et 1999

Nom usuel	1993	1999
Éléphant	6	8
Rhinocéros blanc	5	6
Cobe de Buffon	800	200
Buffle	150	150
Hippotragus	22	8
Cobe de fassa	19	Traces
Bubale	100	70
Phacochère	9	Traces
Hippopotame	2	2
Guib harnaché	100	Traces
Colobe magistral	0	3
Ourébi	0	Traces
Patas	0	30
Singe vert	0	30
TOTAL	1 213	507

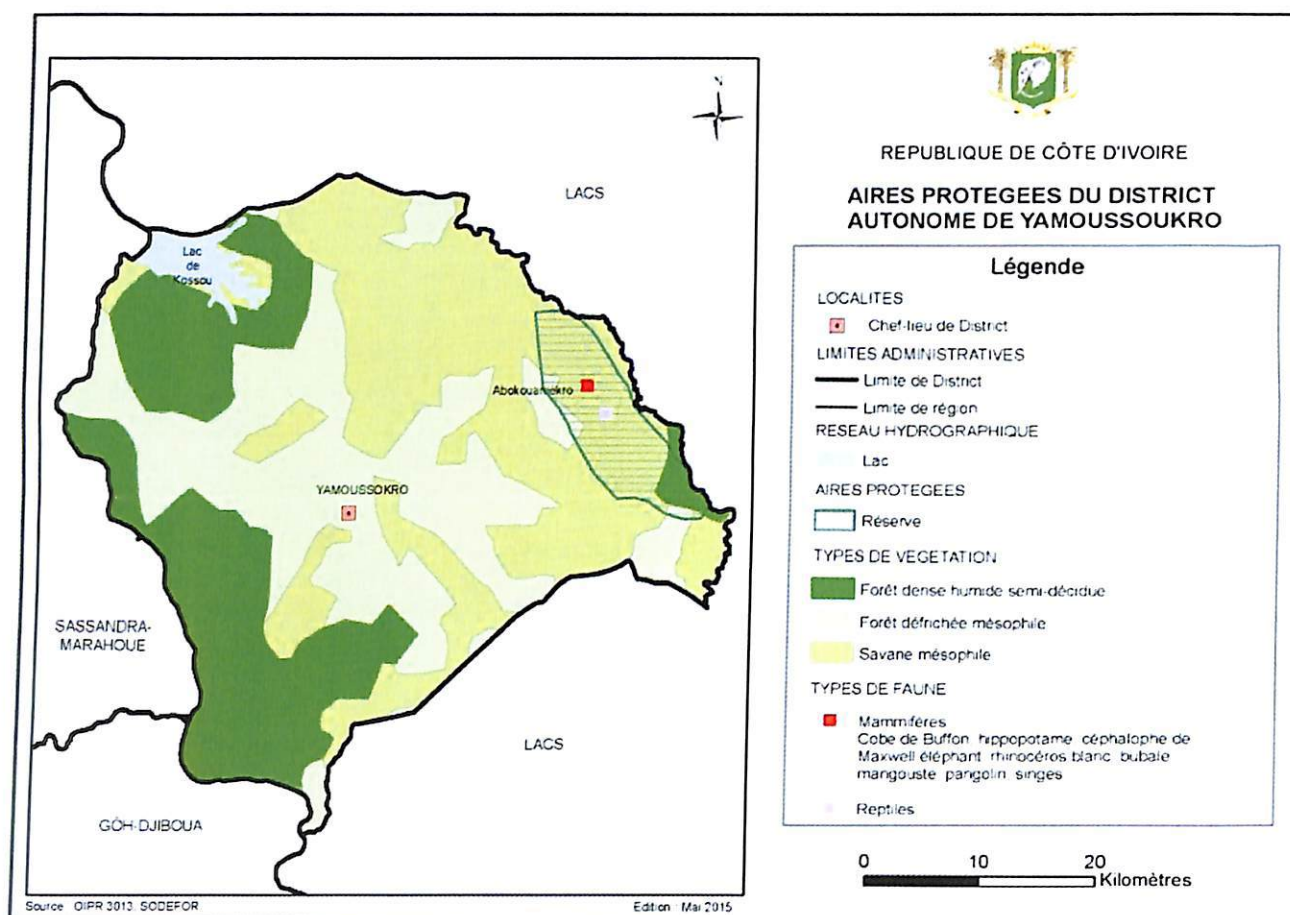
Sources: OIPR – Année 2013

Tableau 8 : Inventaire des réserves forestières

0	0	1	20 430

Source : Direction Régionale des Eaux et Forêts de Yamoussoukro – 2014

Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animales du District Autonome



34. De manière générale, plusieurs facteurs contribuent à la dégradation de la biodiversité du District :

- L'exploitation abusive et incontrôlée des essences forestières (bois d'œuvre d'ébénisterie) ;
- Des pratiques culturelles caractérisées en grande partie par un système de culture itinérante sur brûlis ;
- La croissance de la production agricole traditionnelle entraînant un déboisement particulièrement rapide ;
- La pratique des feux de brousse dans les opérations de chasse.

Chiffres clés 6 : Végétation et biodiversité

- 1 réserve naturelle d'une superficie de 20 430 ha

Zoom 2: Réserve faunique d'Abokouamékro

Située au cœur du V baoulé, la réserve faunique d'Abokouamékro a été créée à l'initiative de Félix Houphouët-Boigny. Sa superficie fut fixée par décret le 19 Août 1993 à 20 430 ha.

La réserve se caractérise par un relief fortement accidenté dans sa partie sud avec le prolongement de la colline baoulé offrant un paysage idéal pour le tourisme. L'hydrographie du parc est dominée par la rivière Kan. Un lac d'une capacité de 350 ha a été construit au sud de la réserve.

Initialement confiée à la Société du Parc d'Abokouamékro (SPA), elle est aujourd'hui gérée par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). Cet organisme vise à reprendre le contrôle du Parc, qui a subi une destruction quasi-totale de ces infrastructures d'exploitation à partir de 2002 suite à une révolte de 7 villages riverains de la zone aménagée. De fait, l'OIPR a mis en place un Plan d'Aménagement et de Gestion dont l'objectif spécifique est de doter la réserve d'un système de protection et de valorisation efficace et durable.



Photo 5: Réserve faunique d'Abokouamékro 2014

L'existence de la réserve est aujourd'hui menacée par l'action humaine qui revendique l'accès aux périmètres clôturés. Ainsi, au grand dam de l'OIPR, des pans entiers de la réserve sont consacrés à la pratique de l'agriculture et du braconnage. Sans la coopération de l'Afrique du Sud et du parc Kruger, la population animale aurait sans aucun doute disparu. Depuis la révolte des villages riverains qu'a connue le parc en 2002, aucun recensement exact des espèces végétales et animales n'a pu être mené dans la réserve.

Aujourd'hui, les principaux enjeux de la réserve sont :

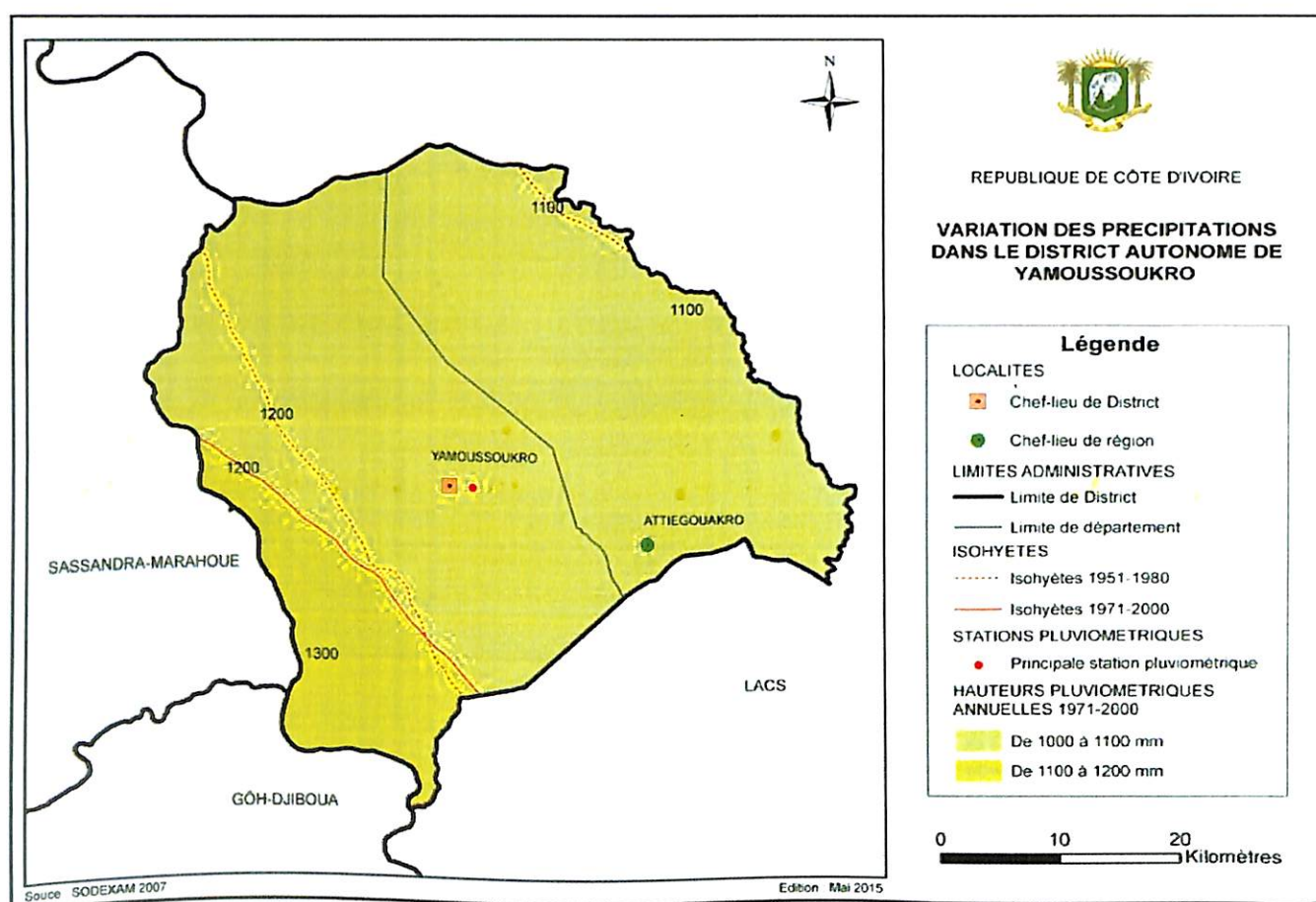
- Le renforcement de son statut juridique ;
- La préservation de son intégrité territoriale ;
- La réhabilitation et la valorisation touristique de la zone aménagée ;
- L'intégration des populations autochtones au maintien de l'intégrité de la réserve ;
- L'introduction d'un suivi écologique de la réserve comprenant notamment le recensement exact de la faune et de la flore.

I.2.4 Climat

35. Le climat du District Autonome de Yamoussoukro est de type équatorial de transition atténué. Ce type de climat se caractérise par l'alternance de quatre saisons (deux sèches et deux humides) :

- Une saison humide de mars à juin avec une moyenne de 164 mm de pluie par mois pour 30 jours de pluie ;
- Une saison sèche de juillet à août avec des précipitations moyennes de 91 mm par mois pour 10 jours de pluie ;
- Une seconde saison des pluies comprise entre septembre et novembre avec des précipitations moyennes de 118 mm par mois ;
- Une saison sèche très prononcée de décembre à février avec 6 jours de pluie et des précipitations moyennes de 30 mm par mois.

Carte 9 : Variation des précipitations dans le District Autonome de Yamoussoukro



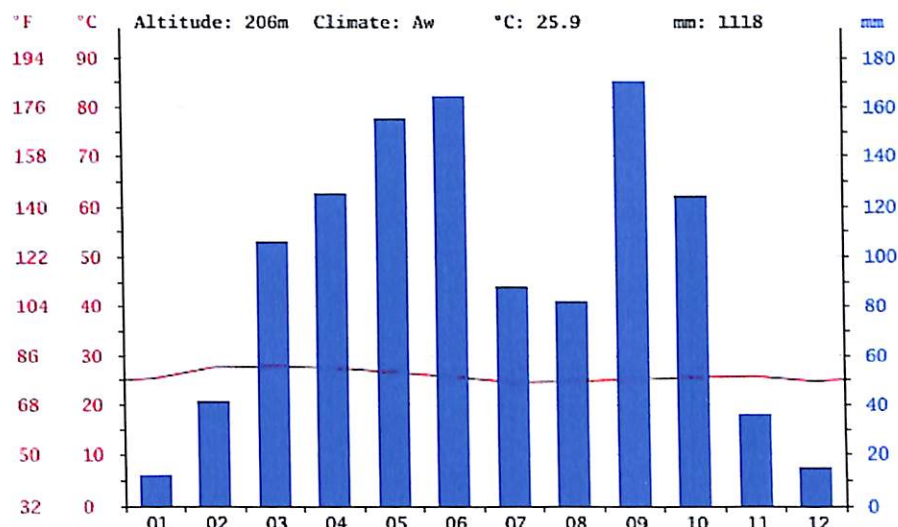
I.2.4.1 Yamoussoukro

36. La ville de Yamoussoukro a un climat tropical avec une classification de Köppen-Geiger de type Aw⁷. La température moyenne annuelle est de 25,9°C et les précipitations annuelles moyennes sont de 1 118 mm.
37. Janvier est le mois le plus sec, avec seulement 12 mm de pluie. A l'inverse, le mois de septembre enregistre les précipitations les plus importantes avec 170 mm de pluie en moyenne.

⁷ Cf Glossaire

38. Le mois de mars enregistre la température moyenne la plus élevée avec 27,8°C. A l'inverse le mois de juillet est le plus froid de l'année avec une température moyenne de 24,5°C.

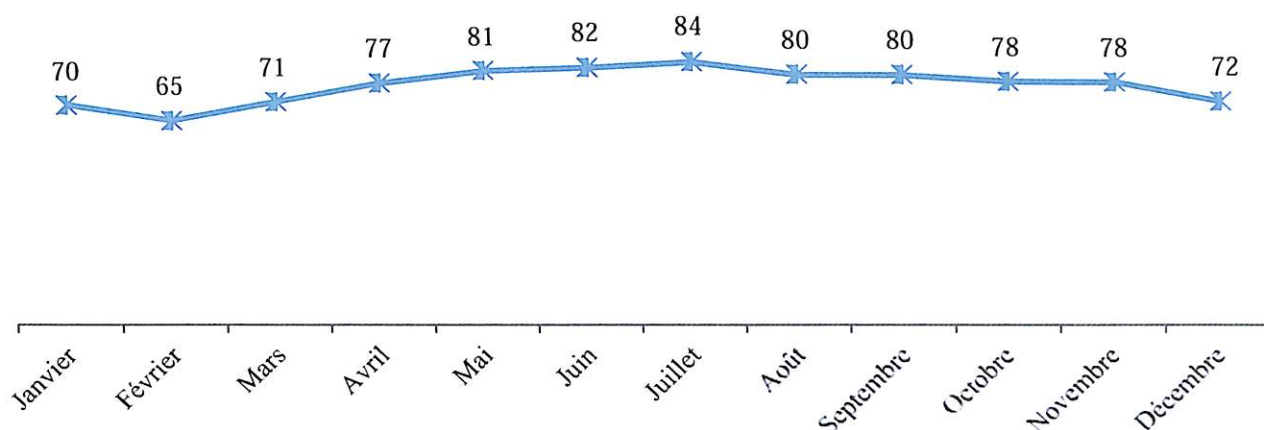
Figure 1 : Pluviométrie et températures moyennes à Yamoussoukro



Source : Climate-data.org, 2014

39. Le taux d'humidité relative varie très peu avec les saisons. Il est élevé toute l'année avec une moyenne de 77 %. L'humidité permanente associée à la chaleur engendre des conditions climatiques favorables à la dégradation rapide des déchets et à la reproduction des vecteurs de maladie.

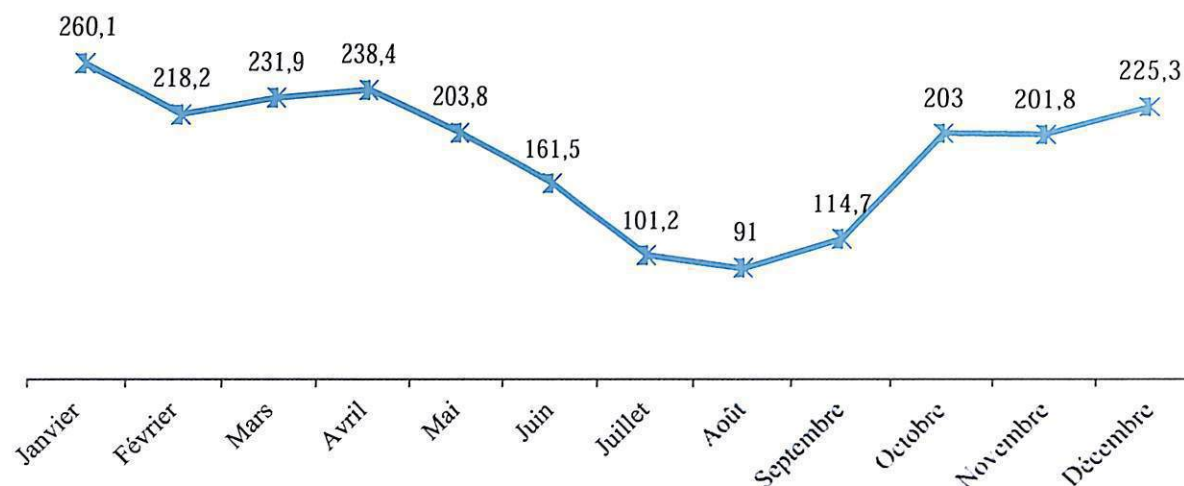
Figure 2 : Humidité relative moyenne à Yamoussoukro (en %)



Source : Sodexam- 2014

40. L'insolation mensuelle à Yamoussoukro connaît un maximum de 260 heures au mois de janvier et une baisse importante au mois d'août pour atteindre 91 heures. L'insolation moyenne se situe à 177 heures par mois.

Figure 3 : Insolation mensuelle à Yamoussoukro (en heure)

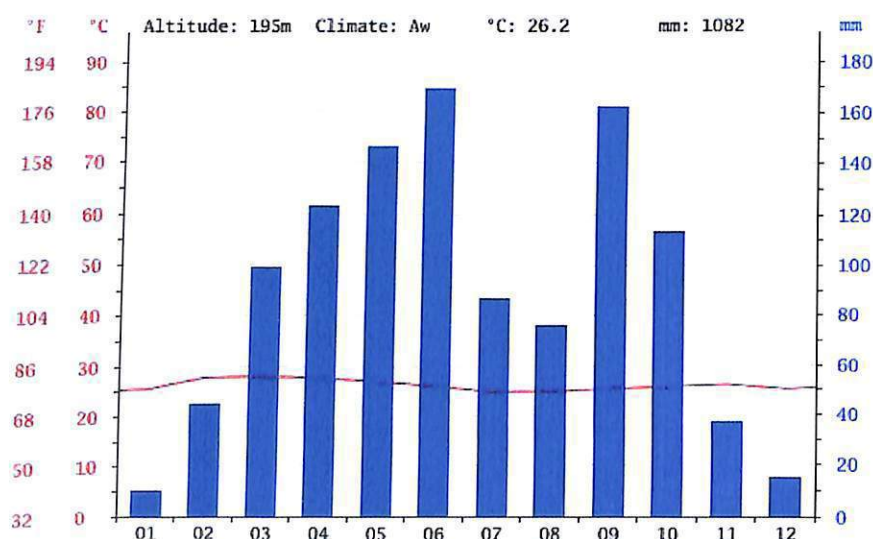


Source : Sodexam – 2014

I.2.4.2 Attiégouakro

41. Attiégouakro bénéficie d'un climat tropical avec une classification de Köppen-Geiger de type Aw. La température moyenne annuelle à est de 26.2°C et les précipitations annuelles moyennes sont de 1 082 mm.
42. Janvier est le mois le plus sec, avec seulement 10 mm de pluie. A l'inverse, le mois de juin enregistre les précipitations les plus importantes avec 169 mm de pluie en moyenne
43. Le mois le plus chaud de l'année est celui de Mars avec une température moyenne de 28.0°C. Le mois le plus froid de l'année est celui de juillet avec une température moyenne de 24.8°C.

Figure 4 : Pluviométrie et températures moyennes à Attiégouakro



Source : Climate-data.org, 2014

44. L'étude de la pluviométrie annuelle moyenne dans le District Autonome de Yamoussoukro montre une régularité des précipitations annuelles au-dessus de 1 000 mm par an. Le nombre moyen de jours de pluie s'établit à 63 jours par an répartis en majorité sur les deux saisons de pluies que connaît le District. La régularité des précipitations constitue un atout pour le développement de l'activité agricole.

Tableau 9 : Bilan de la pluviométrie mensuelle du District sur les six dernières années

Mois	2008		2009		2010		2011		2012		2013		Moyenne	
													HP (mm)	Nb de jours
Janvier	-	-	-	-	-	-	7	1	-	-	28	1	6	1
Février	62	2	95	3	41	5	41	3	79	3	49	3	61	3
Mars	57	7	218	9	146	5	151	6	111	5	110	7	132	7
Avril	75	5	164	6	138	7	192	6	145	6	125	4	140	6
Mai	164	8	118	2	130	7	160	8	169	10	418	16	193	9
Juin	270	11	120	8	178	8	142	6	290	11	135	5	189	8
Juillet	209	10	80	6	94	2	167	4	111	6	35	4	116	5
Août	205	13	14	2	167	4	19	1	25	2	81	5	81	5
Septembre	94	11	23	1	100	5	46	2	112	6	78	4	76	5
Octobre	153	10	103	4	127	6	181	8	170	12	68	6	134	8
Novembre	70	3	148	6	89	2	31	3	127	8	139	8	101	5
Décembre	6	1	-	-	72	4	-	-	28	3	19	2	21	2
Total District	1 365	81	1 081	47	1 280	56	1 165	50	1 358	71	1 229	61	1 248	64

Source : Direction régionale de l'agriculture – Année : 2014

Chiffres clés 7 : Climat

- 4 saisons : 2 sèches, 2 humides
- Des précipitations moyennes supérieures à 1 000 mm par an
- Un taux d'humidité relative moyen de 77 % à Yamoussoukro
- Une insolation mensuelle moyenne de 177 heures à Yamoussoukro

⁸ Hauteurs pluviométriques

Synthèse 2 : Ressources naturelles

Le District Autonome est doté de ressources naturelles riches et abondantes. Elles sont notamment composées du lac de Kossou, véritable réservoir d'eau pour l'agriculture, l'élevage et la pêche ; mais également de la réserve faunique d'Abokouamékro qui compte un nombre important d'espèces végétales.

Hormis les collines Baoulés, le relief du District est constitué d'un relief relativement plat avec quelques ondulations comprises entre 100 et 300 mètres d'altitude.

Le climat du District Autonome est de type équatorial de transition atténué. Les précipitations moyennes observées sont comprises entre 1 000 et 1 300 mm par an, réparties sur quatre saisons. La température moyenne maximale à Yamoussoukro est de 27,8 °C, quand la minimale est de 24,5 °C.

Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques

I.3.1 Historique du peuplement

45. L'historique du peuplement du District Autonome de Yamoussoukro, situé dans la zone baoulé, est principalement lié à l'histoire de l'agglomération de Yamoussoukro qui se compose de trois grandes phases :

- La première phase de l'essor de Yamoussoukro est la période précoloniale. Il ne reste pas de traces écrites de ce pan de l'histoire de Yamoussoukro. Cependant, la version la plus répandue de cette histoire veut que le peuple baoulé soit originaire du Ghana et qu'au 18^{ème} siècle, la reine Pokou ainsi que sa nièce Akwa Boni ont fondé leur royaume après une longue migration sur le territoire de l'actuelle Yamoussoukro.
 - Au début du 18^{ème} siècle, une scission au sein du peuple Ashanti de l'actuel Ghana entraîne le départ d'une partie de la population vers l'ouest. Les membres du clan royal Baoulé, ayant à leur tête la princesse Ablakou, viennent directement de la cour de Kumassi (Ghana). Ce royaume n'a émigré qu'à la mort du roi Osei Tutu. Son fils Daaku, frère aîné d'Ablakou, était prétendant au trône du défunt au même titre que son cousin Opokou Ware. Battu dans la course au trône, Daaku meurt quelque temps après l'avènement de son cousin. N'ayant plus son frère et unique défenseur, Ablakou quitte clandestinement le pays pour sauver sa vie et celle de son unique fils, aidée par des sympathisants.
 - Poursuivie par des soldats de son cousin, Ablakou n'échappe à la mort qu'après avoir sacrifié son fils unique au génie du fleuve Comoé en crue. Suite à ce sacrifice et à la traversée du fleuve sur le dos d'hippopotames, les fugitifs se donnent le nom de Baouli (enfant est-mort), devenu Baoulé par déformation.
 - Se sentant en sécurité de l'autre côté du fleuve, la princesse, devenue reine, organise sa suite en huit clans (Ouarébo, Nzipbri, Saafwè, Faafwè, Manafwè, Aïtou, Agba et Ngban) et en huit cités-état.
 - Affectée par le sacrifice de son fils, épuisée par la longue et pénible marche à travers la forêt, malade, Ablakou meurt à Niaménou. Sa nièce Akwa Boni lui succède. Elle installe les clans aux quatre coins du pays et entreprend aussitôt des guerres de conquêtes pour élargir les limites du jeune royaume. Elle soumet des tribus Gouro, Sénoufo, Goli, Malinké et Alladjira (Dinkyra). C'est au cours de l'une de ses nombreuses conquêtes, plus précisément de la conquête du Yaourè, que la reine Akwa Boni trouve la mort.
 - Les guerres de conquête terminées, la reine impose ses coutumes à ses sujets (nom, succession et matrilignage). Elle adopte, en contrepartie, certaines habitudes de vie des sujets (danses, cultes et port de masques). Les Baoulé créent ainsi une civilisation différente de celle de la cour de Kumassi. C'est à elle que le Baoulé doit sa configuration actuelle.
- La seconde phase -la période coloniale- est marquée par le règne de la reine Yamoussou qui en 1901, aux débuts de la colonisation française, dirige le village de N'Gokro. Une rébellion contre les forces coloniales françaises menée par les Akouès est à l'origine du changement de nom de N'Gokro en Yamoussoukro. Ainsi, Simon Maurice, alors administrateur du poste militaire de Bonzi, n'échappe à la mort que par l'intervention du chef des Akouès, Kouassi N'Go. En signe de gratitude, l'administrateur du poste militaire fait renommer le village de N'gokro en Yamoussoukro. Ce n'est qu'en 1919 que le destin de Yamoussoukro bascule de nouveau avec la suppression du poste civil. En 1939, Felix Houphouët-Boigny devient Chef du Village.
- La dernière phase de l'histoire de Yamoussoukro est la phase de l'essor ou période postcoloniale. Cette phase débute réellement en 1965 par la mise en place de la grande leçon de Yamoussoukro où Félix Houphouët-Boigny montre l'exemple à suivre en termes de réalisations agricoles aux cadres de la nation. Cette phase consacre la ville de Yamoussoukro comme commune de plein exercice en 1980 puis comme capitale administrative de la Côte d'Ivoire en 1983.

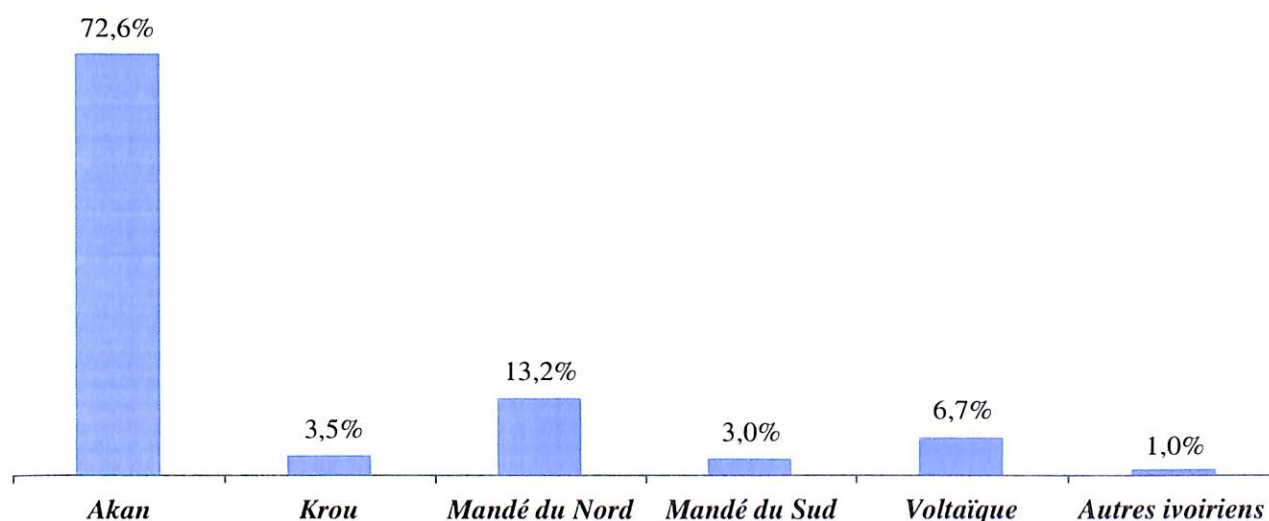
Chiffres clés 8 : Historique du peuplement

- *18^{ème} siècle : Migration de la reine Abla Pokou*
- *1901 : Début du règne de la reine Yamoussou*
- *1983 : Yamoussoukro, capitale administrative de la Côte d'Ivoire*

I.3.2 Organisation ethnique

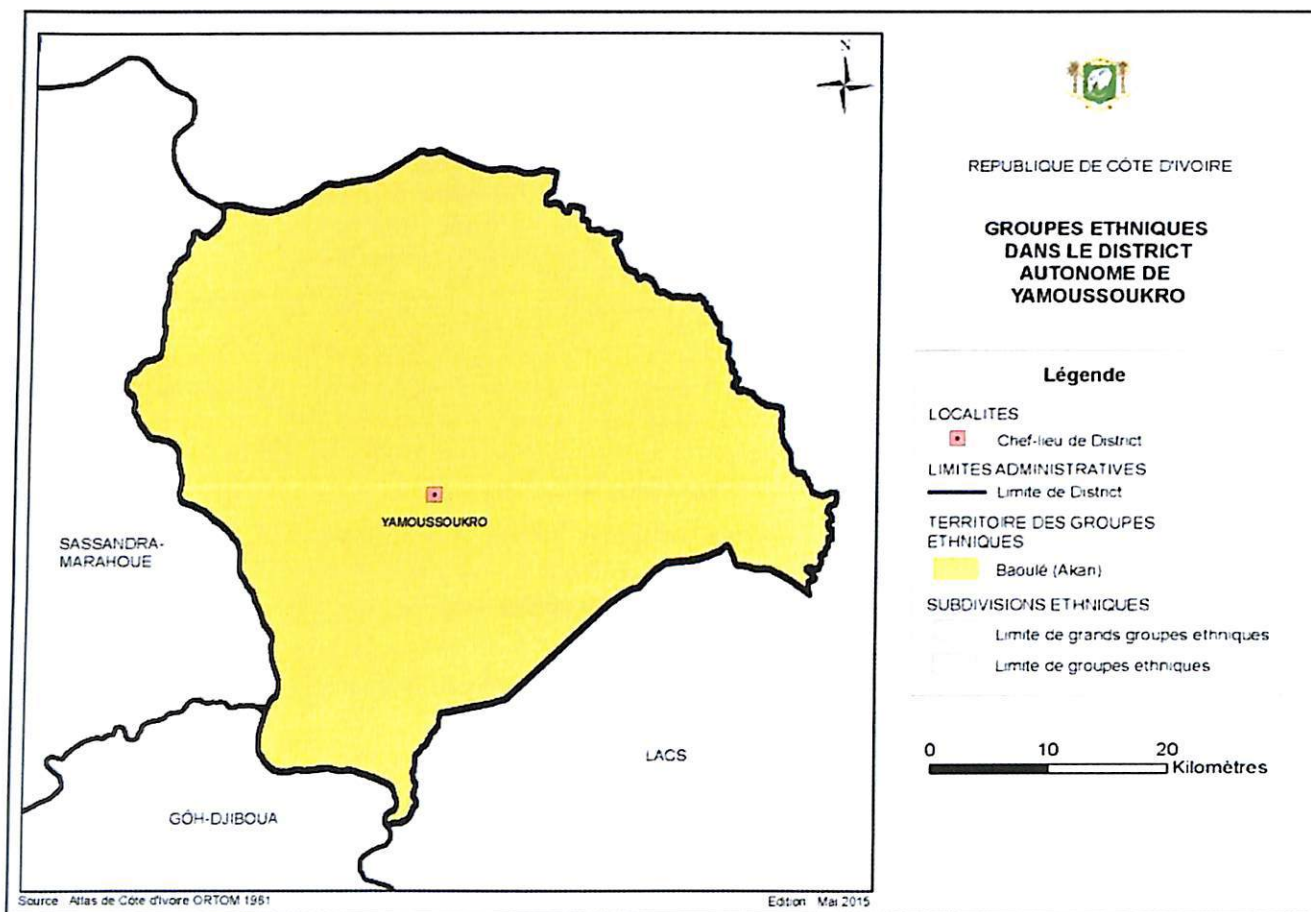
46. Le District Autonome de Yamoussoukro est historiquement un territoire multiethnique où ont cohabité les différentes ethnies de Côte d'Ivoire. L'ethnie Baoulé a marqué ce territoire de son empreinte depuis sa création. Les Nanafouè étaient le sous-groupe majeur sous le règne d'Abla Pokou, ensuite sous le règne Akua Boni, le sous-groupe majeur était celui des Akouè.
47. Les valeurs du peuple baoulé peuvent être résumées dans le triptyque suivant : le firmament qui est du domaine de Dieu (Annangaman Nyamien), l'univers terrestre qui comprend les hommes, les animaux, les végétaux et les génies, et enfin l'univers des morts où réside l'âme des morts.
48. L'organisation politique et sociale du peuple baoulé repose sur le village comme échelon administratif structurant, sur la famille et sur la femme.
49. Ainsi, le village baoulé est généralement de petite taille. Il ne dépasse que très rarement le millier d'habitants. Chaque village décide des orientations à donner à sa communauté en toute indépendance. Si l'unité politique du peuple Baoulé est le village, le Chef du Village ne dispose pas de l'autorité absolue pour faire approuver une décision impopulaire.
50. La chefferie appartient à une famille et respecte le régime matrilineaire. Les chefs de lignage interviennent en cas de litige pour consolider la décision concernant le chef de village et la famille présente ainsi le Chef désigné à toute la communauté villageoise.
51. La population du District Autonome est composée à 13,2 % de Mandé du Nord, 6,7 % de Sénoufo, 3,5 % de Krou et 3 % de Mandé du Sud. La grande majorité de la population (72,6 %) appartient à l'ethnie Baoulé, rattachée au grand groupe Akan.

Figure 5 : Répartition des groupes ethniques du District



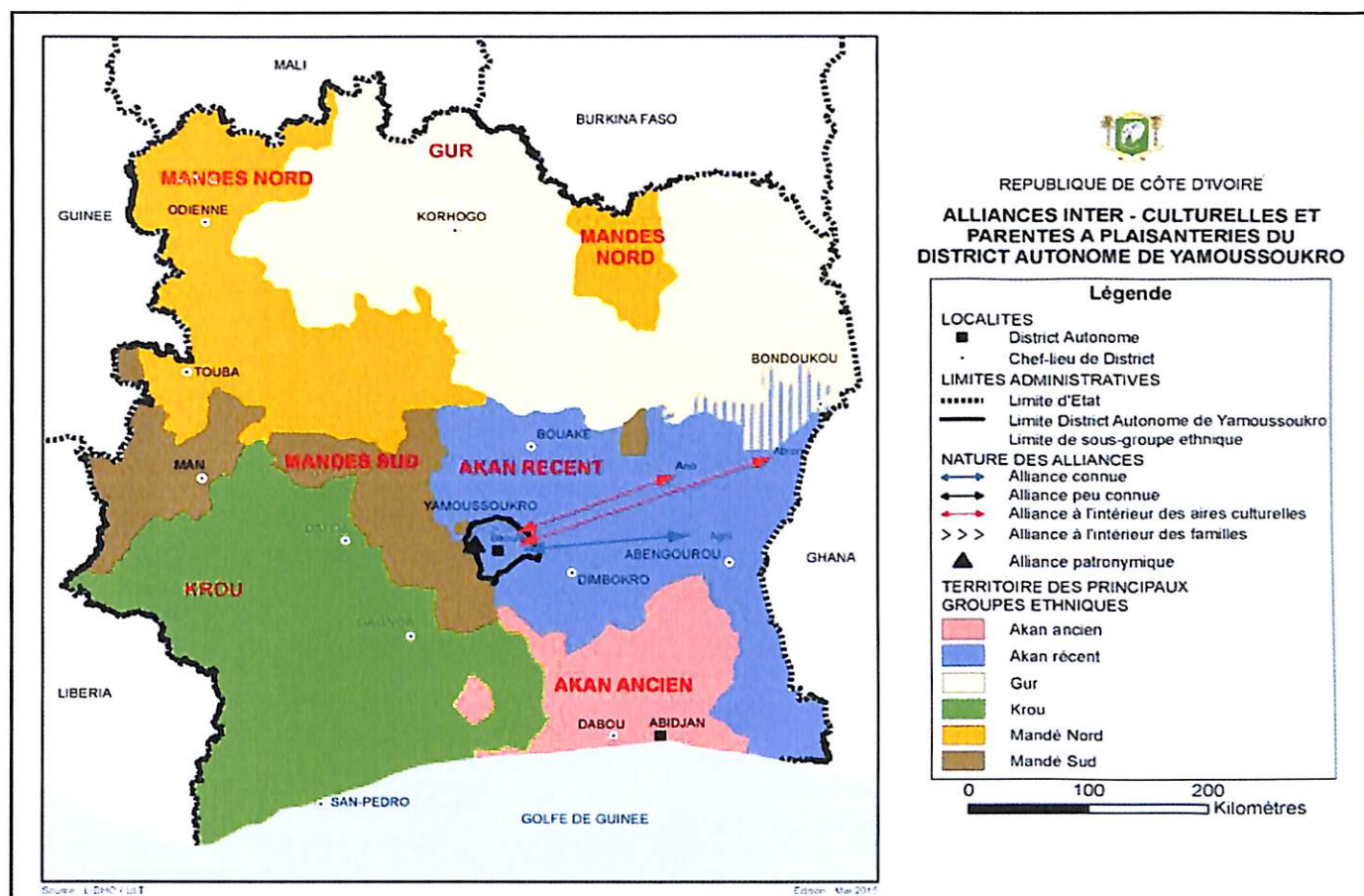
Source : INS – RGPH 1998

Carte 10 : Principaux groupes ethniques du District Autonome



52. Les rapports entre clans et groupes socio-ethniques dans le District sont codifiés sur la base des alliances interethniques. Dans un pays pluriethnique avec 60 ethnies, regroupées en 5 grandes aires culturelles (les Gur, les Akan, les Mandés du nord et du sud et les Krou), les ethnies sont soudées les unes aux autres par des liens de natures diverses. Ces liens ont permis aux peuples de cohabiter pacifiquement. Un pacte de non-agression et d'assistance mutuelle est ainsi signé entre certains peuples pour éviter les conflits.

Carte 11 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanterie dans le District



53. Les sources de conflit reposent en général sur :

- Le foncier rural : ce problème se matérialise par une dualité marquée entre le coutumier et l'administratif sur la propriété de la terre, la vente clandestine de la terre sans concertation de toute la famille, la discorde dans la famille, le non-respect des limites de terrain...
- La cohabitation agriculteurs/éleveurs : le passage des bêtes détruit régulièrement les cultures.
- La cohabitation autochtone/allogène : en cas de non-respect de leurs engagements, les conflits sont réglés par les « parentés à plaisanterie ».

Chiffres clés 9 : Organisation ethnique

- 5 groupes ethniques
- 72,6 % des Akan (principalement Baoulé)
- 13,6 des Mandé du nord

I.3.3 Religions

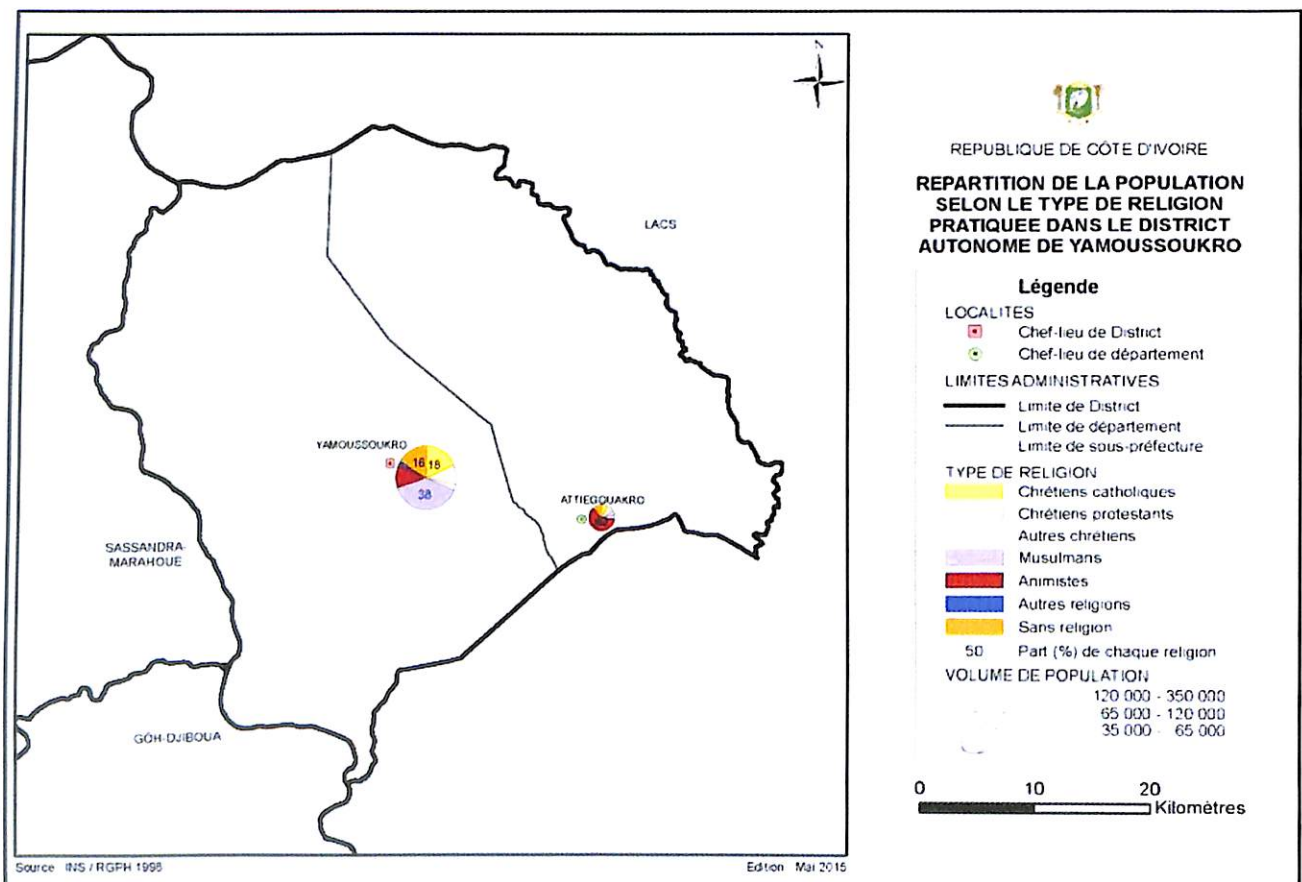
54. La religion occupe une place importante dans le District Autonome de Yamoussoukro. Le caractère religieux y est lié à l'édification de la Basilique Notre-Dame de la Paix. Cet ouvrage majeur, érigé en un temps record (1986-1989) est, dès sa conception un lieu destiné au pèlerinage et au tourisme religieux.



Photo 6: Basilique Notre-Dame-de-la-Paix © 2014

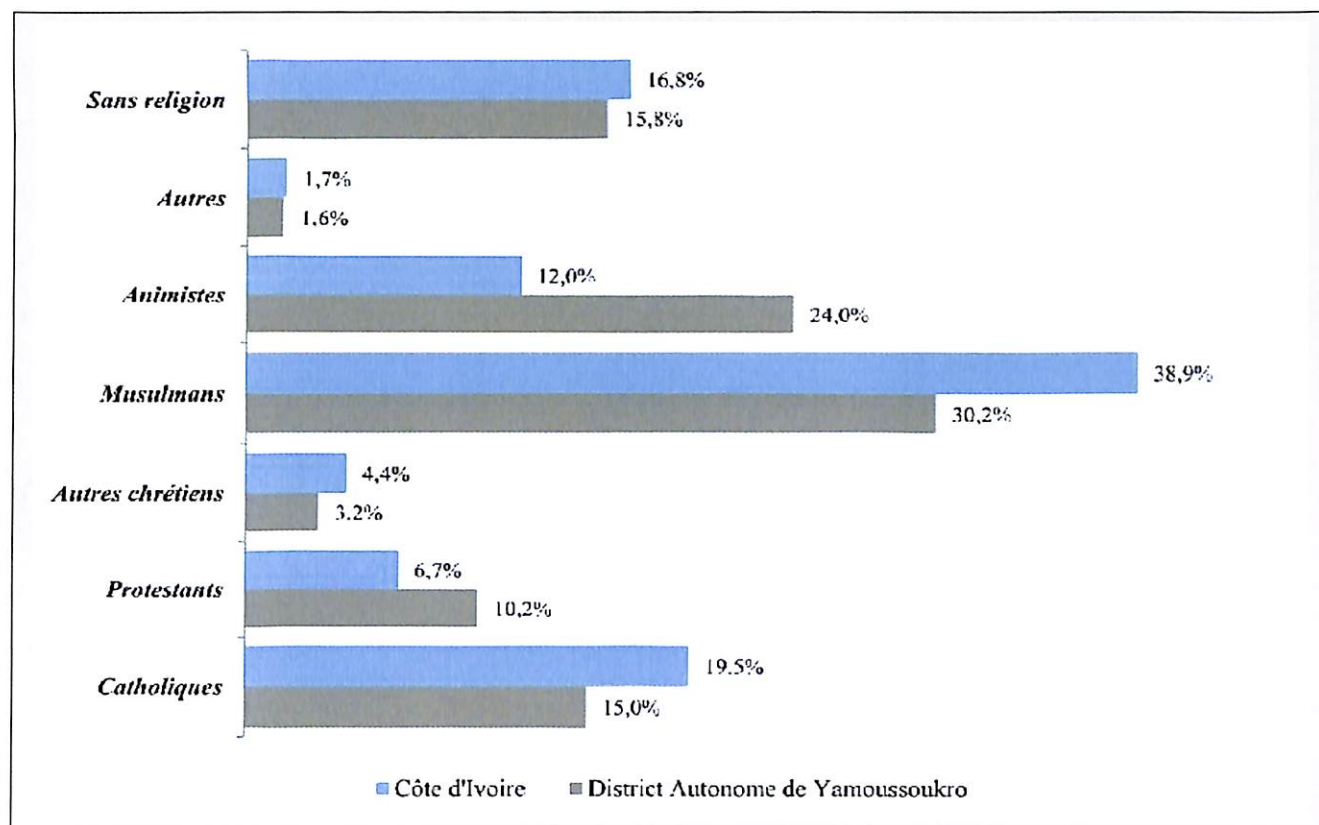
55. Les deux religions les plus représentées dans le District Autonome sont l'islam (30 % de la population) et le christianisme (28 %).

Carte 12 : Répartition de la population selon le type de religion pratiquée



56. L'animisme est également très présent et est pratiqué par 24 % de la population (contre 12 % au niveau national), ce qui témoigne de l'ancrage des religions traditionnelles dans la vie d'une grande partie de la population baoulé.

Chiffres clés 10 : Religions



Zoom 3: Basilique Notre Dame de la Paix

La Basilique Notre Dame de la Paix est née de la volonté de feu Félix Houphouët-Boigny. Véritable chef-d'œuvre architectural de style gréco-romain antique conçu par M. Pierre Fakhoury, le site de la basilique s'étend sur une superficie de 130 hectares, dont 72 pour la seule basilique. Cette dernière comprend notamment à l'extérieur :

- *Une esplanade, composée de quatre petites coupoles, qui coiffent 4 chapelles à ciel ouvert ;*
- *Des jardins à la française comprenant entre autres une allée de marbre et de granit ;*
- *Un péristyle composé de deux rangées de 128 colonnes doriques ;*
- *Un parvis qui, après l'esplanade, mène à l'intérieur de la basilique. Ce parvis dessine une croix aux bras de longueur différente (croix latine) qui s'étendent en direction des quatre horizons. Il est construit à l'aide de mètres carrés de marbre venant d'Italie, d'Espagne et du Portugal ;*
- *Une coupole de forme hémisphérique, haute de 70 mètres et de 90 mètres de diamètre.*

La construction de la basilique, initiée par le pape Jean Paul II qui bénit la première pierre de l'édifice en 1985, a été réalisée en un temps record (de juillet 1986 à septembre 1989). Elle fut ouverte au culte le 1^{er} janvier 1991 après que Jean Paul II ait officiellement consacré le site le 10 septembre 1990.

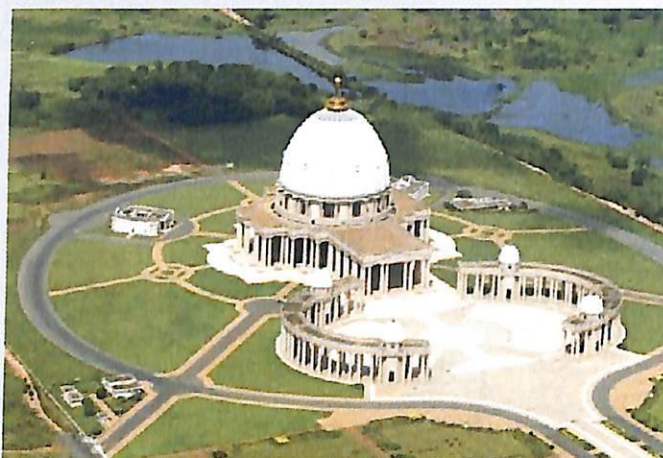


Photo 7: Basilique Notre Dame de la Paix © 2014

L'intérieur de la basilique est sous forme d'une rotonde parfaite qui peut contenir 18 000 personnes, dont 7 000 personnes assises. Dans les vitraux sont réparties vingt-deux portes et sont creusées deux chapelles dédiées à Notre Dame de la Paix et à Saint Joseph. A l'intérieur, sont disposées douze colonnes ioniques creuses qui cachent 6 escaliers et 4 ascenseurs qui mènent au déambulatoire des apôtres et aux terrasses extérieures.

Depuis la consécration du pape Jean-Paul II en 1990, la basilique représente avant tout un lieu de pèlerinage et un sanctuaire marial qui accueille tous ceux qui viennent prier Notre Dame de la Paix. En 2014, ce sont près de 160 000 personnes qui ont participé à ce pèlerinage. La basilique célèbre également la messe de manière quotidienne.

L'enjeu principal de la basilique réside dans le coût élevé de l'entretien d'une structure de cette envergure.

I.3.4 Caractéristiques démographiques

I.3.4.1 Démographie

57. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 355 573 habitants en 2014⁹, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de la population de 2,36 % depuis 1998. La population du District représente 1,6 % de la population nationale.

Tableau 10 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre

Département	Sous-préfecture	Hommes	Femmes	Total
Yamoussoukro	Yamoussoukro	143 166	138 569	281 735
	Kossou	14 648	13 673	28 321
Attiéguakro	Attiéguakro	6 008	6 242	12 250
	Lolobo	17 268	15 999	33 267
Total district		181 090	174 483	355 573

Source : INS - RGPH 2014

I.3.4.2 Distribution spatiale

58. La densité de population du District s'établit à 166,8 hab/km², bien au-dessus de la densité de population au niveau national qui s'élève à 70,3 hab/km². Cette densité masque de grandes disparités spatiales :
- Le département de Yamoussoukro présente une densité de 234 hab/km² principalement portée par la ville de Yamoussoukro qui compte 281 735 habitants soit une densité de population de 291,3 hab/km².
 - Dans le département d'Attéguakro, la densité s'élève à 56,4 hab/km², ce qui le place en dessous de la densité de la population au niveau national.

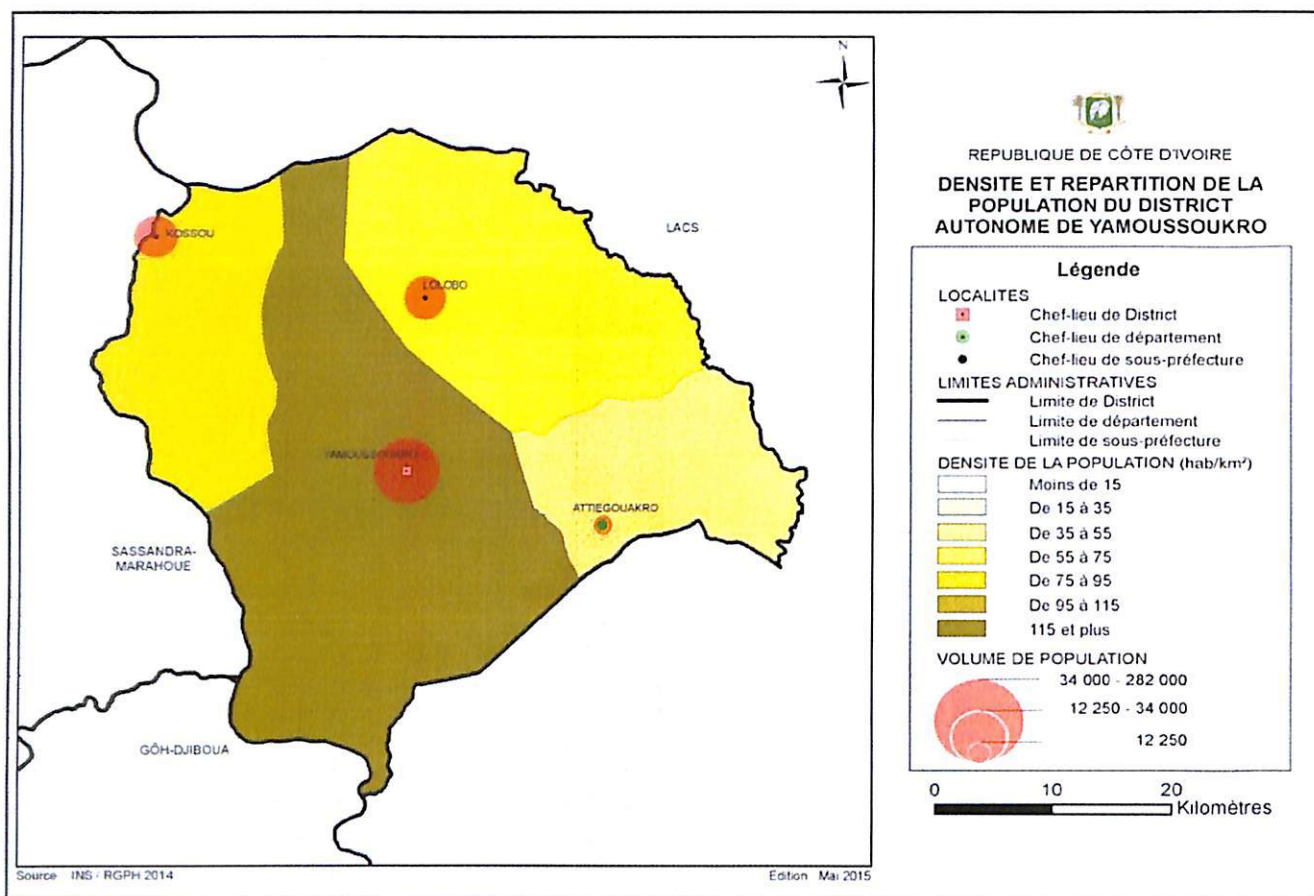
Tableau 11 : Densité de population par sous-préfecture

Département	Sous-préfecture	Superficie	Population	Densité de population (hab/km ²)
Yamoussoukro	Yamoussoukro	967	281 735	291,3
	Kossou	358	28 321	79,1
Total Yamoussoukro		1 325	310 056	234,0
Attéguakro	Attéguakro	308	12 250	39,8
	Lolobo	499	33 267	66,7
Total Attéguakro		807	45 517	56,4
District Autonome de Yamoussoukro		2 132	355 573	166,8

Sources : MEMIS, INS-RGPH 2014

⁹ RGPH 2014

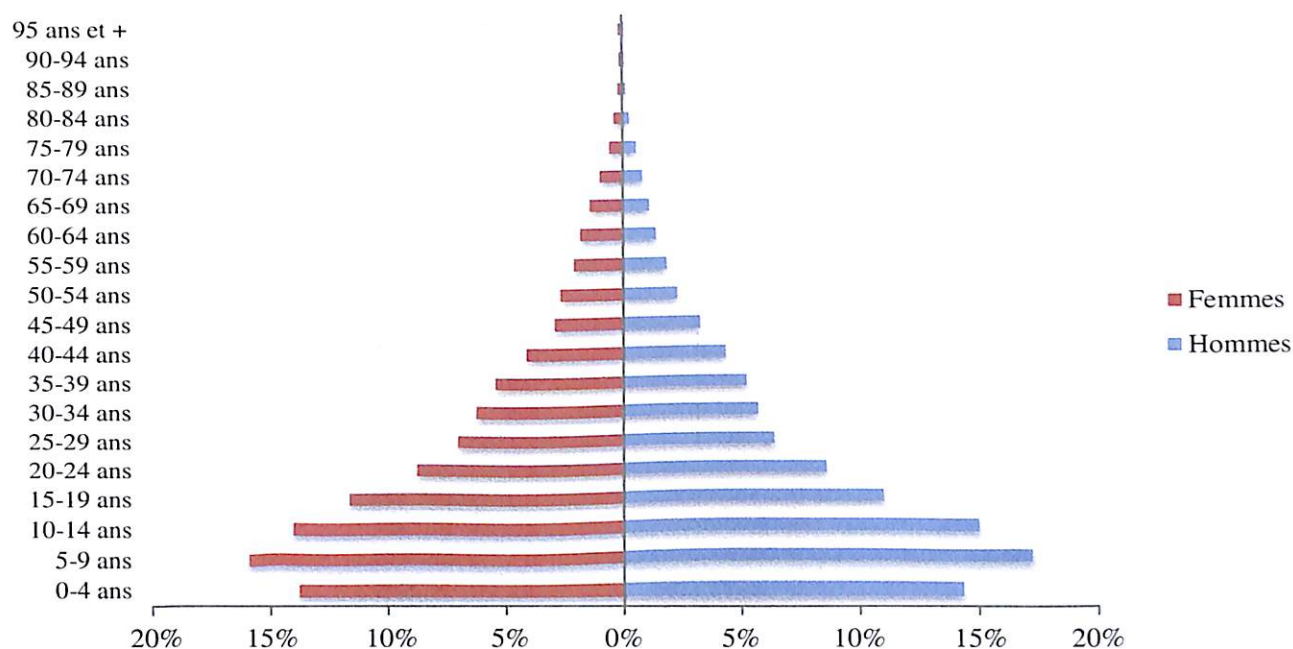
Carte 13 : Répartition spatiale de la population du District



I.3.4.3 Pyramides des âges et parité

59. La répartition de la population par groupes d'âge fait ressortir l'extrême jeunesse de celle-ci, aussi bien parmi les hommes que les femmes. La pyramide des âges du District est caractérisée par le fort poids des moins de 15 ans qui représentent 45 % de la population. La structure de la population du District Autonome de Yamoussoukro est proche de la structure globale de la population du pays puisque 42,6 % de la population de Côte d'Ivoire est âgée de moins de 15 ans.

Figure 6 : Pyramide des âges du District Autonome de Yamoussoukro



Source : INS – RGPH 1998

Tableau 12 : Répartition de la population du District, par genre et par tranche d'âge (en %)

Tranche d'âge	District Autonome de Yamoussoukro	
	Homme	Femme
0-4 ans	14,4	13,8
5-9 ans	17,3	15,9
10-14 ans	15,0	14,0
15-19 ans	11,0	11,6
20-24 ans	8,6	8,8
25-29 ans	6,4	7,0
30-34 ans	5,7	6,2
35-39 ans	5,3	5,4
40-44 ans	4,3	4,1
45-49 ans	3,3	2,9
50-54 ans	2,3	2,7
55-59 ans	1,9	2,1
60-64 ans	1,4	1,8
65-69 ans	1,1	1,4
70-74 ans	0,9	1,0
75-79 ans	0,6	0,6
80-84 ans	0,3	0,4
85-89 ans	0,1	0,2
90-94 ans	0,1	0,1
95 ans et +	0,1	0,1

Source : INS – RGPH 1998

60. Les femmes représentent 50,3 % de la population du District. Le District présente ainsi un rapport hommes/femmes équilibré.

I.3.4.4 Nuptialité

61. La proportion de population mariée est un indicateur illustrant le poids des traditions et de la religion dans les districts de Côte d'Ivoire. Une dichotomie réelle existe entre les Districts du nord où la religion musulmane prédomine et où une grande importance est donnée au mariage, et les Districts de la moitié sud où la proportion de population mariée diminue.
62. Le mariage reste un événement central dans la reproduction des structures familiales en pays malinké. Ayant pour rôle essentiel d'assurer aux lignages une descendance légitime, et plus généralement de nouer ou reconduire les alliances interlignagères, le mariage est assorti d'un cérémonial spectaculaire comme l'« attachement de la cola » (*Walima*) qui doit réunir la majeure partie de la famille étendue pour consacrer l'union.
63. Cette conception du mariage a pour effet de retarder fortement l'entrée en union des jeunes gens, contrairement aux jeunes filles qui ont une nuptialité précoce. Cette situation impacte directement non seulement la durée de dépendance sociale des jeunes hommes et leurs stratégies migratoires, mais également le souci des aînées de conserver leurs enfants et neveux au sein de l'unité domestique afin de bénéficier de leur apport en travail et enfin le niveau de fécondité des femmes.
64. Le mariage est un contrat liant deux familles et non deux individus ; il est soumis à des prohibitions entre certains clans et castes et à des règles prescriptives.

Tableau 13 : État matrimonial dans le District Autonome de Yamoussoukro (en %)

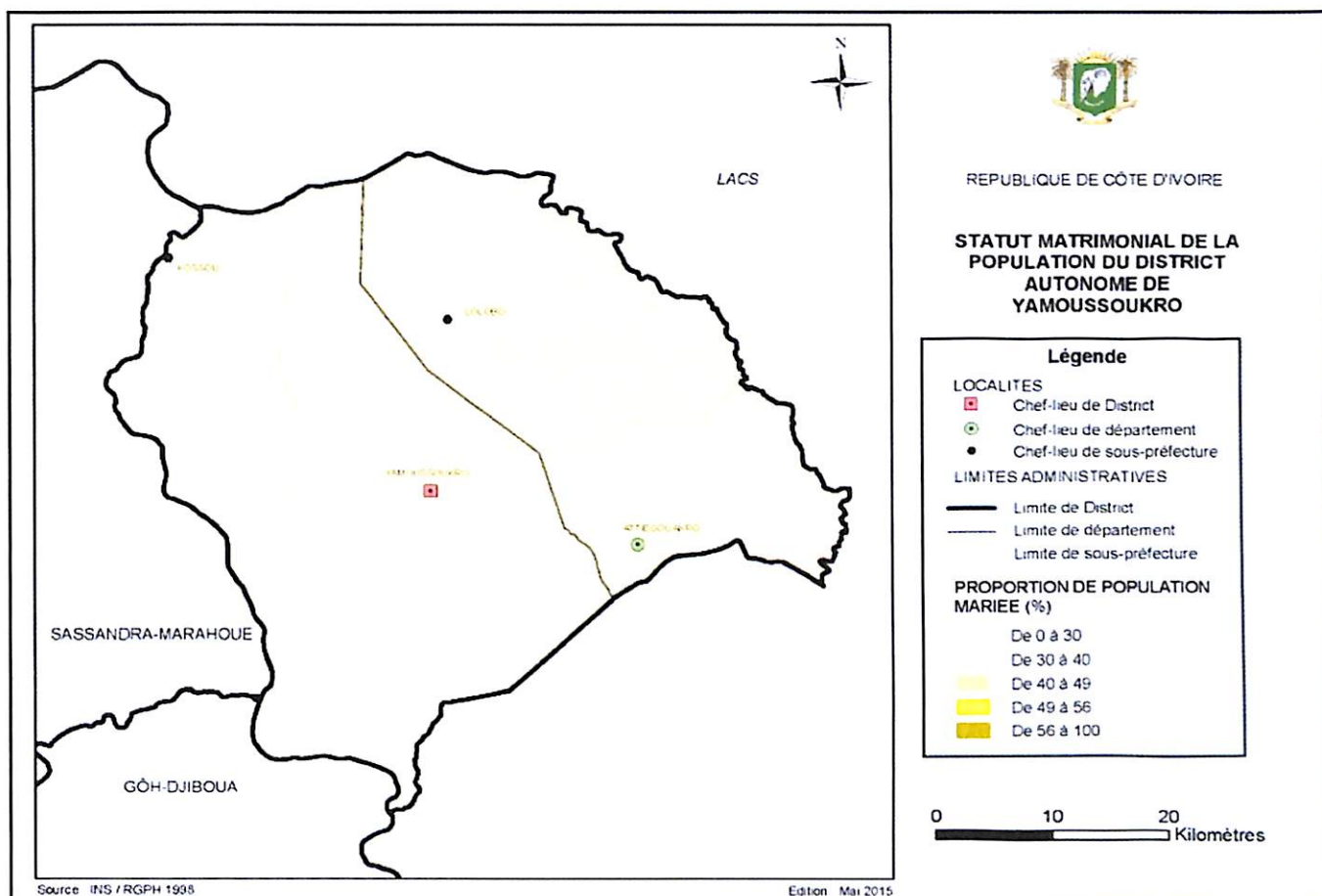
Célibataire	Union consensuelle	Marié ¹⁰	Divorcé	Veuf
50,9	9,7	33,8	1,6	4,0

Source : INS – RGPH 1998

65. Le District Autonome de Yamoussoukro compte près de 34 % d'individus mariés. Les célibataires représentent près de 51 % de la population. Une analyse par sexe permet de mettre en exergue que ce sont les hommes qui sont majoritairement mariés (59 %).

¹⁰ Cf. Glossaire

Carte 14 : Statut matrimonial



66. Le phénomène de polygamie recensé chez près de 15 % des hommes du District est inférieur à la moyenne nationale de 19,4 %. Le District Autonome de Yamoussoukro présente également l'un des taux de mariage précoce les plus faibles du pays pour les enfants de 12 à 17 ans (0,4 % pour les garçons et 3 % pour les filles).

Tableau 14: Statistiques sur la nuptialité du District

Sexe	Population âgée de 12 ans et plus			Population âgée de 12 à 17 ans		
	Taux de polygamie (homme) en %	Nb moyen d'épouses par homme marié	Taux de rupture d'union (%)	Taux de mariage précoce (%)	Importance d'unions consensuelles (%)	Taux de rupture d'union (%)
Féminin	-	-	20,2	3,0	2,9	5,1
Masculin	14,7	1,2	5,8	0,4	0,0	15,3
Total District	14,7	1,2	14,3	1,7	1,5	6,3

Source : INS – RGPH 1998

67. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 51 945 ménages, d'une taille moyenne de 5,8 individus par ménage.

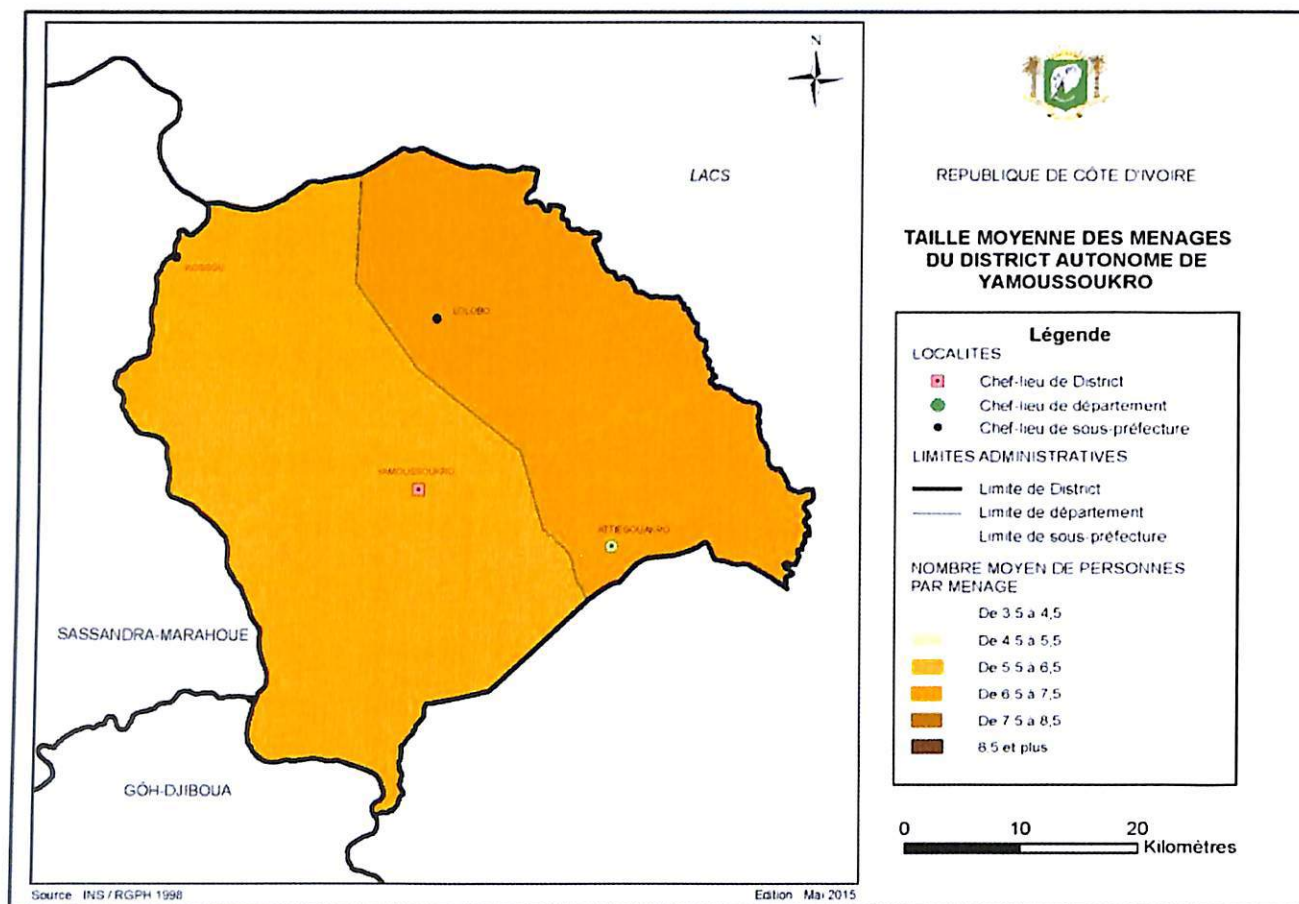
Tableau 15: Situation des ménages du District Autonome de Yamoussoukro

Nombre de ménages	Nombre moyen de ménages/km ²	Taille moyenne des ménages
51 945	24,4	5,8

Source : INS – RGPH 1998

68. La taille des ménages dans le département d'Attégouakro est comprise entre 6,5 et 7,5 individus, alors qu'elle est en moyenne comprise entre 5,5 et 6,5 individus dans le département de Yamoussoukro.

Carte 15 : Taille moyenne des ménages du District Autonome de Yamoussoukro



I.3.4.5 Fécondité

69. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 95 308 femmes en âge de procréer (FAP)¹¹ soit 26,8 % de la population. Ce ratio, légèrement plus faible que la moyenne nationale (27,7 %), est homogène sur l'ensemble des sous-préfectures du District Autonome.

Tableau 16 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer dans le District

Population 2014	FAP	% FAP
355 573	95 308	26,8 %

Source : INS - RGPH 2014 et MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

70. Avec un taux brut de natalité au niveau national de près de 40,7 naissances vivantes pour 1 000 personnes contre 18,7¹² au niveau mondial, la Côte d'Ivoire est un pays où la natalité est élevée. Le District Autonome de Yamoussoukro n'échappe pas à ce constat d'ordre général avec un taux brut de natalité de 39 naissances pour 1 000 habitants. Les principales raisons identifiées de cette forte natalité résident dans la réticence des ménages à adopter une politique de planning familial, soit pour des raisons culturelles soit par nécessité économique.

Tableau 17: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité dans le District

Taux brut de natalité	Âge moyen des femmes à la maternité.
39	30,3

Source : INS - RGPH 1998

71. Le taux brut de reproduction (TBR)¹³, soit le nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive, s'établit à 3 pour les femmes ivoiriennes du District au-dessus de la moyenne nationale (2,8).

Tableau 18: Taux brut de reproduction du District

Taux Brut de Reproduction	Femmes Ivoiriennes	Femmes Etrangères
District Autonome de Yamoussoukro	3,0	2,8
Côte d'Ivoire	2,8	2,7

Source : INS - RGPH 1998

72. L'indice synthétique de fécondité (ISF)¹⁴, soit le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive, s'établit à 5,6 enfants dans le District Autonome de Yamoussoukro contre 5,4 au niveau national.

Tableau 19: Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité du District

Indice synthétique de fécondité	Taux Global de fécondité
5,6	168,1

Source : INS - RGPH 1998

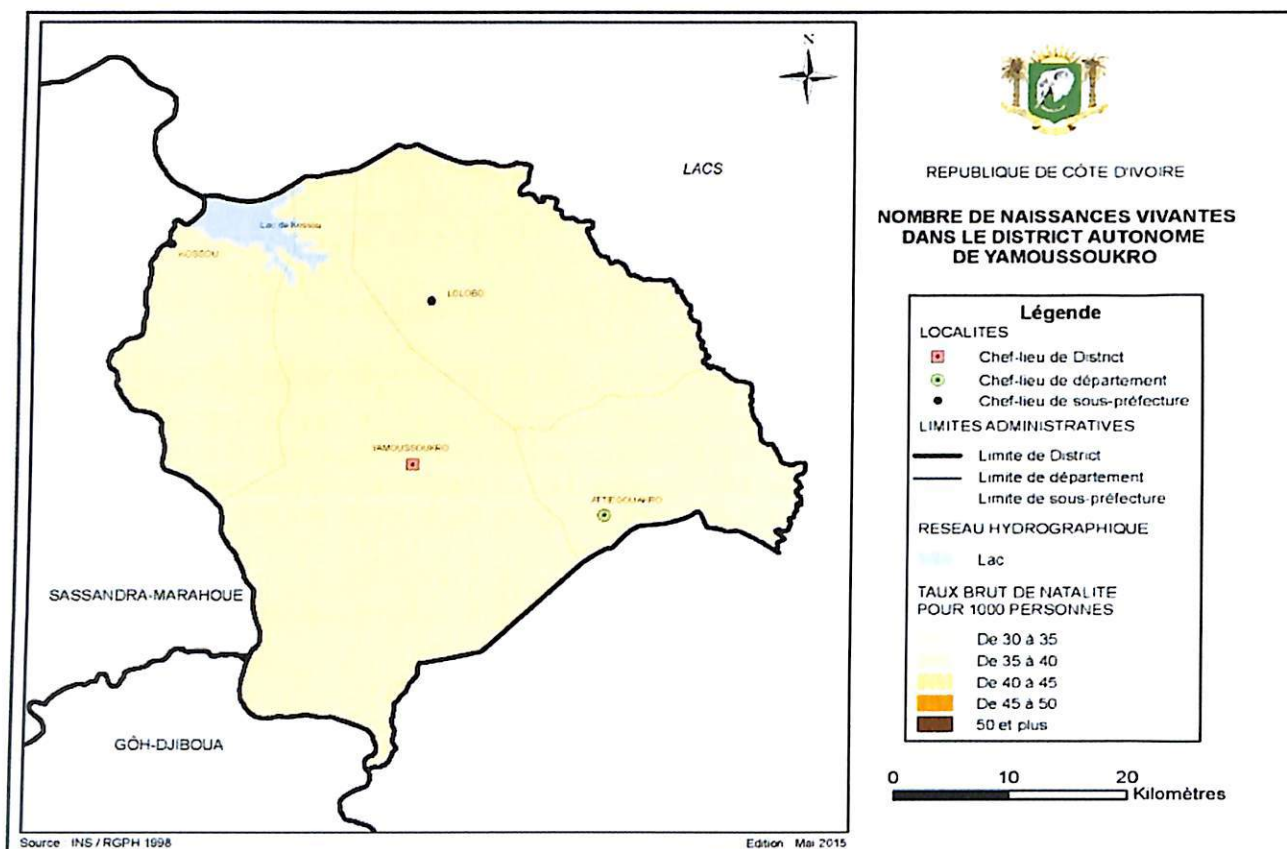
¹¹ Cf. Glossaire

¹² CIA, World FactBook 2014

¹³ Cf. Glossaire

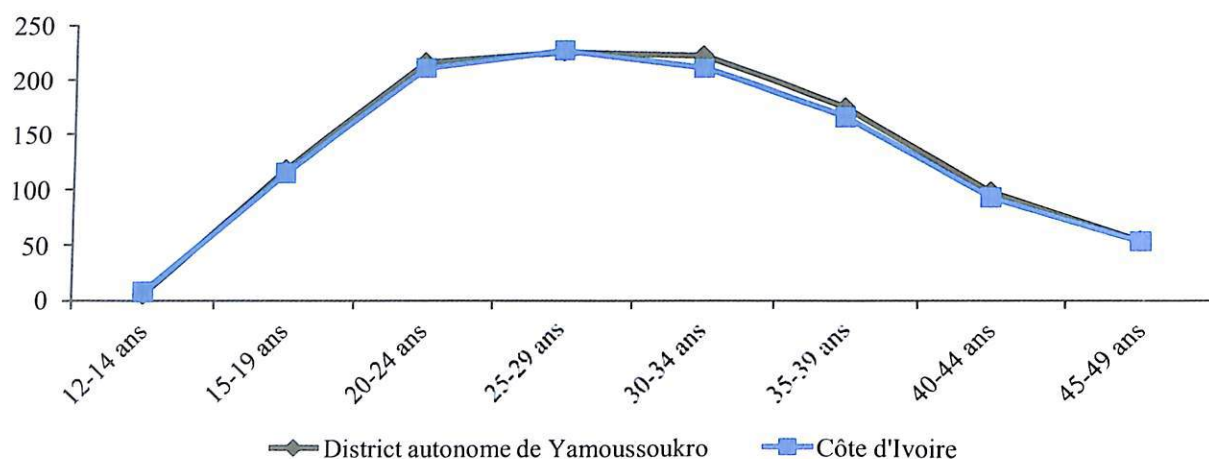
¹⁴ Cf. Glossaire

Carte 16 : Taux de natalité du District



73. L'analyse par tranche d'âge permet de souligner le fait que la fécondité est plus élevée au sein de la tranche d'âge 25-39 ans qu'au niveau national, avec un taux global de fécondité de 222 pour la tranche d'âge des 30-34 ans, contre 209,9 au niveau national.

Figure 7: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (pour 1 000 FAP)



Source : INS - RGPH 1998

I.3.4.6 Composition de la population et mouvements migratoires

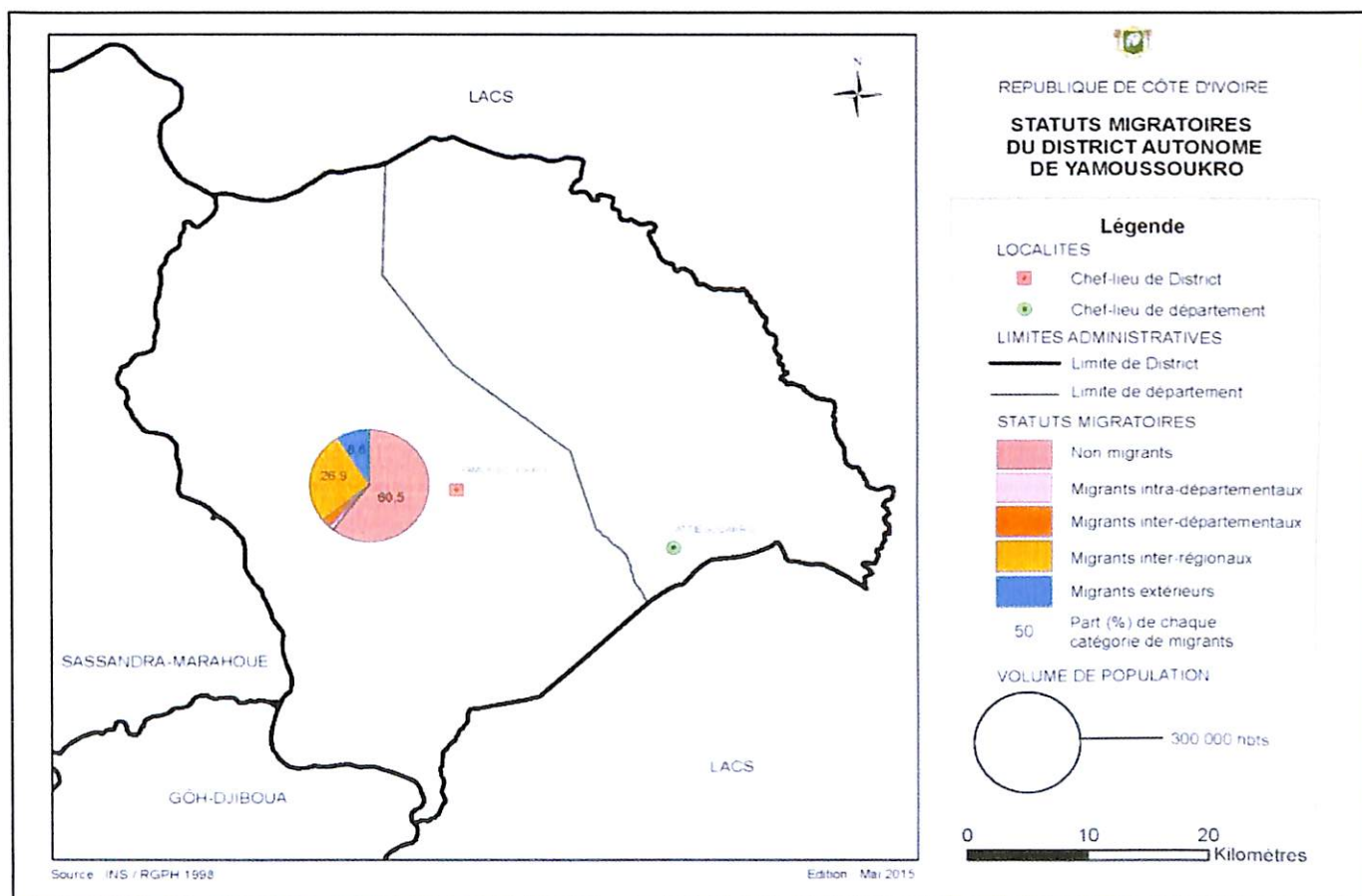
74. Alors que la moyenne nationale de non-migrants dans les différents Districts est de 57 %, le District Autonome de Yamoussoukro affiche un taux de non-migrants de 60,5 %, ce qui manifeste le peu d'attraction que le District exerce sur l'extérieur.
75. Le taux de migrants inter-régionaux s'établit à 26,9 % contre 22,6 % au niveau national.

Tableau 20 : Statut migratoire du District (en %)

Région	Indice de stabilité résidentielle	Statut migratoire de la population résidente				
		Non-migrants	Migrants intra-départ	Migrants inter-département	Migrants inter-région	Migrants extérieurs
District Autonome de Yamoussoukro	55,7	60,5	1,4	2,4	26,9	8,8
Côte d'Ivoire	66,6	57,3	3,1	2,9	22,6	14,0

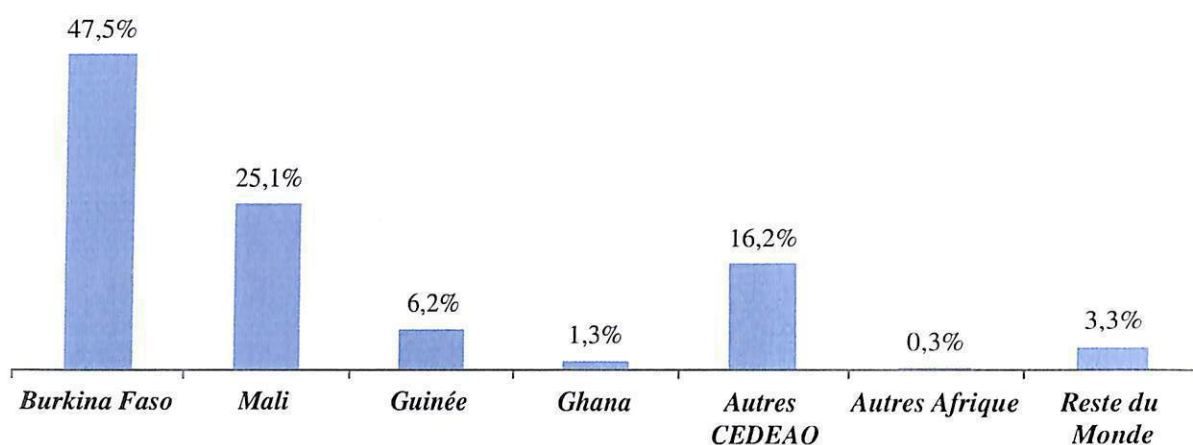
Source : INS – RGPH 1998

Carte 17 : Statuts migratoires du District Autonome de Yamoussoukro



76. Le District Autonome est peuplé essentiellement d'Ivoiriens (environ 82 % de la population du District en 1998), et compte une proportion d'étrangers plus faible qu'au niveau national (17,6 % de la population contre 28 % au niveau national). Près de 48 % des étrangers proviennent du Burkina Faso, 25 % du Mali et 6 % de la Guinée.

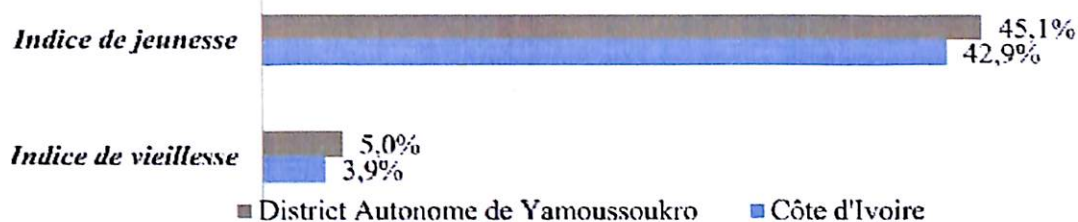
Figure 8: Origine de la population non ivoirienne du District Autonome



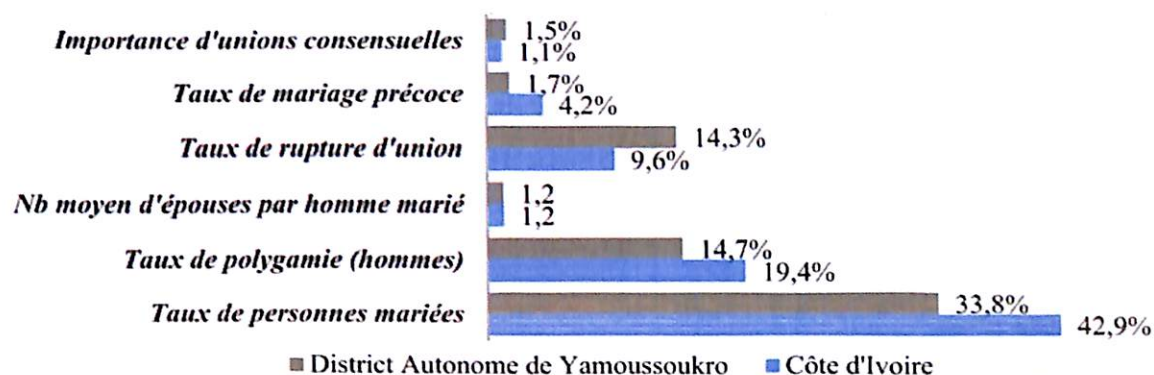
Source : INS – RGPH 1998

Chiffres clés 11 : Caractéristiques démographiques

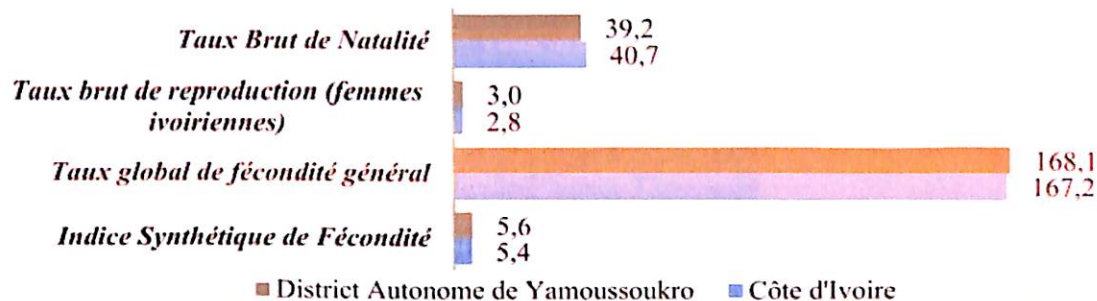
Indices de jeunesse et de vieillesse



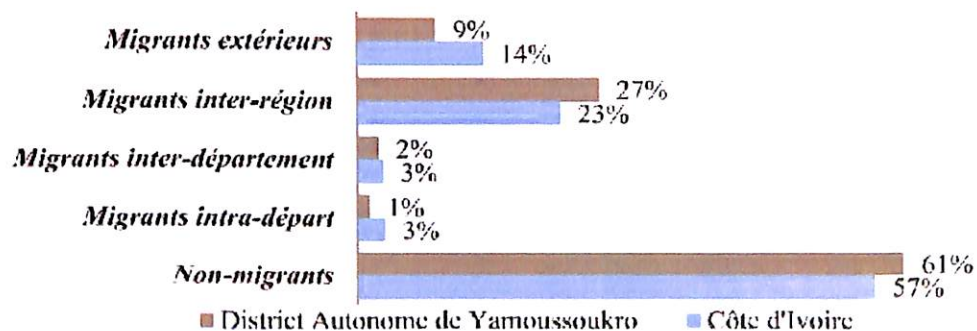
Nuptialité



Natalité



Flux migratoires



I.3.5 Caractéristiques socio-économiques

I.3.5.1 Caractéristiques économiques

77. En 2012, le District Autonome de Yamoussoukro comptait une population de 167 830 actifs, qui représentent 47 % de la population du District, en ligne avec la moyenne nationale (48 %). Le District Autonome affiche un taux de chômage de 4,5 %, inférieur de 4 points à la moyenne nationale.

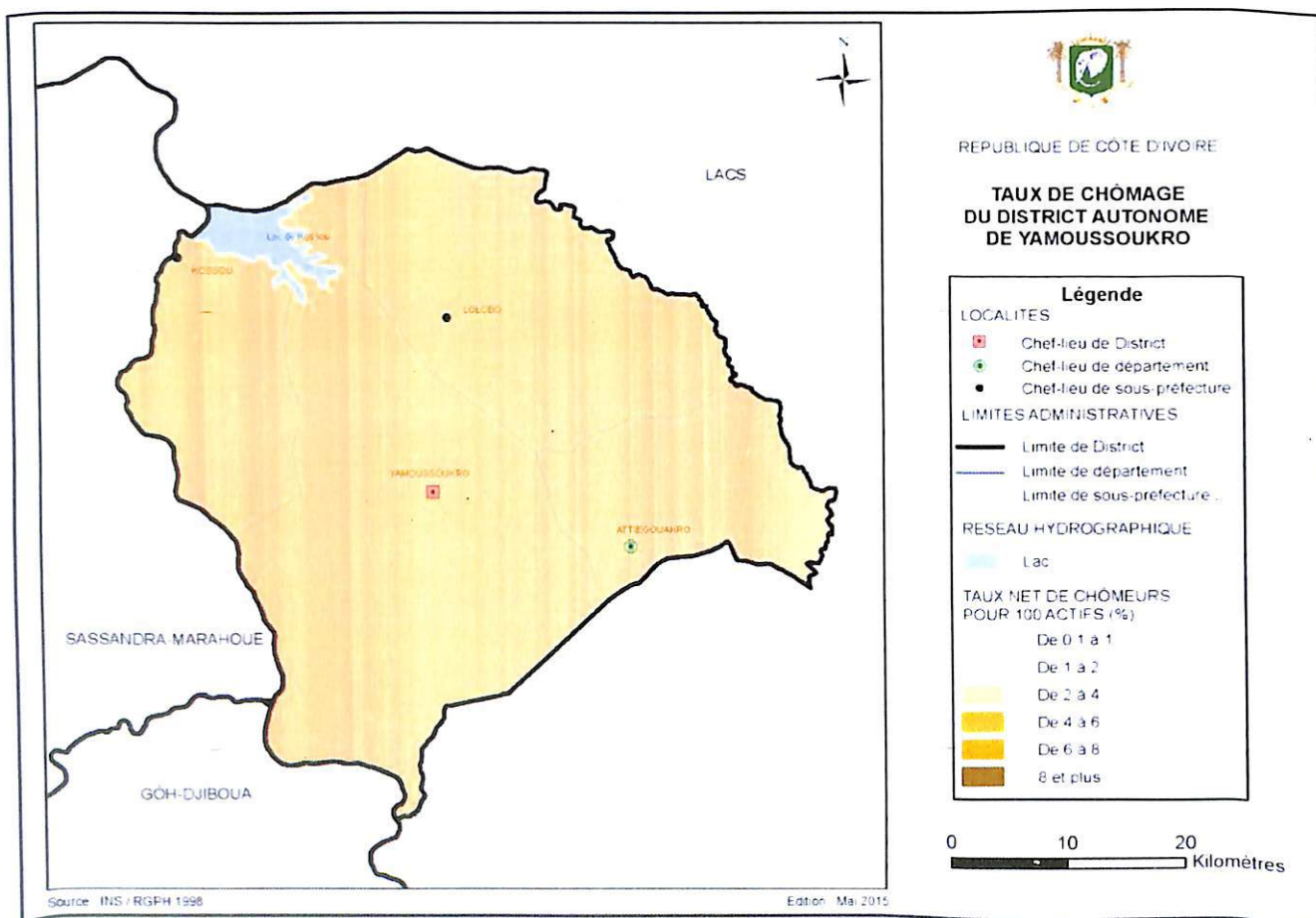
Tableau 21 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District Autonome

Taux de chômage élargi (%)	Taux de chômage BIT (%) ¹⁵	Taux d'emploi informel (%)	Taux d'emploi salariés (%)	Taux d'emploi vulnérable (%)
4,5	2,1	91,9	14,0	84,1

Source : MEMEASFP, Situation de l'emploi 2012

78. Soutenu par un taux d'emploi salarié relativement élevé, le taux de chômage doit néanmoins être mis en perspective avec l'ensemble des caractéristiques du marché du travail local, en particulier une grande part des activités informelles (91,9 %), ainsi qu'une proportion d'emplois vulnérables relativement élevée (84,1 %).

Carte 18 : Taux de chômage du District Autonome de Yamoussoukro



¹⁵ Cf. Glossaire

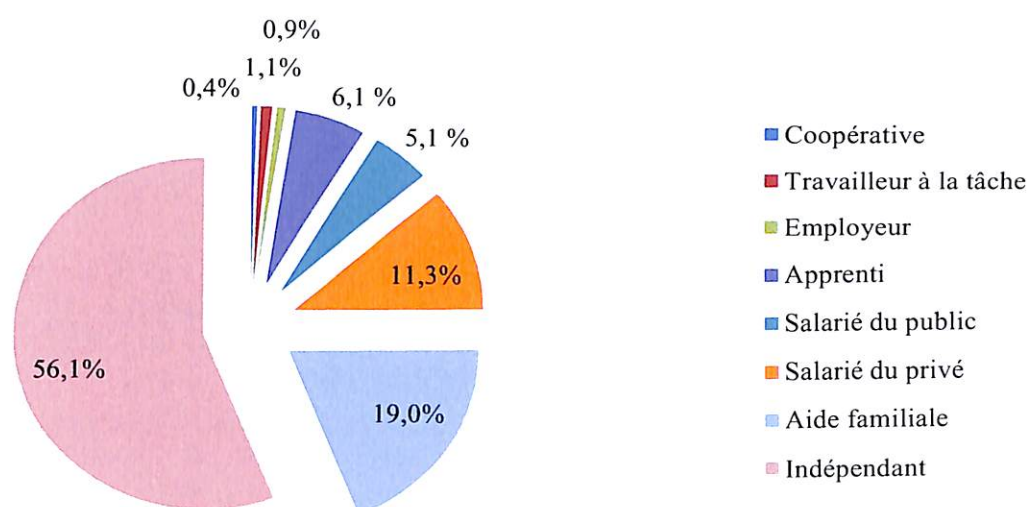
Tableau 22: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité

Type d'activité	Masculin (en %)	Féminin (en %)	Total District (en %)
Occupé	52,6	39,9	46,2
Chômeur	0,7	0,2	0,4
Quête	0,9	0,3	0,6
Ensemble actifs	54,2	40,4	47,2
Ménagère	0,3	22,6	11,5
Étudiants ou élèves	31,9	21,7	26,8
Retraité	0,3	0	0,2
Rentier	0,2	0,1	0,1
Autre inactif	13,1	15,2	14,2
Ensemble inactifs	45,8	59,6	52,8

Source : INS – RGPH 1998

79. L'analyse de la répartition des actifs permet de constater que plus de 70 % des actifs sont des travailleurs indépendants ou se consacrent à l'aide familiale. L'aide familiale est un phénomène essentiellement rural qui consiste à se faire aider dans les travaux champêtres par ses propres enfants ou par des parents à qui l'on assure le logis, le couvert et les soins courants. Elle tend à disparaître dans les milieux urbains parce que la main-d'œuvre à domicile gratuite se fait de plus en plus rare avec la prolifération sur le marché des « agences de placement des gens de maison ».

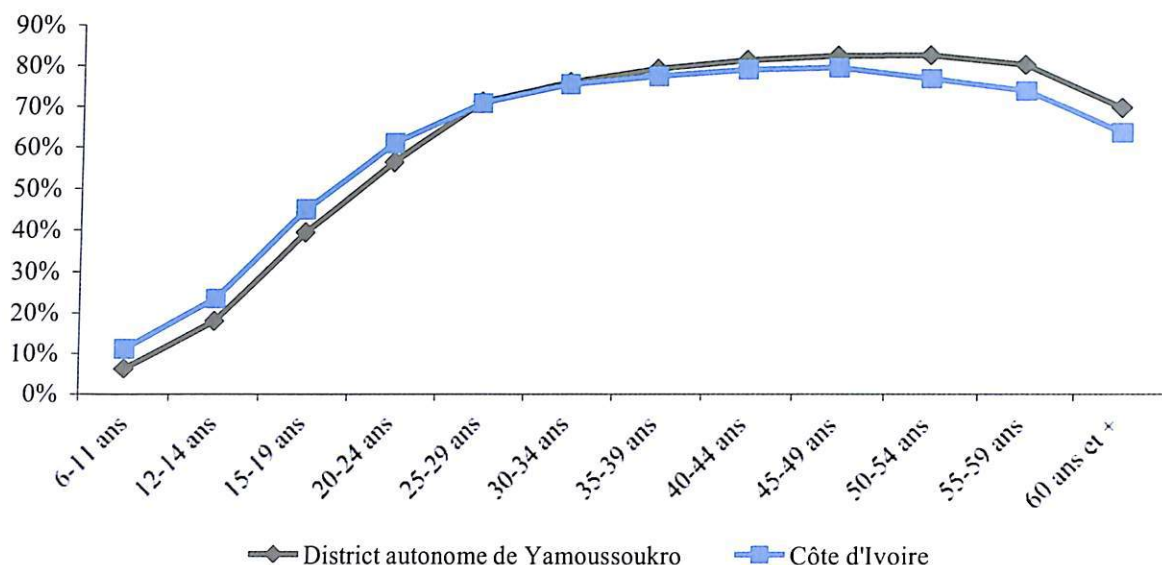
Figure 9: Distribution des actifs du District par type d'activité (en %)



Source : INS – RGPH 1998

80. La proportion d'actifs chez les moins de 25 ans est inférieure aux moyennes nationales, à mettre en perspective avec les taux de scolarisation enregistrés dans le District.

Figure 10: Répartition des actifs du District par tranche d'âge



Source : INS – RGPH 1998

I.3.5.2 Consommation

81. Le niveau de dépenses moyen par tête dans le District Autonome de Yamoussoukro s'élève en 2015 à 406 430 FCFA. Il a connu une augmentation de 29,37 % par rapport à 2008 et est supérieur au niveau de dépenses moyen par tête constaté au niveau national (386 215 FCFA).

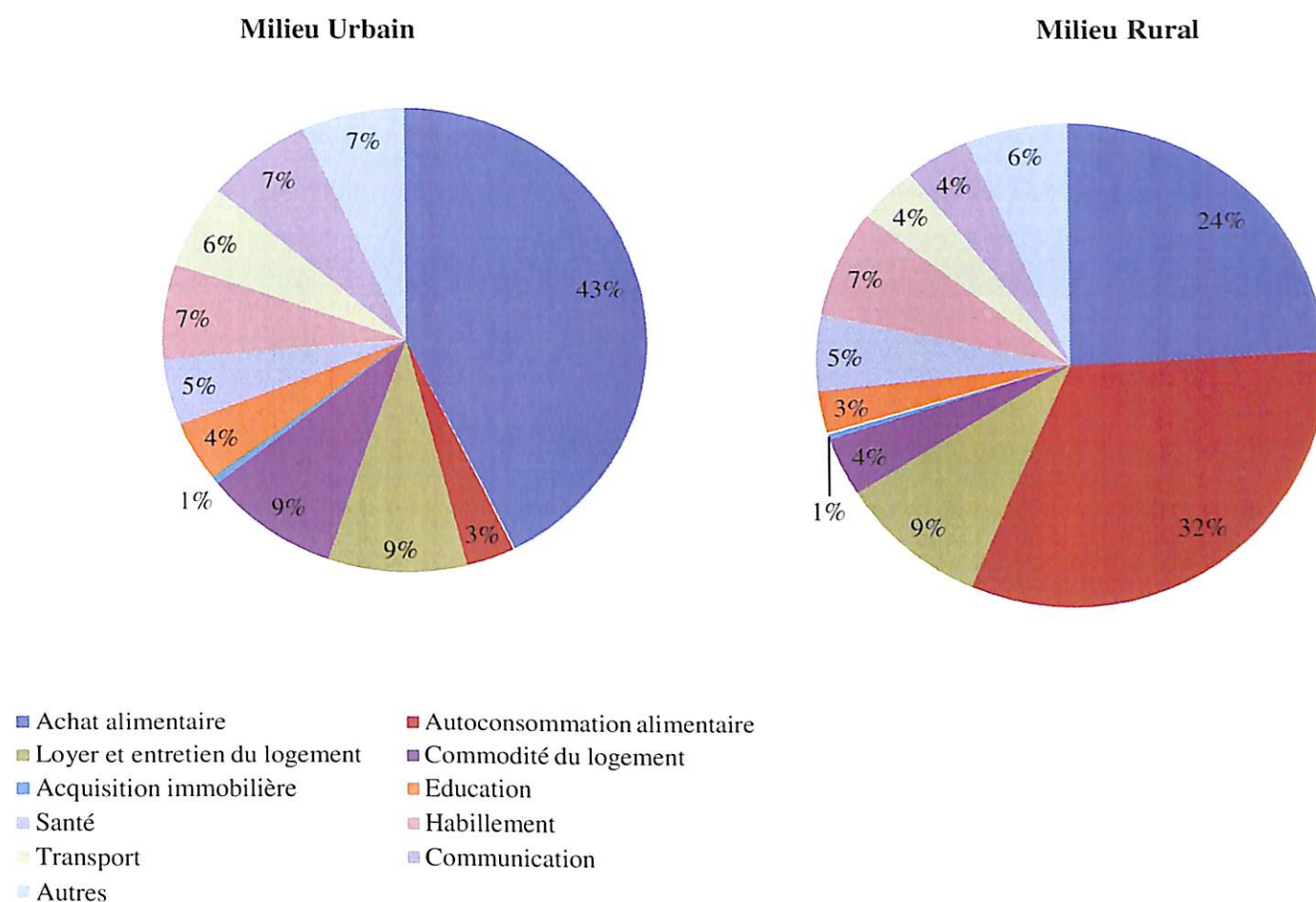
Tableau 23 : Principaux indicateurs sociaux du District Autonome de Yamoussoukro

Dépense moyenne par habitant (FCFA)			Indice de Gini de la dépense par habitant			
2008	2015	Var. 08/15	2002	2008	2015	
287 080	406 430	29,37%	0,401	0,371	0,358	-8,09%

Source : INS – Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2002, 2008 et 2015

82. L'indice de Gini s'établit à 0,358 en 2015 (soit une amélioration de 3,63 % par rapport à 2008) contre une moyenne nationale de 0,400 (en amélioration de 5,25 % par rapport à 2008, où l'indice était de 0,421). Le District a donc connu une réduction des inégalités sur les sept dernières années, mais cette amélioration est en-deçà des progrès constatés au niveau national.
83. Les dépenses de consommation sont dominées par les achats alimentaires, aussi bien en milieu urbain (43 %), qu'en milieu rural (32 %), et sont fortement grevées par l'autoconsommation alimentaire (20 % en milieu rural) qui prive les populations de revenus conséquents.

Figure 11 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence¹⁶



Source : INS – Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2008

¹⁶ Les dépenses de consommation incluent l'autoconsommation alimentaire qui représente un manque à gagner par les ménages

I.3.5.3 Pauvreté

84. Le District Autonome de Yamoussoukro enregistre un taux de pauvreté¹⁷ de 39,4 %, inférieur à la moyenne nationale (46,3 %). Ce taux varie selon le milieu de résidence. Il atteint près de 47 % en milieu rural (moyenne nationale à 56,8 %) contre 34,5 % en milieu urbain (moyenne nationale à 35,9 %).

Tableau 24 : Taux de pauvreté dans le District (en %)

	Taux de pauvreté		
	Urbain	Rural	Ensemble
District Autonome de Yamoussoukro	34,5	47,0	39,4
Côte d'Ivoire	35,9	56,8	46,3

Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2015

I.3.5.4 Alphabétisation

85. Le taux d'analphabetisme¹⁸ adulte dans le District Autonome de Yamoussoukro s'établit à 60,7 %, inférieur à la moyenne nationale de 64 %. Le phénomène est particulièrement vrai chez les femmes, avec 70 % de la population féminine analphabète (contre environ 51 % de la population masculine) :

Tableau 25 : Taux d'analphabetisme dans le District (en %)

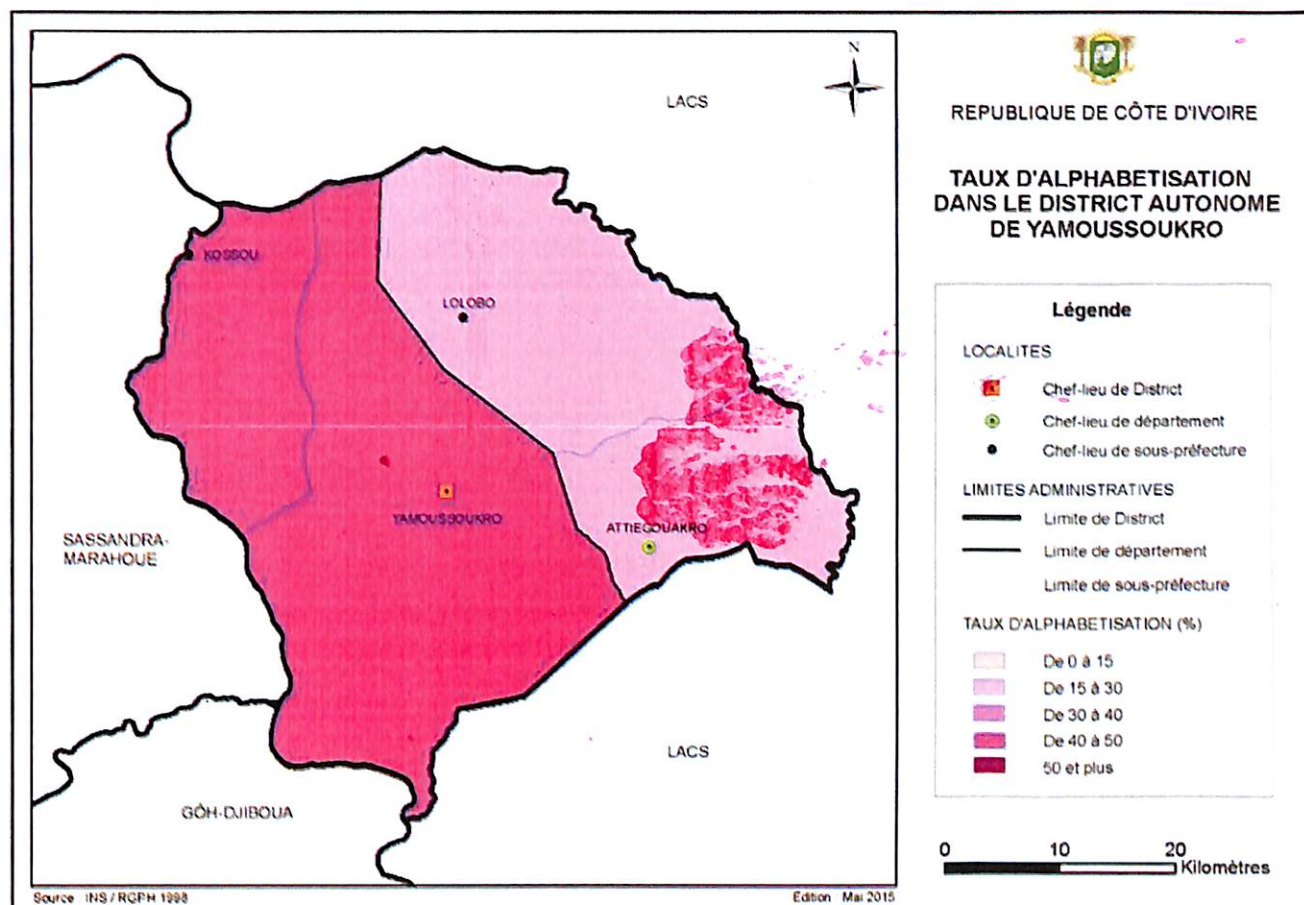
	Taux d'analphabetisme
District Autonome de Yamoussoukro	60,7
Côte d'Ivoire	64

Source : INS - RGPH 1998

¹⁷ Cf. Glossaire

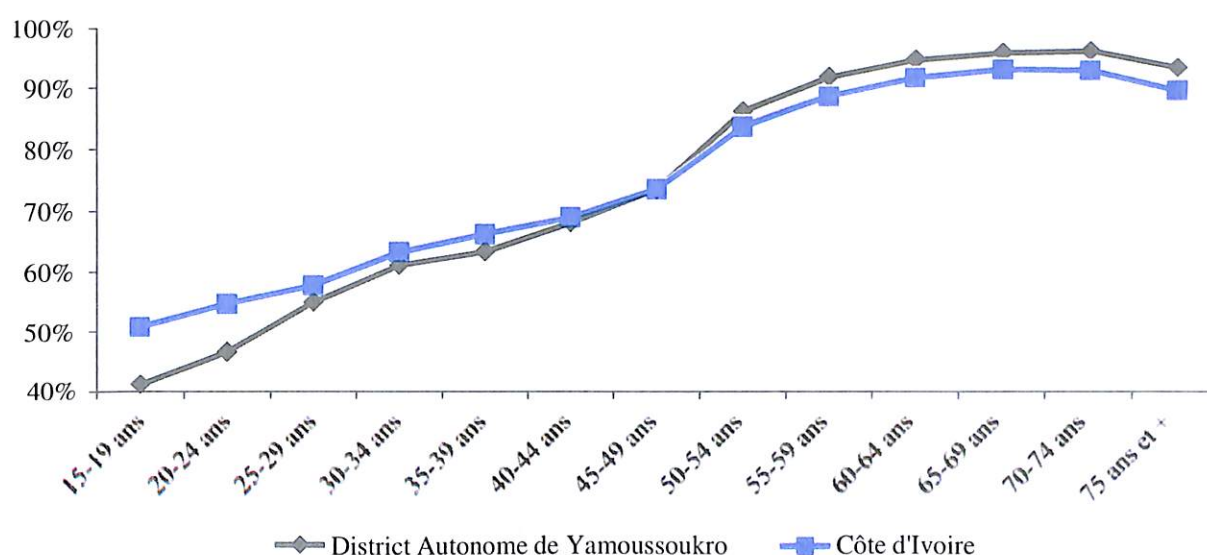
¹⁸ Cf. Glossaire

Carte 19 : Taux d'alphabétisation des adultes



86. La situation est toutefois à modérer face à l'ampleur de ce phénomène au niveau national. Ainsi, sur la tranche d'âge 15-19 ans, 41 % des jeunes sont analphabètes contre 51 % au niveau national.

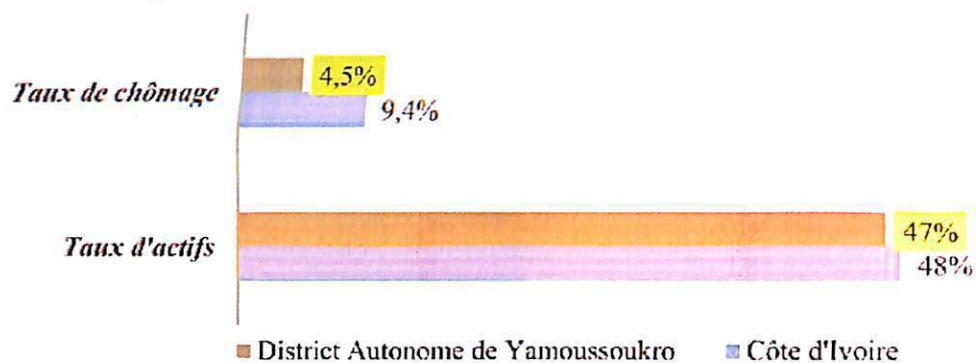
Figure 12: Taux d'analphabétisme adulte par tranche d'âge (en %)



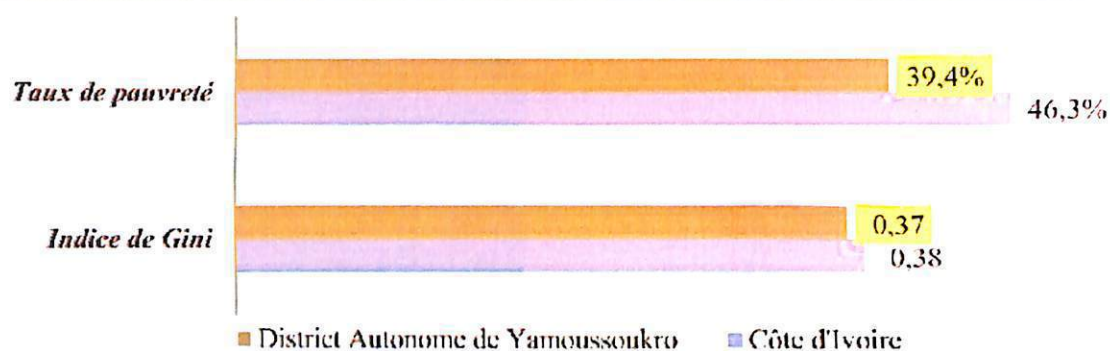
Source : INS – RGPH 1998

Chiffres clés 12 : Caractéristiques socio-économiques de la population

Taux de chômage et taux d'occupation



Consommation et pauvreté



Taux d'Analphabétisme adulte



Synthèse 3 : Caractéristiques démographiques et peuplement

La population du District Autonome est constituée de nombreuses ethnies, avec une prédominance du peuple baoulé. Cette diversité est en partie due aux mouvements de populations liés aux besoins de main-d'œuvre agricole.

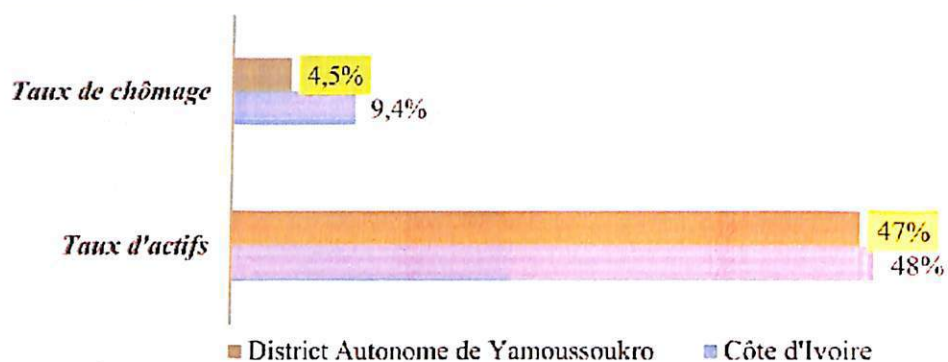
Aujourd'hui, le District Autonome est habité par 355 573 personnes, ce qui le classe au 13ème rang des Districts en termes de population. A l'instar des autres Districts du pays, le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'une population jeune puisque 70 % de la population est âgée de moins de 30 ans.

En termes de distribution spatiale la sous-préfecture de Yamoussoukro est la plus peuplée avec 79 % de la population.

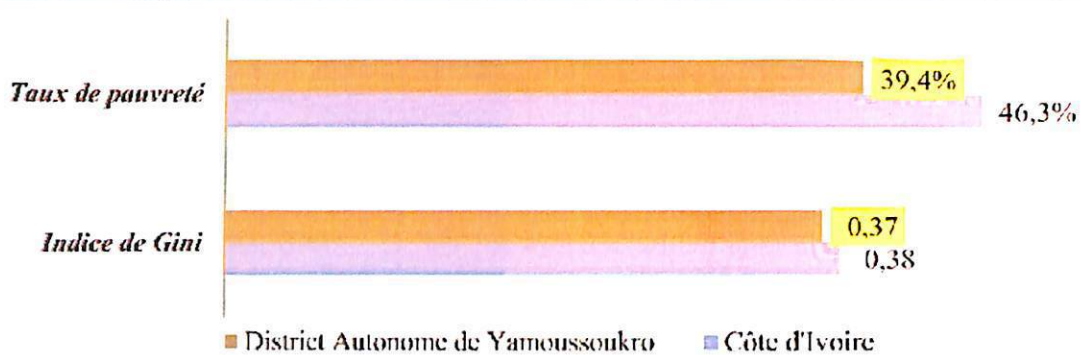
Le District est également marqué par un taux de pauvreté de 39,4 %, ainsi qu'un taux d'analphabétisme de 60 %. Ces taux sont l'expression des difficultés socio-économiques que connaît le District. Ils traduisent une certaine précarité dans laquelle vit une grande partie de la population du District.

Chiffres clés 12 : Caractéristiques socio-économiques de la population

Taux de chômage et taux d'occupation



Consommation et pauvreté



Taux d'Analphabétisme adulte



Synthèse 3 : Caractéristiques démographiques et peuplement

La population du District Autonome est constituée de nombreuses ethnies, avec une prédominance du peuple baoulé. Cette diversité est en partie due aux mouvements de populations liés aux besoins de main-d'œuvre agricole.

Aujourd'hui, le District Autonome est habité par 355 573 personnes, ce qui le classe au 13ème rang des Districts en termes de population. A l'instar des autres Districts du pays, le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'une population jeune puisque 70 % de la population est âgée de moins de 30 ans.

En termes de distribution spatiale la sous-préfecture de Yamoussoukro est la plus peuplée avec 79 % de la population.

Le District est également marqué par un taux de pauvreté de 39,4 %, ainsi qu'un taux d'analphabétisme de 60 %. Ces taux sont l'expression des difficultés socio-économiques que connaît le District. Ils traduisent une certaine précarité dans laquelle vit une grande partie de la population du District.

AXE II. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

87. Situé au centre de la Côte d'Ivoire, le District Autonome de Yamoussoukro bénéficie d'une position géographique idéale pour le développement économique de ses localités. Au carrefour des axes Abidjan-Bouaké-Korhogo et Abidjan-Daloa-Man, la ville de Yamoussoukro représente la jonction de deux des principales routes commerciales du pays.
88. La volonté de faire de Yamoussoukro la capitale politique du pays a nécessité la réalisation de nombreuses infrastructures touristiques et administratives. Ces équipements ont permis au District d'avoir une économie tertiaire florissante comparativement au reste du territoire.
89. A l'instar du reste du pays, le secteur primaire, notamment l'agriculture, joue un rôle important dans le District où il occupe une grande partie des actifs. Les secteurs secondaire et tertiaire sont quant à eux de moindre importance comparativement aux capacités dont jouit Yamoussoukro.

Carte 20 : Principales richesses économiques du District Autonome

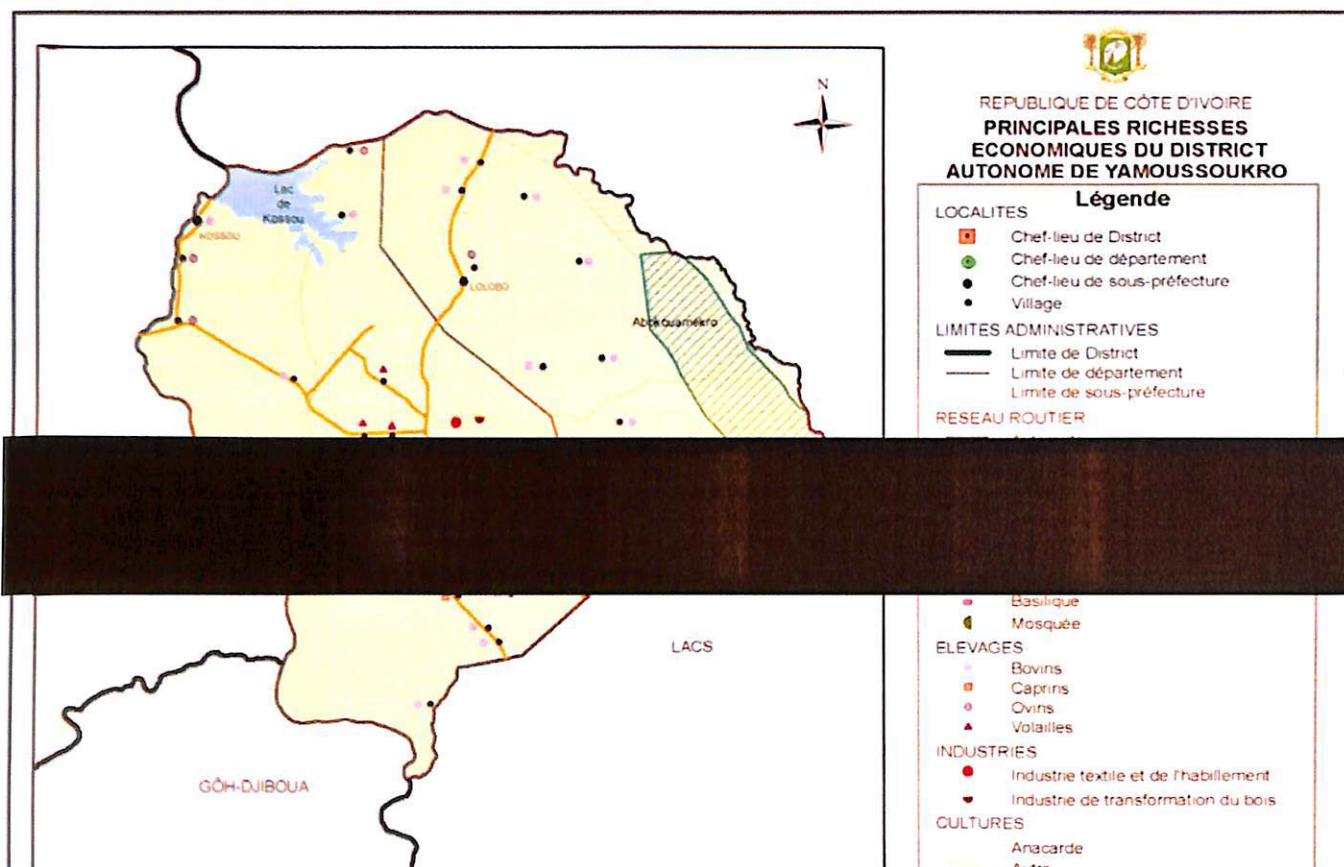
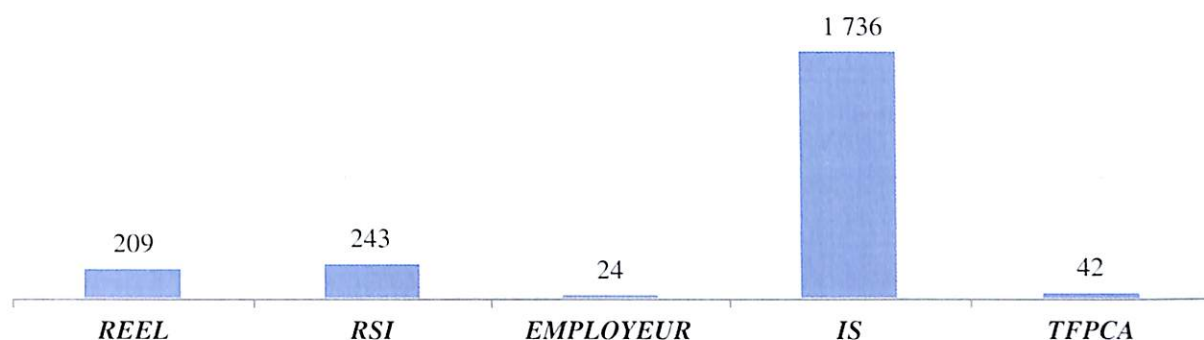


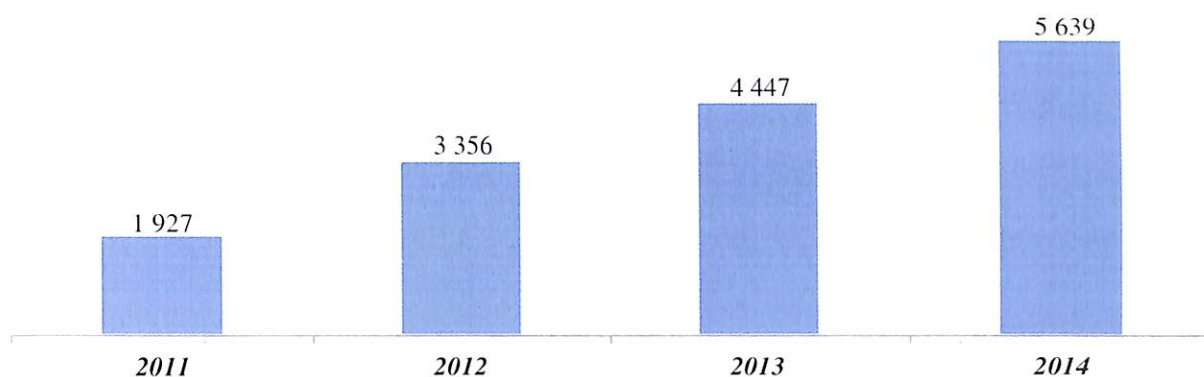
Figure 13 : Nombre de contribuables gérés par régime d'impositions (impôts professionnels)



Source : Direction Générale des Impôts, 2014

91. Les recettes fiscales générées par ces contribuables se sont élevées à 5 639 millions de FCFA en 2014 soit 0,38 % des recettes fiscales nationales dans un District qui compte pourtant 1,6 % de la population du pays.
92. Ces recettes ont enregistré entre 2011 et 2014 un taux de croissance annuelle moyen de 43 % contre 14,2 % au niveau national, reflétant un développement de l'activité économique formelle dans le District.

Figure 14 : Évolution des recettes du District de 2011 à 2014 (en millions FCFA)



Source : Direction Générale des Impôts, 2014

93. L'économie du District est très limitée alors même que celui-ci dispose d'opportunités de développement restant à exploiter :
 - Une vocation commerciale à dimension internationale grâce à son positionnement géographique stratégique à la croisée de deux grands axes marchands ;
 - La présence d'un aéroport et de nombreux équipements administratifs ;
 - Des sites et atouts touristiques ainsi que des équipements hôteliers de première qualité.

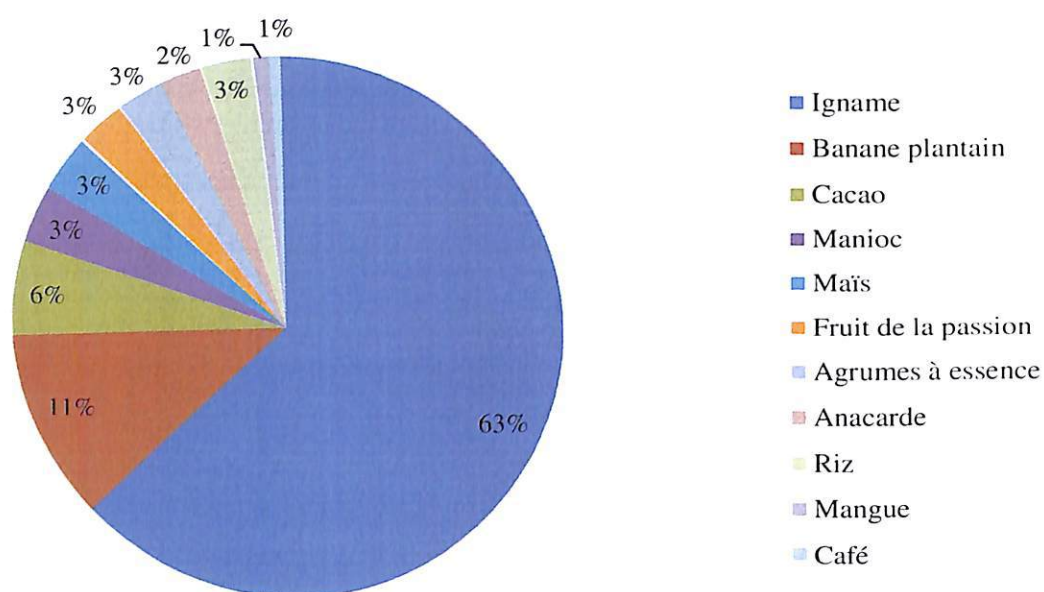
Chapitre 1. Secteur primaire

II.1.1 Agriculture

II.1.1.1 Production végétale

94. Le District dispose d'une surface agricole développée¹⁹ estimée à 143 491 hectares avec 84 % en cultures vivrières et maraîchères (igname, riz, banane plantain) et 16 % de cultures de rente (cacao, fruit de la passion, agrumes à essence).

Figure 15 : Part des superficies des principales spéculations agricoles du District (en %)



Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaire départementaux 2013

a) Cultures de rente

95. Le cacao est la principale culture de rente dans le District Autonome de Yamoussoukro, il occupe plus de 8 000 hectares soit 35 % des superficies dédiées aux cultures de rente. Le District est également un producteur important des fruits de la passion et des agrumes à essence.

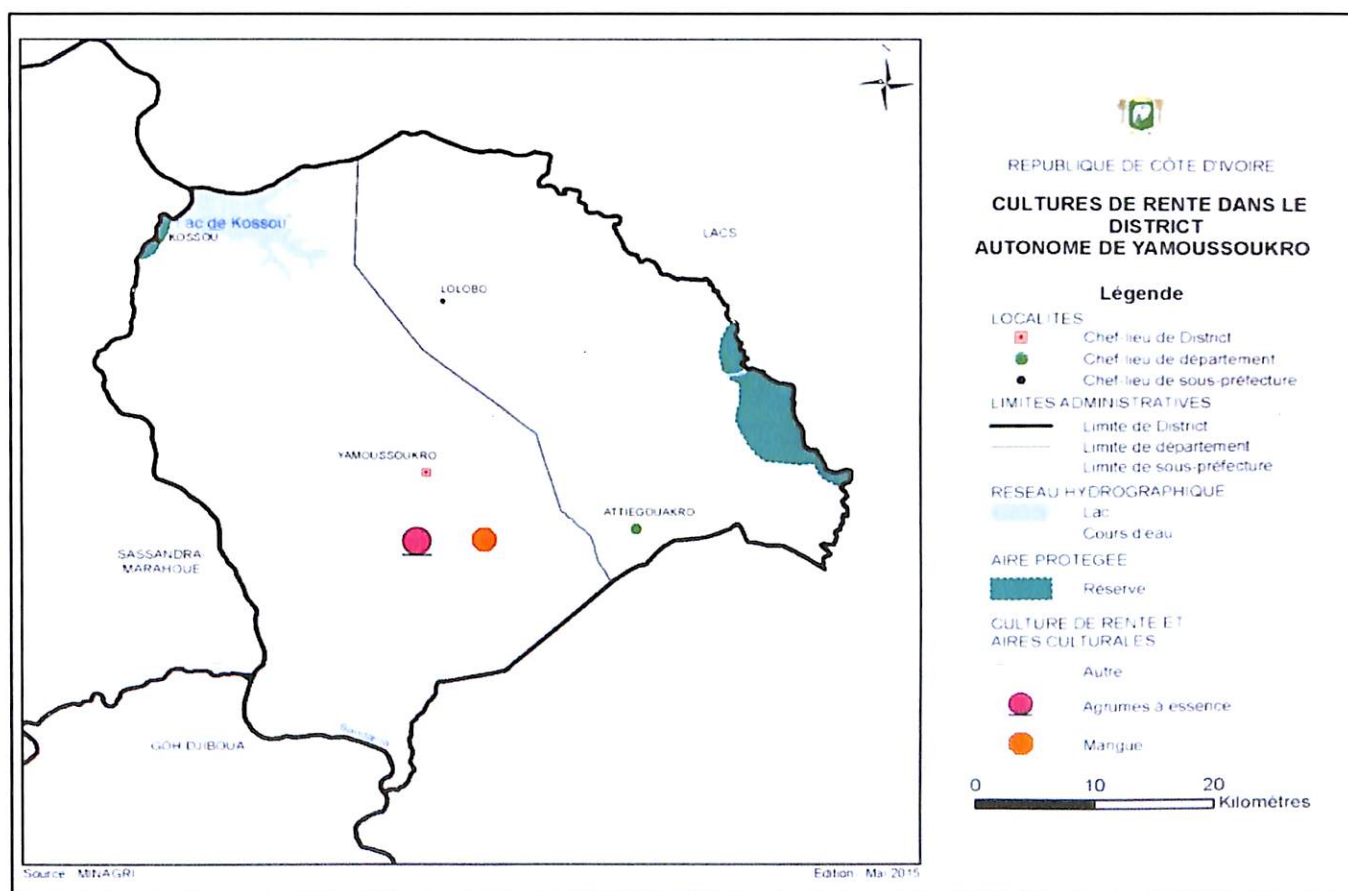
¹⁹ Cf. Glossaire

Tableau 26 : Superficies des cultures de rente dans le District Autonome de Yamoussoukro

Spéculation	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire	% National
Cacao	8 091	2 256 285	0,4
Fruit de la passion	4 193	34 432	12,2
Agrumes à essence	4 091	37 061	11,0
Anacarde	3 556	387 931	0,9
Mangue	1 509	25 510	5,9
Café	971	384 226	0,3
Palmier à huile	536	243 298	0,2
Coton	218	414 015	0,1
Coco	130	53 460	0,2
Banane poyo	43	8 060	0,5
Hévéa	13	176 552	0,0
Total	23 351	4 020 829	0,6

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaire statistiques 2007, 2012, productions de cacao 2013, production de café 2013

Carte 21 : Type de cultures de rente dans le District



96. Les principales cultures de rente génèrent près de 4 420 millions de FCFA majoritairement portés par le cacao (82 %). Ces spéculations génèrent au total près de 1 178 829 millions de FCFA au niveau national.

Tableau 27 : Estimation des revenus des principales cultures de rente dans le District (millions FCFA)

Spéculation	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Cacao	3 632	1 118 666
Fruit de la passion	107	54 568
Agrumes à essence	681	5 595
Total	4 421	1 178 829

Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012, productions de cacao 2013

▪ **Cacao**

97. Le District compte près de 8 090 hectares de cacao soit 0,4 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. En 2012, le District Autonome de Yamoussoukro a produit 5 421 tonnes de cacao.

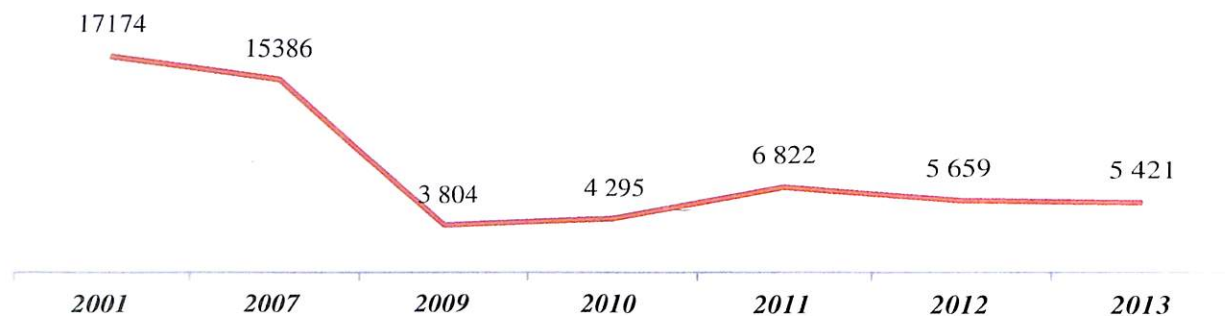
Tableau 28 : Estimation des superficies et des productions de cacao - 2013

Cacao	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	8 091	2 256 285
	0,4 %	100 %
Production (t)	5 421	1 669 651
	0,3 %	100 %

Sources : MINAGRI, productions de cacao de 2010 à 2013

98. Le vieillissement des sols, les changements climatiques conjugués aux crises politiques ont fortement impacté les productions dans le District entre 2001 et 2009 en passant de 1,2 % à 0,3 % de la production nationale.

Figure 16 : Évolution de la production de cacao dans le District entre 2001 et 2013 (en tonnes)



Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012, productions de cacao de 2010 à 2013

▪ **Café**

99. Le District compte près de 970 hectares de café soit 0,3 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. Avec un rendement de 0,21 t/ha, le District produit environ 204 tonnes de café par an.

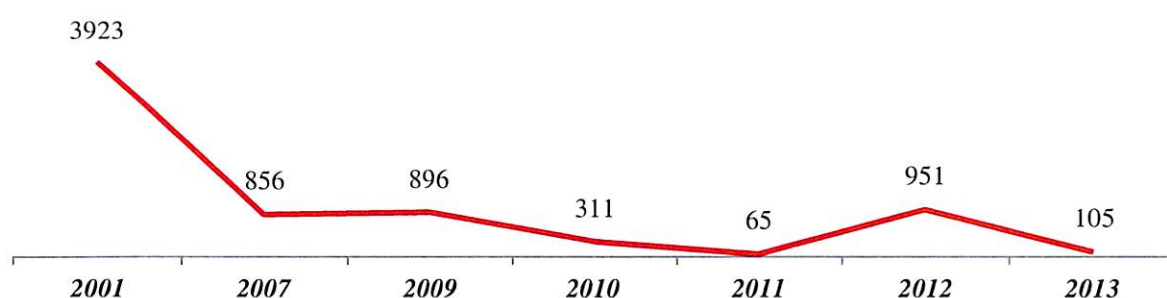
Tableau 29 : Estimation des superficies et des productions de café - 2013

Café	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	971	384 226
	0,3 %	100 %
Production (t)	204	103 741
	0,2 %	100 %

Sources : MINAGRI, productions de cacao de 2010 à 2013

100. Les productions de café dans le District ont subi les aléas des crises politiques qui ont fortement touché la zone de production. Alors que le District représentait en 2001, 1,8 % de la superficie agricole nationale dédiée au café, ce ratio a chuté à 0,3 % en 2013 marquant le déplacement de la boucle « café-cacao » vers l'ouest du pays.

Figure 17 : Évolution de la production de café dans le District entre 2001 et 2013 (en tonnes)



Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaire départementaux 2013, productions de cacao de 2010 à 2013

▪ **Fruit de la passion**

101. Le District compte près de 4 193 hectares de fruits de la passion soit 12 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. Avec un rendement de 1,30 t/ha, le District produit environ 5 451 tonnes de fruits de la passion par an.

Tableau 30 : Estimation des superficies et des productions des fruits de la passion - 2012

Fruit de la passion	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	4 193	34 432
	12 %	100 %
Production (t)	5 451	44 761
	12 %	100 %

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012

▪ **Agrumes à essence**

102. Le District compte près de 4 091 hectares d'agrumes à essence soit 11 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. Avec un rendement de 1,02 t/ha, le District produit environ 4 173 tonnes d'agrumes à essence par an.

Tableau 31 : Estimation des superficies et des productions des agrumes à essence - 2012

Agrumes à essence	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	4 091	37 061
	11 %	100 %
Production (t)	4 173	37 802
	11 %	100 %

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012

▪ **Autres spéculations**

103. Le District compte également près de 3 600 hectares dédiés à la production d'anacarde (soit 0,9 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation) et environ 1 500 hectares pour la production de mangue (soit 5,9 % de la superficie nationale). près de 4 091 hectares d'agrumes à essence soit 11 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. Avec un rendement de 1,02 t/ha, le District produit environ 4 173 tonnes d'agrumes à essence par an.

b) Cultures vivrières

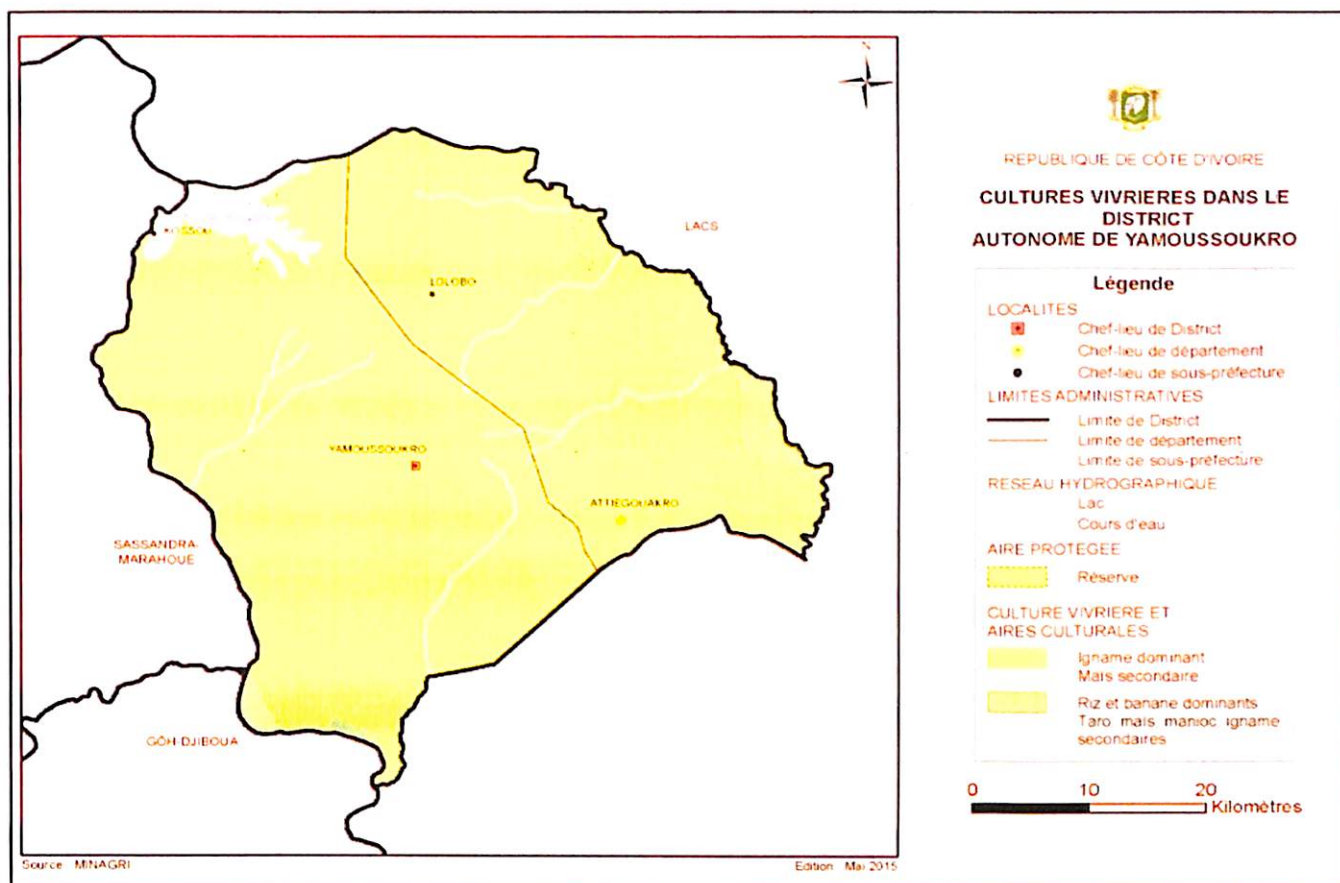
104. Les cultures vivrières occupent une superficie d'environ 120 140 hectares soit 84 % de la surface agricole du District, où sont principalement cultivés l'igname, la banane plantain, le manioc, le maïs et le riz.

Tableau 32 : Superficie des cultures vivrières dans le District Autonome de Yamoussoukro

Spéculation	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire	% National
Igname précoce	62 676	381 971	16,4
Igname tardive	27 007	465 039	5,8
S/T igname	89 683	847 010	10,6
Banane plantain	16 361	426 228	3,8
Manioc	4 840	366 065	1,3
Maïs	4 757	308 839	1,5
Riz irrigué	2 260	147 883	1,5
Riz pluvial	2 066	936 773	0,2
S/T Riz	4 326	1 084 656	0,4
Arachide	173	80 595	0,2
Total vivrier	120 140	3 113 393	3,9

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaire départementaux 2013

Carte 22 : Type de cultures vivrières dans le District Autonome



■ Igname

105. Alimentation de base des Baoulés, l'igname est produite sur l'ensemble du territoire. Le District compte près de 89 683 hectares d'igname soit 11 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. En 2012, le District Autonome a produit 451 897 tonnes d'igname.

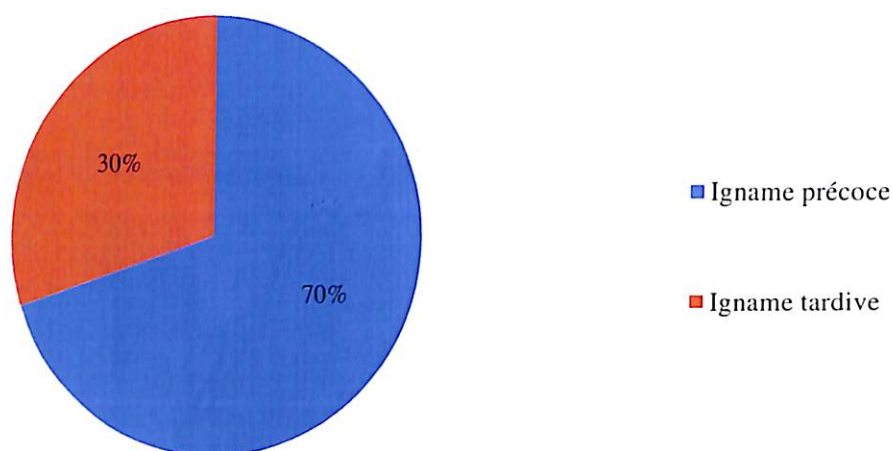
Tableau 33 : Estimation des superficies et des productions d'igname - 2012

Igname	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	89 683	847 010
	11 %	100 %
Production (t)	451 897	5 674 969
	8 %	100 %

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012

106. Deux variétés d'igname prédominent : l'igname précoce qui occupe 70 % des superficies dédiées à cette spéculation et l'igname tardive.

Figure 18 : Répartition des cultures d'igname dans le District (en %) - 2012



Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012

■ Banane plantain

107. Le développement de la production de banane plantain est lié à celui des cultures de rente, principalement le cacao, auxquelles elle est associée. La production nationale stagne autour de 1,5 million de tonnes et les rendements moyens sont compris entre 3,7 et 4 tonnes/ha au cours des dix dernières années. La production de banane plantain est synchronisée avec la pluviométrie, elle s'étale durant huit mois dans l'année et se trouve difficilement sur les marchés de juin à octobre.
108. Les pertes post récolte sont importantes (environ 40 % de la production). Elles sont étroitement liées aux questions d'hygiène alimentaire. Les points critiques se retrouvent aux différents maillons de la chaîne du producteur au consommateur ; principalement en cause les attaques parasitaires, les techniques de coupe inappropriées, des moyens de transport inadaptés, l'absence de logistique d'entreposage et de conservation au niveau des marchés, etc.
109. Le District Autonome concentre 4 % de la production de banane plantain.

Tableau 34 : Estimation des superficies et des productions de banane plantain - 2012

Banane plantain	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	16 361	426 228
	4 %	100 %
Production (t)	57 880	1 577 048
	4 %	100 %

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012

■ Manioc

110. Le manioc est cultivé dans l'ensemble du pays, mais ses principales zones de production sont les régions du littoral, du sud-est, de l'ouest et de centre de la Côte d'Ivoire. Le District Autonome de Yamoussoukro concentre 1,3 % des superficies nationales des cultures de manioc et produit 32 912 tonnes par an soit 1,4 % de la production nationale.

Tableau 35 : Estimation des superficies et des productions de manioc - 2012

Manioc	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	4 840	366 065
	1,3 %	100 %
Production (t)	32 912	2 412 371
	1,4 %	100 %

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012

▪ **Maïs**

111. Le District compte près de 4 757 hectares de maïs soit 1,5 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. Avec un rendement de 2,4 t/ha, le District produit environ 11 432 tonnes de maïs par an.

Tableau 36 : Estimation des superficies et des productions de maïs - 2012

Maïs	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	4 757	308 839
	1,5 %	100 %
Production (t)	11 432	654 738
	1,7 %	100 %

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2012

c) Cultures maraîchères

112. A l'instar des autres Districts du pays, la culture maraîchère (principalement la tomate, le chou, l'oignon, le piment, le gombo et l'aubergine) est pratiquée et joue un rôle important dans la valorisation des bas-fonds.

113. Ces cultures sont très peu consommatrices d'intrants chimiques et l'utilisation d'équipement productif est rare.

114. La filière de la culture maraîchère est peu structurée (pas d'organisation paysanne locale ; aucun organisme de promotion), profitant ainsi aux différents intermédiaires de la commercialisation qui disposent d'une marge de manœuvre importante pour imposer leurs conditions aux divers producteurs. Ce manque de structuration ne permet pas de disposer de données fiables et exhaustives sur les superficies et les volumes de production de la filière.

II.1.1.2 Production animale

115. A l'instar des autres régions de la Côte d'Ivoire, un certain nombre de projets de développement d'élevage ont été mis en œuvre dans le District Autonome de Yamoussoukro :

- Le Ranch d'Abokouamékro, crée en 1962 a constitué le point de départ du développement de l'élevage ivoirien. Ce ranch est aujourd'hui transformé en Parc animalier.
- Le Projet SODEPRA-CENTRE, démarré en 1976, a permis l'encadrement de nombre d'éleveurs de la région.
- La Phase II du projet de développement de l'élevage.

116. L'activité d'élevage dans le District est essentiellement traditionnelle et familiale, et concerne tous types de cheptels. L'élevage traditionnel constitue une source de revenus pour les familles de la région et est utilisé pour l'autoconsommation. En 2012, le District comptait 86 102 bêtes soit 1,7 % du cheptel national.

Tableau 37 : Effectifs des cheptels dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2012

Cheptel	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire	% national
Bovins	17 133	1 583 725	1,1
Caprins	24 253	1 339 038	1,8
Ovins	41 242	1 708 464	2,4
Porcins	3 474	353 021	1,0

Source : MIRAHA – Annuaire statistiques 2001, 2012

a) Élevage de bovins

117. L'élevage de bovins représente un peu plus de 17 100 bêtes, soit 1,1 % du cheptel national de bovins. Ce cheptel a permis en 2012 de produire près de 336 tonnes de viandes et 339 tonnes de lait.

Tableau 38 : Chiffres clés de l'élevage bovins dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2012

Bovins	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Cheptel (Nb de têtes)	17 133	1 583 725
Abattages (Nb de têtes)	3 110	287 507
Viandes (Tonnes)	336	31 080
Abats (Tonnes)	195	18 035
Lait (Tonnes)	339	31 358

Source : MIRAHA – Annuaire statistiques 2001, 2012

b) Élevage de petits ruminants

118. L'élevage de petits ruminants concerne les ovins et les caprins. Le District concentre près de 65 500 bêtes avec 2,4 % des ovins et 1,8 % des caprins au niveau national. Avec ce cheptel le District produit près de 380 tonnes de viandes soit 2,3 % de la production nationale de viandes de petits ruminants.

Tableau 39 : Chiffres clés de l'élevage des ovins et des caprins dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2012

Petits ruminants		Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Ovins	Cheptel (Nb de têtes)	41 242	1 708 464
	Abattages (Nb de têtes)	19 774	819 166
	Viandes (Tonnes)	306	12 697
	Abats (Tonnes)	124	5 119
Caprins	Cheptel (Nb de têtes)	24 253	1 339 038
	Abattages (Nb de têtes)	7 790	430 094
	Viandes (Tonnes)	72	3 999
	Abats (Tonnes)	29	1 612

Source : MIRAHA – Annuaire statistiques 2001, 2012

c) Élevage de porcins

119. L'élevage de porcins ne représente qu'un peu plus de 3 400 bêtes, soit 1 % du cheptel de porcins national. Ce cheptel a permis en 2012 de produire près de 71 tonnes de viande porcine.

Tableau 40 : Chiffres clés de l'élevage des porcins dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2012

Porcins	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Nb de têtes (Total)	3 474	353 021
Viandes Totales (Tonnes)	71	7 215
Abats Totaux (Tonnes)	15	1 541

Source : MIRAHA – Annuaire statistiques 2001, 2012

d) Aviculture

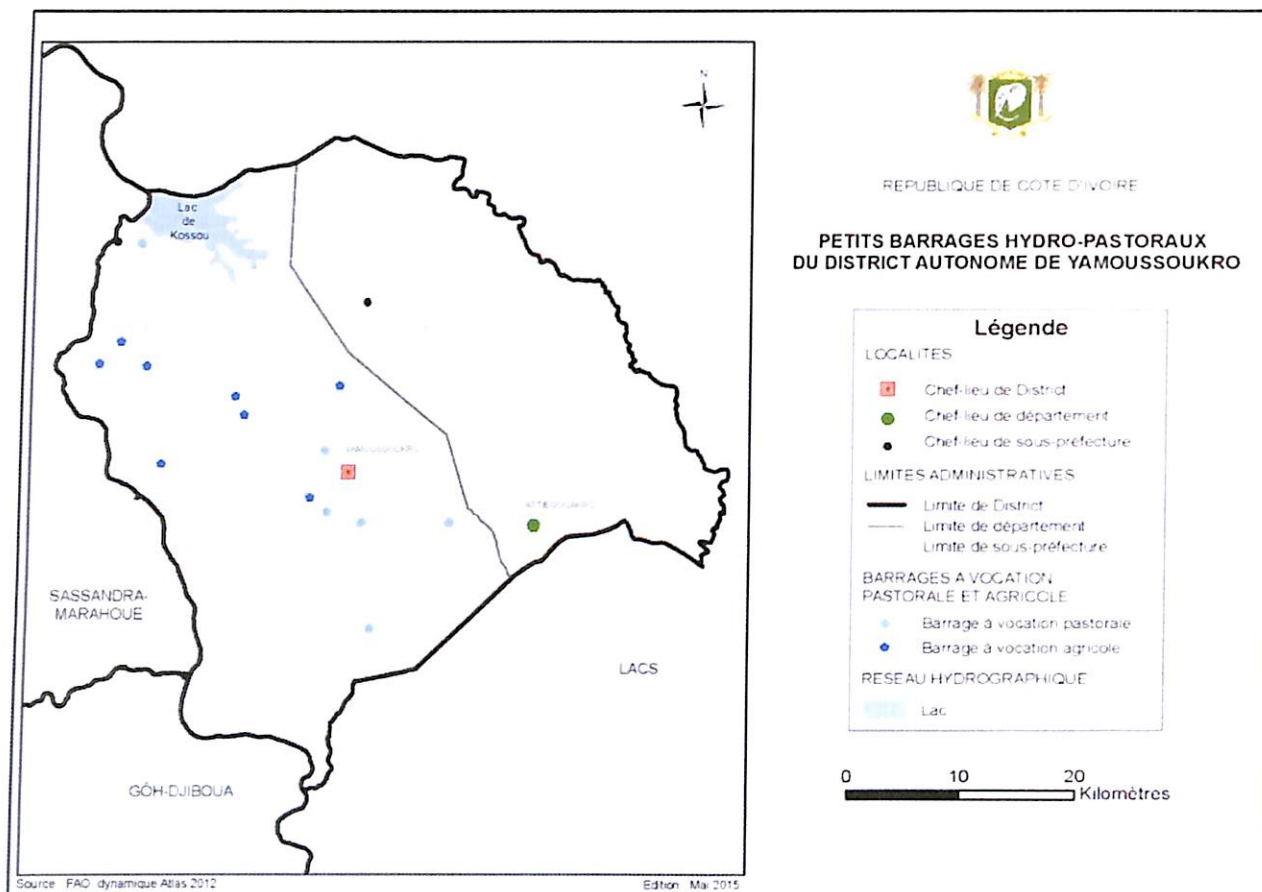
120. A l'instar du reste de la Côte d'Ivoire, l'essentiel de l'élevage concerne l'élevage avicole et plus particulièrement les poulets de chair avec un effectif dépassant les 150 000 dans le département de Yamoussoukro.

Tableau 41 : Chiffres clés de l'aviculture dans le département de Yamoussoukro - 2013

Sous-Préfectures	Nombre d'éleveurs	Nombre d'élevages	Effectif total
Yamoussoukro	70	ND	150 000
Kossou	7	ND	1 642
Total Département	77	ND	151 642

Source : Rapport annuel de la Direction Régionale de l'Agriculture du Bélier Yamoussoukro – Année 2013

Carte 23 : Petits Barrages hydro -Pastoraux du District Autonome de Yamoussoukro



121. Le District dispose d'une vingtaine de barrages à vocation pastorale et à vocation agricole tous situés dans le département de Yamoussoukro. Ces barrages permettent de faciliter l'irrigation pour le développement de l'agriculture (dont les cultures maraichères) et de l'élevage.

II.1.1.3 Structuration du secteur agricole

a) Équipements agricoles

122. Les travaux agricoles sont faiblement mécanisés puisque seules 0,7 % des parcelles bénéficient de labour tracté, 77,7 % des parcelles sont labourées manuellement et 21,6 % des parcelles ne sont pas. En dehors de quelques structures agricoles d'envergure qui utilisent des tracteurs, la majorité des exploitants réalisent encore leurs travaux manuellement expliquant le faible rendement des surfaces agricoles.

Tableau 42 : Types de labour pratiqués sur les parcelles (en %)

	Sans labour	Manuel	Tracté	Motorisé
Yamoussoukro	21,6	77,7	0,7	0,0
Côte d'Ivoire	34,7	56,1	8,7	0,6

Source : MIRAH – Annuaire statistiques 2001

123. De manière générale, la population pratique une agriculture itinérante sur brûlis, avec utilisation d'outils rudimentaires tels que la machette la houe, la daba, etc. L'introduction de nouvelles techniques culturales ne connaît pas encore un vrai élan.

b) Sociétés coopératives et fédérations agricoles

124. La structuration des acteurs en sociétés coopératives agricoles est révélatrice du niveau de maturité du secteur. L'agriculture dans le District est essentiellement familiale, atomisée et peu structurée. La majorité des surfaces dédiées aux cultures représentent ainsi moins d'un hectare et sont gérées par des familles.
125. Le financement de l'agriculture vivrière est insuffisant, les banques n'accordant pas de crédit aux paysans pour financer leur activité, ce qui ne permet pas le développement des cultures ni la structuration des acteurs présents.
126. En 2013, le District Autonome de Yamoussoukro comptait 51 sociétés coopératives, dont une seulement dans le département d'Attégouakro. Les sociétés coopératives de café-cacao sont les plus importantes (55 %), suivies de celles des cultures vivrières (27 %). Les sociétés coopératives d'anacarde et d'hévéa sont très récentes dans le District.

Tableau 43 : Nombre de sociétés coopératives par département et par filière dans le District Autonome de Yamoussoukro

Département	Café-Cacao	Anacarde	Vivriers	Hévéa	Autres	Total
Yamoussoukro	28	3	13	1	5	50
Attégouakro	0	0	1	0	0	1
Total District	28	3	14	1	5	51

Source : Rapport annuel de la Direction Régionale de l'Agriculture du Bélier Yamoussoukro – Année 2013

127. Dans le District Autonome de Yamoussoukro, le réel engouement pour le mouvement coopératif permet aux agriculteurs de développer la commercialisation de leurs cultures en s'associant pour supporter les coûts en commun.
128. Les structures d'accompagnement agricole jouent un rôle majeur pour le développement du secteur agricole. Ces structures donnent un appui financier et technique aux agriculteurs.

Tableau 44 : Structures d'accompagnement agricole

Structure d'accompagnement	Filières couvertes	Principales missions
ANADER	Cacao, Café, Hévéa, riz, maïs, manioc, filière maraîchère, filière porcine, filière volaille	Encadrement des spéculations, formation des exploitants, appui à la certification des producteurs et coopérateurs
Conseil du Café-Cacao	Café, Cacao	Gestion, développement et régulation de la filière café et du cacao et de la stabilisation des prix du café et du cacao, fourniture gratuite de matériel végétal, de produits phytosanitaires et sacherie. A ces activités s'ajoute la réhabilitation des pistes de desserte agricole
CNRA	Cacao, Riz, Café, Coco, Hévéa, piment, banane, etc.	Distribution de semences améliorées
CIDT	Coton	Amélioration des techniques de collecte et de commercialisation du coton
Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS)	Manioc et Igname	Mission de recherches menées sur les variétés et la conservation du manioc et de l'igname
Fonds pour le Développement de la Formation Professionnelle (FDFP)	N.A.	Formation des couches sociales les moins favorisées
Projet d'Appui au Système d'Exploitation Agricole (PASEA)	Riz	Renforcement des capacités de production des rizicultures
Accès des Femmes Ivoiriennes aux Services Financiers (AFISEF)	Financement agricole	Incitation au regroupement des femmes en association afin de bénéficier de prêts et garantie dans l'octroi de crédits aux femmes par la COOPEC
Projet National Riz (PNR)	Riz	Développement de la riziculture en Côte d'Ivoire

Source : *Annuaire statistiques régionaux – Année 2014 ; N.A Non Applicable*

129. La Côte d'Ivoire compte 4 fédérations sectorielles qui jouent un rôle dans la structuration et la représentation des filières agricoles à travers :

- La promotion des filières agricoles et de la solidarité professionnelle ;
- La défense des intérêts des producteurs ;
- La promotion de la professionnalisation de l'agriculture ;
- La valorisation du métier d'agriculteur.

130. Ces fédérations sont :

- La fédération des coopératives de la filière bétail et viande de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de planteurs de palmier à huile de Côte d'Ivoire ;
- La fédération des producteurs de canne villageoise de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de vivriers de Côte d'Ivoire.

c) Formation agricole

131. Le District Autonome de Yamoussoukro compte un institut de formation en entrepreneuriat agricole et rural (IFERA). Cet Institut est habilité par le Ministère de l'Agriculture pour délivrer un diplôme de CAP²⁰ agriculture/élevage. La rentrée de la première promotion a eu lieu en octobre 2013, avec 19 jeunes en formation pour le CAP agriculture/élevage, et 7 pour une formation qualifiante. L'institut fonctionne sur la base d'un système de formation par alternance avec des stages en exploitations rurales ou autres entreprises locales.

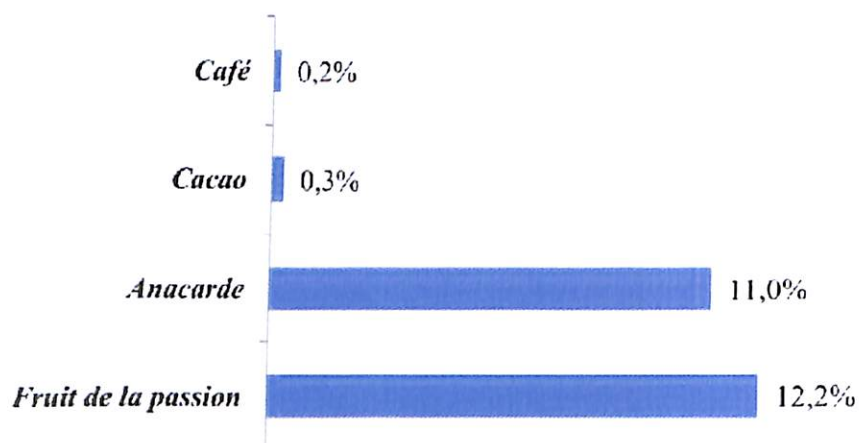
132. Les objectifs visés sont :

- A court terme, la contribution aux stratégies d'action des collectivités locales en matière d'insertion professionnelle ;
- A moyen terme, l'édification d'un système éducatif capable d'offrir de véritables entrepreneurs ruraux.

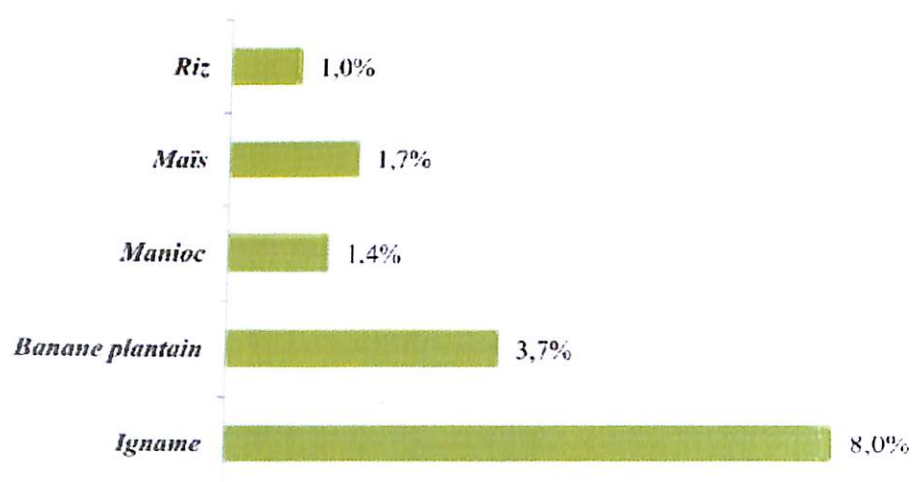
²⁰ Cf. Sigles et Abréviations

Chiffres clés 13 : Agriculture

Part de la production des principales cultures de rente du District (% national)



Part de la production des principales cultures vivrières du District (% national)



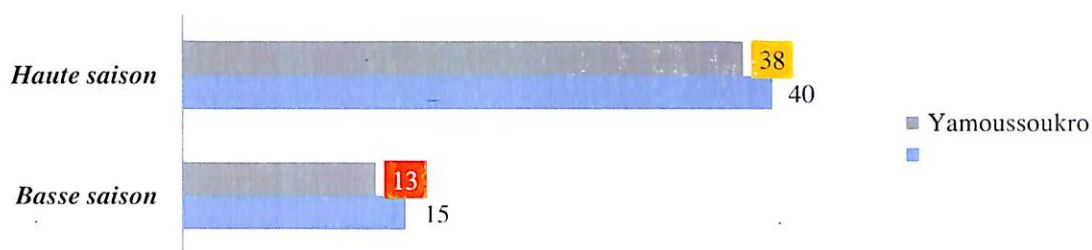
Élevage (cheptel)



II.1.2 Secteur halieutique

133. Dans le District Autonome de Yamoussoukro, la pêche continentale est avant tout pratiquée de façon artisanale et permet de subvenir aux besoins alimentaires des populations avoisinant les principaux bassins versants.
134. L'activité de pêche est assurée principalement par les Akan (69 %) et les Maliens du groupe ethnique Bozo. Lors de la construction du barrage hydroélectrique de Kossou, les populations locales Akan ont été formées aux techniques modernes de pêche et équipées en matériels par l'ex Société d'État d'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB). Un centre de formation avait été créé à Kossou et a permis de dispenser auprès de plusieurs jeunes Akan une formation qualifiante, qui les a amenés à pratiquer les activités de pêche
135. Le District Autonome de Yamoussoukro est le huitième District en termes de contribution en volume et en montant de la pêche continentale. Il représente 1 % de la valeur totale nationale générée.
136. La production du District est essentiellement réalisée aux abords du Lac de Kossou. Celui-ci permet une production de pêche d'environ 4 000 tonnes de poissons par an, répartie entre le District de la Vallée du Bandama, le District Autonome de Yamoussoukro et le District des Lacs. De manière plus marginale, la production est également réalisée au niveau du N'Zi. Depuis quelques années cependant, les volumes de production de pêche au niveau du Lac de Kossou ont tendance à devenir aléatoires.
137. Dans le lac de Kossou, les espèces principalement pêchées sont l'oreochromis, communément appelé tilapia (59 %), l'hétérosis (16 %) et le mâchoiron (6 %).
138. La capture moyenne par sortie varie entre environ 13 kg et 38 kg selon la saison de pêche, en ligne avec la moyenne nationale qui varie entre 15 kg et 40 kg. Le nombre de sorties varie quant à lui entre 4,5 et 6,5 sorties par semaine, selon la saison.

Figure 19 : Capture moyenne de pêche en fonction de la saison – En kg



Source : MIRAH - Enquête cadre de la pêche artisanale continentale, 2013

139. La pêche est réalisée essentiellement avec des pirogues de pêche à membrure non motorisées et dans une moindre mesure avec des pirogues monoxyle non motorisées. La technique de pêche la plus fréquemment utilisée est le filet dormant, suivi de la nasse, de la palangre et de l'épervier.
140. Le District compte 507 ménages pratiquant au moins une activité du secteur de la pêche (soit environ 4 % de l'effectif national), 254 pratiquant d'autres activités du secteur primaire (4 %), 323 impliqués dans la transformation et/ou le commerce du poisson (4 %). 88 ménages sont impliqués uniquement dans la pêche (soit 4,6 % de l'effectif national).

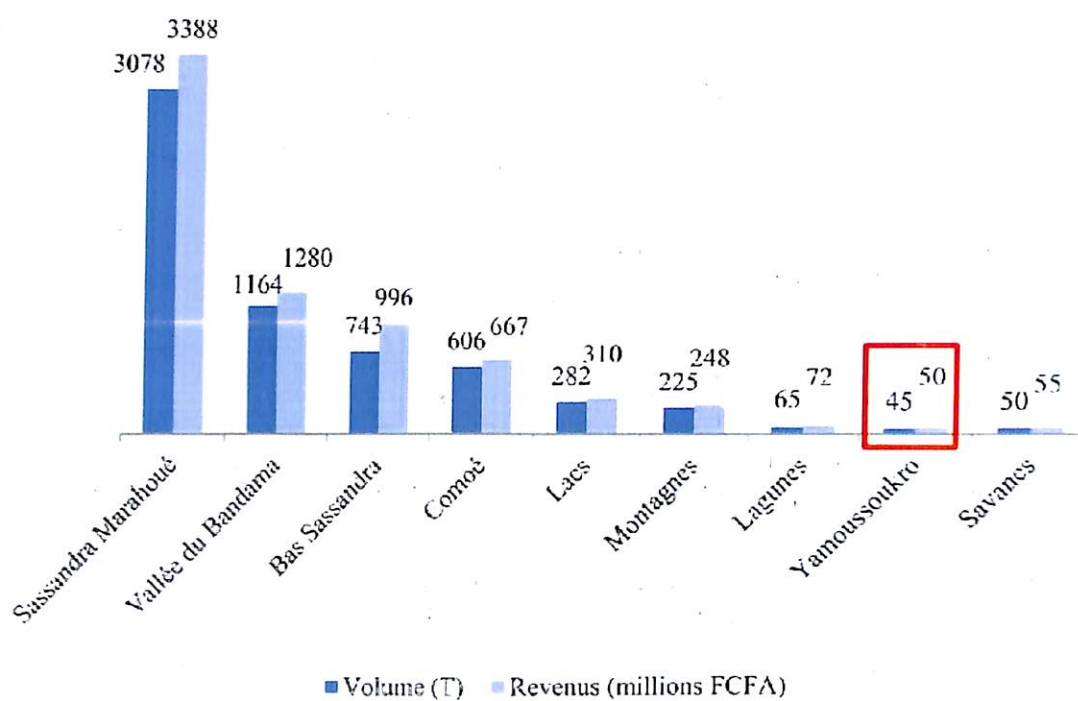
Tableau 45 : Structuration du secteur halieutique

Nombres de ménages	Nombre de bateaux	Nombre de sociétés coopératives	Superficie des zones de pêche
88	ND	03	67 km ²

Source : MIRAH - Direction Régionale de la Production Animale et des Ressources Halieutique de Yamoussoukro 2014 / ND : Non disponible

Chiffres clés 14 : Secteur halieutique

Production (tonne) et revenus (millions FCFA) générés par la pêche continentale

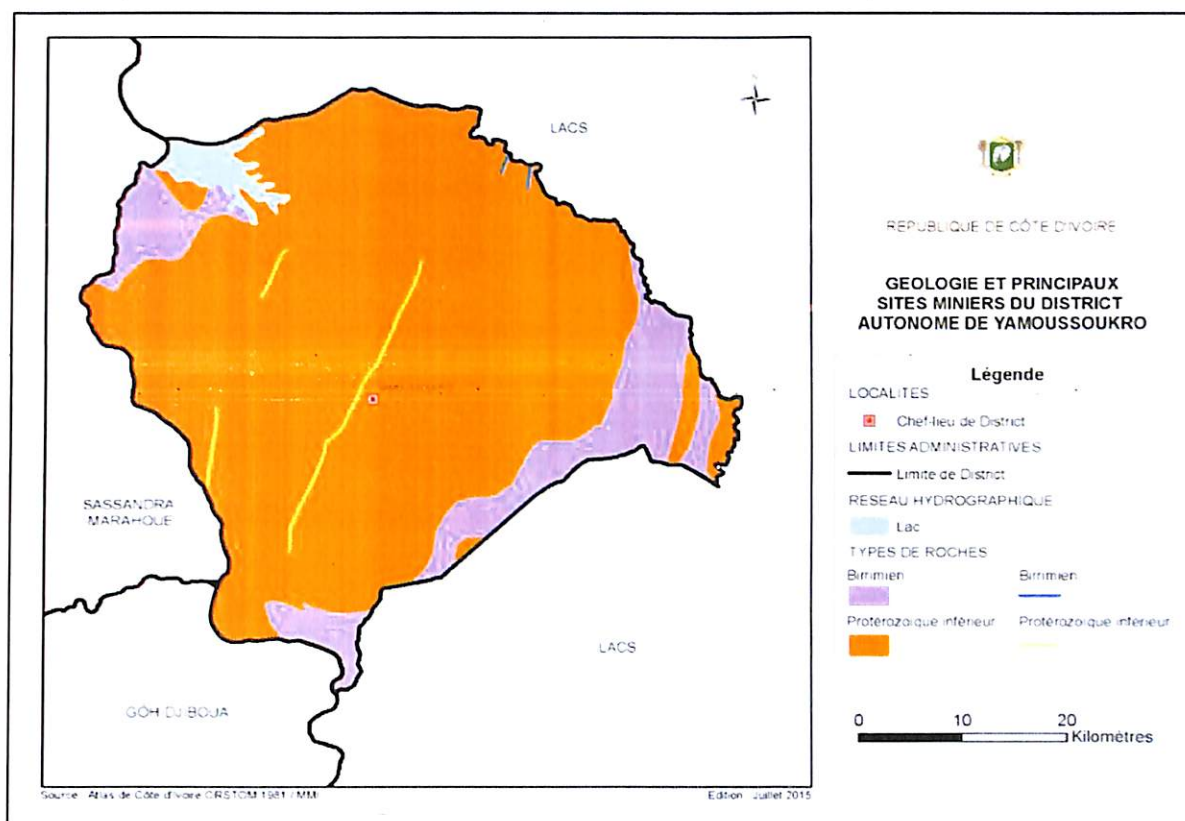


II.1.3 Mines et carrières

II.1.3.1 Ressources minières

141. Le District Autonome de Yamoussoukro renferme d'importantes ressources de matériaux et de minerais avec notamment le sable, le gravier, le granite, l'or et le manganèse.

Carte 24 : Géologie du District



142. Le District compte une carrière industrielle d'exploitation de granite (SOGECA) et cinq carrières de production de sable. Ces exploitations sont étroitement liées aux activités du secteur du bâtiment et des travaux publics.

143. En 2012, le District a enregistré une production de 4 460 m³ de sables, 500 m³ de gravier et 32 784 m³ de granite.

II.1.3.2 Structuration du secteur minier

144. Les mines exploitées actuellement dans le District Autonome de Yamoussoukro concernent les recherches d'or, de manganèse et de granite. Elles sont exploitées par des sociétés privées disposant des permis de recherche et d'exploitation.

Tableau 46 : Nombre de permis de recherche par département et par filière dans le District

Département	Or	Manganèse	Granite
Yamoussoukro	1	0	2
Attégouakro	1	1	0
Total District	2	1	2

Source : MPE - Rapport des activités 2013 dans le District Autonome de Yamoussoukro- Direction Régionale des Mines, du Pétrole, et de l'Énergie

145. Le caractère artisanal de la majorité des exploitations existantes (9 sur 14) explique le fait que ce potentiel soit encore sous-exploité. Grâce aux programmes d'encadrement des petits exploitants miniers, l'exploitation artisanale pourrait mieux s'organiser et être plus profitable à la population.
146. Le secteur minier est encadré en Côte d'Ivoire par le code minier avec pour but d'encourager les investissements privés tout en préservant les intérêts du pays. Cependant, les investissements sont faibles compte tenu des contraintes structurelles au sein du District et au niveau national, notamment :
- Le manque de données géologiques à la disposition des investisseurs permettant d'optimiser les coûts liés à l'exploration minière ;
 - Le manque d'infrastructures (routes, électricité) freinant considérablement les temps d'installation des sociétés minières ;
 - Le manque de main-d'œuvre qualifiée obligeant les sociétés à former les populations locales.
147. La crise a par ailleurs favorisé le développement de l'exploitation clandestine de l'or et a provoqué le délaissement des activités agricoles au profit de l'orpaillage, principalement dans la sous-préfecture de Kossou, avec ses conséquences sur l'environnement. En effet, l'orpaillage limite le développement et les investissements et provoquent également de graves incidents écologiques avec l'utilisation de composés chimiques (mercure, cyanure) sans contrôle.
148. Pour sécuriser les ressources en or et lutter contre l'orpaillage clandestin, l'État de Côte d'Ivoire a consenti récemment à de nombreux efforts à travers la mise en place de plusieurs mesures visant l'identification et la sécurisation des sites et carrières, et au déguerpissement des orpailleurs clandestins.

Chiffres clés 15: Mines et carrières

- 2 mines d'or, 1 mine de manganèse et 2 carrières de granite
- 4 460 m³ de sable, 500 m³ de gravier et 32 784 m³ de granite

Synthèse 4 : Secteur primaire

Le secteur primaire occupe la plus grande partie des travailleurs dans le District Autonome de Yamoussoukro. Traditionnellement, le District est producteur de cultures de rente, essentiellement le café et le cacao. Depuis peu, à l'instar des autres Districts de Côte d'Ivoire, Yamoussoukro produit des cultures d'hévéa et d'anacardes. La majorité des plants sont cependant des cultures vivrières pour l'autoconsommation des habitants (igname et banane plantain).

Parallèlement à l'agriculture, le secteur de la pêche occupe une place importante dans le District. En effet le Lac de Kossou est partagé sur les Districts des Lacs, de la Vallée du Bandama et de Yamoussoukro, ce qui permet le développement d'une pêche continentale non négligeable.

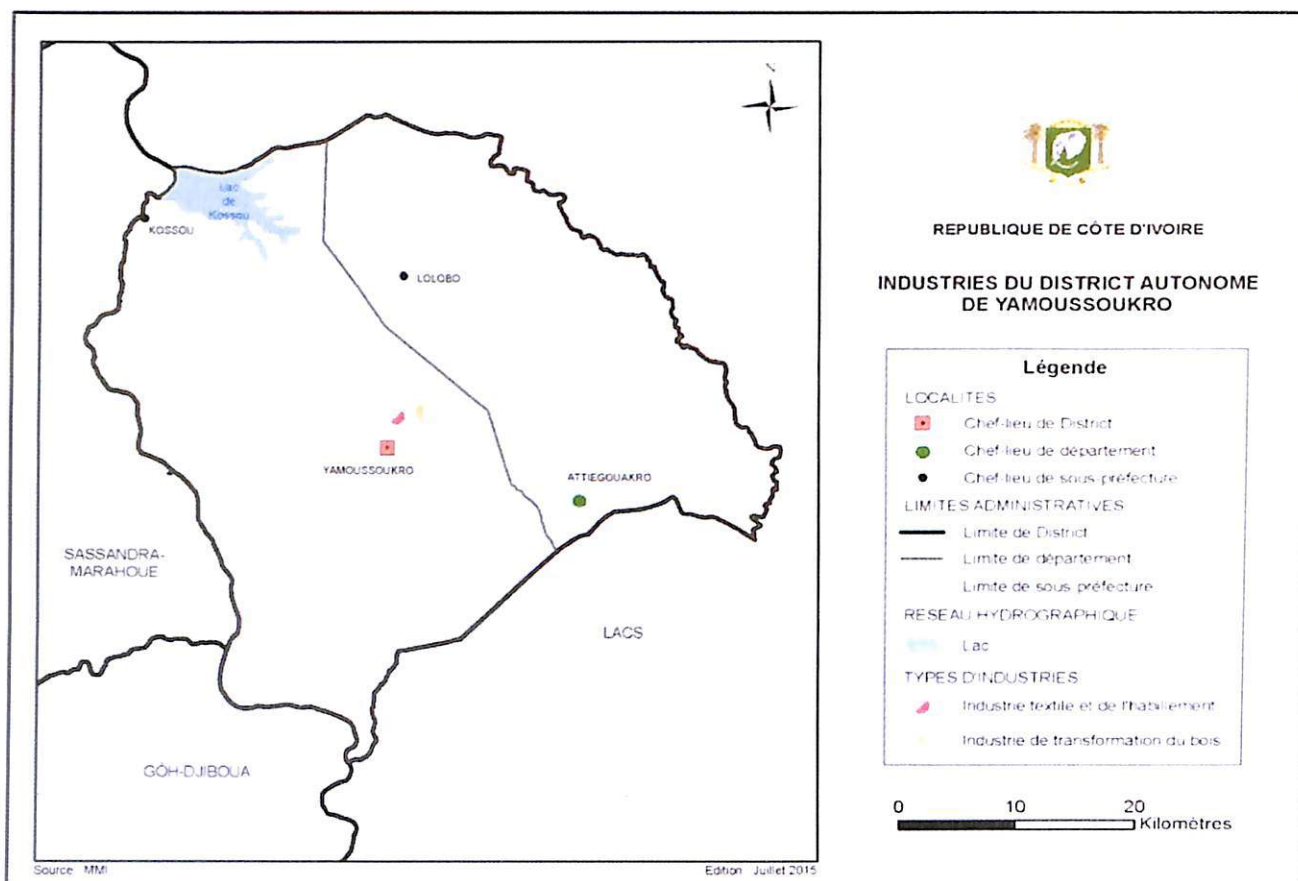
Enfin, bien que disposant de ressources minières importantes notamment en or et en manganèse, le District ne compte à ce jour que peu de mines en activité et de manière artisanale mettant en exergue la sous-exploitation de ses ressources naturelles.

Chapitre 2. Secteur secondaire

II.2.1 Industrie

149. Le secteur industriel dans le District Autonome de Yamoussoukro est constitué principalement des industries de transformation du bois et des unités de production agroalimentaires.

Carte 25 : Principales industries du District Autonome



II.2.1.1 Filière Bois

150. Le District compte 3 scieries qui exploitent une superficie estimée à 118 722 ha. Ces scieries ont réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de près de 207 millions FCFA. Elles emploient 265 personnes.

II.2.1.2 Filière Agroalimentaire

151. Le secteur de l'agroalimentaire concerne essentiellement le conditionnement d'eau en sachet avec 2 usines implantées dans la ville de Yamoussoukro, la transformation d'anacarde, le conditionnement de maïs et le décorticage de café et de riz.

Tableau 47 : Infrastructures de commerce (marchés, centres de groupage)

Spécialité	Nombres d'entreprises	Emplois	ÇA (en millions FCFA)
Eau	2	22	10,6
Anacarde	1	81	74
Maïs	1	29	500

Source : Direction régionale de l'industrie du Bélier ; 2009

152. Les 2 usines de conditionnement et de traitement d'eau emploient une dizaine de personnes. En 2013, elles ont produit un peu plus de 26 000 sachets, pour un chiffre d'affaires d'environ 10,5 MFCFA.
153. L'usine de transformation de l'anacarde est dotée d'une capacité de production de 1 500 t/an et exporte sa production vers la France, la Chine et l'Arabie Saoudite.
154. L'usine SIPRA (IVOGRAIN) dont le métier est l'égrainage et le conditionnement de maïs a une capacité annuelle de traitement de 9 000 tonnes de grains, elle emploie une trentaine de personnes pour un chiffre d'affaires d'environ 500 MFCFA. Cette usine compte également 2 unités de production d'aliment pour volailles.
155. Enfin, le District Autonome dispose d'une cinquantaine d'unités artisanales ou semi-modernes de décorticage de riz.

II.2.1.3 Autres filières

156. Le District Autonome compte une imprimerie industrielle qui emploie 15 personnes pour un chiffre d'affaires de 85 MFCFA et dispose d'une capacité de production de 8 000 tirages/jour.
157. Aux côtés de ces unités industrielles, le District Autonome compte également de nombreuses petites structures sur son territoire dont l'activité relève plus de la production artisanale, par exemple celle de l'attiéké à Lolobo et à Yamoussoukro.

Chiffres clés 16 : Industrie

- 3 scieries de bois
- 4 usines dans l'agroalimentaire
- 1 imprimerie industrielle

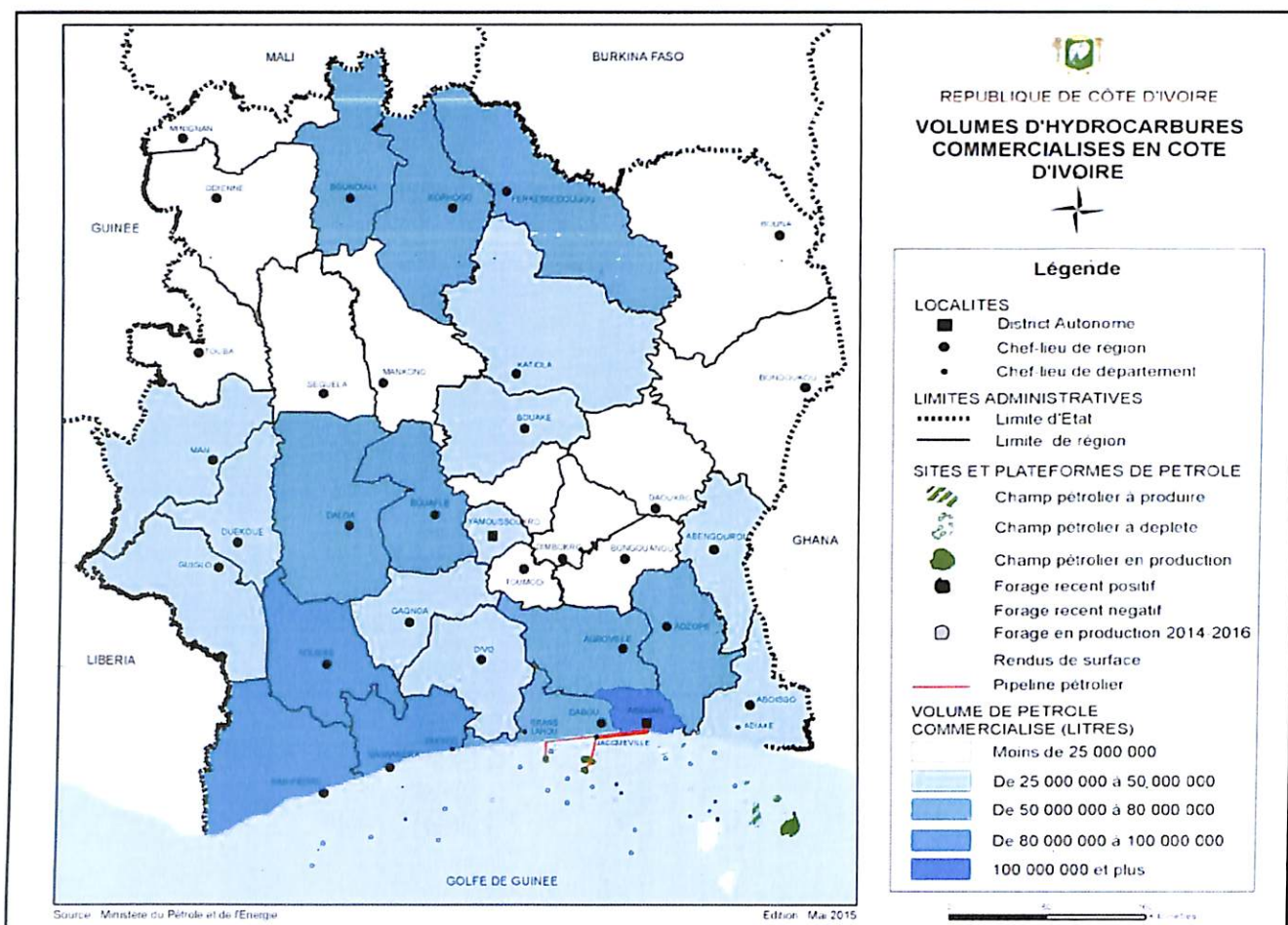
II.2.2 Pétrole et gaz

II.2.2.1 Pétrole

158. La production pétrolière est essentiellement réalisée en offshore à partir du District Autonome d'Abidjan. Le pétrole brut est exporté. Les hydrocarbures consommés sur l'ensemble du territoire sont essentiellement importés depuis le Nigéria.

159. Le District Autonome de Yamoussoukro enregistre un volume de produits commercialisés de 37 715 milliers de litres, soit 2,5 % du volume total commercialisé en Côte d'Ivoire.

Carte 26 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire

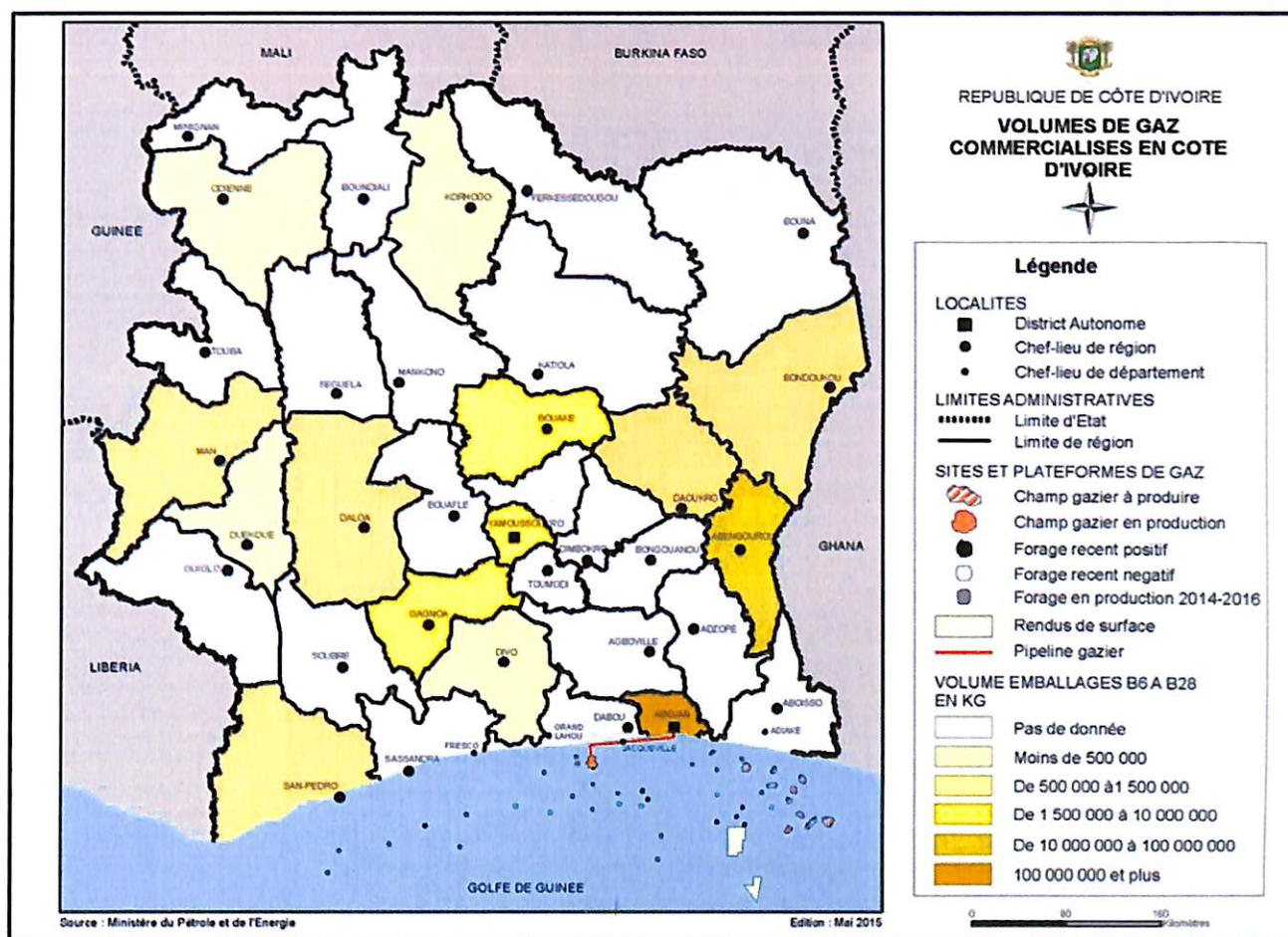


160. La ville de Yamoussoukro est également la seconde ville du pays à abriter un dépôt de stockage de produits pétroliers, en l'occurrence des hydrocarbures liquides. Le dépôt GESTOCI de Yamoussoukro occupe une superficie d'environ six hectares. D'une capacité de stockage de 30 000 m³, il réceptionne par camions citernes plus de 40 000 m³ d'hydrocarbures par an en provenance du dépôt d'Abidjan (TPAV). Les produits enlevés sont destinés exclusivement au marché local (Super, gasoil, pétrole lampant et DDO – Distillate Diesel Oil).

II.2.2.2 Gaz

161. L'essentiel de la production de gaz est utilisé pour alimenter les centrales thermiques et produire de l'électricité.
162. Le secteur du gaz est également marqué par la prépondérance du District Autonome d'Abidjan, qui concentre ainsi près de 85 % du volume de gaz commercialisé en Côte d'Ivoire.
163. Avec 6 656 tonnes de gaz butane commercialisé, soit 5,4 % du volume commercialisé au niveau national, le District Autonome de Yamoussoukro est le premier District derrière Abidjan en termes de consommation annuelle.

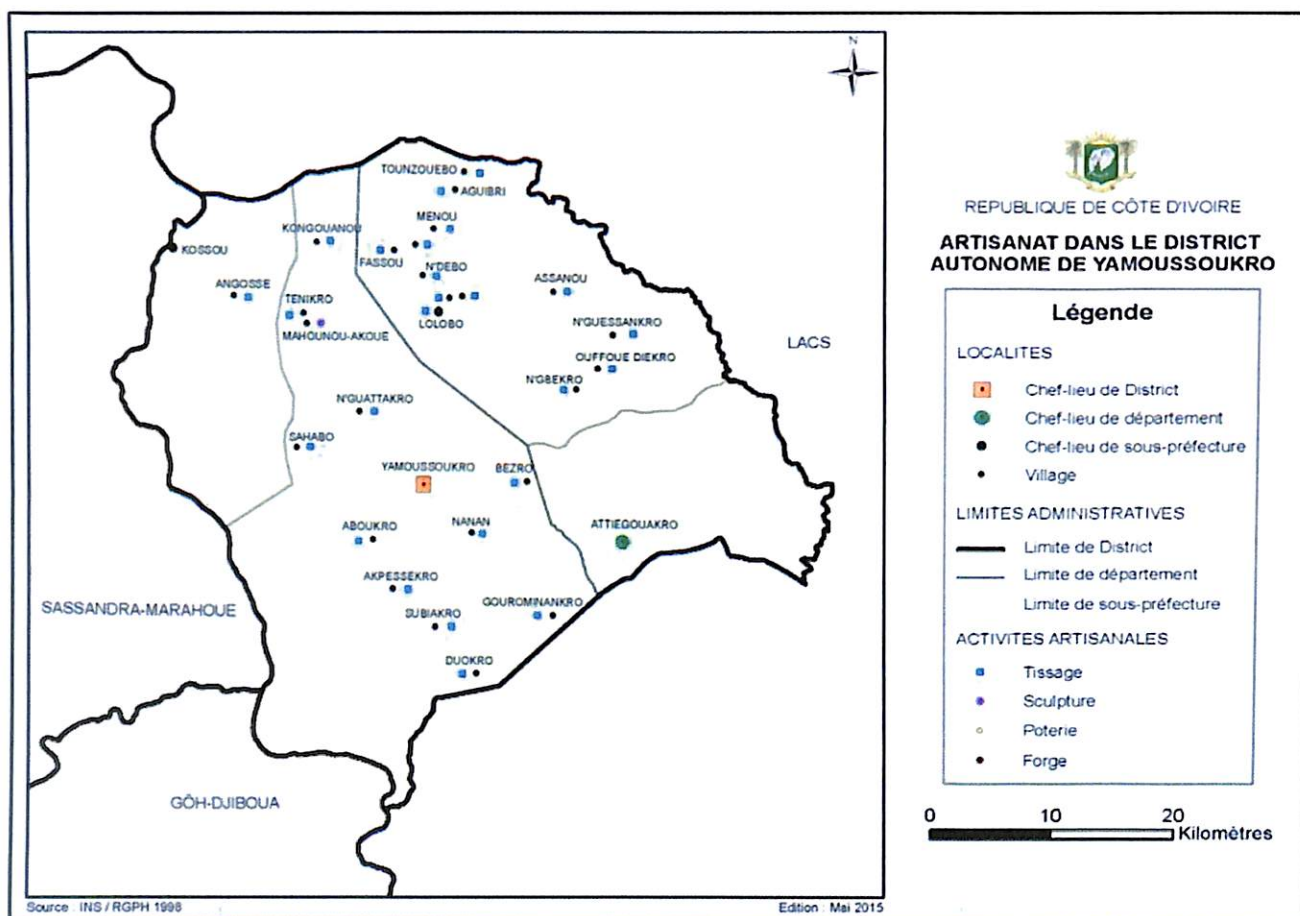
Carte 27 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire



II.2.3 Artisanat

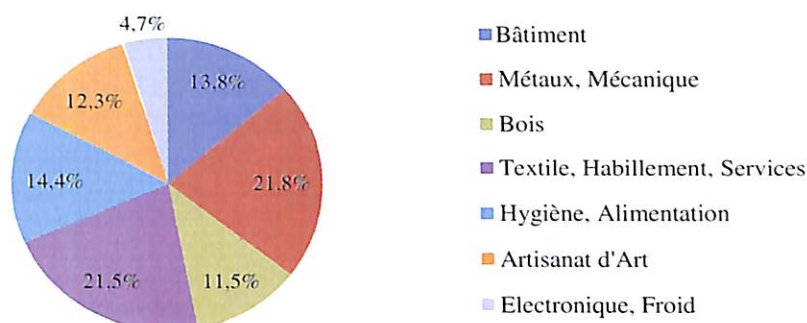
164. Le District Autonome de Yamoussoukro possède une tradition artisanale forte avec plus de 19 000 artisans, dont environ 70 % sont situés dans la ville de Yamoussoukro.
165. La sous-préfecture de Lolobo compte une communauté importante d'artisans. Les tisserands font la renommée d'une douzaine de villages de la sous-préfecture comme Assanou ou encore Sakiaré et Tounzuébo.
166. Le village de Sakiaré compte 1 500 tisserands réputés pour le tissage du pagne baoulé. En plus de vendre leurs productions artisanales, les tisserands initient les visiteurs au métier à tisser.

Carte 28 : Artisanat dans le District Autonome de Yamoussoukro



167. En 2013, le District Autonome comptait 2 165 inscrits à la Chambre Régionale des Métiers, ils sont répartis sur 7 branches principales.

Figure 20 : Répartition des artisans par branche d'activités (en %)



Source : Chambre Nationale des Métiers – 2014

Chiffres clés 17 : Artisanat

- Une douzaine de villages du département de Lolobo sont réputés pour leur tradition artisanale
- 19 164 artisans
- 1 500 tisserands à Sakiaré
- 2 165 artisans inscrits à la Chambre Régionale des Métiers

Synthèse 5 : Secteur secondaire

En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire offre des potentialités de diversification pour l'économie locale qui sont sous exploitées à ce jour.

En effet, le District dispose de ressources agricoles non négligeables (cacao, fruits...) qui devraient permettre de développer une industrie agroalimentaire forte.

En outre, le secteur de l'artisanat est de première importance au sein du District Autonome de Yamoussoukro. En effet la tradition baoulé a fait la renommée des tisserands de la région qui permettent également le développement du secteur tertiaire et du tourisme.

Chapitre 3. Secteur tertiaire

II.3.1 Commerce

168. Du fait de sa position centrale, le District Autonome de Yamoussoukro connaît un niveau d'activités commerciales croissant, malgré un manque de diversification des types de commerce. Le tissu commercial est constitué de vendeurs de produits agricoles, de représentants de concessionnaires d'automobiles ou de machines agricoles et de nombreuses boutiques de détaillants tenues surtout par des ressortissants étrangers (Sénégalais, Béninois et Nigériens).

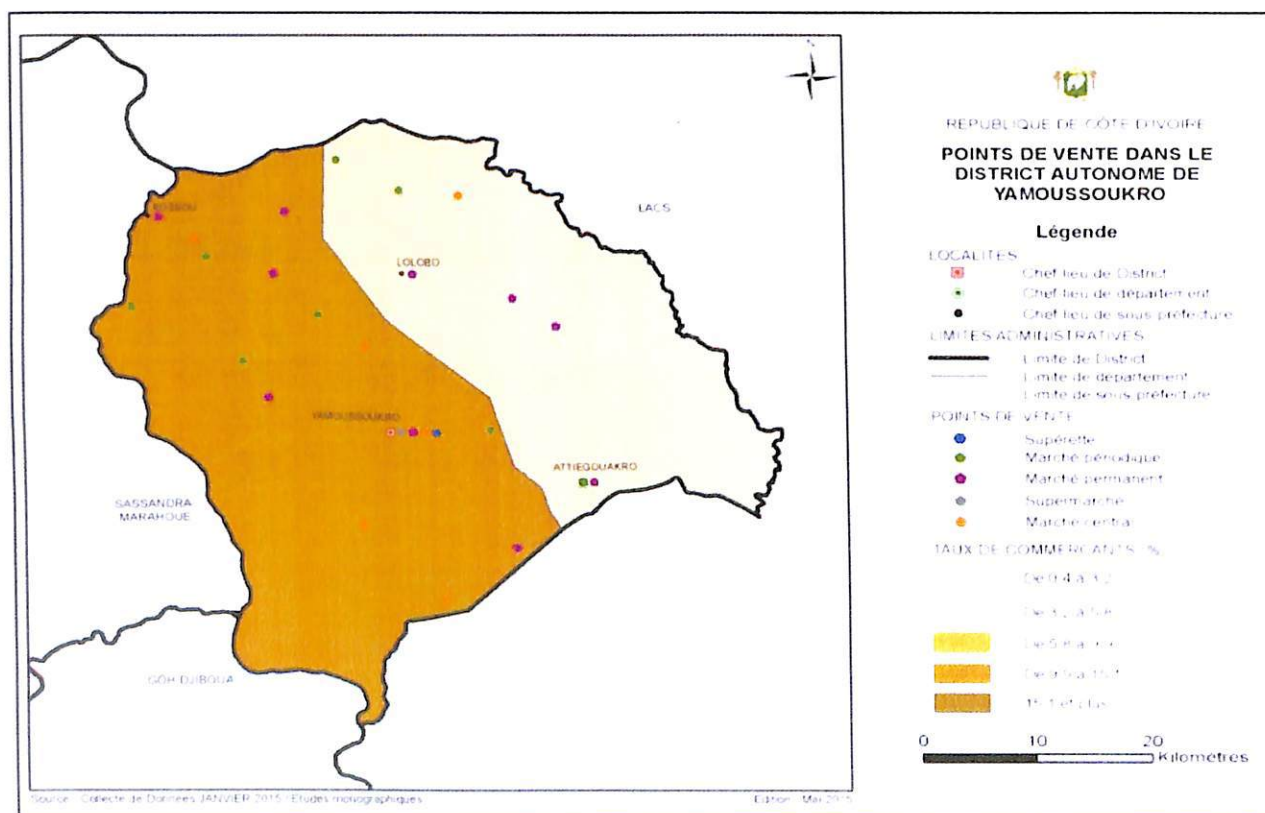
169. Les activités de commerce sont réalisées principalement :

- Sur les marchés, avec des marchés villageois, plusieurs marchés permanents dans les chefs-lieux des sous-préfectures (Attiégrouakro, Kossou, Lolobo) et au niveau de la ville de Yamoussoukro, 3 grands marchés (le marché central, le marché Mô Faitai et le marché de la Fondation) et 5 marchés de quartiers (Dioulabougou, 220, SOPIM, Assabou et Morofé) ;
- Au sein de structures de distribution organisées, comme les supermarchés de taille moyenne et les supérettes ;
- Dans les boutiques (souvent tenues par les Mauritaniens et les Sénégalais), les quincailleries et autres magasins de vente au détail.

170. Au sein du District Autonome de Yamoussoukro, deux tendances sont observées concernant le poids des commerçants dans la population active :

- Le département de Yamoussoukro affiche un taux de commerçants compris entre 9,9 % et 15,1 % de la population active ;
- Le département d'Attiégrouakro, plus rural, enregistre quant à lui un taux de commerçants compris entre 3,2 % et 5,8 % de la population active.

Carte 29 : Répartition des points de vente et pourcentage des commerçants dans le District



171. Le District Autonome de Yamoussoukro est constitué de 783 commerçants dont plus de 82 % sont des étrangers. Le District ne compte en effet que 134 détaillants ivoiriens

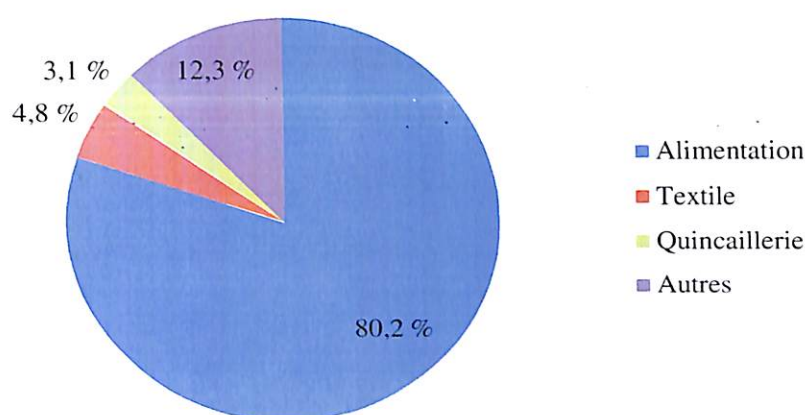
Tableau 48 : Répartition des commerçants par nationalité et type de commerce - 2012

Type de commerce	Ivoirien	CEDEAO*	Autres	Total
Grossistes	0	9	5	14
Détaillants	134	600	35	769
Total	134	609	40	783

Source : Direction Régionale de Commerce de Yamoussoukro/CEDEAO : Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest.

172. La majorité des commerçants du District occupe le commerce de l'alimentation (80,2 %).

Figure 21 : Répartition des commerçants par filière - 2012



Source : Direction Régionale de Commerce de Yamoussoukro

173. L'analyse des statistiques douanières du District Autonome montre qu'en dehors des produits pétroliers, les importations sont constituées essentiellement de biens d'équipement (40,7 % en valeur) et des autres biens de consommation (26,5 % en tonnage, très majoritairement des automobiles). Les produits alimentaires représentent un peu plus de 1 % des importations en tonnage et 24,1 % des importations en valeur. En 2013, les principaux partenaires à l'import du District sont le Burkina Faso (24,6 % des importations en valeur), le Ghana (23,7 %) et le Mali (19,8 %).

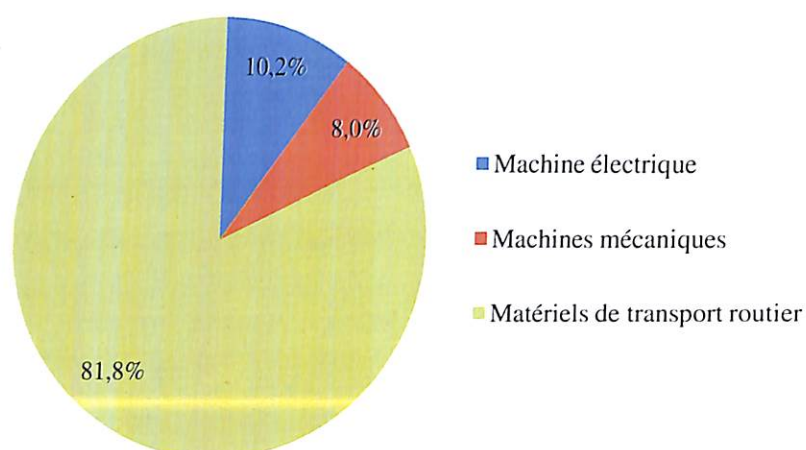
Tableau 49 : Nature des importations transitant par la douane dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2013

Groupe de Produit	Poids Net (tonnes)	Valeur FOB (millions FCFA)	Droits et taxes (millions FCFA)
Produits alimentaires	18,9	9,4	3,0
Biens intermédiaires	35,4	4,6	1,9
Biens d'équipements	1 027,4	15,8	3,4
Autres biens de consommation	389,1	9,0	1,0
Total Importations	1 470,8	38,9	9,3

Source : Direction des Douanes Côte d'Ivoire 2014 /FOB: Free on Board (Incoterms 2010)

174. Les biens d'équipements se composent principalement de matériel de transport (82 % en valeur).

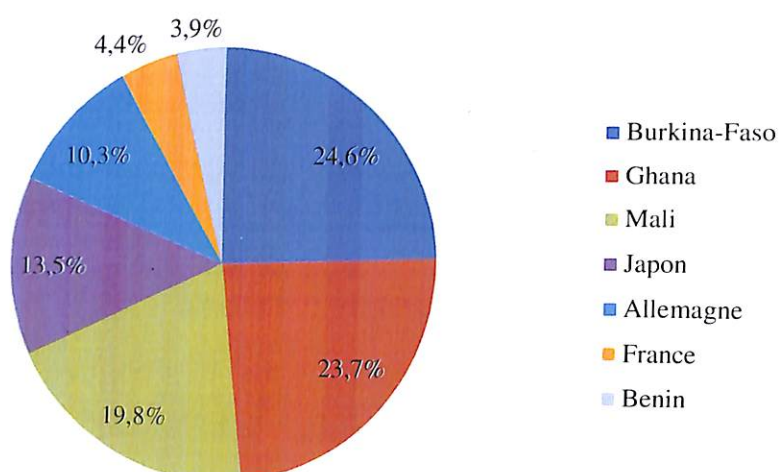
Figure 22 : Répartition des importations des biens d'équipements dans le District (en valeur) - 2013



Source: Direction des Douanes Côte d'Ivoire 2014

175. Concernant les pays d'importation, trois pays frontaliers de la Côte d'Ivoire concentrent 68 % des importations (le Burkina-Faso, le Ghana et le Mali). Ils sont suivis par le Japon avec 13,5 % des importations (automobiles) et l'Allemagne avec 10,3 % (automobiles et matériels de transport routier).

Figure 23 : Origine des importations dans le District - 2013



Source: Direction des Douanes Côte d'Ivoire 2014

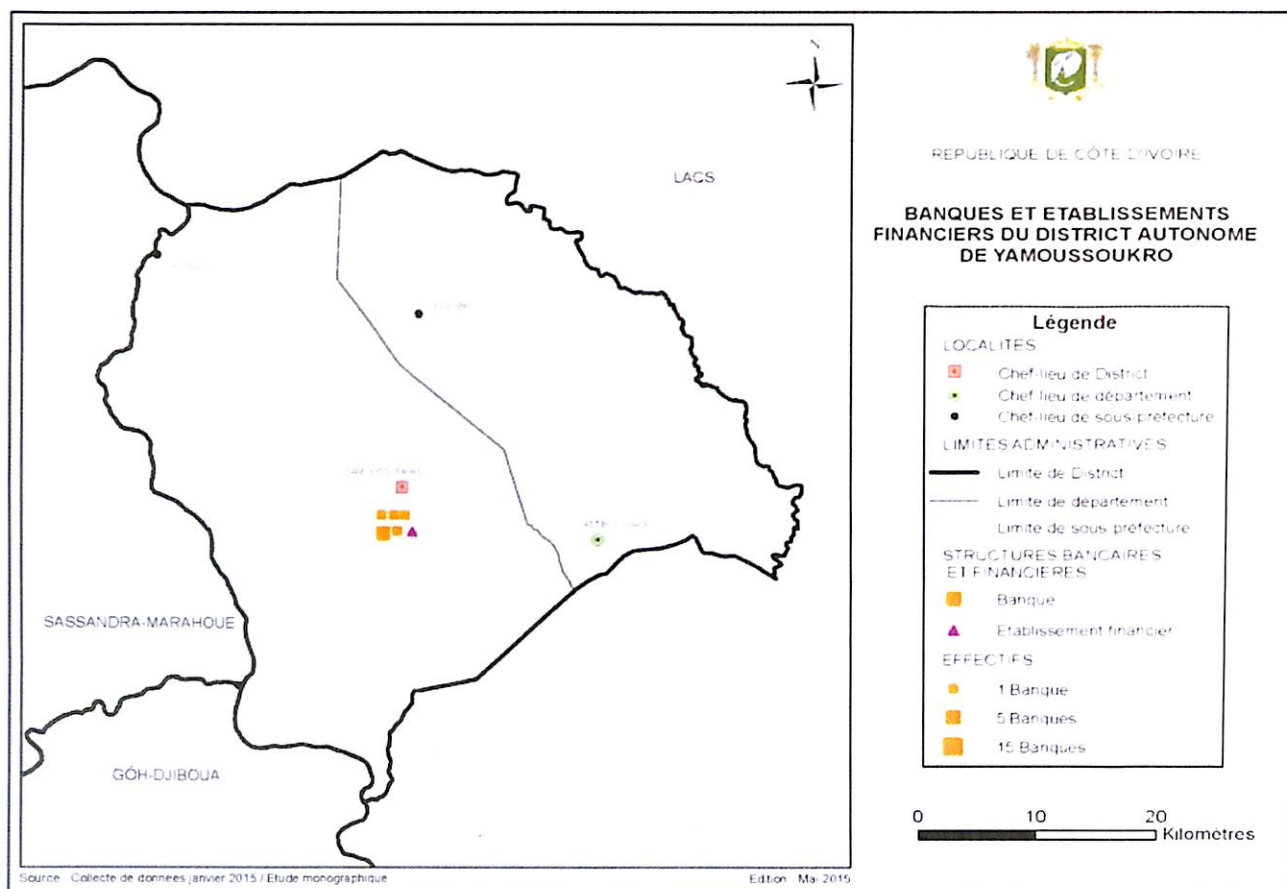
Chiffres clés 18 : Commerce

- 783 opérateurs commerciaux
- 14 grossistes
- 82 % d'opérateurs étrangers
- Valeur des importations (non pétroliers) : 38,9 Millions FCFA
- 68 % des importations proviennent des pays frontaliers

II.3.2 Services financiers

176. L'économie du District Autonome est alimentée sur le plan financier par les agences bancaires. Ces structures sont assistées dans leur tâche d'intermédiation et de financement par des institutions de microfinance ou SFD (Systèmes Financiers Décentralisés).

Carte 30 : Banques et institutions de microfinances du District Autonome



177. Le District Autonome est marqué par une carence notable en structures financières puisque seule la ville de Yamoussoukro dispose d'agences bancaires de toutes les grandes banques du pays, d'établissements financiers et de transfert d'argent. Les localités de Kossou, Lolobo et Attiégouakro n'en comptent aucune.

Tableau 50 : Inventaire des institutions financières du District Autonome de Yamoussoukro

Sous-Préfecture	Banques	Etablissements financiers	Micro finance
Kossou	0	0	0
Yamoussoukro	8	5	1
Attiégouakro	0	0	0
Lolobo	0	0	0
Total District	8	5	1

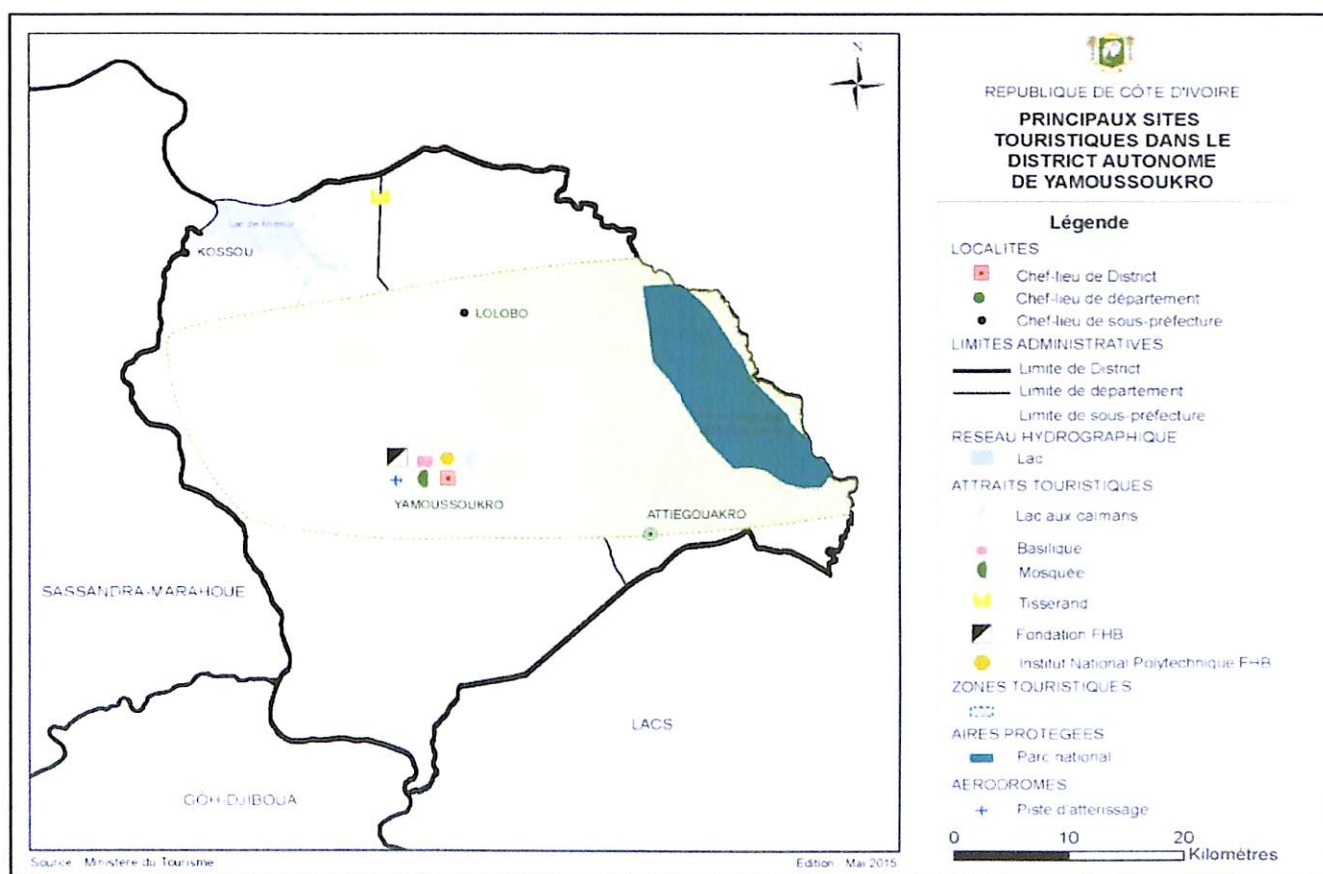
Source : Collecte de données - 2014

II.3.3 Tourisme

178. Le District Autonome de Yamoussoukro est le principal District touristique de la Côte d'Ivoire derrière Abidjan. Il présente d'importantes potentialités touristiques, incluant des sites naturels, culturels et anthropologiques. Le produit touristique est très varié et permet différents types de tourisms :

- **Le tourisme religieux** : Basilique Notre-Dame de la paix, Mosquée de la Paix ;
- **Le tourisme sportif** : le Président golf club, les gymnases de l'INP-HB ;
- **Le tourisme de congrès et d'affaires** : l'Hôtel Président, l'hôtel HP Resort, la Fondation FHB pour la recherche de la paix, l'hôtel de ville ;
- **L'éco-tourisme** : le lac aux Caïmans, la Réserve de Faune d'Abokouamékro, les berges du Lac de Kossou ;
- **L'agro-tourisme** : les plantations Guiglo, les plantations de Toumbokro ;
- **Le tourisme culturel** : les tisserands, la stèle d'Akouè Bozi (bloc de pierre monumentale érigée à l'endroit où le Président Houphouët-Boigny fit ses 1^{ers} pas à l'école), les danses traditionnelles : le Goly, l'Adjémélé, l'Adjos, le Kotou ;
- **Le tourisme archéologique** : possible dans la région grâce à l'existence de plusieurs grottes et de la chaîne de montagnes Baoulé.

Carte 31 : Principaux lieux touristiques du District Autonome



II.3.3.1 Principaux sites touristiques

a) Basilique Notre-Dame-De-La-Paix

179. Construite de 1986 à 1989 par Pierre Fakoury, architecte d'origine libanaise et de nationalité franco-ivoirienne, la Basilique Notre-Dame-de-la-Paix de Yamoussoukro fut consacrée le 10 septembre 1990 par le Pape Jean Paul II. Elle occupe une superficie de 130 hectares, dispose de 24 vitraux autour du sanctuaire représentant la Bible en image avec une superficie totale de 7 400 m² et une nuance de 5 000 couleurs.

180. Les capacités d'accueil de la Basilique sont de 18 000 places dont :

- 7 000 places assises et 11 000 places debout ;
- 30 000 places debout sur le parvis ;
- Plus de 150 000 personnes debout dans l'espace compris entre les colonnes de l'esplanade.



Photo 8: Basilique Notre Dame de la Paix © 2014

b) La Grande Mosquée de la Paix

181. Appelée « mosquée bleue » elle est la plus grande mosquée de la région avec une capacité d'accueil de 1 000 places. La Grande Mosquée de la Paix a été construite de 1963 à 1965 et sa partie intérieure a été décorée par des artistes marocains.



Photo 9: Grande Mosquée de la Paix Yamoussoukro © 2014

c) La Fondation Felix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix

182. La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a été construite de 1977 à 1987 par l'architecte Clément Olivier Cacoub. Elle est située au sud-ouest de la ville de Yamoussoukro dans un parc de 48 hectares non loin de l'Hôtel Président.
183. Située au centre d'un quadrilatère, la Fondation est composée d'un bâtiment de congrès et d'un musée cinétique (non encore fonctionnel). La Fondation Félix Houphouët Boigny est dotée d'une architecture symbolique, avec ses paliers verticaux symbolisant les grands arbres de la forêt africaine.

d) L'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny

184. Doté d'une architecture unique, cet institut est une escale privilégiée des visiteurs de la ville de Yamoussoukro. Il est constitué de 3 écoles (ENSTP, INSET, ESA) qui forment des ingénieurs et des techniciens supérieurs.

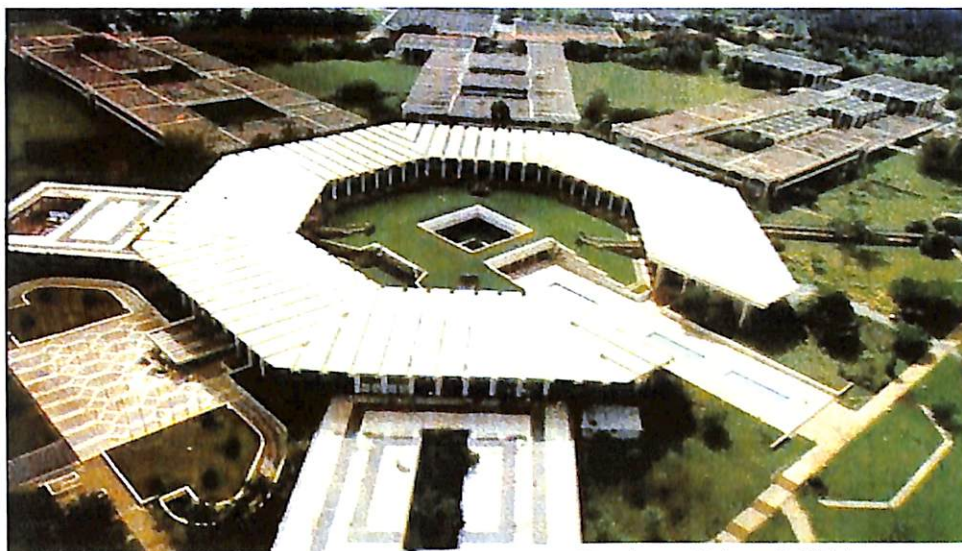


Photo 10: Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny © 2014

e) La réserve de faune d'Abokouamékro

185. Située à 60 km de Yamoussoukro et à cheval sur le District Autonome de Yamoussoukro et le District des Lacs, la Réserve de Faune d'Abokouamékro a été créée en 1988 sur une superficie de 20 400 ha dont 7 000 ha aménagés à des fins touristiques.
186. Elle a une flore luxuriante et une faune très variée avec notamment des éléphants, des rhinocéros blancs, des hippopotames, des cobes de Buffon, des hippotragues, des cobes de fassa et plusieurs espèces d'oiseaux tels le rolrier et le jacana.
187. Même si sa faune a été grandement diminuée, cette réserve en cours de réhabilitation offre au visiteur un très beau panorama à travers sa flore.



Photo 11: Réserve de faune d'Abokouamékro © 2014

f) Les Berges du Lac de Kossou

188. Plan d'eau situé à 40 km sur l'axe Yamoussoukro-Bouaflé, le barrage de Kossou est construit sur le fleuve Bandama depuis 1969. Avec une superficie de 1700 km², le lac de Kossou dispose de berges pittoresques et d'une flore diversifiée.

II.3.3.2 Capacités hôtelières

189. De par sa situation de capitale administrative, le District Autonome de Yamoussoukro est bien nanti en réceptifs hôteliers. En effet, l'offre locale hôtelière se chiffre à 109 établissements, pour une capacité totale d'environ 2 223 chambres.

Tableau 51 : Capacités hôtelières par catégorie à Yamoussoukro

Catégorie	Nombre d'hôtels	Nombres de chambres	Nombre de nuitées	Taux d'occupation
Hôtel de quartier	50	558	ND	ND
Hôtel moyen standing	27	330	ND	ND
Hôtel bon standing	28	681	ND	ND
Hôtel 3 étoiles	2	69	ND	ND
Hôtel 4 étoiles	1	300	24 607	19,9
Hôtel 5 étoiles	1	285	32 109	41,2
Total	109	2 223	ND	ND

Source : Direction Régionale du Tourisme (2014)

190. Plus de 95 % des hôtels du District ont moins de 3 étoiles. Cependant le District dispose également d'une offre hôtelière de qualité avec un hôtel 4 étoiles et un hôtel 5 étoiles. Ces hôtels enregistrent l'arrivée de plus de 50 000 clients annuellement. La durée moyenne de séjour sur les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles) est d'une nuit.

191. Plusieurs maquis viennent se rajouter à l'offre de restauration proposée par 23 établissements (3 000 couverts), dont les hôtels du District Autonome. Ainsi 136 maquis dont 89 % sont des maquis traditionnels et seulement 11 % modernes. Les maquis traditionnels participent également à l'offre de tourisme authentique et traditionnel du District Autonome. Les maquis du District Autonome servent plus de 15 000 couverts par an.

Chiffres clés 19 : Tourisme

- 9 sites touristiques majeurs
- 109 hôtels recensés
- 2 223 chambres d'hôtel

Zoom 4: Hôtel Président

Construit en 1973 (la tour n'étant édifée qu'en 1980), l'hôtel Président est un hôtel de luxe classé en catégorie cinq étoiles situé à l'entrée de Yamoussoukro en provenance d'Abidjan. Il se trouve sur le grand boulevard de Yamoussoukro à proximité des différents ministères. Le complexe hôtelier s'étend sur une superficie globale de 25 ha dont 38 200 m² bâtis.

Il comprend :

- 285 chambres et suites réparties de la manière suivante : 139 chambres dans le bâtiment principal (tour) et 146 dans le bâtiment secondaire
- 3 restaurants : le Panoramique (100 places), situé au dernier étage de la tour principale, le Bandama (200 places) et l'Allocodrome du président (50 places)
- 4 bars : le Bar Concorde (d'une capacité de 25 places), le bar Bandama (40 personnes), le bar Barika (20 places), le bar Kpangbassou (75 places)
- 10 salles de réunion pouvant accueillir des séminaires et des colloques d'une capacité allant de 50 à 1000 places
- Des espaces de détente avec notamment de grands jardins ainsi que deux bassins, l'un réservé aux enfants et l'autre pour les adultes.

D'autres activités comme la pratique du golf sont proposées aux clients de l'hôtel dans le cadre prestigieux du Président Golf club, situé à 20 mètres de l'hôtel. Ainsi, l'hôtel du Président accueille majoritairement une clientèle d'affaires, qui profite de son importante capacité d'accueil.



Photo 12: Hôtel Président © 2014

Géré par la société de développement touristique de la région des Lacs ou SODERTOURLacs, l'hôtel Président enregistre un taux de remplissage en constante augmentation depuis 2011. Ainsi, le taux de remplissage moyen enregistré est passé de 11,74 % en 2011 à 41,22 % en 2014.

L'hôtel Président est l'un des plus grands employeurs de la région avec près de 200 salariés travaillant dans l'hôtel.

Les principaux enjeux de l'hôtel sont :

- La démocratisation de son offre par l'adoption de tarifs plus accessibles pour les familles ;
- La réhabilitation et la mise aux normes d'une infrastructure vieillissante (un programme de rénovation est en cours depuis 2012).

II.3.4 Transport

II.3.4.1 Transport aérien

192. La ville de Yamoussoukro dispose d'un des 3 aéroports internationaux du pays, avec Abidjan et Bouaké. L'aéroport est géré par un établissement public, la SODEXAM (Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire Aéronautique et Métrologique). Il relie Abidjan en 1 h de vol.
193. L'aérodrome de Yamoussoukro a été construit en 1974. Il comporte une piste revêtue de 3 000 mètres de long sur 45 mètres de large. La piste a été construite en deux tranches, une première tranche de 2 500 mètres en 1969 qui a été rallongée à 3 000 mètres en 1970. Depuis, aucune réhabilitation ou renforcement n'a été exécuté. La piste connaît une dégradation avancée caractérisée par des fissures, des épaufrures, des faïençages et des défauts de joint. Son utilisation présente des risques et a dû être limitée à des aéronefs plus légers.
194. Depuis le déclenchement de la crise, L'aéroport international de Yamoussoukro est l'une des cinq plateformes de transport aérien encore desservies en Côte d'Ivoire avec celles d'Abidjan, de San-Pédro, de Daloa et de Tabou. En 2013, l'aéroport comptait 103 employés et a accueilli 1 265 avions. Cette activité a permis de générer plus de 9 millions de FCFA de redevances aéronautiques.

II.3.4.2 Transport routier

195. La ville de Yamoussoukro est traversée par l'ensemble des grands axes du pays. Cette position géographique favorise une activité de circulation d'autocars et de camions de transport et de marchandises (environ 4 585 véhicules/jour).
196. Cette activité a permis le développement de l'industrie du transport routier au sein du District. La ville de Yamoussoukro compte 16 sociétés de transport professionnel de marchandises et de voyageurs, représentant un parc de véhicules roulant de près de 180 véhicules, qui emploient environ 500 personnes, dont plus de 300 chauffeurs.

Tableau 52 : Structuration du Transport routier du District Autonome

Nombre de sociétés de transport routier	Parc automobile	Nombre de chauffeurs employés	Autres employés
16	176	307	185

Source : Direction Régionale des Transports de Yamoussoukro - 2012

197. Les villes voisines sont reliées à Yamoussoukro à l'aide de taxis-brousse qui dispose de 5 à 9 places assises et des gbakas allant de 9 à 22 places.
198. Le District Autonome compte une douzaine d'établissements d'enseignement de la conduite, dont cinq proposent également l'apprentissage de la conduite de motos et onze l'apprentissage de la conduite de camions (quatre de ces derniers utilisant du matériel roulant en propre ; les autres utilisant des camions loués).
199. En termes d'activité, la Direction Régionale des Transports de Yamoussoukro a enregistré en 2012 :
- 4 294 candidats ayant passé avec succès l'examen théorique (soit un taux de réussite de 75,6 %) ;
 - 3 821 candidats ayant réussi l'examen pratique, toutes catégories confondues (soit un taux de réussite de 74,4 % à l'examen du permis de conduire).
200. Le District Autonome de Yamoussoukro compte trois groupements professionnels dans le secteur des transports routiers, avec près de 3 500 membres, témoignant de l'importance de ce secteur d'activité dans l'économie locale.

Chiffres clés 20 : Transport

- 1 aéroport international
- 16 sociétés de transport routier
- 492 employés dans les sociétés de transport routier
- 3 groupements professionnels du transport, avec 3 345 membres
- Projet de construction d'une gare routière

Synthèse 6 : Secteur tertiaire

Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'une situation géographique unique lui permettant d'être accessible de l'ensemble des régions de la Côte d'Ivoire, une autoroute le relie à Abidjan et il dispose d'un aéroport international. L'ensemble de ces éléments a permis au District de développer une industrie du transport conséquente, Yamoussoukro dispose ainsi de 16 compagnies de transport.

Par ailleurs, la volonté de feu le Président Felix Houphouët-Boigny de faire de Yamoussoukro la capitale du pays a permis à la ville d'être dotée de nombreux monuments et bâtisses administratives d'une architecture audacieuse. Cet élément combiné à l'existence de sites naturels d'exception comme la réserve d'Abokouamékro, le Lac de Kossou et enfin la tradition des Baoulés dans l'artisanat permet d'attirer des touristes de toute la Côte d'Ivoire, de la sous-région et de l'étranger. La stabilisation du pays après la fin de la crise permet ainsi à l'industrie du tourisme, déjà très importante, de se développer en termes de contenu et de produits hôteliers.

Enfin, le commerce est voué lui aussi à se développer de par la position centrale du District qui lui permet d'être à la croisée des deux principaux axes routiers et marchands de Côte d'Ivoire : Abidjan-Daloa-Man et Abidjan-Bouaké-Korhogo.

AXE III. DEVELOPPEMENT SOCIOCULTUREL

Chapitre 1. Éducation

201. L'édification du système d'enseignement ivoirien, est une mission dévolue à trois ministères : Le Ministère d'État, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), ainsi que le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), qui se sont assignés un ensemble d'objectifs à court, moyen et long terme autour des axes suivants :
- Le développement des infrastructures éducatives et du matériel didactique ;
 - L'amélioration de l'offre d'enseignement tant au plan humain qu'en matière de gouvernance;
 - L'instauration d'un système de qualité à la fois inclusif, accessible, performant et vecteur de paix et de cohésion sociale.
202. A cet effet, ces trois entités disposent d'un ensemble d'organes ayant pour vocation de conduire la politique du Gouvernement en matière d'accès à l'enseignement pour tous les types d'établissement (public, privé et communautaire) et à tous les niveaux constitutifs du système d'enseignement ivoirien à savoir :
- Le Préscolaire (de 3 à 5 ans) ;
 - Le Primaire (de 6 à 11 ans) ;
 - Le Secondaire Général et Technique (de 12 à 18 ans) ;
 - La Formation Professionnelle ;
 - Le Supérieur.
203. Ce dispositif se veut être, non seulement un outil d'instruction de la jeunesse, mais aussi, un instrument de stratégie de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les jeunes bénéficient de formations diverses et variées, ponctuées de concours et d'examens diplômants tout le long de leur cursus éducatif.
204. Le système éducatif du District Autonome de Yamoussoukro, composé d'une Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (DREN-ET), est caractérisé par :
- Une prédominance des établissements publics (85 % des établissements) ;
 - Une forte concentration des établissements Primaires (80 % des salles de classe) ;
 - Un important phénomène de déperdition scolaire, avec près de 114 000 enfants inscrits au Primaire, moins de 15 000 au 2nd cycle du Secondaire et 5 500 au Supérieur.
205. Le District Autonome de Yamoussoukro abrite un Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) qui est un établissement d'enseignement professionnel chargé d'assurer la formation des instituteurs destinés aux écoles primaires de la Côte d'Ivoire. Le centre peut accueillir 450 stagiaires.
206. La Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique de Yamoussoukro couvre sur le plan administratif le District Autonome de Yamoussoukro et la région du Bélier. Ainsi, les chiffres présentés dans les quatre premières parties de ce chapitre (préscolaire, primaire, secondaire et secondaire technique) intègrent également les chiffres de la région du Bélier.

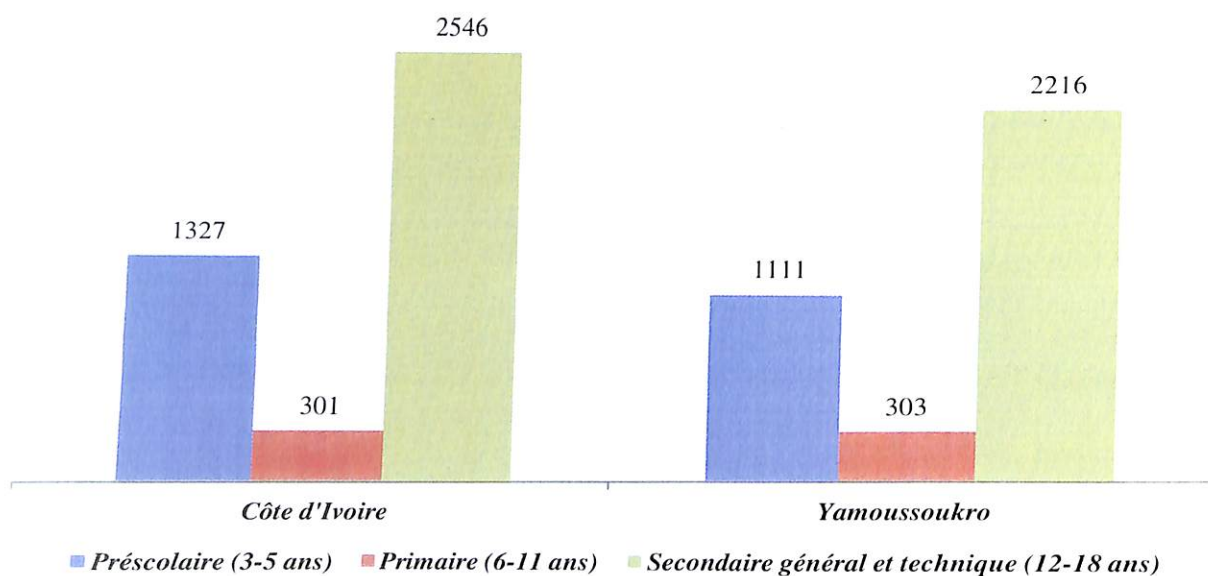
Tableau 53 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut

Degré d'enseignement	Public			Privé			Communautaire ²¹		
	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.
Préscolaire	51	3 396	159	12	770	38	0	0	0
Primaire	456	106 565	2 570	34	7 059	232	0	0	0
Secondaire 1 ^{er} cycle	23	23 987	1 147	28	18 971	1 199	0	0	0
Secondaire 2 ^{ème} cycle		7 839			7 134				
Secondaire Technique	0	0	0	9	3 244	233	0	0	0
Formation professionnelle	2	426	ND	4	1 766	ND	0	0	0
Supérieur	1	2 514	404	8	2 895	415	0	0	0

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissements - Ens. : Enseignants - ND : Non disponible

207. Le District présente des ratios de présence géographique au-dessus des moyennes nationales pour les niveaux du préscolaire et du secondaire générale et technique. Pour le primaire, la moyenne du District est en ligne avec la moyenne nationale.

Figure 24 : Nombre d'enfants en âges d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement²²



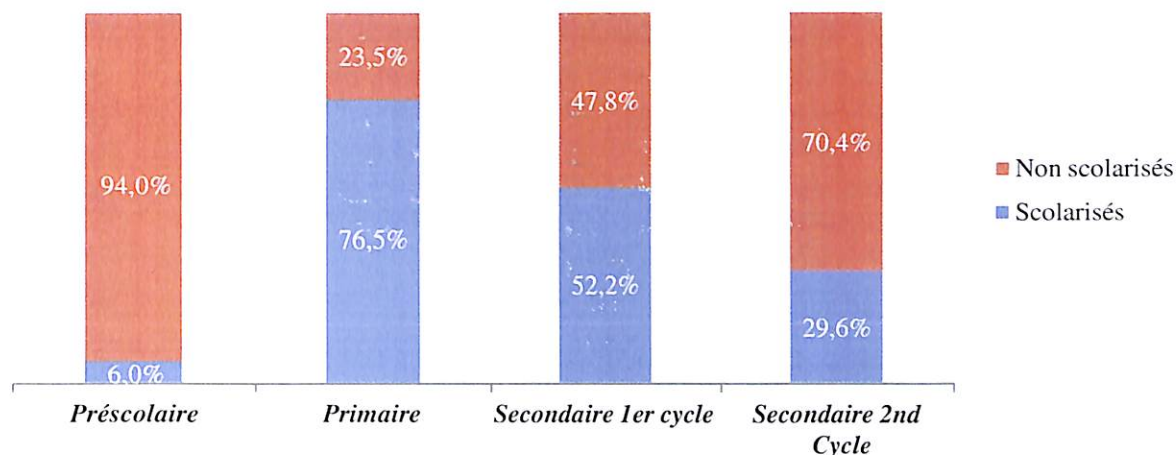
Sources : MENET - Annuaire statistique 2013 - 2014 de l'éducation ; INS - RGPH 1998

²¹ Cf. Glossaire

²² Ratio entre le nombre d'enfants pouvant être scolarisés dans la tranche d'âge et le nombre d'établissement du degré d'enseignement correspondant

208. Le District de Yamoussoukro est marqué par un grand taux d'analphabétisme²³ et par un niveau d'étude très bas. En effet, selon le RGPH 1998, sur 10 000 habitants, plus de 6 900 ne disposent que d'un niveau primaire contre 6 700 pour 10 000 à l'échelle nationale. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes (74 % des femmes n'ont qu'un niveau primaire). Ainsi près de 48 % des enfants de 12 à 15 ans et plus de 70 % des enfants de 16 et 18 ans ne sont pas scolarisés.

Figure 25 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District

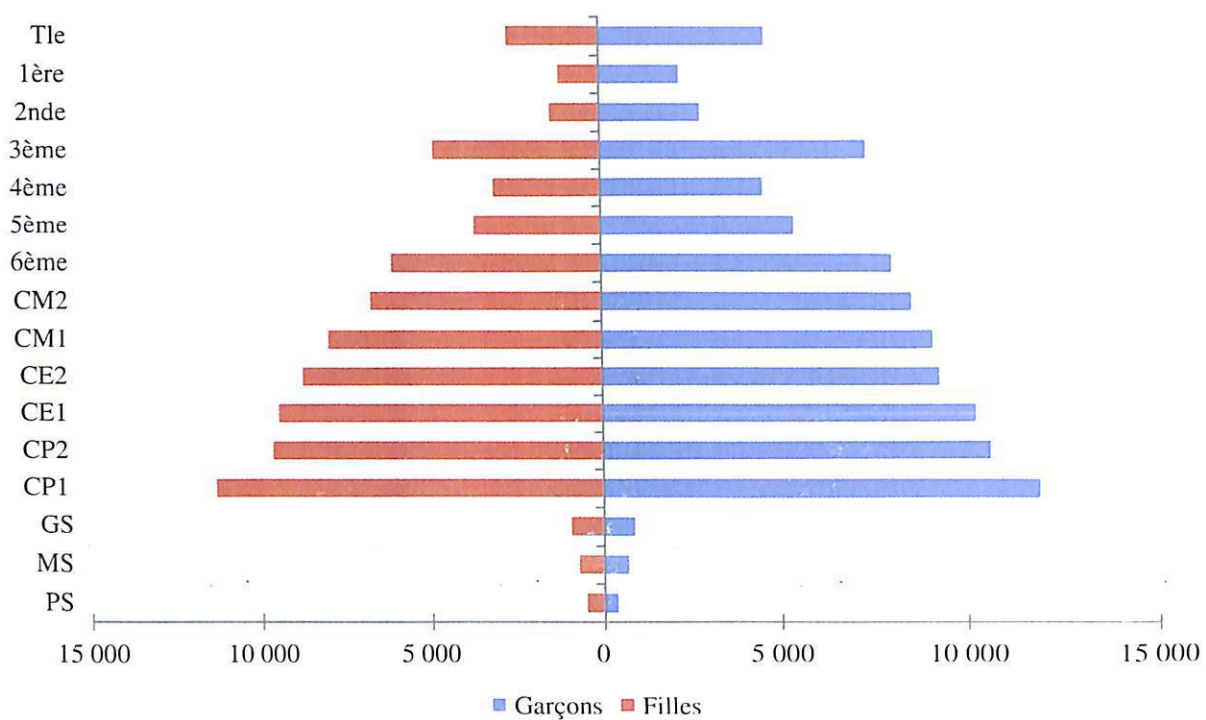


Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS - RGPH 1998

209. A cette faible scolarisation des enfants, s'associe un phénomène important de déperdition scolaire constaté dès le cycle Primaire et retranscrit dans la pyramide scolaire du District qui se distingue par une base très faible marquant le manque de scolarisation du cycle Préscolaire, puis une concentration des enfants dans le Primaire avec une déperdition constante des enfants jusqu'à la fin du cycle Secondaire. Les effectifs de la classe de 3^{ème} sont plus importants mettant en exergue un taux de redoublement important associé à la difficulté des élèves à passer au cycle Supérieur.

²³ Cf. Axe 1

Figure 26 : Pyramide scolaire du District²⁴



Source : MENET - Annuaire statistique 2013 - 2014 de l'éducation

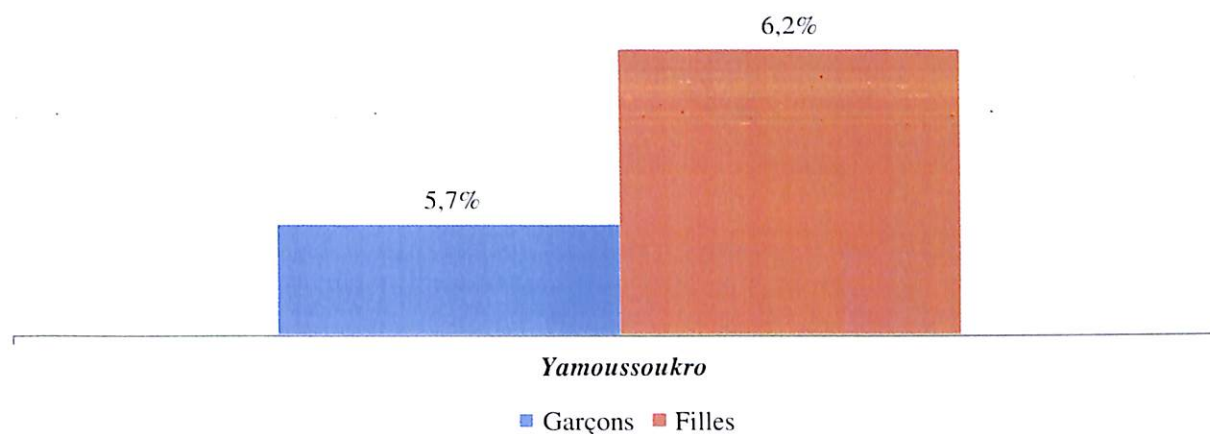
²⁴ Cf. Glossaire

III.1.1 Préscolaire

III.1.1.1 Scolarisation

210. L'enseignement Préscolaire constitue le premier niveau de la pyramide scolaire en accueillant les enfants âgés de 3 à 5 ans. Cet enseignement facultatif a pour objectif de les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul.
211. Bien que facultatif, cet enseignement est primordial pour la préparation de l'enfant au cycle Primaire. L'enseignement préscolaire permet par ailleurs de détecter très tôt certains problèmes de la petite enfance comme le cas des enfants dont la naissance n'a pas été déclarée.
212. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 4 166 enfants inscrits au cycle Préscolaire ; soit un taux brut de scolarisation²⁵ de 6,0 % supérieur à la moyenne nationale (4,4 %).

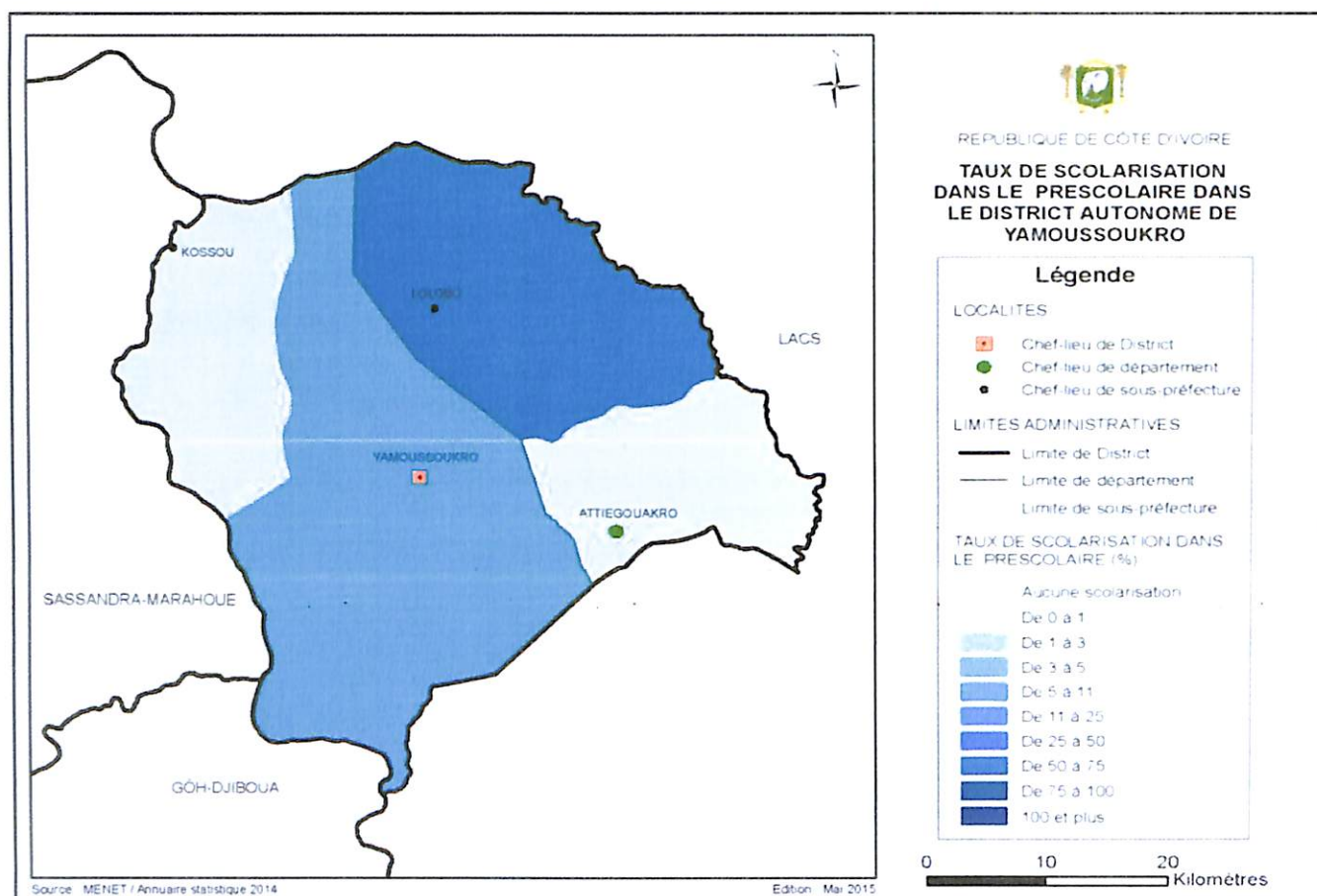
Figure 27 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS – RGPH 1998

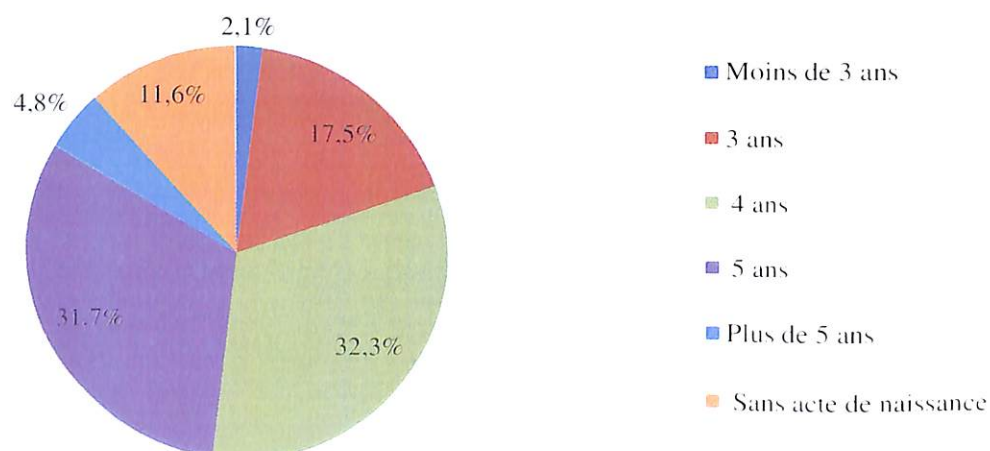
²⁵ Sur la base des projections officielles 2014 du RGPH 1998

Carte 32: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District



213. Ces chiffres sont biaisés par les scolarisations tardives et précoces, mais surtout par la proportion d'enfants qui ne disposent pas d'extrait d'acte de naissance (11,6 % des enfants scolarisés) et qui ne sont donc pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (limité aux enfants compris dans la tranche d'âge légale).

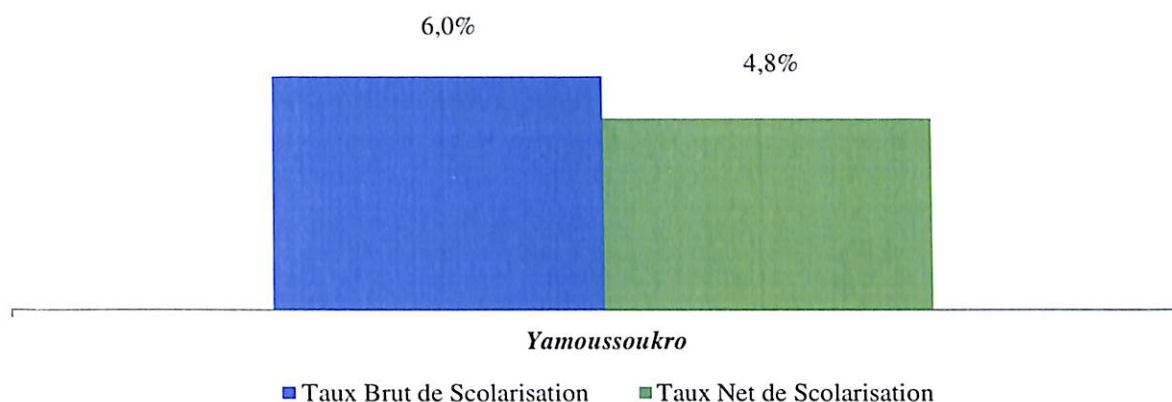
Figure 28 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Préscolaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

214. En se limitant aux tranches d'âge légales pour le Préscolaire, le taux net de scolarisation baisse à 4,8 %.

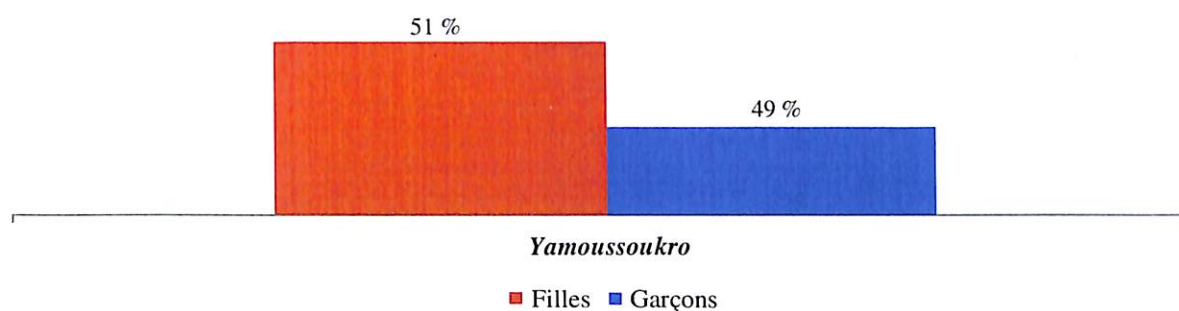
Figure 29 : Écart entre le taux brut et net de scolarisation du Préscolaire



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS – RGPH 1998

215. Le District affiche par ailleurs une proportion de filles légèrement supérieure aux garçons, avec un indice de parité de 1,04 plus élevé dans le privé (1,1) que dans le public (1,03).

Figure 30 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par genre



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

216. Bien que le District compte 82 % des enfants scolarisés dans des établissements publics, la scolarisation est concentrée dans des zones urbaines. Seulement 16 % des enfants sont en zone rurale.

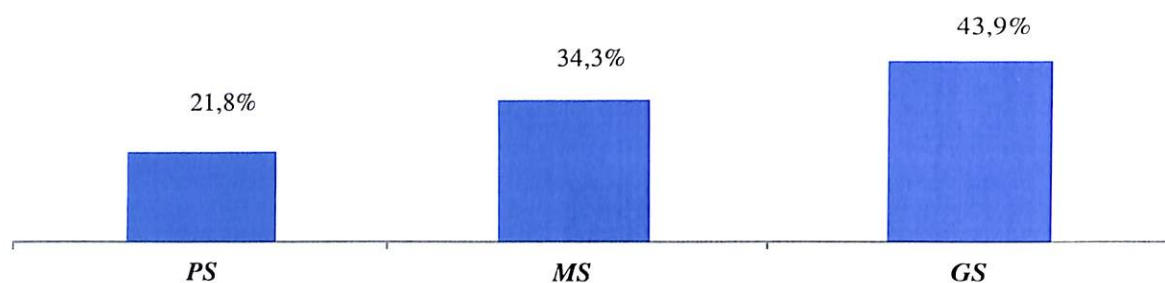
Tableau 54 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, zone d'implantation des établissements et par genre

Statut	Total	Dont rural	Indice de parité
Privé	770	46	1,10
Public	3 396	619	1,03
Total	4 166	665	1,04

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

217. Près de 44 % des enfants scolarisés sont concentrés sur la dernière année du cycle Préscolaire (Grande Section), mettant en exergue une scolarisation tardive des enfants en bas-âge et par conséquent le manque de sensibilisation des familles quant à l'importance du niveau préscolaire.

Figure 31 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

III.1.1.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

218. L'enseignement Préscolaire est dispensé dans deux types d'établissements:

- 51 établissements publics gratuits et accessibles à tous qui consacrent la forme de scolarisation la plus répandue (81 %) ;
- 12 établissements privés, payants (19 %).

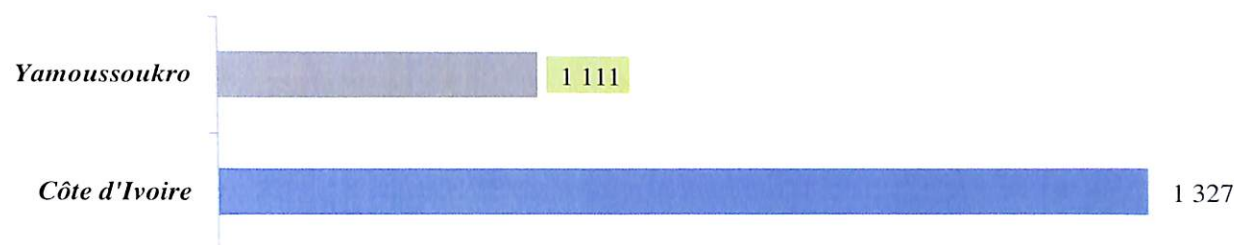
Tableau 55 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par statut

Statut	Etbs	Salles	Grps Péda	Enfants	Inst	Ratio d'occupation ²⁶	Ratio d'encadrement ²⁷
Privé	12	37	31	770	38	20,8	20,3
Public	51	113	128	3 396	159	30,1	21,4
Total	63	150	159	4 166	197	27,8	21,1

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissements, Inst : Instituteurs, Grps Péda : Groupes Pédagogiques

219. Près de 24 % des écoles Préscolaires du District sont implantées en zone rurale. L'analyse des ratios de présence géographique relatif au nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école Préscolaire place Yamoussoukro au-dessus de la moyenne nationale avec 1 111 enfants en âge d'être scolarisés par école Préscolaire contre une moyenne nationale de 1 327.

Figure 32: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école Préscolaire



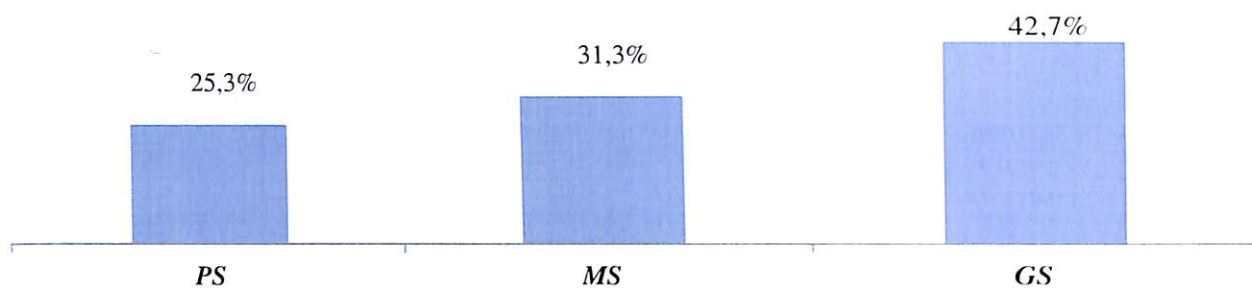
Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS - RGPH 1998

220. La Grande Section concentre près de 43 % des salles de classe pour près de 44 % des enfants inscrits au Préscolaire. Le District compte 150 salles de classe. Ainsi avec 1 école pour 67 enfants scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 28 enfants par salles, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait pas le phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants en bas âge.

²⁶ Cf. Glossaire

²⁷ Cf. Glossaire

Figure 33 : Répartition des salles de classe du Préscolaire selon le niveau d'étude



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

221. Le District dispose de 159 groupes pédagogiques avec une moyenne de 26 enfants par groupe.

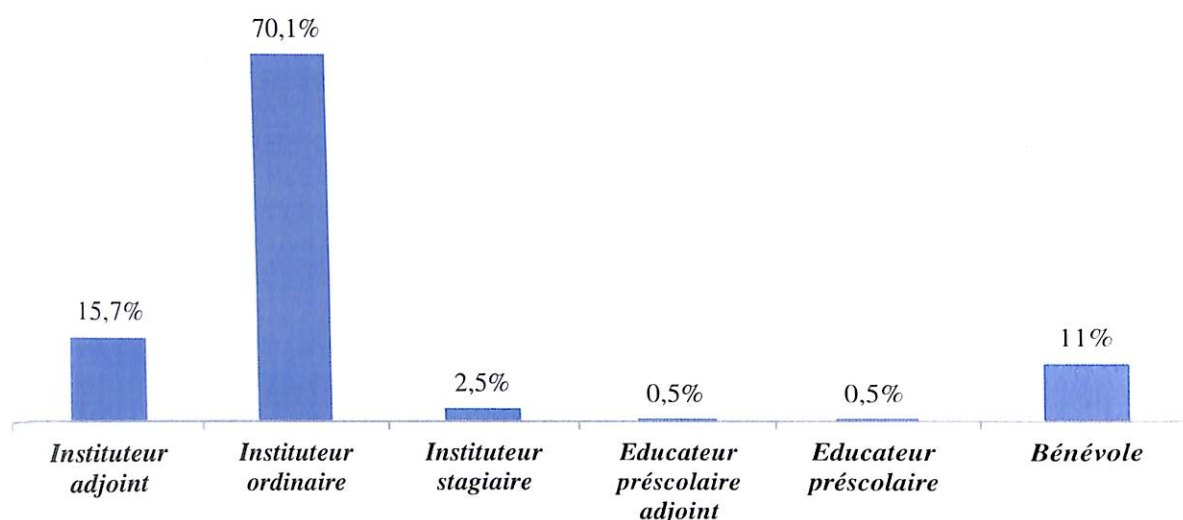
222. En matière d'infrastructures, 1 % des salles sont utilisées autrement que pour les cours. Sur les 99 % de salles utilisées, 36 % sont considérées en mauvais état.

b) Corps enseignant

223. Le corps enseignant est composé de 197 instituteurs (dont 98 % sont des femmes) soit un ratio d'encadrement moyen de 21 enfants par instituteurs. Ce ratio est similaire dans le public (20 enfants par instituteur) et dans le privé (21).

224. Le corps enseignant est majoritairement constitué d'instituteurs ordinaires (70 %) et d'instituteurs adjoints (15,7 %). Environ 11 % de l'effectif est constitué de bénévoles.

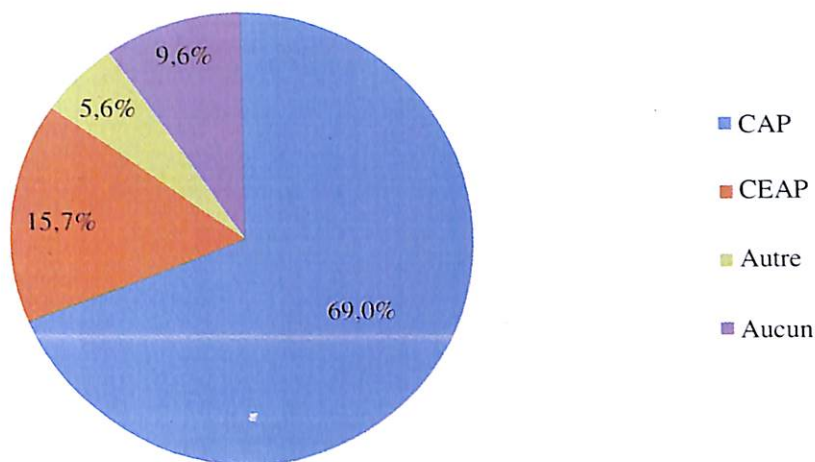
Figure 34 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

225. 84,7 % du corps enseignant disposent à minima d'un CEAP contre 9,6 % sans diplôme pédagogique (principalement des assistantes maternelles).

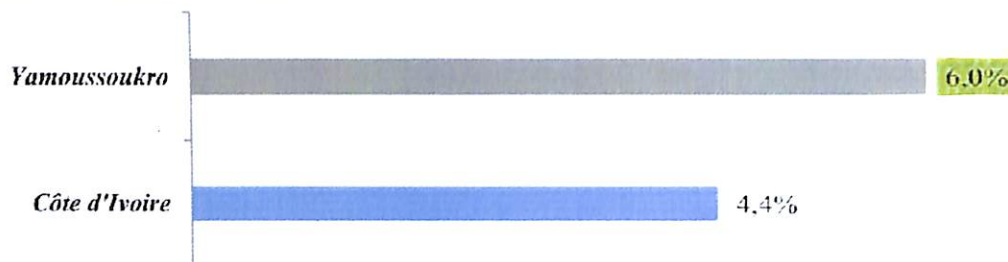
Figure 35 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique



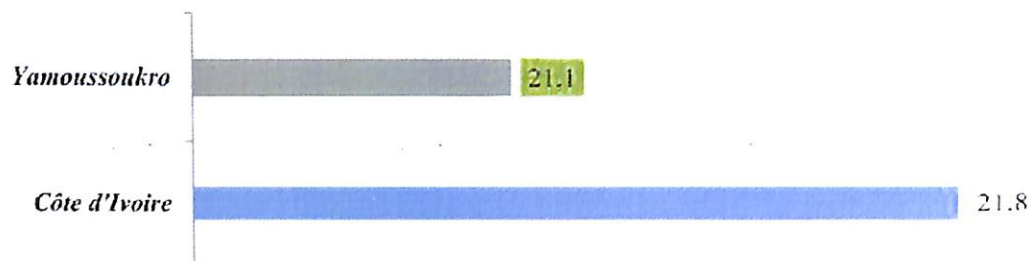
Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

Chiffres clés 21 : Préscolaire

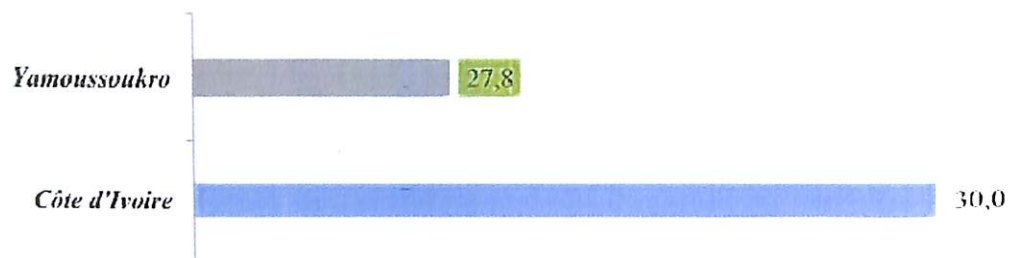
Taux brut de scolarisation



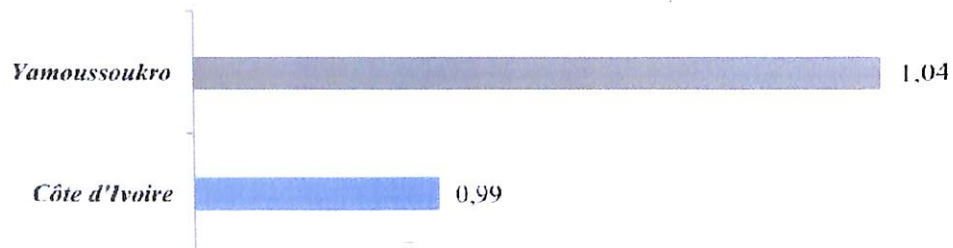
Ratio d'encadrement (nombre d'enfants par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'enfants par salle de cours)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



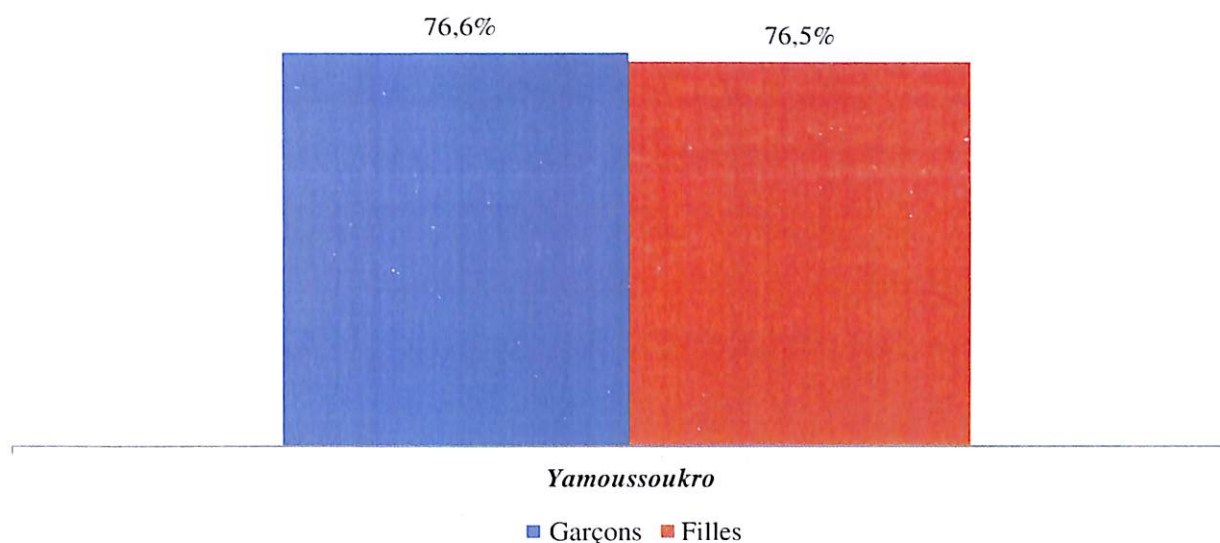
III.1.2 Primaire

III.1.2.1 Scolarisation

226. Le cycle Primaire constitue la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien. Il comprend 6 niveaux d'étude et accueille théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les élèves du Primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires (CP), les cours élémentaires (CE) et les cours moyens (CM).

227. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 113 624 enfants inscrits en cycle Primaire soit un taux brut de scolarisation²⁸ de 76,5 % des enfants de 6 à 11 ans.

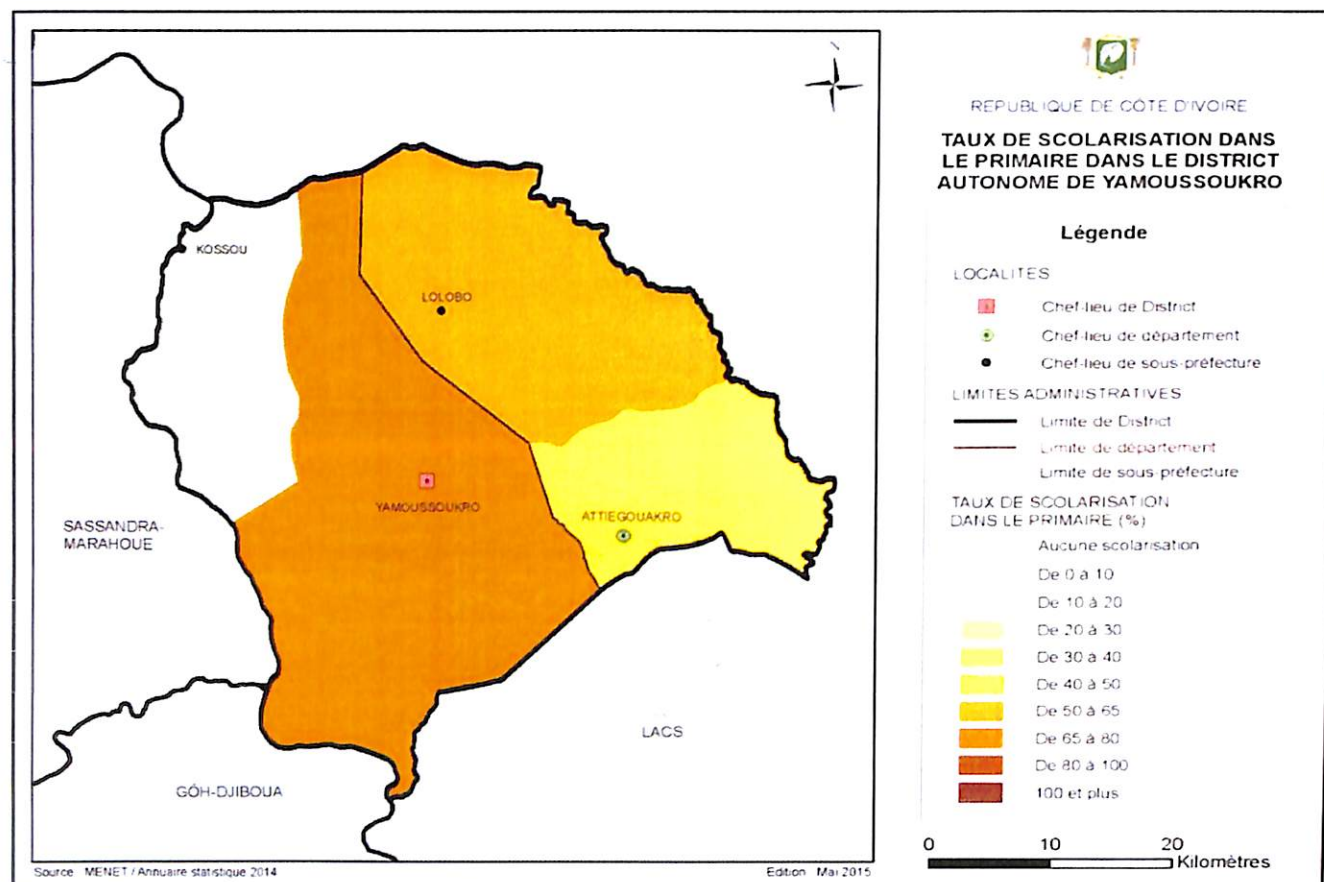
Figure 36 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS - RGPH 1998

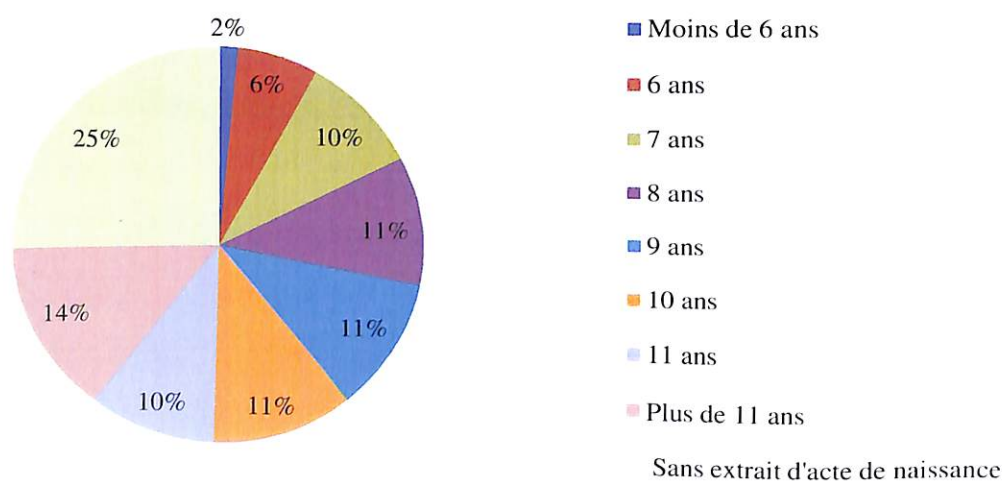
²⁸ Cf. Glossaire

Carte 33: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District



228. Ces taux de scolarisation sont biaisés par les scolarisations précoces, les redoublements, mais surtout par la forte proportion d'élèves qui ne disposent pas d'extrait d'acte de naissance (25 %) et qui ne sont donc pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale).

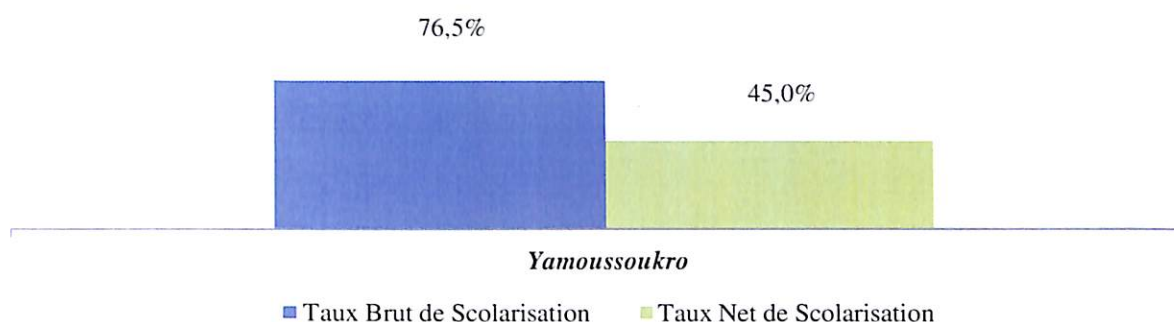
Figure 37 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Primaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

229. Ainsi en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle, le taux net de scolarisation du District s'établit à 45,0 %. Il est néanmoins au-dessus de la moyenne nationale (44,7 %).

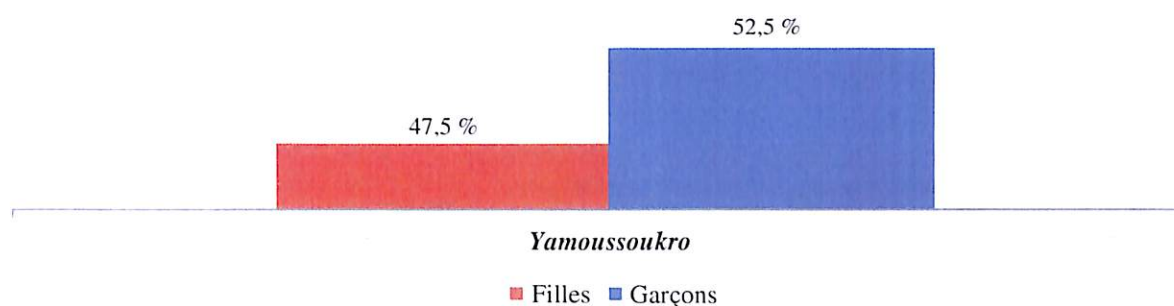
Figure 38 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation²⁹ du Primaire



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS - RGPH 1998

230. Les filles sont moins scolarisées que les garçons (47,5 % de filles inscrites).

Figure 39 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

231. Le District compte 94 % d'élèves scolarisés dans des établissements publics et 57 % inscrits en zone rurale. L'indice de parité est le même aussi bien dans l'enseignement privé que dans le public.

²⁹Projections effectuées à partir du RGPH 1998

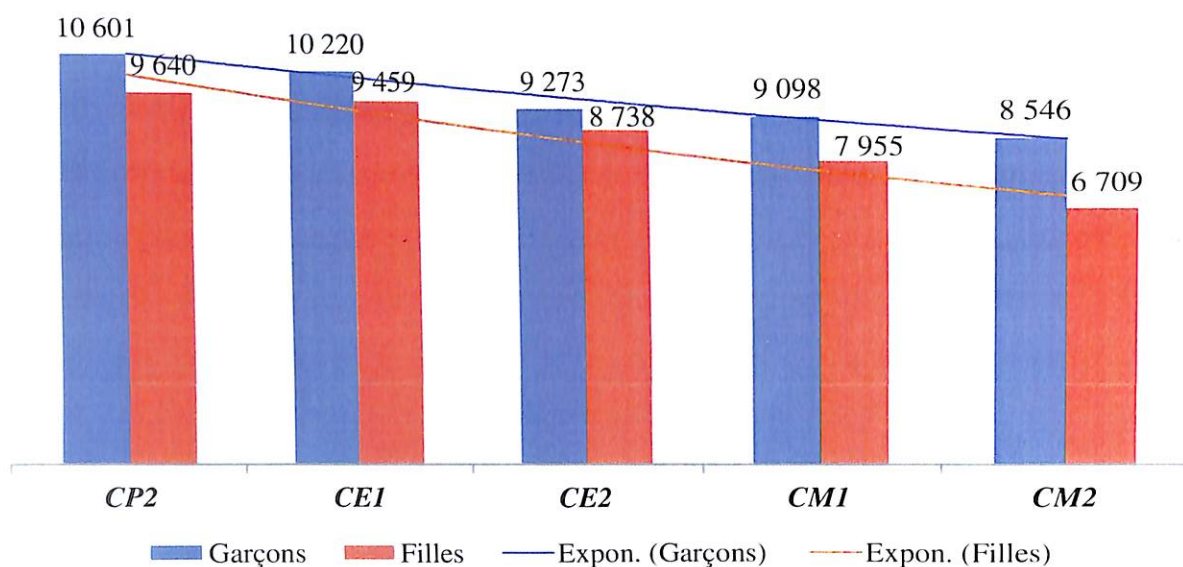
Tableau 56 : Nombre d'élèves par statut et par zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire

Privé	7 059	447	0,9
Public	106 565	64 118	0,9
Total	113 624	64 565	0,9

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

232. Les effectifs sont concentrés sur les premières années du cycle Primaire à savoir les classes de CP1 et CP2. A l'inverse les classes de CM2 ne représentent que 13,4 % des effectifs scolarisés. Ce phénomène de déperdition scolaire est particulièrement vrai pour les filles puisqu'alors qu'elles représentent 49 % des effectifs en CP1, ce ratio passe à 44 % en CM2 soit un taux de déperdition annuel moyen entre le CP2 et le CM2 de 9 % contre 5 % pour les garçons.

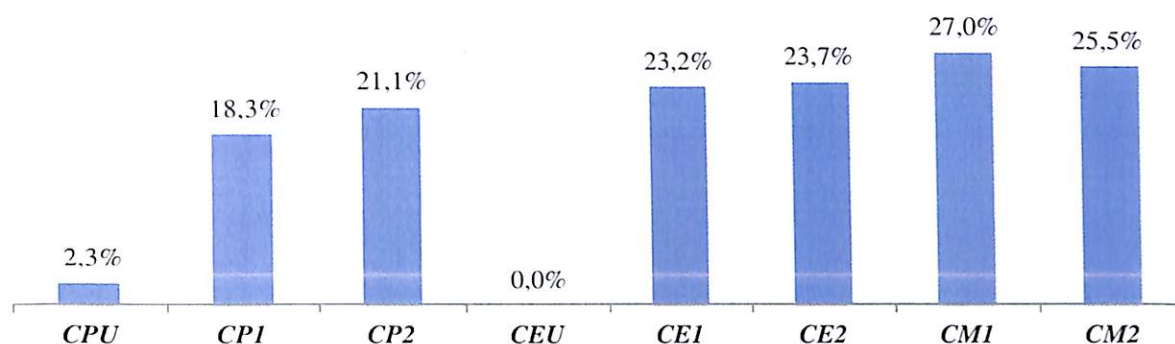
Figure 40 : Évolution des effectifs par genre de la classe de CP2 à la classe de CM2



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

233. L'analyse des taux de redoublement des classes de Primaire permet d'appuyer l'observation précédente. En effet, si le taux moyen de redoublement est de 18,3 % au niveau CP1, il atteint plus de 25 % dans les classes de CM2, ce qui confirme la difficulté des élèves à atteindre le niveau requis pour le passage au cycle Secondaire.

Figure 41 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

234. Le taux de redoublement sur l'ensemble du cycle Primaire au sein du District s'élève à 22,7 % ; un chiffre supérieur à la moyenne nationale de 18,9 %.

Tableau 57 : Proportion des effectifs redoublants par genre et par niveau d'étude du Primaire

Niveau d'étude	Taux de redoublement (%)	Taux de redoublement des filles (%)
CP1	18,3	19,0
CP2	21,1	21,0
CE1	23,2	24,2
CE2	23,7	23,5
CM1	27,0	26,4
CM2	25,5	26,5

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

235. Le taux de transition³⁰ Primaire-Secondaire s'établit à 77,4 % au niveau du District. Il est supérieur à la moyenne nationale qui est de 73,5 %. Ce taux est plus faible chez les filles (75,2 %) que chez les garçons (79,1 %).

Tableau 58 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre

	Total élèves	Garçons	Filles
CM2 (2012-2013)	18 209	10 124	8 085
6 ^{ème} (2013-2014)	14 092	8 012	6 080
Taux de transition (%)	77,4	79,1	75,2

Sources : Annuaire statistiques 2012 - 2013 et 2013-2014 de l'éducation

³⁰ Cf. Glossaire

III.1.2.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

236. L'enseignement primaire dans le District Autonome de Yamoussoukro est dispensé dans deux types d'établissements:

- Des établissements publics gratuits qui représentent 93 % de l'ensemble des établissements du District et concentrent 94 % des élèves ;
- Des établissements privés et payants qui représentent 7 % de l'offre d'enseignement.

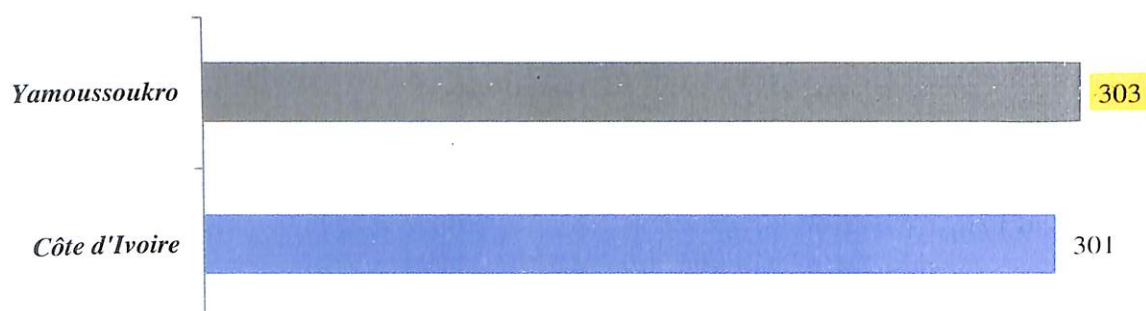
Tableau 59 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par statut

Statut	Etbs	Elèves	Salles	Grps Péd	Inst.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Privé	34	7 059	204	207	232	34,6	30,4
Public	456	106 565	2 541	2 523	2 570	41,9	41,5
Total	490	113 624	2 745	2 730	2 802	41,4	40,6

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : établissements, Inst. : Instituteurs, Grp Péd : Groupes Pédagogiques

237. L'enseignement privé affiche des ratios d'occupation et d'encadrement bas, se distinguant ainsi de l'enseignement public et témoignant d'une plus grande disponibilité en matière d'infrastructures et de personnel enseignant.

Figure 42 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire

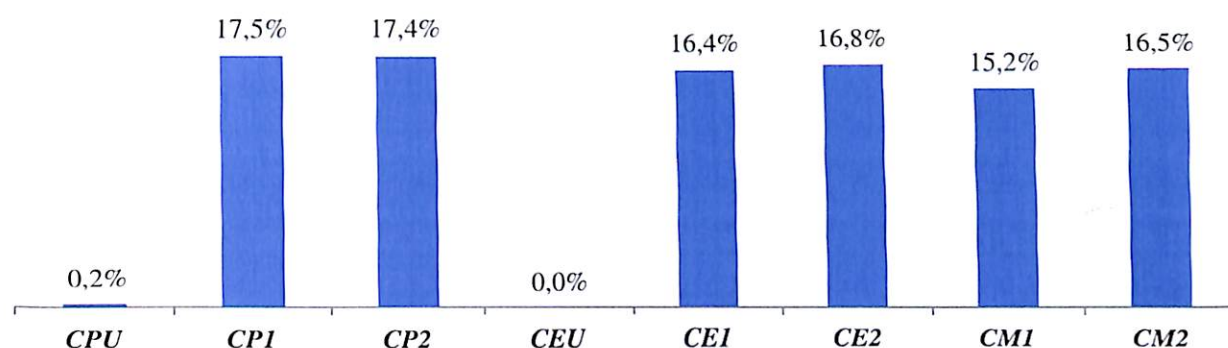


Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS - RGPH 1998

238. Avec une école pour 231 élèves scolarisés et un ratio d'occupation de 41 élèves par salle, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait pas le phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants du District.

239. Le District compte 2 745 salles de classe réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du cycle Primaire même si une concentration peut être observée sur les premières années.

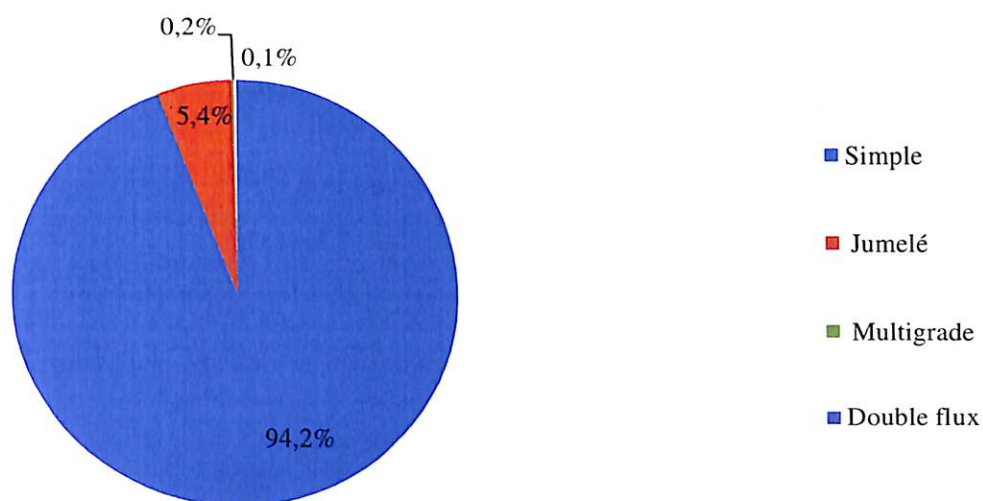
Figure 43 : Répartition des salles de classe du Primaire selon le niveau d'études



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

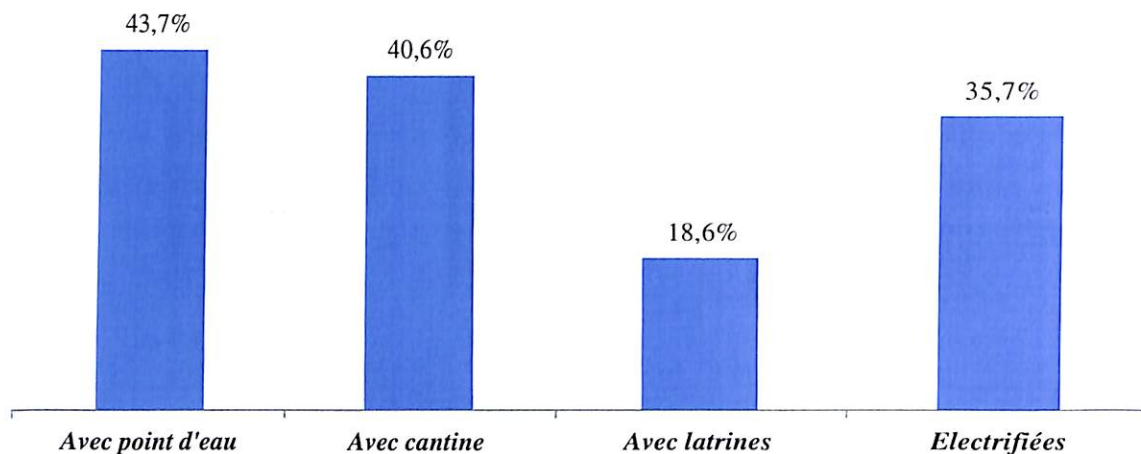
240. 2 730 groupes pédagogiques sont répartis sur l'ensemble du cycle Primaire. Ces groupes pédagogiques sont essentiellement employés en fonctionnement simple, même si 5,4 % le sont en fonctionnement jumelé (deux niveaux par enseignant). Aucun groupe n'est utilisé en double vacation (une classe par demi-journée).

Figure 44 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement



241. Les établissements du District sont caractérisés par la vétusté de leurs équipements et le manque d'infrastructures. A titre d'illustration, seulement 35,7 % des établissements sont électrifiés et 18,6 % ont des latrines.

Figure 45 : Présence des commodités dans les écoles primaires

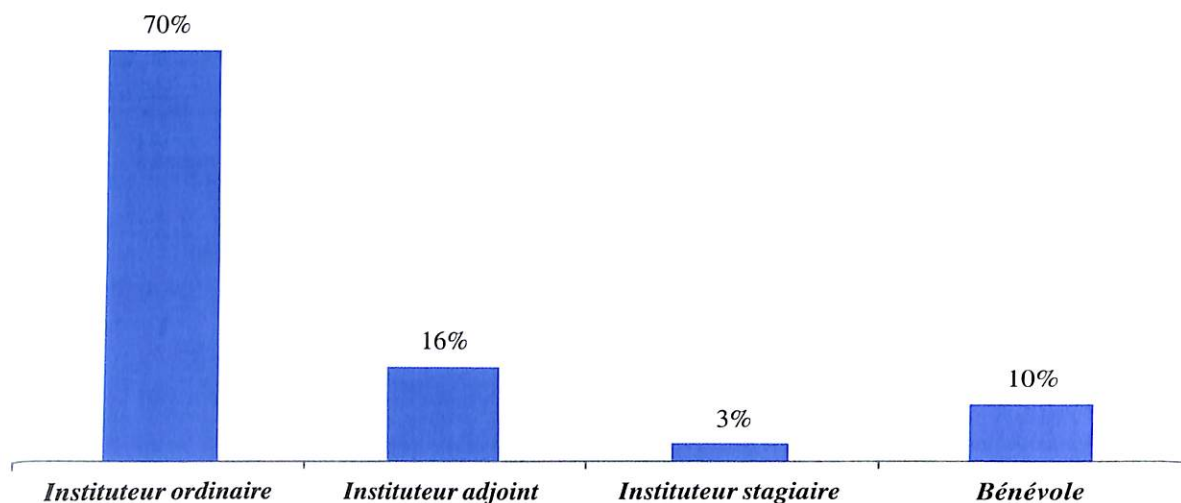


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

b) Corps enseignant

242. Le corps enseignant est composé de 2 802 instituteurs (dont 74 % sont des hommes), en majorité des instituteurs ordinaires (70 %) et d'instituteurs adjoints (16 %). La part d'instituteurs stagiaires et de bénévoles représente 13 % du corps enseignant.

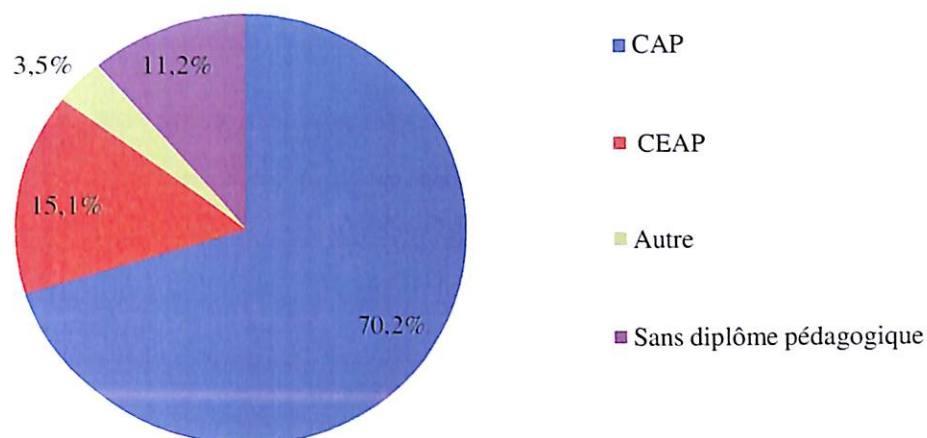
Figure 46 : Répartition des instituteurs du Primaire par emploi



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

243. Bien que l'essentiel des enseignants du Primaire dispose de diplômes pédagogiques (principalement des Certificats d'Aptitude Professionnelle), une part non négligeable (11,2 %) ne bénéficie d'aucun diplôme pédagogique. Dans le secteur privé, 53 % des instituteurs ne disposent pas de diplôme pédagogique (7 % dans le secteur public).

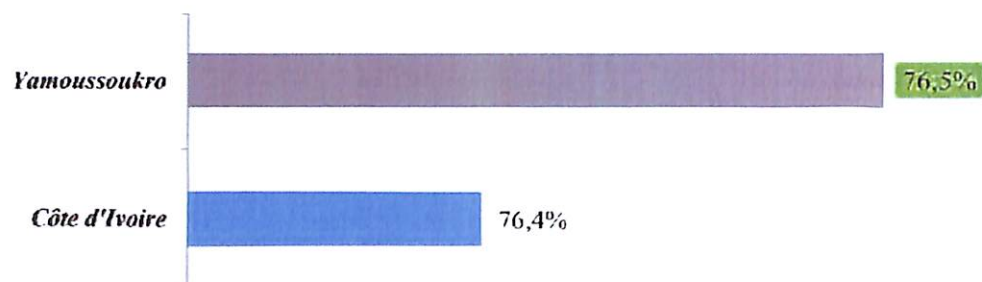
Figure 47 : Répartition des instituteurs du Primaire par statut selon le diplôme pédagogique



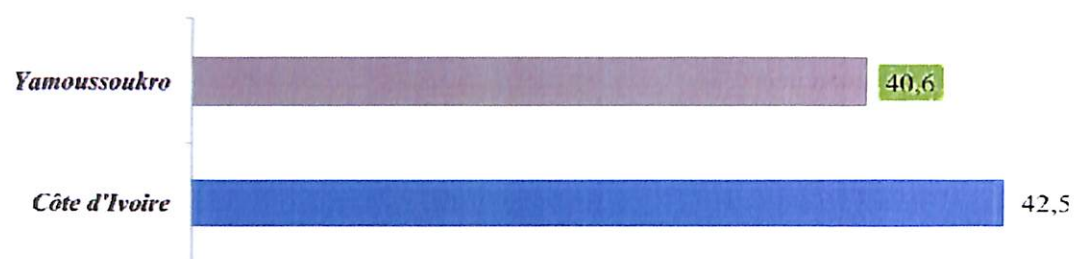
Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle, CEAP : Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique

Chiffres clés 22 : Primaire

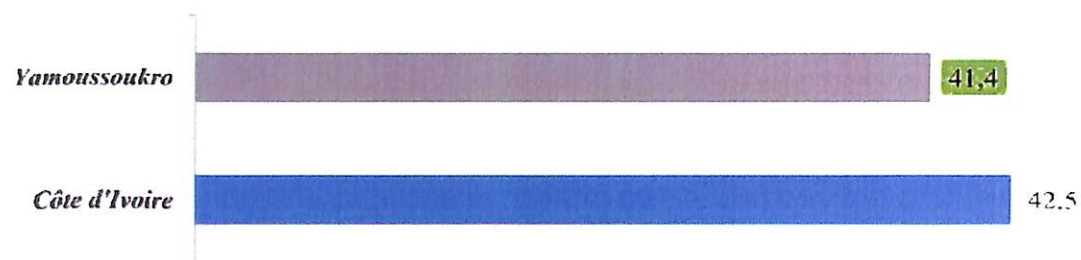
Taux brut de scolarisation



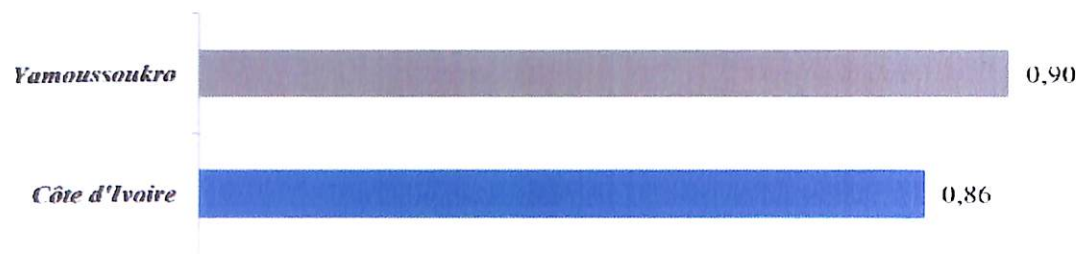
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



III.1.3 Secondaire

III.1.3.1 Scolarisation

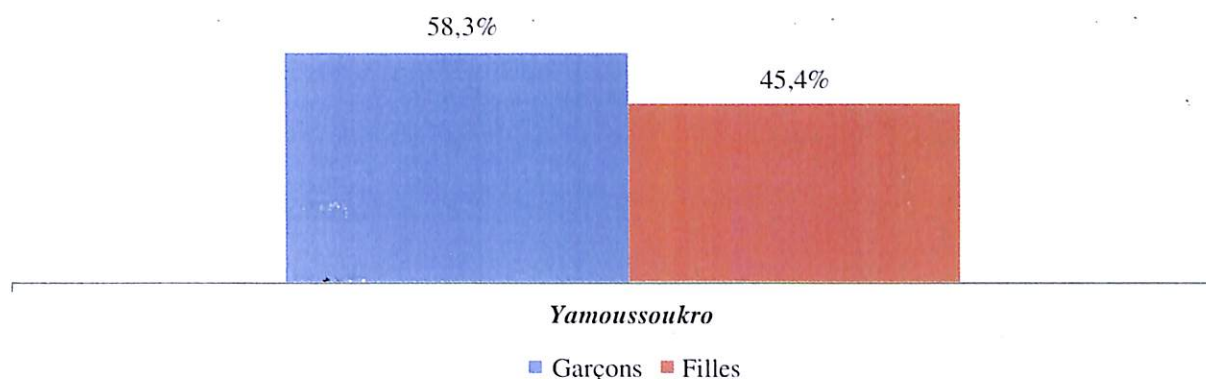
244. Le secondaire est le deuxième niveau du système éducatif ivoirien. Le secondaire est organisé en deux cycles :

- Le Secondaire 1^{er} cycle de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème} ;
- Le Secondaire 2nd cycle de la classe de 2^{nde} à la classe de Terminale.

a) Secondaire 1^{er} cycle

245. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 42 958 élèves inscrits au 1^{er} cycle du Secondaire ; soit un taux brut de scolarisation de 52,2 %. Les filles présentent un taux de 45,4 % contre 58,3 % pour les garçons. La faible scolarisation des filles à ce niveau d'étude est en partie expliquée par les pratiques telles que le mariage précoce ou encore l'aide-ménagère.

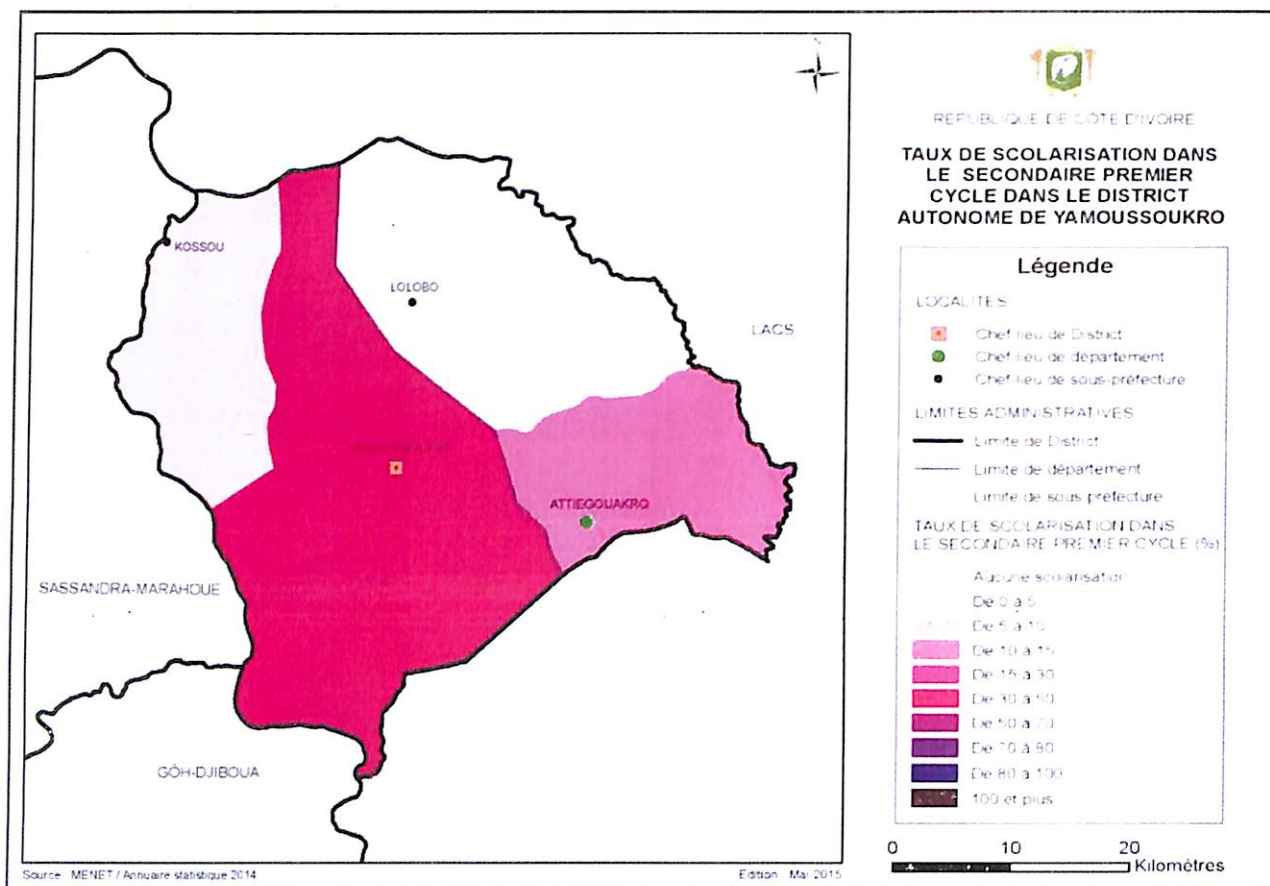
Figure 48 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

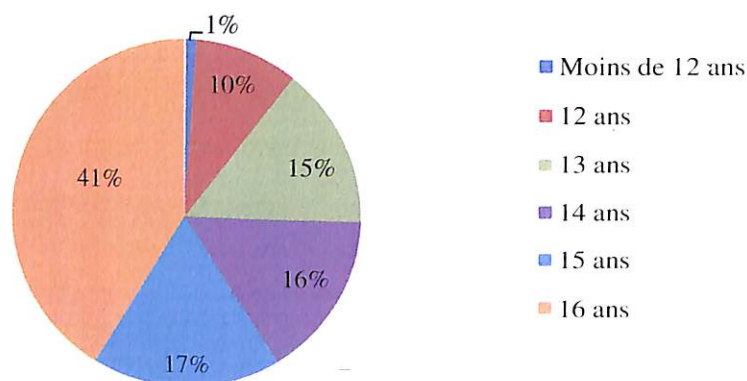
246. Le taux de scolarisation dans le secondaire 1^{er} cycle présente de fortes disparités régionales avec des taux de 50 % à 70 % autour de la ville de Yamoussoukro alors que certaines zones du territoire affichent des taux inférieurs à 5 %..

Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle au sein du District



247. Ces taux sont biaisés par les scolarisations tardives (41 % des élèves ont plus de 15 ans), les redoublements et la scolarisation d'élèves d'une région vers une autre.

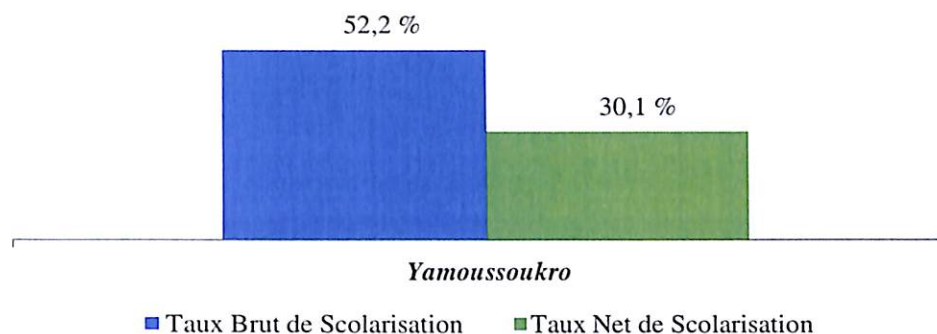
Figure 49 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1^{er} cycle selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

248. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation s'établit à 30,1 %.

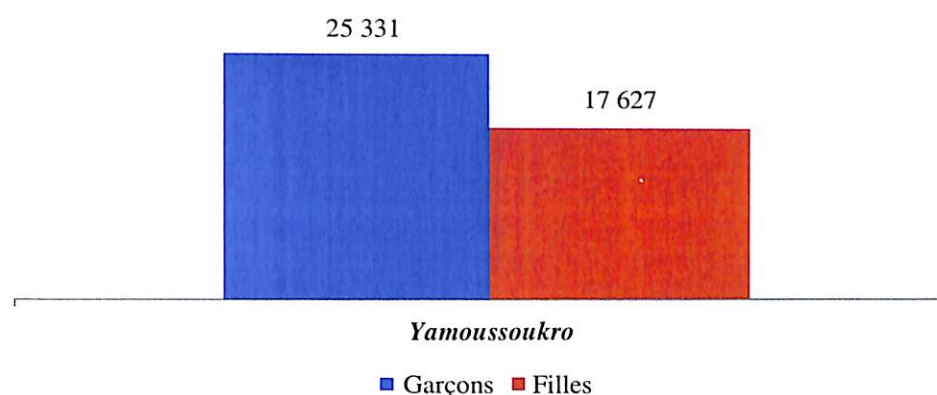
Figure 50 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle



Source : MENET - Annuaire statistique 2014-2014 de l'éducation

249. La proportion de filles scolarisées dans le Secondaire 1^{er} cycle s'établit à 41 %, contre 47,5 % pour le cycle Primaire, ce qui confirme l'importante déperdition scolaire chez les filles.

Figure 51 : Répartition des élèves du Secondaire 1^{er} cycle par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

250. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 56 % d'élèves scolarisés dans le secteur public.

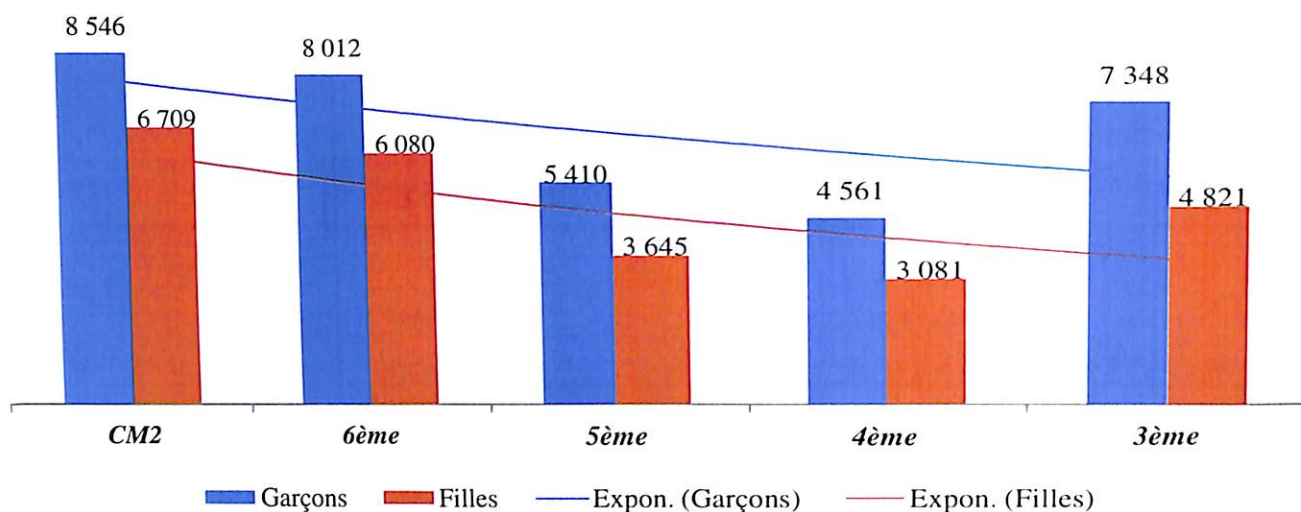
Tableau 60 : Répartition des élèves dans le Secondaire 1^{er} cycle par genre et statut

Statut	Elèves	Indice de Parité
Public	23 987	0,68
Privé	18 971	0,72
Total	42 958	0,70

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

251. Les élèves sont répartis de façon équilibrée sur l'ensemble des cycles scolaires avec une prédominance (33 %) sur la 6^{ème}. La proportion de filles, qui représentent 43,1 % des effectifs en classe de 6^{ème}, passe à 39,6 % dans les classes de 3^{ème}, mettant en avant une déperdition plus prononcée chez les jeunes filles de 12 à 15 ans. Le taux de déperdition annuel moyen entre le CM2 et la 3^{ème} atteint 3,7 % pour les garçons et 7,9 % pour les filles %.

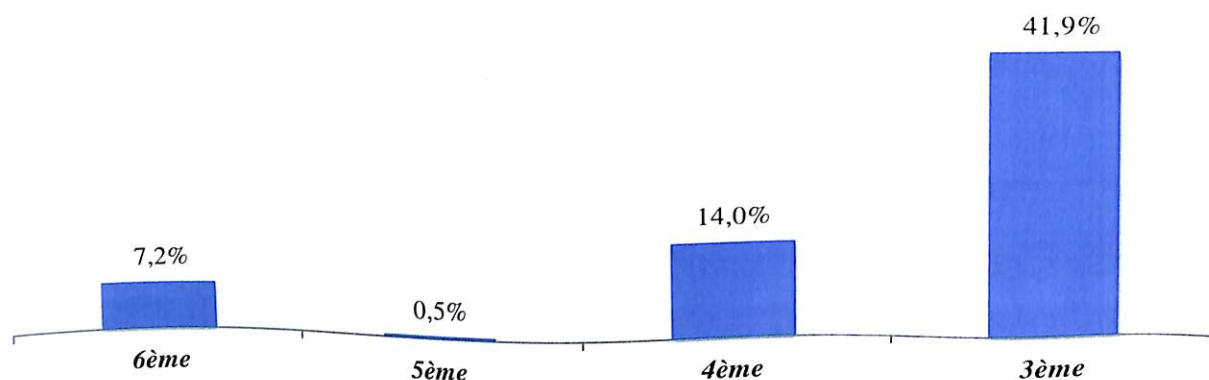
Figure 52 : Évolution des effectifs par genre de la classe de CM2 à la classe de 3^{ème}



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

252. Tout comme le cycle primaire, le Secondaire 1^{er} cycle est marqué par un taux de redoublement important en 3^{ème} (41,9 % des effectifs), année du Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC).

Figure 53 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude dans le Secondaire 1^{er} cycle



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

253. Le phénomène de redoublement touche plus particulièrement les garçons qui représentent 58 % des effectifs redoublants.

Tableau 61 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1^{er} cycle par genre et par type statut

Statut	Taux de redoublement (%)							
	6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Public	9,3	10,5	9,4	10,3	11,8	14,1	35,1	37,4
Privé	4,6	5,2	5,6	5,4	18,1	16,4	48,7	48,2
Moyenne	7,2	8,1	7,8	8,1	14,0	15,0	41,9	42,7

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Taux R : Taux de Redoublement

254. Au redoublement s'ajoute le phénomène de déperdition scolaire particulièrement prononcé dans la transition du 1^{er} au 2nd cycle du Secondaire. Ainsi, moins de 40 % d'élèves de 3^{ème} accèdent au lycée mettant en avant la difficulté pour les jeunes de poursuivre leurs études dans le District. Cet abandon est plus marqué chez les filles avec un taux de transition³¹ de 34 %.

Tableau 62 : Taux de transition Secondaire 1^{er} - 2nd cycle 12-13 / 13-14

Cycle	Total	Garçon	Fille
3 ^{ème} (2012-2013)	10 891	6 763	4 128
2 nd e (2013-2014)	4 265	2 857	1 408
Taux de transition (%)	39,2	42,2	34,1

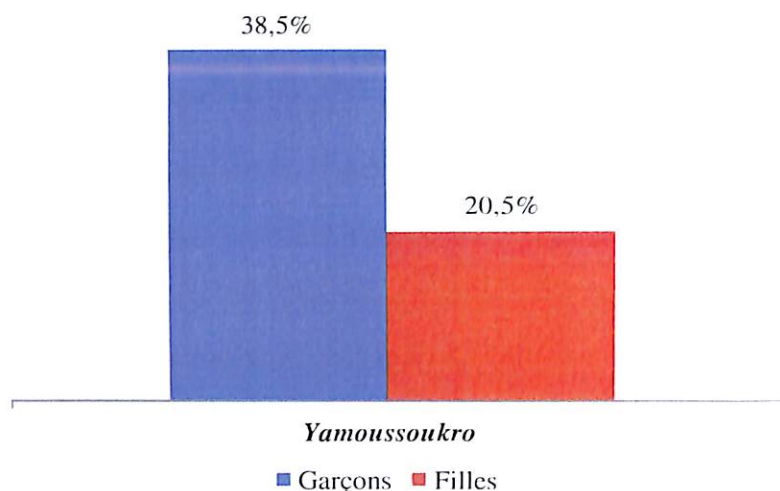
Sources : Annuaire statistiques 2012-2013 et 2013-2014 de l'éducation

³¹ Cf. Glossaire

b) Secondaire 2nd cycle

255. Le Secondaire 2nd cycle regroupe les classes de 2nde, 1^{ère} et Terminale. Ce niveau scolaire est validé par l'obtention du Baccalauréat. Il existe en Côte d'Ivoire plusieurs baccalauréats : les séries littéraires (A), scientifiques (C et D) ou techniques (E, B, F, G, H).
256. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 14 973 élèves en Secondaire 2nd cycle soit un taux brut de scolarisation de 29,6 %. Cette sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux de scolarisation de 20,5 % contre 38,5 % chez les garçons impliquant un indice de parité de 0,53 fille pour un garçon scolarisé.

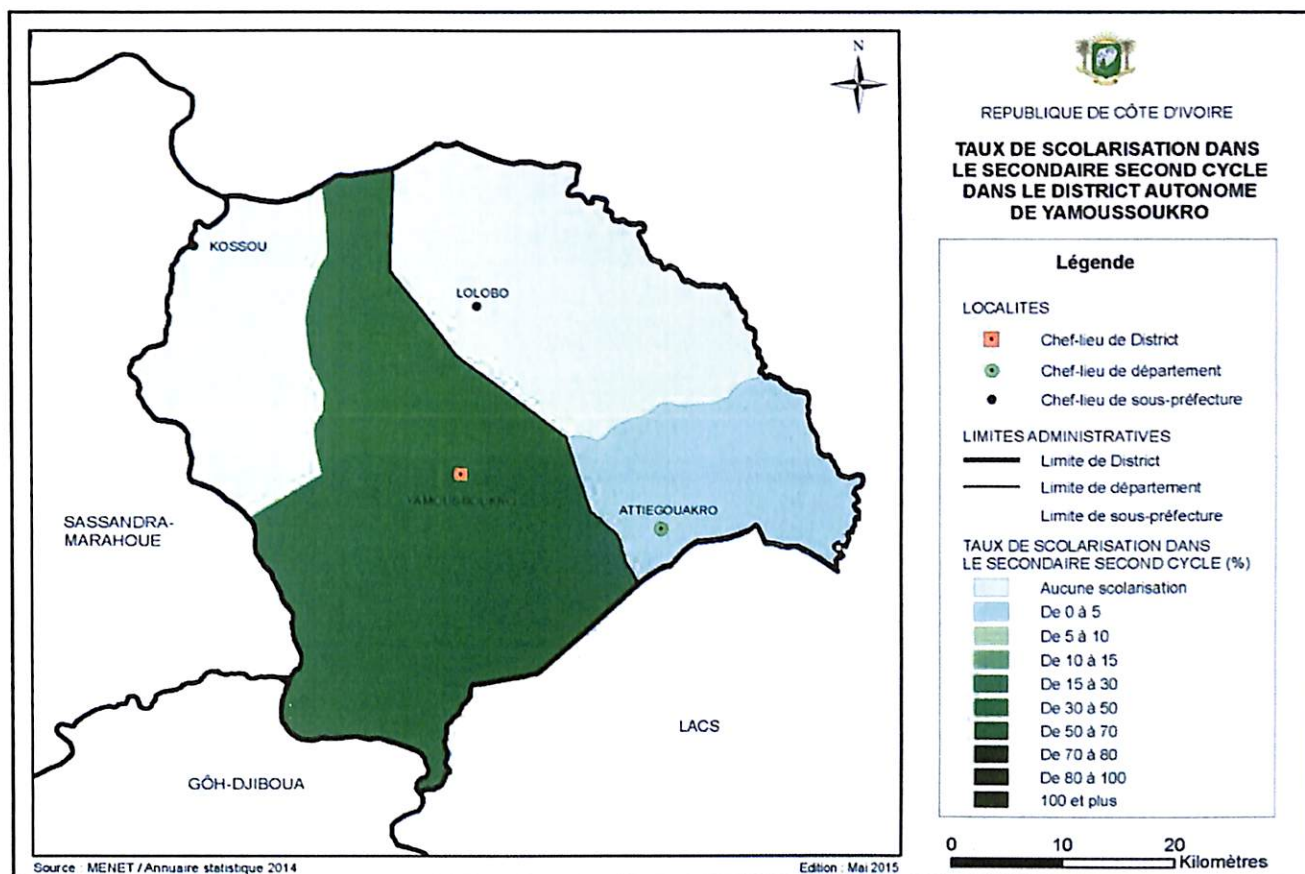
Figure 54 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

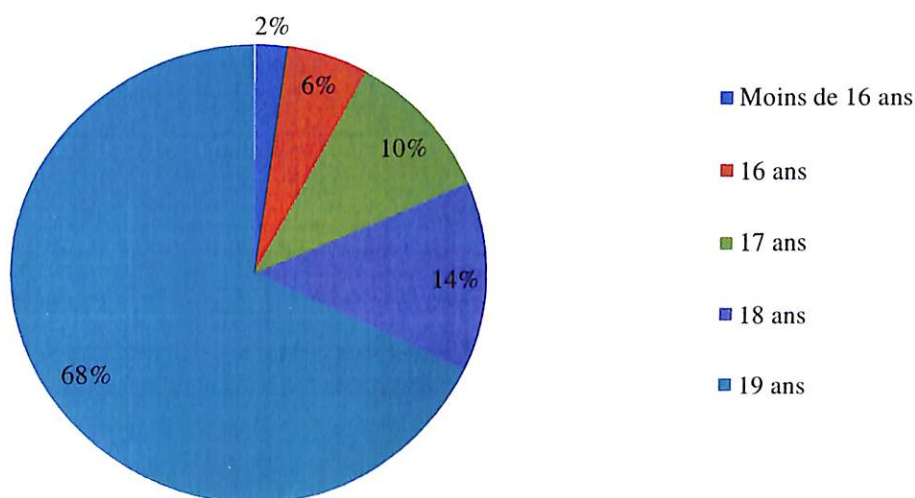
257. Le taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle présente de fortes disparités régionales avec des taux de 30 % à 50 % autour de la ville de Yamoussoukro alors que certaines zones du territoire affichent des taux inférieurs à 5 %.

Carte 35: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District



258. Ces chiffres sont biaisés par la scolarisation tardive des élèves puisque 68 % des inscrits ont plus de 18 ans et ne sont donc pas pris en compte dans la tranche d'âge légale (entre 16 et 18 ans).

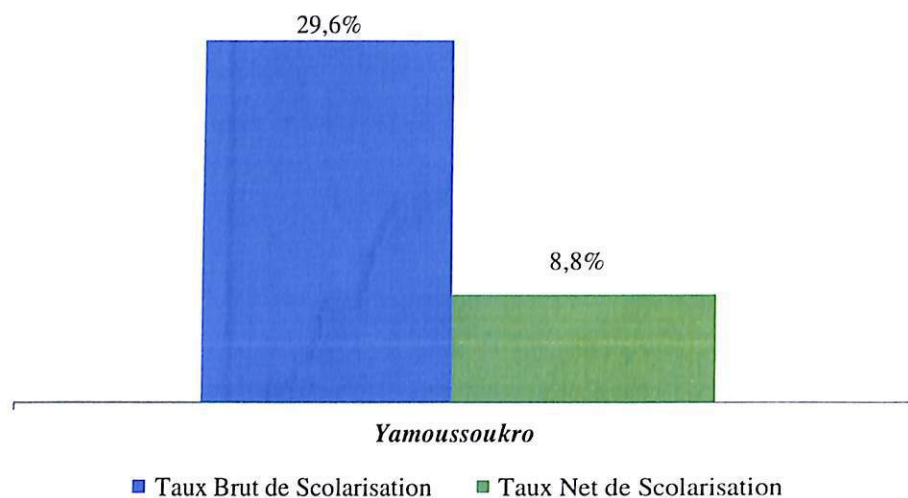
Figure 55 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2nd cycle selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

259. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle d'études, le taux net de scolarisation chute à 8,8 %.

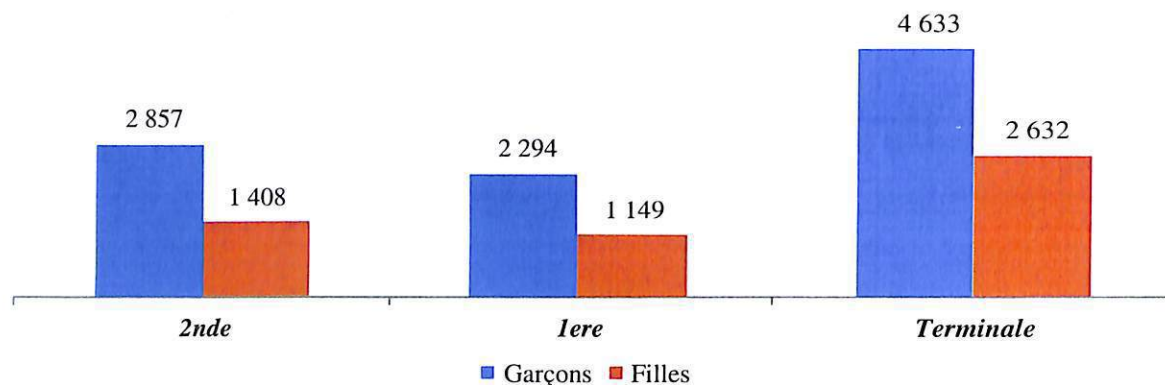
Figure 56 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2nd cycle



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS - RGPH 1998

260. Les classes de Terminale abritent 49 % des effectifs du 2nd cycle. Ce qui s'explique par le nombre important de redoublants notamment en séries A et D.

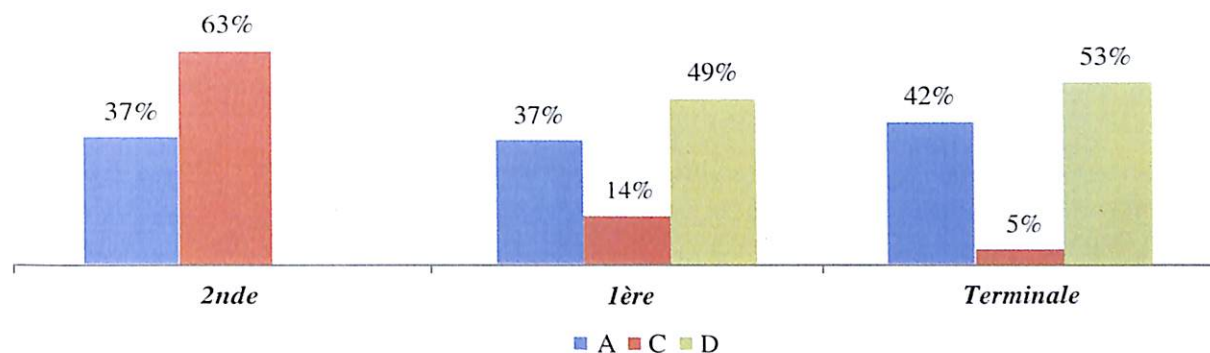
Figure 57 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par niveau et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

261. L'analyse de la répartition des élèves par filière démontre une concentration des élèves sur les filières scientifiques (C pour Mathématiques et sciences physique et D pour les sciences de la nature) avec 58 % des élèves de terminale.

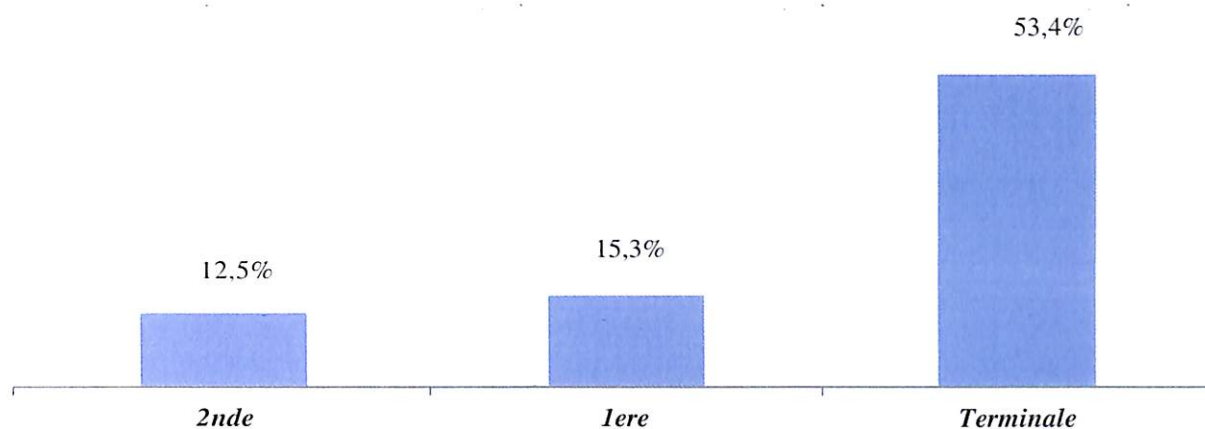
Figure 58 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par filière



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

262. A l'instar de la 3^{ème}, la Terminale, année de l'obtention du Baccalauréat, enregistre un taux important de redoublements dans le Secondaire 2nd cycle.

Figure 59 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2nd cycle



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

263. Les difficultés scolaires sont plus élevées dans la filière scientifique D (Sciences de la nature) avec un taux redoublement moyen de 44,7 %.

Tableau 63 : Elèves redoublants du Secondaire 2nd cycle par filière et par niveau d'étude (en %)

Niveau		Taux de doublement par filière (%)	
		C	D
2 nd e	9,4	14,3	-
1 ^{ère}	16,6	4,0	17,7
Terminale	54,1	13,7	56,4
Total	34,0	12,8	44,7

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

III.1.3.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

264. L'enseignement Secondaire dans le District Autonome de Yamoussoukro est dispensé à travers deux types d'établissements :

- 23 établissements publics, gratuits qui accueillent un nombre plus important d'élèves (55 % des effectifs) ;
- 28 établissements privés payants qui ne reçoivent que 45 % des élèves inscrits.

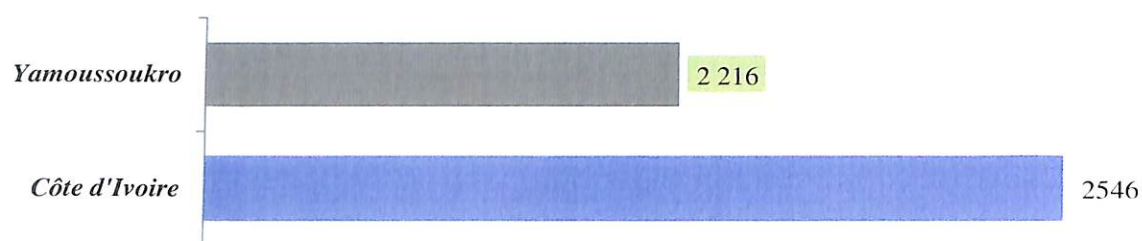
Tableau 64 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1^{er} et 2nd cycle par statut

Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Pédago.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Public	23	31 826	481	611	1 147	66	28
Privé	28	26 105	494	587	1 199	53	22
Total	51	57 931	975	1 198	2 346	59	25

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation, Ens. : Enseignant – Etbs : Etablissement

265. Le District affiche un ratio de présence géographique au-dessus de la moyenne nationale (2 216 enfants en âges d'être scolarisés en Secondaire par école contre 2 546 au niveau national). Cependant, les ratios d'occupations des infrastructures scolaires sont alarmants avec 1 école pour 1 136 élèves scolarisés et 59 élèves par salle.

Figure 60 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire³²



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS – RGPH 1998

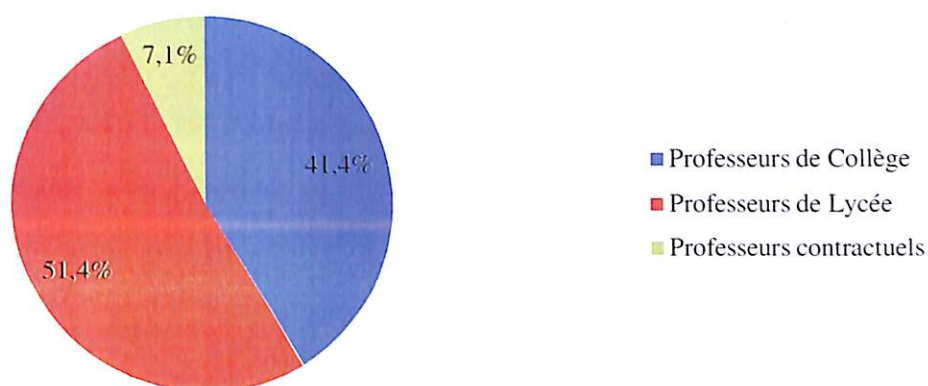
266. Afin de pallier cette carence en infrastructures, les établissements ont mis en place des groupes pédagogiques en double vacation. La double vacation est utilisée à hauteur de 32,9 % dans les classes au sein des établissements publics principalement dans les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}.

³² Les calculs englobent tous les établissements du Secondaire sans distinction de cycle (1^{er} et 2nd cycle) et de type d'enseignement (Général et Technique)

b) Corps enseignant

267. Le corps enseignant du secteur public est composé de 1 147 professeurs (dont 88,8 % d'hommes). La majorité occupe un emploi de professeurs de Lycée (51,4 %).

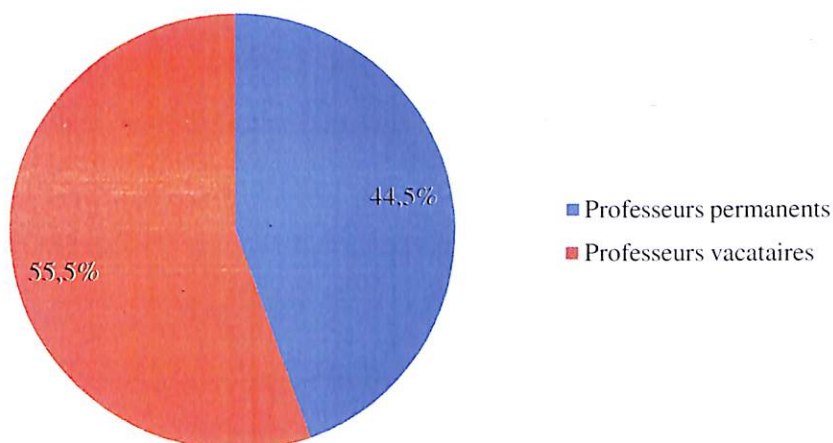
Figure 61 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public du District Autonome



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

268. Dans le secteur privé, 55 % des professeurs du District ne disposent que d'un statut de vacataire.

Figure 62 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé du District Autonome



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

269. Le dernier recensement effectué par les DREN-ET fait état d'un déficit d'enseignants dans le Secondaire public, avec une estimation de 10 postes vacants dans le 1^{er} cycle et 9 postes vacants dans le 2nd cycle.

Zoom 5: Lycée Scientifique de Yamoussoukro

Ouvert le 3 Novembre 1975, Le Lycée Scientifique de Yamoussoukro s'étend sur une superficie de 45 hectares répartis sur 4 ailes :

- L'aile gauche, essentiellement pédagogique, comprenant 15 blocs de classes ordinaires, 3 laboratoires de langues et 3 laboratoires de sciences ;
- L'aile droite réservée à l'hébergement et aux services généraux et qui comprend donc 2 réfectoires de 1 200 m², 1 Cuisine et 22 blocs de 3 étages pouvant accueillir 3 000 élèves ;
- La partie centre qui compte en son sein une salle de spectacles de 1 218 places assises ;
- L'aile sud qui abrite un complexe sportif.

A l'extérieur du lycée, se trouve une cité entièrement destinée aux filles - la cité blanche - avec une capacité d'accueil de 300 personnes. Les élèves proviennent de toutes les régions de Côte d'Ivoire et ont la particularité d'être tous des boursiers de l'État. Avec un accent mis sur les matières scientifiques, le lycée est une pépinière des Grandes Ecoles de Côte d'Ivoire et notamment de l'INP-HB.

Les conditions d'admission sont très sélectives. Il faut notamment n'avoir jamais redoublé de classe depuis le CM2, avoir une moyenne annuelle supérieure ou égale à 14/20 et une moyenne de 15/20 en Physique-Chimie et en Mathématiques.



Photo 13: Lycée Scientifique de Yamoussoukro © 2014

En 2014, le Lycée Scientifique de Yamoussoukro compte 939 élèves (dont 117 filles) répartis dans 28 salles de classe. Le corps enseignant est composé de 74 professeurs dont 48 sont au moins détenteurs du CAPES. Les taux de réussite s'établissent à 84 % pour le BEPC et à 100 % pour le Baccalauréat.

Les faiblesses du lycée résident principalement dans la vétusté de ces installations. Faute de suivi et d'entretien, le lycée compte près d'une trentaine de bâtiments non fonctionnels qui tombent en ruines années après années. Sur l'ensemble des blocs dortoirs que compte l'internat, seuls 8 sont fonctionnels et donc occupés par l'ensemble des élèves. Les bâtiments, vieux de trente ans connaissent notamment des problèmes d'étanchéité et de plomberie.

Enfin, le lycée connaît également des problèmes de sécurité. En effet, aux nombreuses entrées, est affecté un nombre dérisoire de vigiles (4 pour tout le site).

Les principaux défis du lycée sont de 2 ordres :

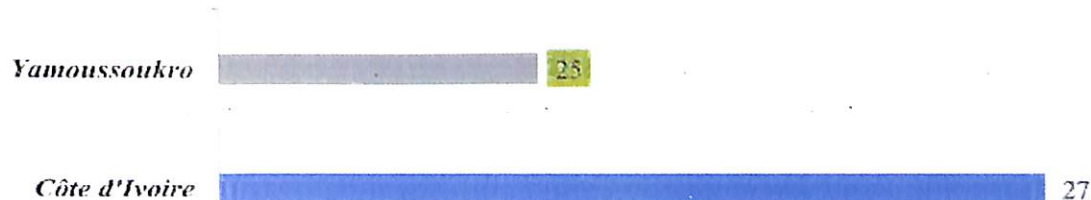
- Maintenir le niveau d'excellence qui le caractérise depuis sa fondation ;
- Permettre la réhabilitation des installations sportives, pédagogiques et d'hébergement qui sont aujourd'hui dans un état de délabrement avancé. En ce sens une initiative a été menée par l'amicale des anciens du lycée afin d'évaluer les besoins de réhabilitation qui se chiffrent à 22 387 628 148 FCFA.

Chiffres clés 23 : Secondaire

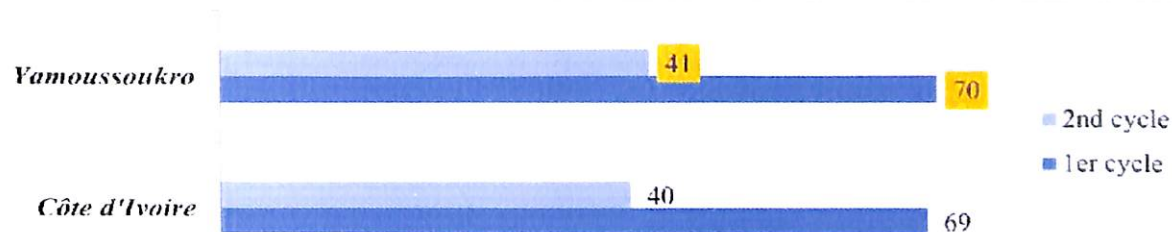
Taux Brut de scolarisation



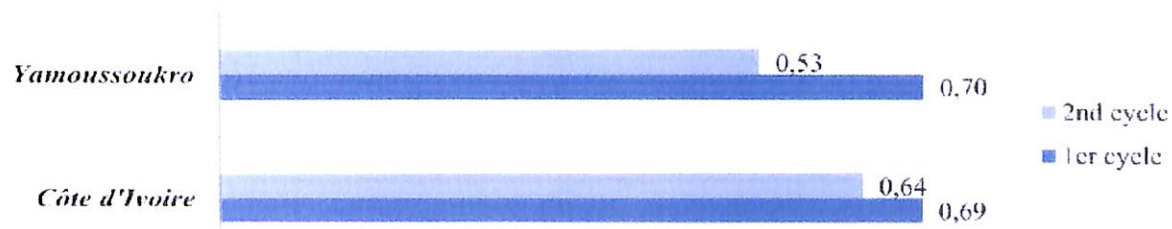
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle)



Indice de parité (nombre de filles pour 1 garçon)



III.1.4 Secondaire Technique

III.1.4.1 Scolarisation

270. Le Secondaire technique regroupe les classes de 2nd à Terminale et propose des filières techniques. Majoritairement dispensé dans des écoles privées, le Secondaire Technique propose des formations spécifiques à partir du 2nd cycle du Secondaire portant sur différents secteurs d'activités (secteur primaire, secondaire et tertiaire).

Tableau 65 : Filières du Secondaire Technique

Filières
B: Economie
E: Sciences et Techniques
F1: Construction mécanique
F2: Électronique
F3: Électrotechnique
F4: Génie civil
F7: Biochimie
G1: Secrétariat Bureautique
G2: Comptabilité
T1: Tronc commun (2 nd)
T2: Tronc commun (2 nd)

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

271. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 3 244 élèves inscrits au Secondaire Technique soit un taux brut de scolarisation de 6,4 % (au-dessus de la moyenne nationale qui est de 3,4 %). L'indice de parité est de 0,81 fille pour 1 garçon.

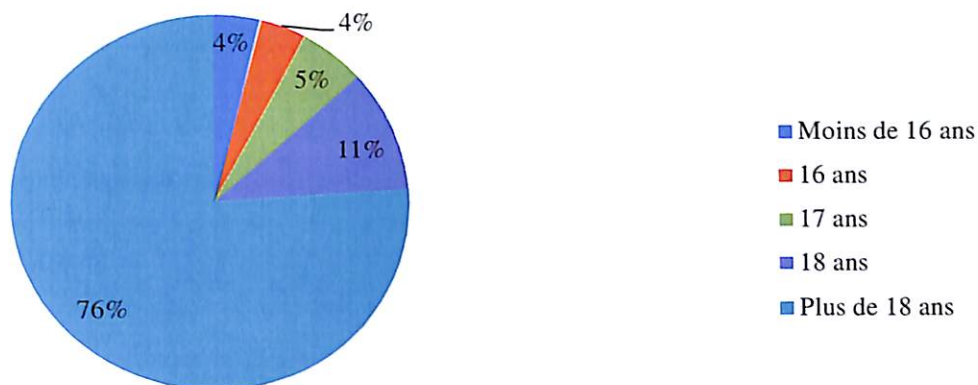
Figure 63 : Répartition des élèves du Secondaire Technique par statut et par genre

Statut	Garçons	Filles	Total	Indice de parité
Public	0	0	0	NA
Privé	1 794	1 450	3 244	0,81
Total	1 794	1 450	3 244	0,81

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; NA : Non applicable

272. Toutefois, ce chiffre est à relativiser compte tenu du fait que 76 % des élèves ont plus de 18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation du District chute à 1,3 %.

Figure 64 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

273. Le District affiche un taux de redoublement (21,3 %), supérieur à la moyenne nationale (12,9 %).

Tableau 66 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre et par statut

Statut	Redoublants			
	Total	Taux de redoublement (en %)	Filles	Taux de redoublement des Filles (en %)
Public	NA	NA	NA	NA
Privé	692	21,3	291	20,1
Total	692	21,3	291	20,1

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation, NA : Non applicable car aucun établissement

III.1.4.2 Capacité d'accueil et corps enseignant

274. L'enseignement Secondaire Technique dans le District Autonome de Yamoussoukro est dispensé dans 9 établissements privés.

Tableau 67 : Synthèse des indicateurs de capacité d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique

Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Péd.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Public	-	-	-	-	-	-	-
Privé	9	3 244	107	87	233	30	14
Total	9	3 244	107	87	233	30	14

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissement, Ens : Enseignant, Grp Péd. : Groupes Pédagogiques

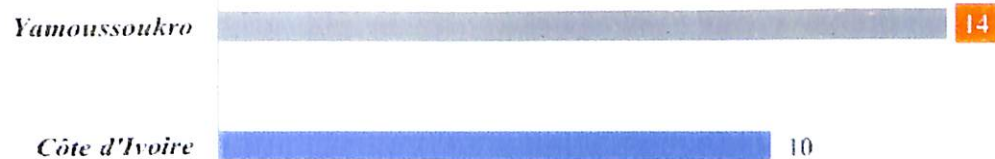
275. Compte tenu de la faible scolarisation des jeunes du District dans le Secondaire Technique, les capacités du collège sont suffisantes avec un ratio d'encadrement de 14 élèves par professeur.

Chiffres clés 24 : Secondaire Technique

Taux brut de scolarisation



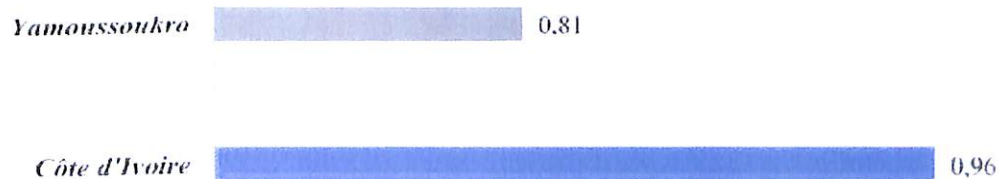
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



III.1.5 Formation Professionnelle

276. Sous l'égide du Ministère d'État, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), la Formation Professionnelle poursuit un triple objectif :
- Donner des qualifications techniques et professionnelles permettant à l'élève d'acquérir et d'exercer un métier ;
 - Donner à des populations sans emploi, les qualifications professionnelles qui facilitent leur insertion dans la vie active ;
 - Donner à des populations sous-qualifiées, les qualifications permettant d'améliorer leur productivité.
277. L'ensemble des établissements sous tutelle du Ministère forme notamment, des ouvriers qualifiés, des techniciens et des techniciens supérieurs dans plusieurs secteurs de métiers.
278. Les 7 diplômes qui sanctionnent les formations diplômantes de la Formation Professionnelle et Technique sont :
- Le CQP (Certificat de Qualifications Professionnelles) obtenu après 2 ans dans les Centres de Formation Professionnelle (CFP) par des jeunes de niveau CM2 ;
 - Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) obtenu 3 ans dans les CFP par les jeunes de niveau 5ème ;
 - Le BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) se prépare dans les Collèges d'Enseignement Technique (CET) pendant 2 ans, par les élèves de 3ème âgés de plus de 19 ans ne pouvant pas être orientés en 2nd ;
 - Le BT (Brevet de Technicien) obtenu dans les Lycées Professionnelles (LP) après 3 ans par les jeunes du niveau 3ème, et des titulaires de CAP avec mention ;
 - Le BAC Professionnel préparé dans les Lycées Techniques (LT) ;
 - Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) obtenu par les jeunes détenteurs du BAC ou du BT, après 2 ans de formation dans les Lycées Professionnels et Techniques ;
 - Le BP (Brevet Professionnel) obtenu par des personnes disposant d'un CAP et de 3 ans d'activité professionnelle ou d'un BEP et d'un an d'activité professionnelle.

III.1.5.1 Scolarisation

279. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 2 192 élèves inscrits en formation professionnelle. Ces élèves sont concentrés dans les établissements privés qui accueillent 80 % des effectifs. L'indice de parité est à 0,76 fille pour 1 garçon.

Tableau 68 : Synthèse des indicateurs des élèves de la formation professionnelle et de l'enseignement technique par statut et par genre

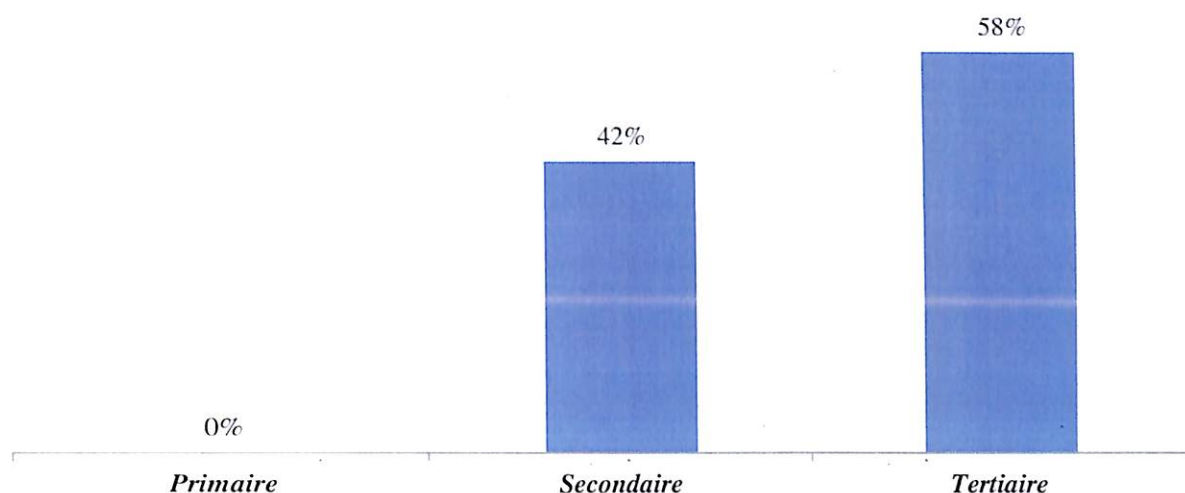
Statut	Filles	Garçons	Total	Indice de parité
Privé	758	1 008	1 766	0,75
Public	188	238	426	0,79
Total	946	1246	2 192	0,76

Source : MEMEASFP - Annuaire ETPF - 2011 / 2012

280. La totalité des élèves suit une formation dans l'artisanat industriel (métallurgie, plomberie, électricité, comptabilité, etc.). Les formations dans la filière agricole sont dispensées à l'Ecole Supérieur d'Agriculture (ESA) de l'INP-HB (pour les cadres supérieurs) et dans des écoles privées (formations qualifiantes).

281. Ainsi, alors que le District possède une réelle vocation agricole, aucune filière ne permet de se spécialiser dans ce secteur³³.

Figure 65 : Répartition des étudiants de l'ETFP par filière économique par genre



Source : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012

III.1.5.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

282. La Formation Professionnelle et Technique dans le District Autonome de Yamoussoukro est dispensée dans 6 établissements répartis comme suit :

- 2 établissements publics (33 % des établissements) ;
- 4 établissements privés (67 % des établissements).

Tableau 69 : Liste des établissements ETPF du District

Etablissement	Statut	Filières
EBP Yamoussoukro	Public	Boulangerie Pâtisserie
Centre de Formation Professionnelle de Yamoussoukro (CFP)	Public	La Menuiserie Ebénisterie
Centre Polytechnique du Centre (CPC)	Privé	Comptabilité Electronique Sciences économiques et sociales Secrétariat Bureautique
Collège Gandhi Yamoussoukro	Privé	Comptabilité Sciences économiques et sociales Secrétariat Bureautique

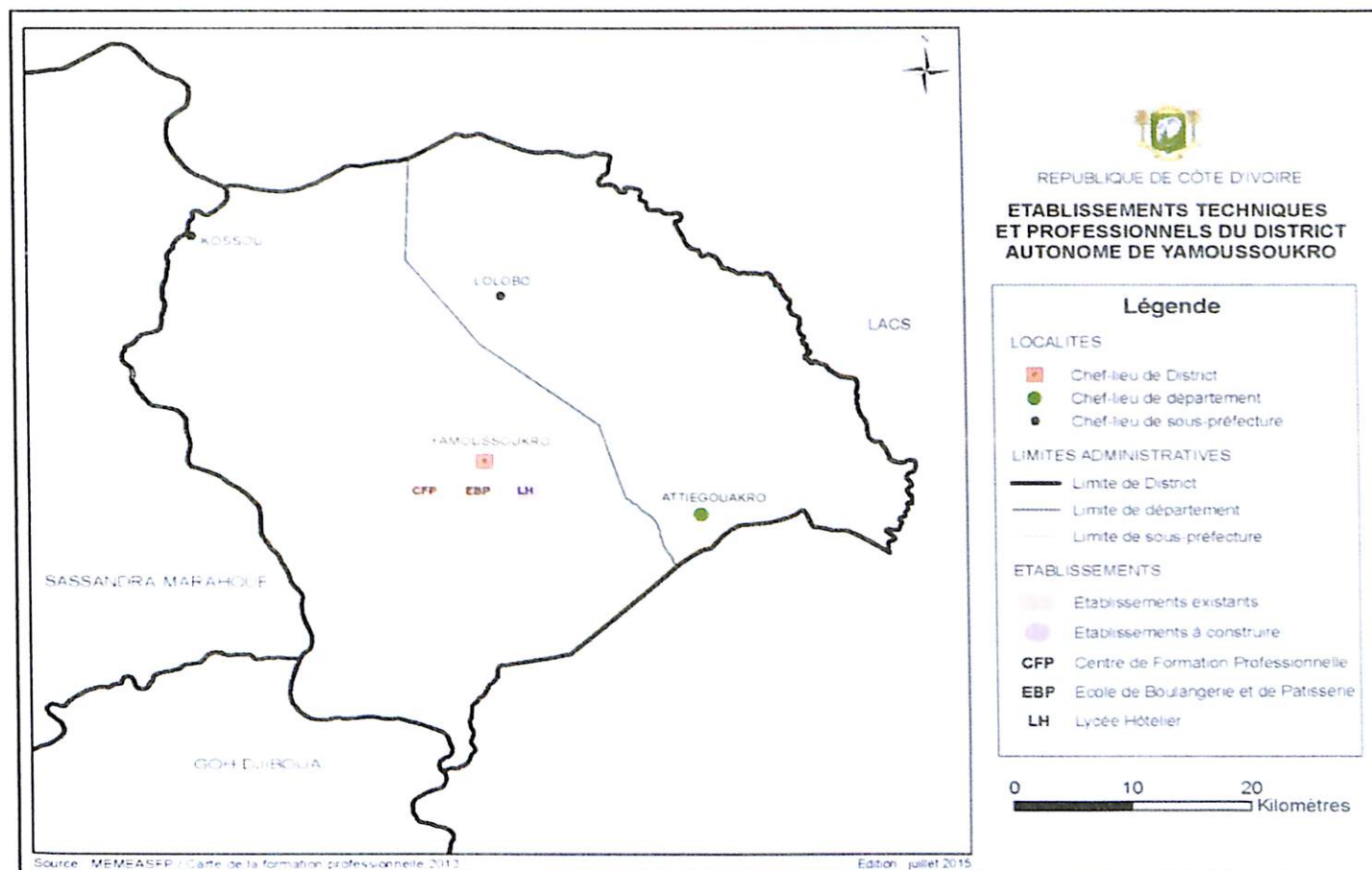
³³ Le District compte un institut de formation agricole sous l'égide du ministère de l'Agriculture (Cf. Axe II)

Etablissement	Statut	Filières
Collège Konan (ESTP)	Privé	Comptabilité Sciences économiques et sociales Secrétariat Bureautique
Groupe Scolaire K.L Djedri	Privé	Boulangerie Pâtisserie Carrelage Comptabilité Coupe Couture Décoration Electricité Bâtiment Electricité D'Equipeement Electronique Employé D'hôtel Gestion Commerciale Horlogerie Informatique de Gestion Maçonnerie Plomberie Sanitaire Sciences économiques et sociales Sciences Médico-sociales Secrétariat Bureautique

Source : MEMEASFP Annuaire ETPF – 2011 / 2012

283. Les établissements de formation professionnelle sont concentrés dans la ville du Yamoussoukro.

Carte 36 : Etablissements Techniques et Professionnels du District



284. Le Ministère d'État, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle a initié la construction d'un nouveau lycée professionnel hôtelier (LPH) à Yamoussoukro, pour un coût estimé à 1,267 million FCFA, formera dans les filières de la gestion hôtelière, le tourisme et la cuisine.

Tableau 70 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut

Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Ratio d'occupation
Privé	4	1 766	133	16,5
Public	2	426		
Total	6	2 192	133	16,5

Sources : MEMEASFP - Annuaire 2011-2012 de l'ETPF, Etbs : Etablissements

Chiffres clés 25 : Formation professionnelle

- Répartition des effectifs par secteurs : Agriculture 0 % ; Industrie 42 % ; Tertiaire 58 %
- Ratio d'occupation : 16,5 élèves par classe
- Indice de parité : 0,79 fille par garçon dans le public ; 0,75 fille par garçon dans le privé
- 80 % des apprenants sont situés au niveau des établissements privés

III.1.6 Supérieur

III.1.6.1 Scolarisation

285. Le Supérieur représente le cycle d'études accompli par les étudiants après l'obtention du baccalauréat scientifique, économique, littéraire ou technique.

286. Le District Autonome de Yamoussoukro compte 5 409 étudiants inscrits dans ce cycle, dont un tiers de filles (soit un indice de parité moyen de 0,5 fille pour un garçon). L'indice de parité est hétérogène entre le secteur public (0,26 fille pour un garçon) et le secteur privé (0,8).

Tableau 71 : Répartition des étudiants du Supérieur du District par statut, par type d'établissement et par genre

Statut	Type	Effectifs	Filles	Garçons	Indice de parité
Public	Université	-	-	-	-
	Grande Ecole	2 514	519	1 995	0,3
	Total Public	2 514	519	1 995	0,3
Privé	Université	-	-	-	-
	Grande Ecole	2 895	1 286	1 609	0,8
	Total Privé	2 895	1 286	1 609	0,8
Total District	Université	-	-	-	-
	Grande Ecole	5 409	1 805	3 604	0,5
	Total	5 409	1 805	3 604	0,5

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

287. Les étudiants de l'enseignement Supérieur disposent d'un choix de 50 filières. 13 d'entre elles regroupent près de 68 % des inscrits.

Tableau 72: Répartition des étudiants du Supérieur par filière et par genre

Filières	Total Effectif	Part de la Filière (en %)	Filles	Indice de parité
Ressources humaines et communication	911	16,84	501	1,22
Finance comptabilité et gestion d'entreprise	505	9,34	196	0,63
Gestion commerciale	437	8,08	276	1,71
Réseaux informatiques et Télécommunications	335	6,19	57	0,21
Classes préparatoires technologiques	289	5,34	52	0,22
Classes préparatoires commerciales	202	3,73	61	0,43
Classes préparatoires biologiques	188	3,48	41	0,28
Informatique développeur d'application	162	3,00	18	0,13
Mines et géologie	148	2,74	24	0,19
Mines	126	2,33	19	0,18
Commerce et administration des entreprises	123	2,27	42	0,52
Finance Comptabilité	116	2,14	35	0,43
Informatique	108	2,00	17	0,19
Autres	1759	32,52	466	0,36

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

III.1.6.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

288. Le District Autonome de Yamoussoukro dispose de 9 établissements d'enseignement Supérieur (8 Grandes Écoles privées et 1 Grande Ecole publique) :

- Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny ;
- Centre Polytechnique du Centre ;
- Ecole Supérieure des Affaires et de Management ;
- Ecole Supérieure du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises ;
- International High Business Institute
- ESETC Yamoussoukro ;
- HEC Ad Assabou ;
- HEC Ad N° Zuessi

289. Ces établissements comptent 819 enseignants, ce qui permet d'assurer un ratio d'encadrement moyen de près de 7 étudiants par professeur.

Tableau 73 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Supérieur par statut

Statut	Type	Etbs	Étudiants		Salles	Enseignants		Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
			Total	Filles		Total	Femmes		
Public	Université	-	-	-	-	-	-	-	-
	Grande Ecole	1	2 514	519	471	404	33	5,3	6,2
	Total Public	1	2 514	519	471	404	33	5,3	6,2
Privé	Université	-	-	-	-	-	-	-	-
	Grande Ecole	8	2 895	1 286	178	415	28	16,3	7
	Total Privé	8	2 895	1 286	178	415	28	16,3	7
Total District	Université	-	-	-	-	-	-	-	-
	Grande Ecole	9	5 409	1 805	649	819	61	8,3	6,6
	Total	9	5 409	1 805	649	819	61	8,3	6,6

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

290. Les établissements du District disposent de 18 amphithéâtres, 508 salles de classes et de 39 salles d'informatiques.

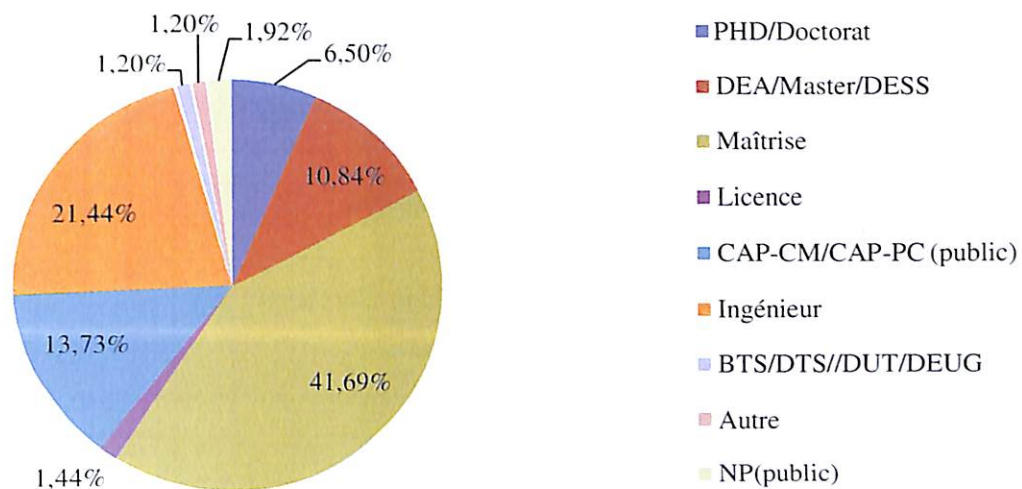
Tableau 74 : Synthèse des équipements du District par statut

Statut	Amphithéâtre	Salle de classe	Salle informatique	Bureaux adm.	Salle de réunion	Salle des profs.
Privé	5	88	9	44	3	7
Public	13	420	30	0	0	0
Total	18	508	39	44	3	7

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'Enseignement Supérieur

291. Les diplômes pédagogiques des professeurs du secteur public ne sont pas précisés. Au niveau du secteur privé, l'essentiel des enseignants dispose d'un niveau BAC+5 ou plus.

Figure 66 : Répartition des enseignants du Supérieur par statut selon le diplôme pédagogique



Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

Zoom 6: Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB)

Depuis la réforme de 1996, l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny s'étend sur 4 sites à Yamoussoukro (3) et Abidjan (1) d'une superficie de plus de 225 hectares. L'établissement est constitué de six grandes écoles :

- École supérieure d'agronomie (ESA et IAB)
- École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE)
- École supérieure d'industrie (ESI)
- École supérieure des mines et géologie (ESMG)
- École supérieure des travaux publics (ESTP)
- École de Formation continue et de perfectionnement des cadres (EFCPC)
- École doctorale polytechnique (EDP)

L'institut abrite également une Ecole de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres (EFSPC), 14 départements de formation et de recherche et 8 laboratoires. Afin de profiter de conditions de travail optimales, les étudiants ont également accès à des salles de conférences, des amphithéâtres de 800 à 1 500 places, des bibliothèques, 2 restaurants universitaires, 32 résidences d'élèves totalisant 3008 chambres individuelles, 3 centres de santé ainsi que des aires de sport et de loisirs.



Photo 14: Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny © 2014

L'INP-HB compte 2 850 élèves (dont 6 % d'étrangers) répartis dans 52 filières de formation. Chaque année, près de 700 élèves sont diplômés par l'une des 5 Grandes Ecoles que compte l'institut. 392 enseignants chercheurs interviennent à L'INP-HB.

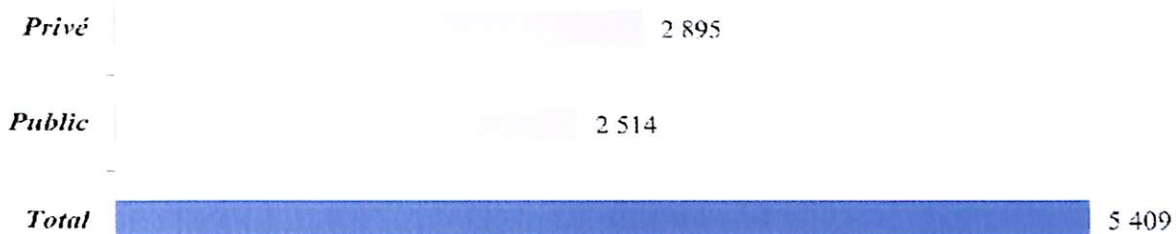
Les faiblesses de l'INP-HB résident dans le manque d'entretien de certains bâtiments ainsi que dans l'obsolescence de certaines installations.

Les principaux défis de l'INP-HB sont de 3 ordres :

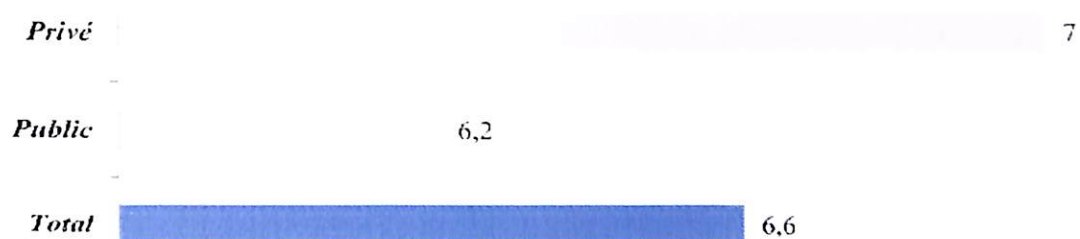
- Mener à bien le projet de réhabilitation des équipements à horizon 2020 ;
- L'ouverture de 2 nouvelles écoles : l'une formant aux métiers du pétrole, la seconde aux métiers de l'aéronautique ;
- Définir le projet d'extension et de technopole de l'Institut d'ici à 2025.

Chiffres clés 26 : Supérieur

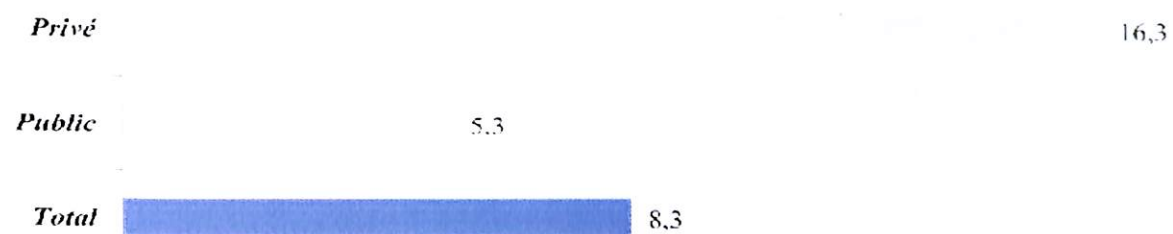
Scolarisation (nombre d'étudiants)



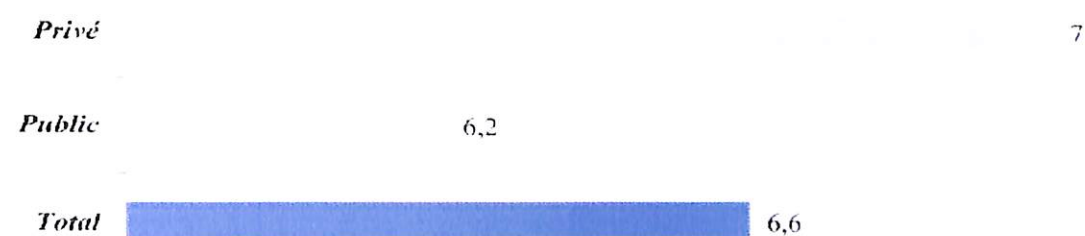
Ratio d'encadrement



Ratio d'occupation



Indice de parité



Synthèse 7 : Education

Le District Autonome de Yamoussoukro se caractérise, à l'instar de l'ensemble du pays, par une pyramide éducative concentrée sur la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans. Ce qui témoigne d'un important phénomène de déperdition scolaire, particulièrement marqué chez les filles, avec des taux bruts de scolarisation qui se réduisent fortement sur l'ensemble du cursus scolaire.

Bien que les taux de scolarisation du District soient supérieurs aux moyennes nationales, témoignant d'une scolarisation plus développée dans la capitale politique du pays, ces taux se réduisent dès le Primaire pour atteindre 30 % au Secondaire 2nd cycle. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette sous-scolarisation notamment :

- Une sensibilisation insuffisante des familles quant à la scolarisation des enfants, et ce, dès le Préscolaire ;
- Des taux d'abandon et de transition mettant en exergue la difficulté des jeunes à suivre une scolarité normale, en particulier pour les filles.

Les filles sont fortement impactées par cette sous-scolarisation, et ce dès le cycle primaire mettant en exergue les difficultés de la gent féminine pour accéder à l'éducation et poursuivre leurs études.

Enfin, si la proportion d'établissements publics est plus élevée dans les cycles Préscolaire et Primaire, le District compte davantage d'établissements privés à partir du Secondaire. Le secteur privé offre par ailleurs des conditions d'enseignement plus favorables avec des ratios d'occupation de salles et d'encadrement des élèves globalement inférieurs au secteur public. En revanche, l'enseignement public continue, en dépit des difficultés relatives à la vétusté des infrastructures d'accueil du matériel didactique, à jouer les premiers rôles en matière de qualité de l'enseignement.

Le District Autonome de Yamoussoukro abrite deux établissements d'excellence et, avec de nombreux établissements -dont l'INP-HB, l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny- est un véritable pôle national pour l'enseignement supérieur.

Chapitre 2. Santé et prévention

III.2.1 Infrastructures sanitaires et personnel médical

III.2.1.1 Infrastructures médicales

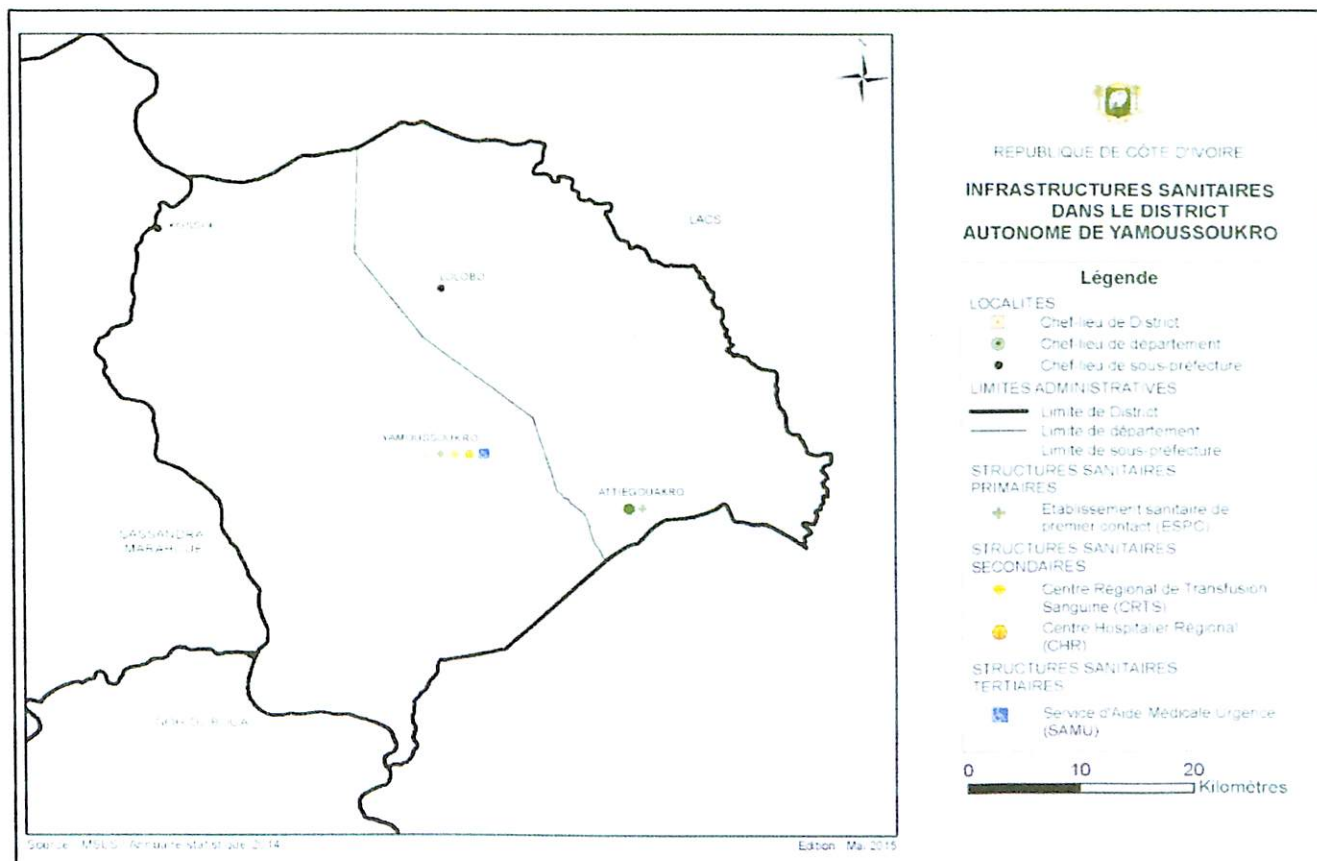
292. L'offre de santé publique dans le District est dispensée par des établissements de 3 niveaux :

- Des établissements de niveau 1 (92,5 %), majoritairement des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) qui représentent des points d'entrée du système sanitaire (centres de santé urbains et ruraux, dispensaires, etc.) ;
- Des établissements de niveau 2 (5 %), majoritairement des Hôpitaux Généraux (HG) et des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) qui accueillent notamment les cas transférés par les établissements de niveau 1 non équipés pour traiter certaines pathologies ;
- Une antenne d'établissement de niveau 3 (2,5 %) avec le Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) de Yamoussoukro.

293. Le District Sanitaire de Yamoussoukro dispose également d'une unité de médecine traditionnelle.

294. A l'exception de l'ESPC d'Attiégouakro, toutes les infrastructures sanitaires sont concentrées dans la ville de Yamoussoukro, principal pôle urbain du District Autonome.

Carte 37 : Infrastructures sanitaires du District



295. Avec 34 établissements sanitaires généraux répartis sur tout le territoire, dont 33 ESPC, le District Autonome de Yamoussoukro affiche un taux de couverture d'un ESPC pour 11 649 habitants au-dessus de la moyenne nationale mais encore éloigné de l'objectif fixé par le PNDS d'un ESPC pour 10 000 habitants.

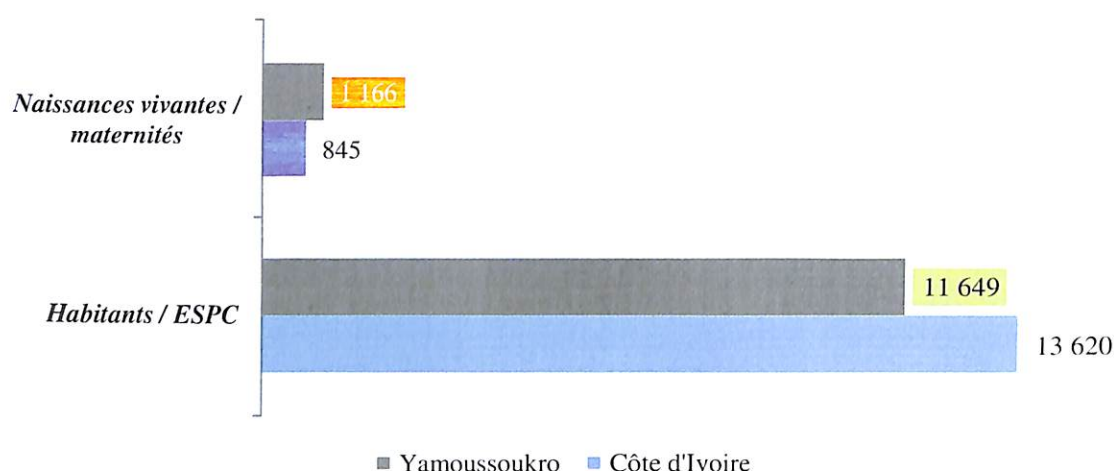
Tableau 75 : Répartition des infrastructures sanitaires du District Autonome

ESPC	HG	CHR	CHU	Maternité	Pharmacie publique	Pharmacie privée
33	0	1	0	11	2	14

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

296. Cependant, le ratio des naissances vivantes par maternité fait ressortir une dotation limitée en infrastructures avec seulement 1 166 naissances vivantes par maternité contre 845 au niveau national.

Figure 67 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District Autonome



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

297. Le fonctionnement des établissements sanitaires est entravé par quelques problèmes liés aux infrastructures :

- 6 % des établissements ne sont pas raccordés au système d'adduction d'eau ;
- 6 % des établissements ne sont pas connectés au réseau électrique.

Tableau 76 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District Autonome (en %)

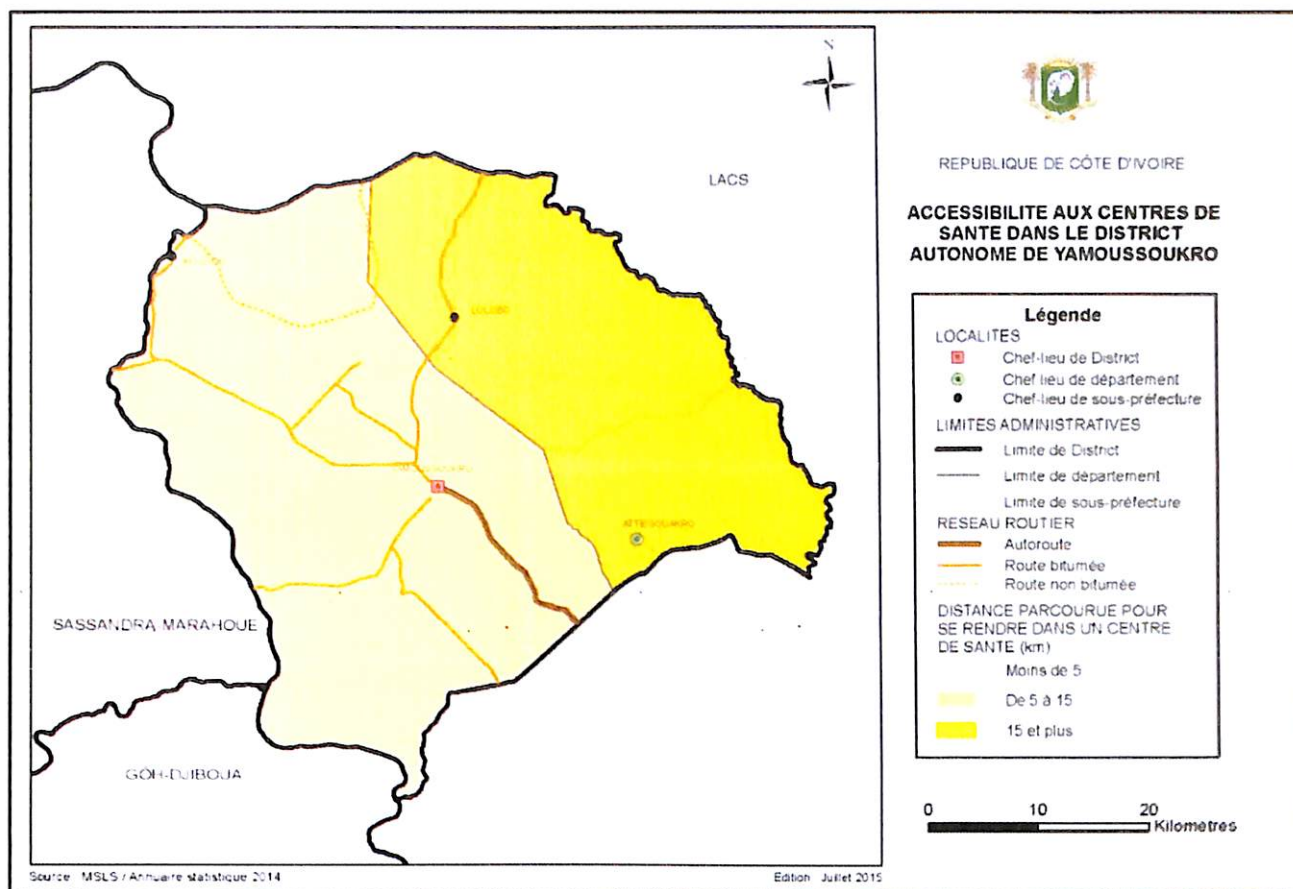
Raccord. SODECI	Equipé HVA ³⁴	Raccord. CIE	Raccord. Mobile	Accès voie bitumée
94	17	94	86	53

Source: PPU 2013; Données 2012

298. L'accessibilité aux infrastructures sanitaires est également rendue difficile par le manque d'infrastructures routières, obligeant les populations à effectuer de longs trajets pour accéder aux soins médicaux de base. Ainsi, dans le département d'Attégouakro les populations doivent parcourir en moyenne au moins 15 km pour accéder au centre de santé le plus proche.

³⁴ Hydraulique Villageoise Améliorée

Carte 38 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District Autonome



299. Cette situation est d'autant plus critique que les établissements sanitaires disposent de peu de moyens ambulatoires avec en moyenne une ambulance pour quatre établissements et de manière plus générale moins d'un véhicule motorisé par établissement.

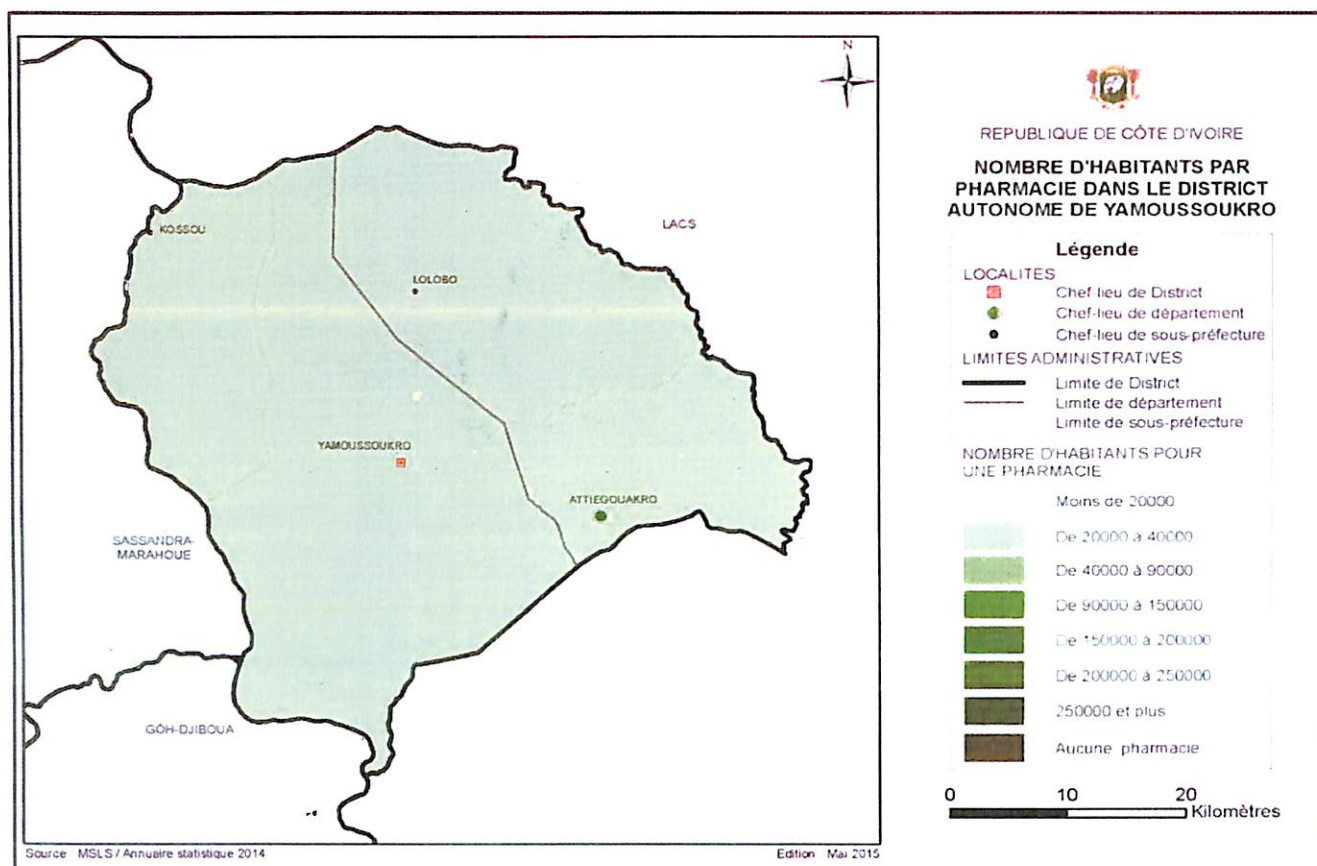
Tableau 77 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District Autonome

1	8	15	8	31	0
---	---	----	---	----	---

Source : MSLs – Annuaire statistique de la santé 2013

300. Le District ne compte que 2 pharmacies publiques et 15 pharmacies privées impliquant un ratio d'une pharmacie pour 24 026 habitants très en deçà de la moyenne nationale d'une pharmacie pour 18 624 habitants.

Carte 39 : Nombre d'habitant par pharmacie dans le District Autonome



III.2.1.2 Plateau technique

301. Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'un plateau homogène et varié comprenant 2 laboratoires d'analyse, 3 blocs opératoires, 1 service de radiologie et 2 cabinets dentaires. Cependant, ces infrastructures sont insuffisantes comparativement à l'importance de la population du District avec par exemple une moyenne d'un lit d'hospitalisation pour 3 003 habitants.

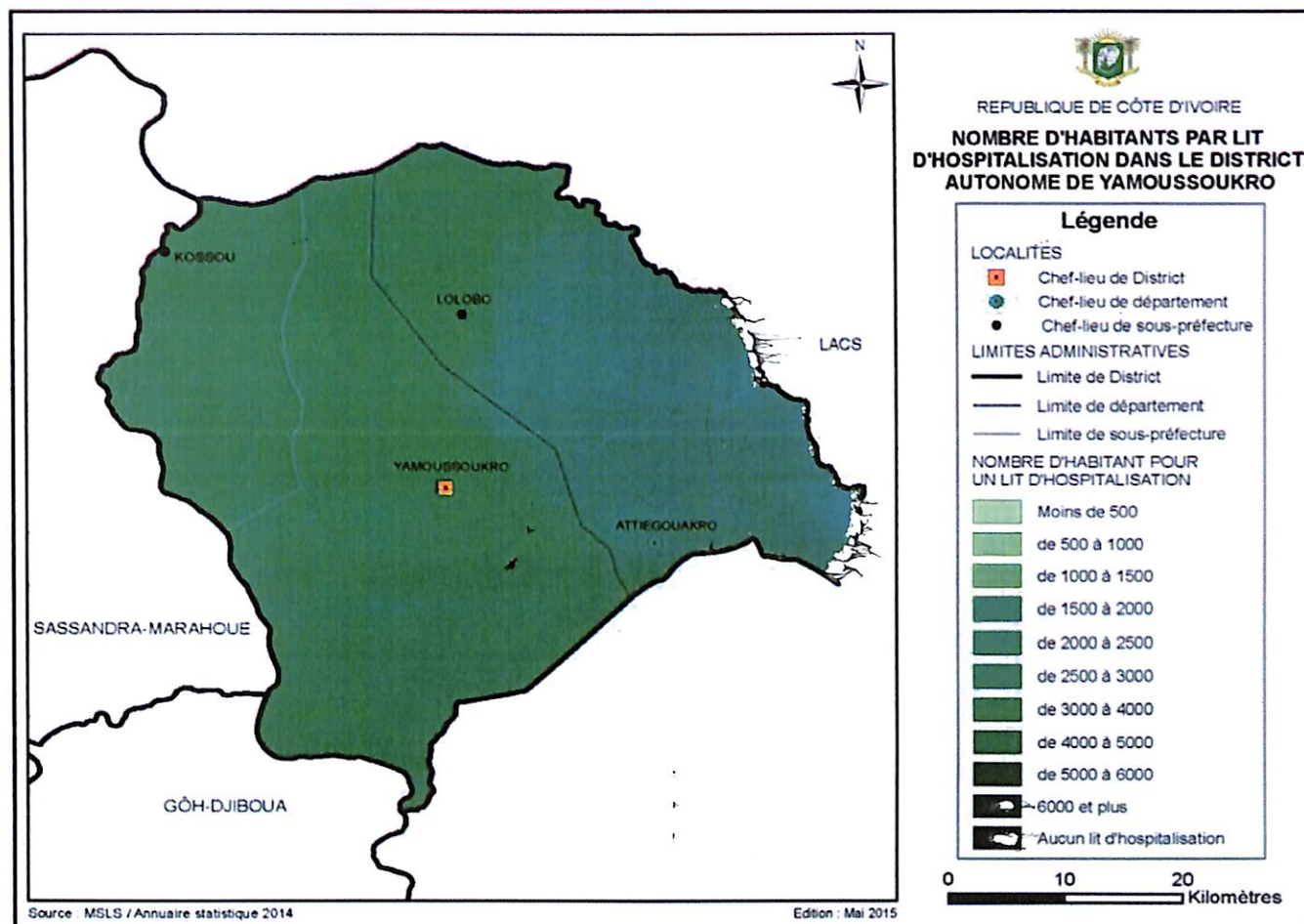
Tableau 78 : Plateau technique des établissements sanitaires par district sanitaire

Lits ouverts	Laboratoires d'analyses	Blocs opératoires	Services de radiologie	Cabinets dentaires
128	2	3	1	2

Source : MSLS / Annuaire statistique de la santé 2013

302. Cette insuffisance s'exprime de manière homogène sur les deux départements du District Autonome de Yamoussoukro.

Carte 40 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation dans le District Autonome de Yamoussoukro



III.2.1.3 Consultations et utilisation

303. Le District Autonome de Yamoussoukro affiche un taux de consultations en ESPC de 68 %, contre une moyenne nationale de 72 %. Le taux d'utilisation des infrastructures sanitaires est supérieur à la moyenne nationale avec 31 % contre 29 % pour l'ensemble du pays.

Tableau 79 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics

		Consultations réalisées en ESPC (%)	Taux d'utilisation ³⁶ (%)	Taux de fréquentation (%)	Taux d'occupation des lits* (%)
135 066	4	68	31	35	31

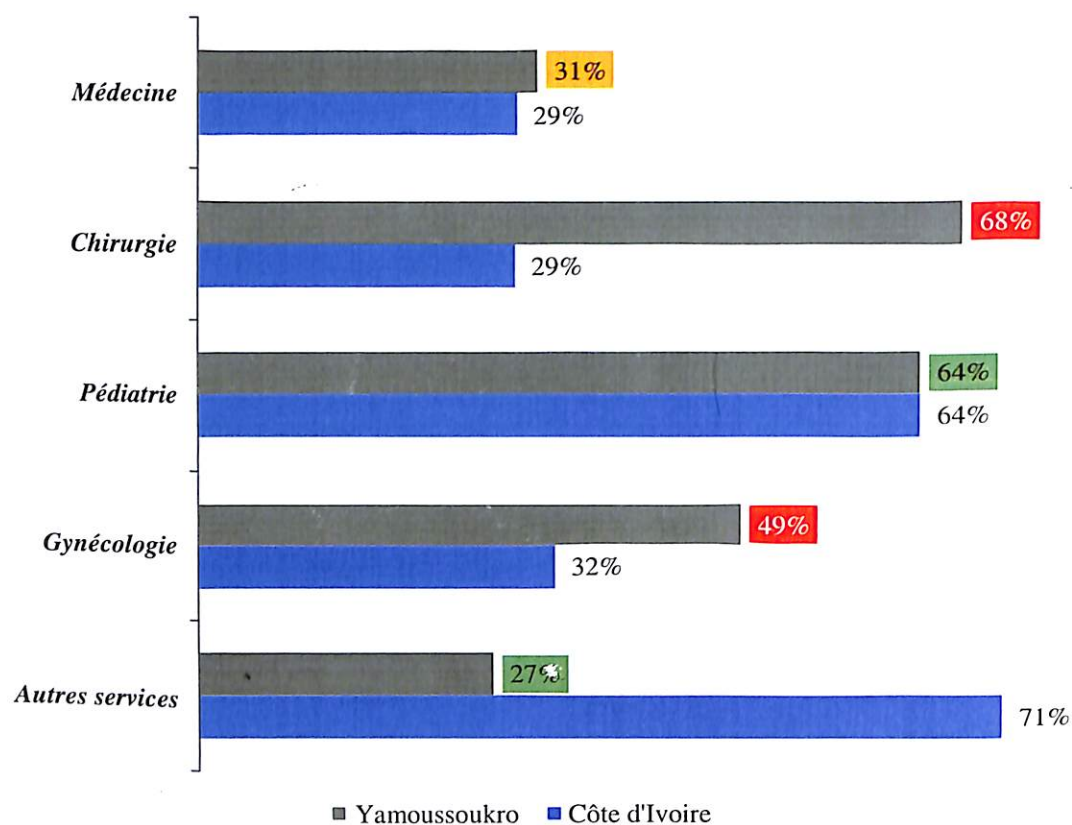
Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 ; * : Service médecine

304. Au niveau du District, le taux d'occupation moyen des lits se situe à 51 %, supérieur à la moyenne nationale de 37 %. Toutefois, ce taux varie selon les services. Ainsi les services de pédiatrie et de chirurgie sont particulièrement utilisés par la population.

³⁵ En HG et CHR

³⁶ Cf. Glossaire

Figure 68 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par service



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

III.2.1.4 Personnel médical et paramédical

305. Le District Autonome de Yamoussoukro compte en 2013 un total de 47 médecins, 80 infirmiers, 45 sages-femmes, 3 chirurgiens-dentistes et 153 volontaires plus communément désignés comme des agents de santé communautaires et matrones qui viennent en support au dispositif classique.

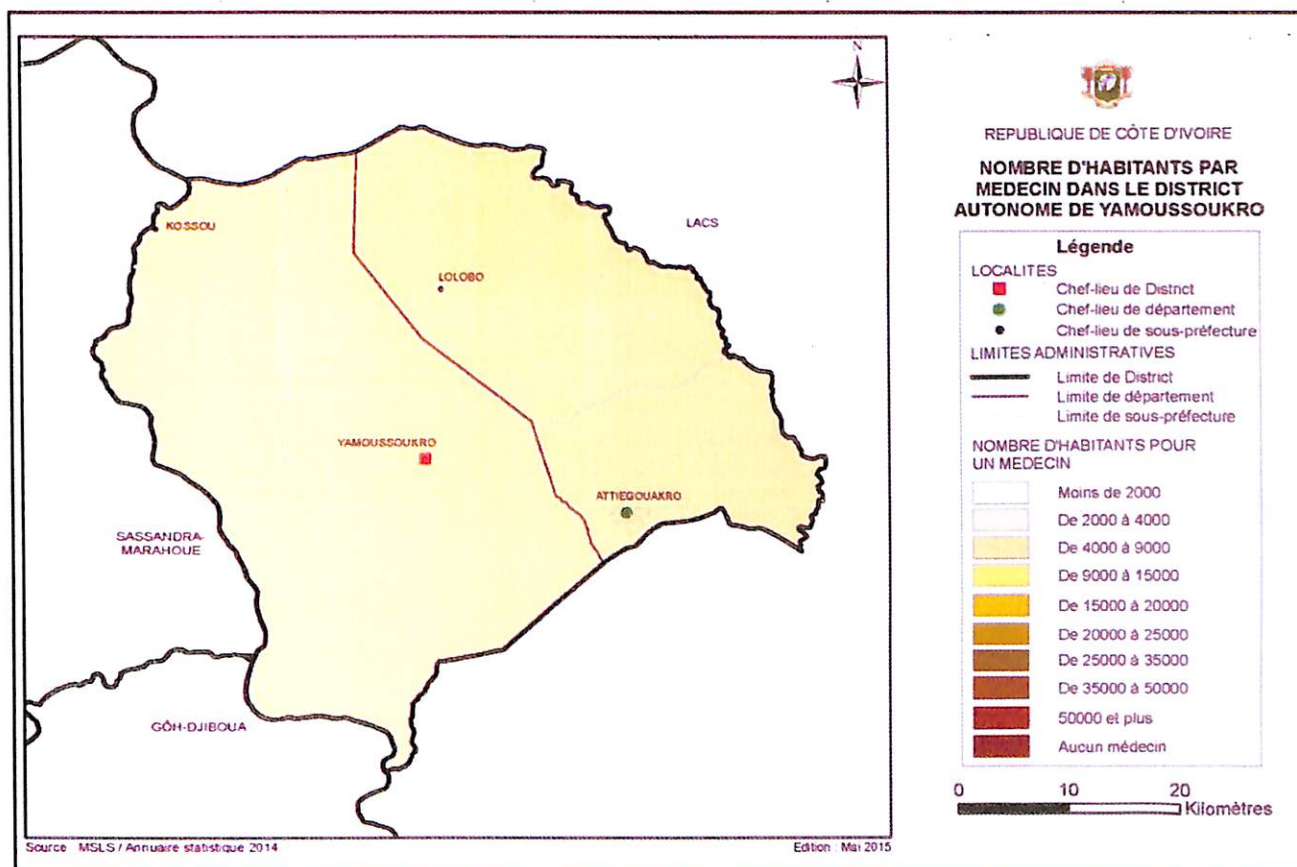
Tableau 80 : Répartition du personnel médical du District

		Sages-femmes	Chirurgiens-dentistes	Pharmaciens
47	80	45	3	3

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

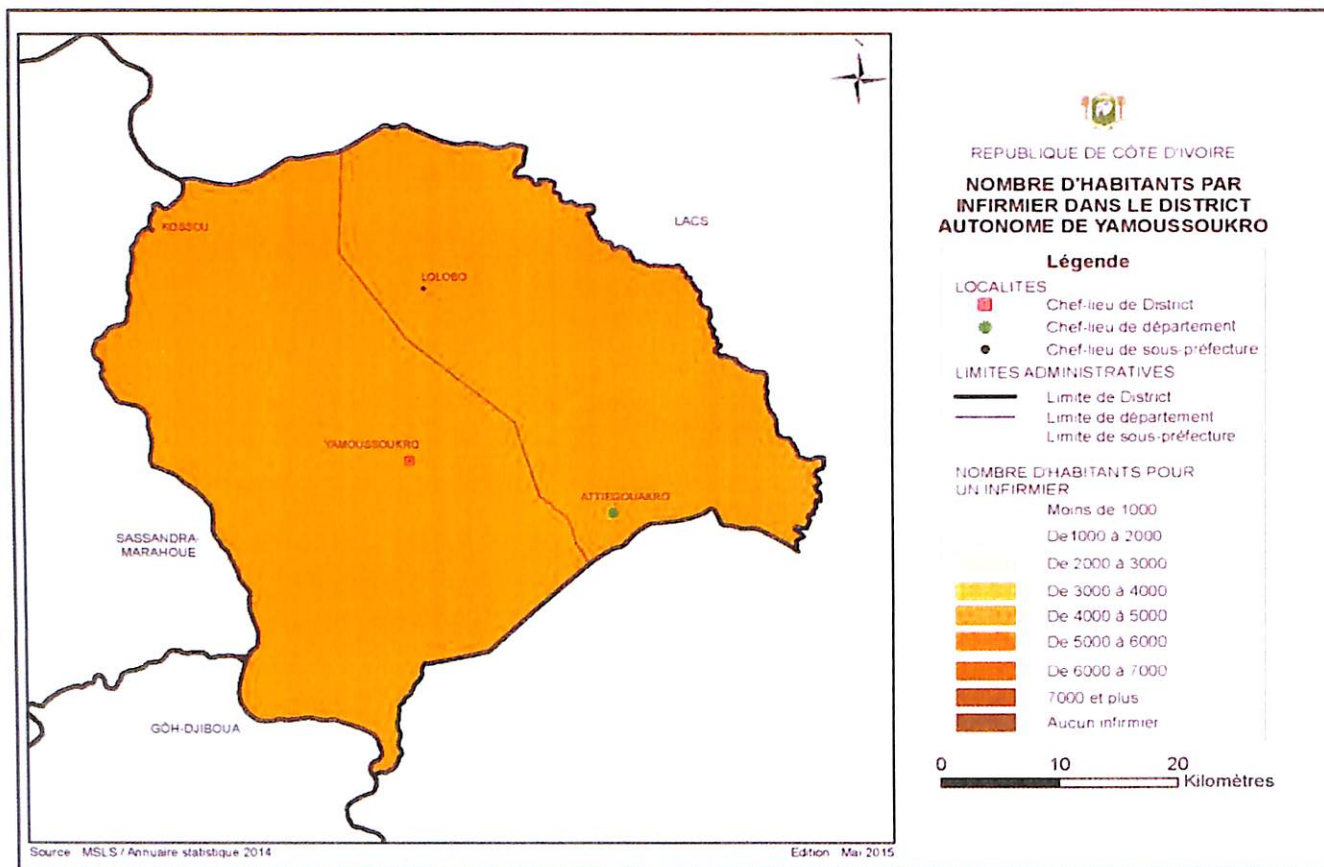
306. Le District affiche un taux de couverture d'un médecin pour 8 179 habitants, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale et à la norme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui s'élève à un médecin pour 10 000 habitants.

Carte 41 : Nombre d'habitants par médecin



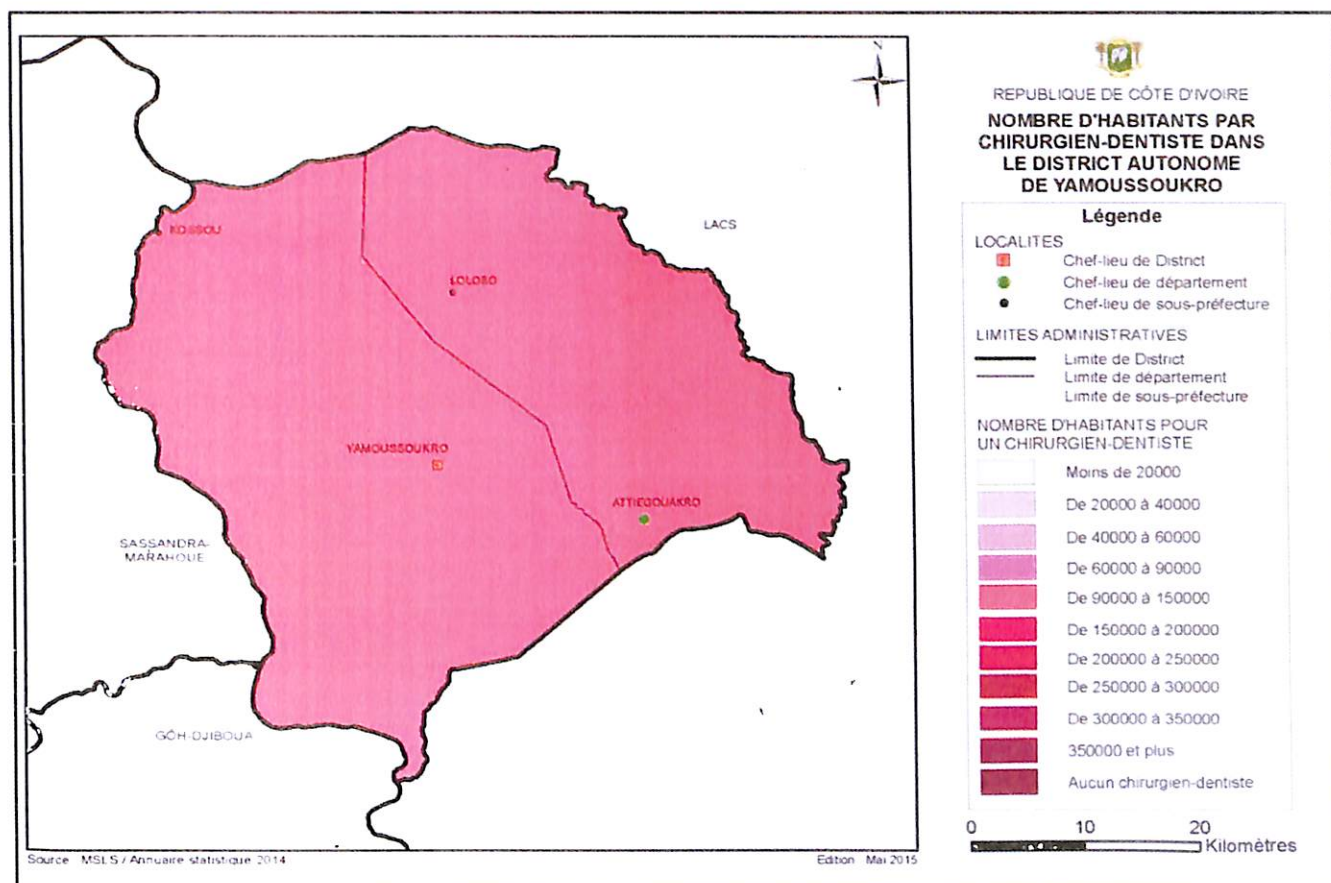
307. Le District affiche un taux de couverture d'un infirmier pour 4 805 habitants, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale et à la norme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui s'élève à un infirmier pour 5 000 habitants.

Carte 42 : Nombre d'habitants par infirmier



308. Par ailleurs, le District affiche un taux de couverture d'un chirurgien-dentiste pour 128 137 habitants, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à un chirurgien-dentiste pour 109 020 habitants.

Carte 43 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste



309. Le District compte 45 sages-femmes et présente un taux de couverture d'une sage-femme pour 2 118 femmes en âge de procréer soit un niveau supérieur à la moyenne nationale qui s'élève à une sage-femme pour 2 247 femmes en âge de procréer.

Carte 44 : Nombre de FAP par sage-femme dans le District

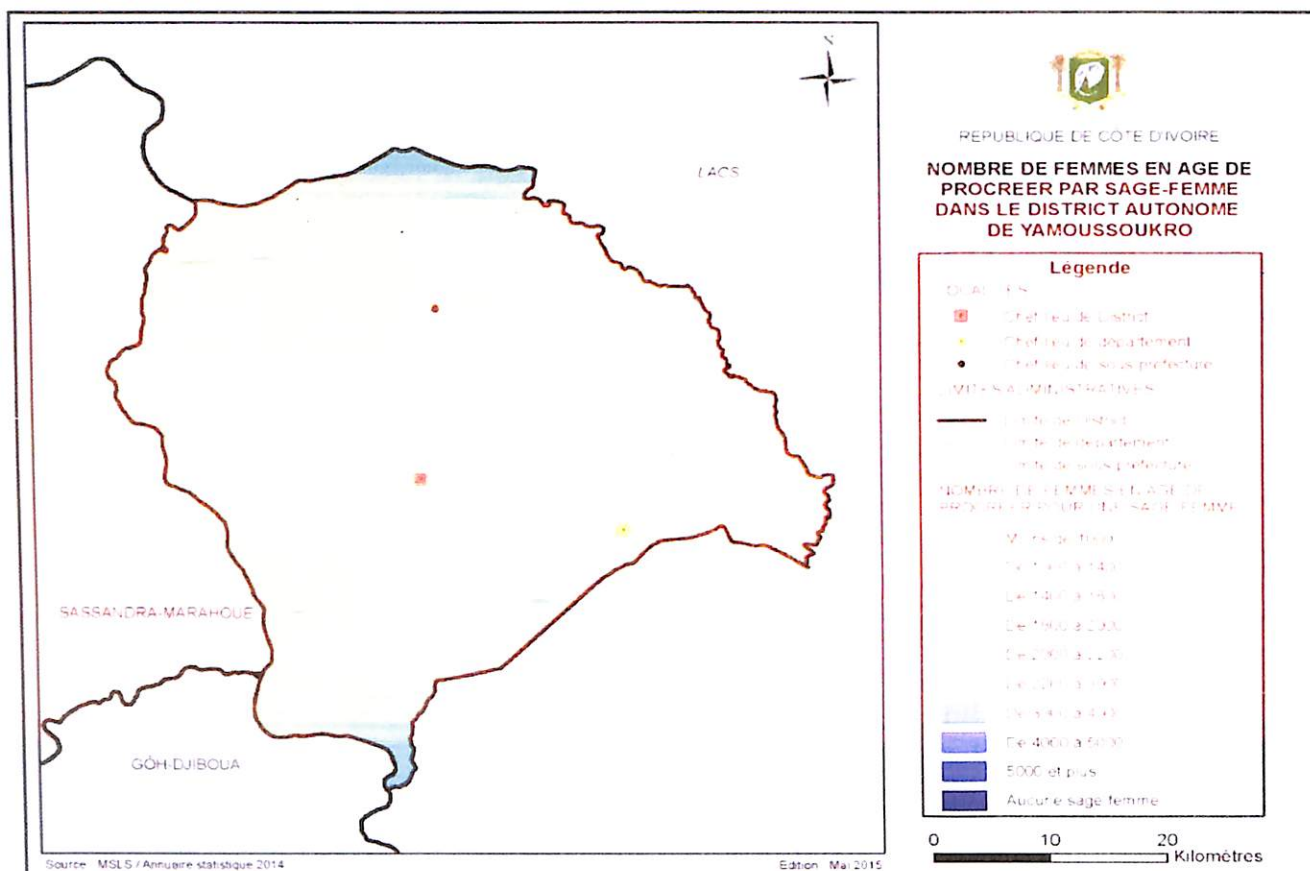
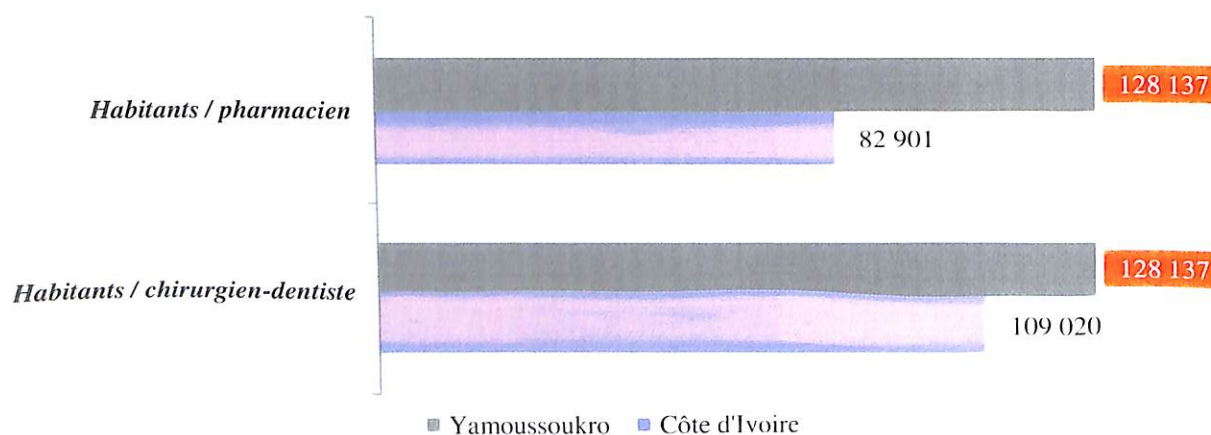


Figure 69 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien-dentiste dans le District



Source : MSLS / Annuaire statistique de la santé 2013

310. La couverture en personnel médical respecte les normes de l'OMS. Cependant, sur la base des objectifs du PNDS, le manque de personnel médical s'élève pour le District à 30 médecins et 113 infirmiers.

Tableau 81 : Carence de personnel médical dans le District en fonction des normes nationales et internationales³⁷

Poste	Carence norme OMS	Carence objectif PNDS
Médecins	0	30
Infirmiers	0	113
Sages-femmes	0	NA

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013/NA : Non Applicable

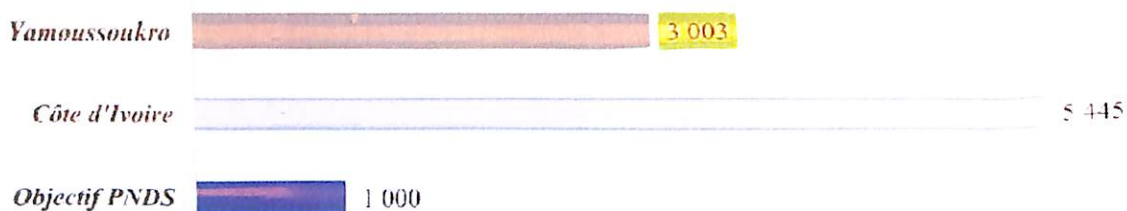
³⁷ Norme OMS : 10 000 habitants / médecin ; 5 000 habitants / infirmiers ; 3 000 FAP / sage-femme
Objectifs PNDS : 5 000 habitants / médecin ; 2 000 habitants / infirmiers.

Chiffres clés 27 : Infrastructures sanitaires et personnel médical

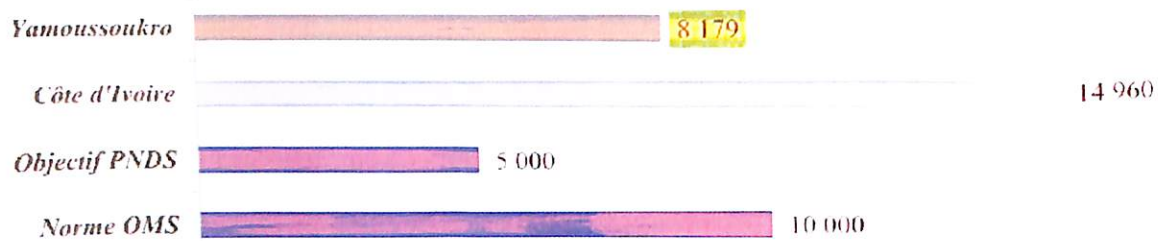
Nombre d'habitants par ESPC



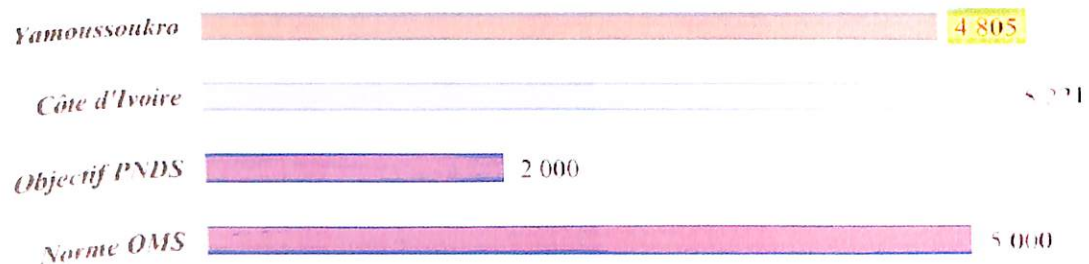
Nombre d'habitants par lit ouvert



Nombre d'habitants par médecin



Nombre d'habitants par infirmier



III.2.2 Profil sanitaire

III.2.2.1 Mortalité néonatale et infanto-juvénile

a) Maternité et naissance

311. En termes d'accompagnement des femmes enceintes, le District présente des insuffisances avec seulement 50 % des accouchements ayant lieu dans un établissement sanitaire et près de 156 décès maternels pour 100 000 contre 138 au niveau national.

Tableau 82 : Indicateurs de suivi des naissances dans le District

FAP*	Grossesses attendues	Naissances vivantes	Proportion accouchements assistés (%)	Couv. Consult. Postnatale (%)	Décès maternel/ 100 000
95 308	13 469	12 828	50	6	156

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 /*FAP : Femme en âge de procréer

312. La variation observée entre le taux de première consultation prénatale (CPN1) de 63 % et celui relatif à la quatrième consultation prénatale (CPN4) qui s'établit à 27 % indique un désintéressement des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés.
313. Cette situation peut être associée à plusieurs facteurs parmi lesquels : le caractère onéreux et la mauvaise qualité des prestations, la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel, le difficile accès aux centres de santé dû notamment aux distances à parcourir et à l'impraticabilité de la route, le déficit d'accompagnement et de prise en charge des femmes enceintes par l'entourage familial, l'ignorance des impératifs d'ordre médical en cas de grossesse.
314. La couverture en consultations postnatales de 6 % est de 4 points en dessous de la moyenne nationale, cela confirme le désintéressement des femmes du District aux services hospitaliers.

Tableau 83 : Couverture maternelle (en %)

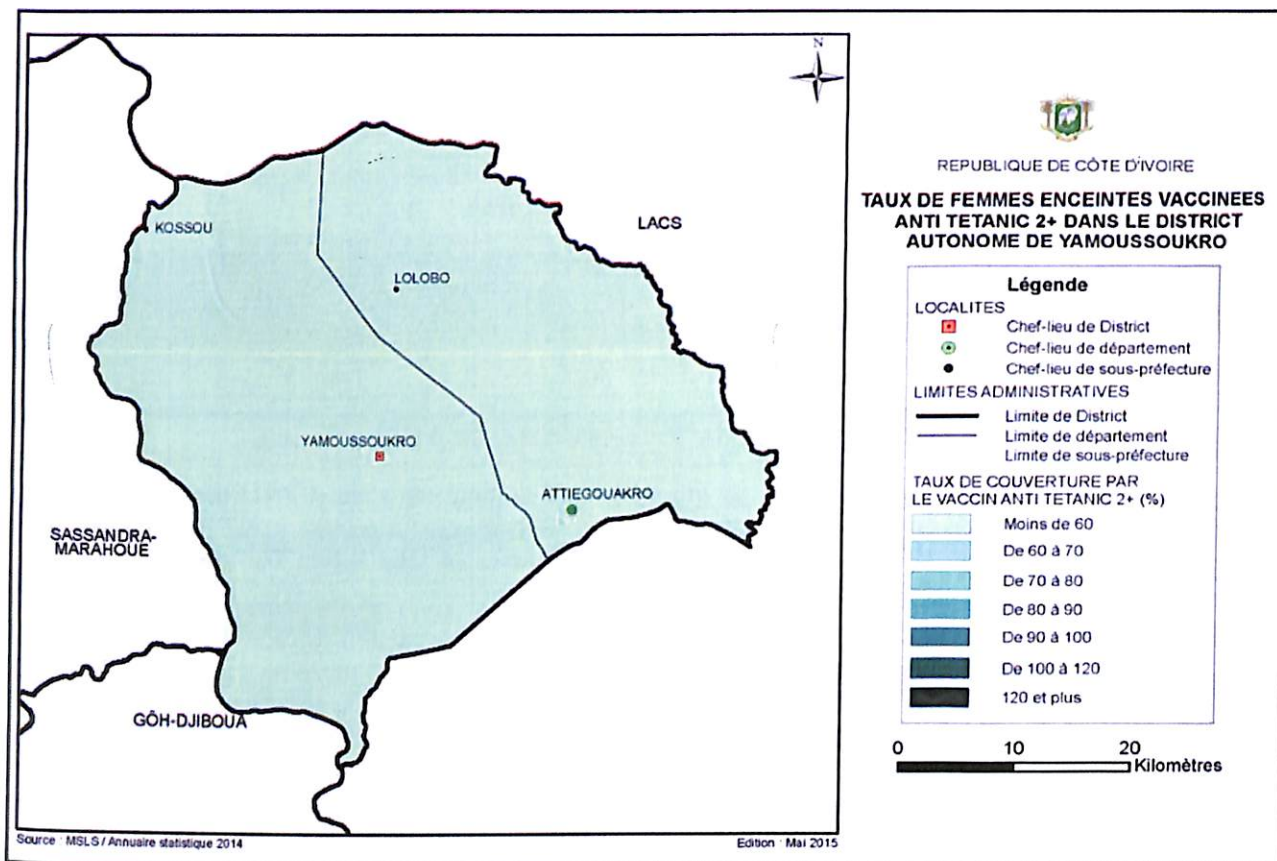
CPN1 ³⁸	63	88
CPN4	27	33
Abandon de la CPN	56	62
Consultation postnatale	6	10
Accouchements assistés	50	51
Vat2+	50	81

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

³⁸ Cf. Glossaire

315. La couverture vaccinale des femmes enceintes contre le tétanos (VAT2+) s'établit à 50 % soit près de 31 points sous la moyenne nationale de 81 %.

Carte 45 : Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+)



b) Vaccination

316. La couverture vaccinale des enfants est insuffisante puisque selon l'étude MICS/EDS 9,2 % des enfants de 12 à 23 mois n'ont aucun vaccin (4,9 % au niveau national). Ce chiffre est à relativiser puisque 55,7 % des enfants ont tous les vaccins à jour contre 50,5 % au niveau national.

Tableau 84 : Couverture vaccinale des enfants du District (en %)

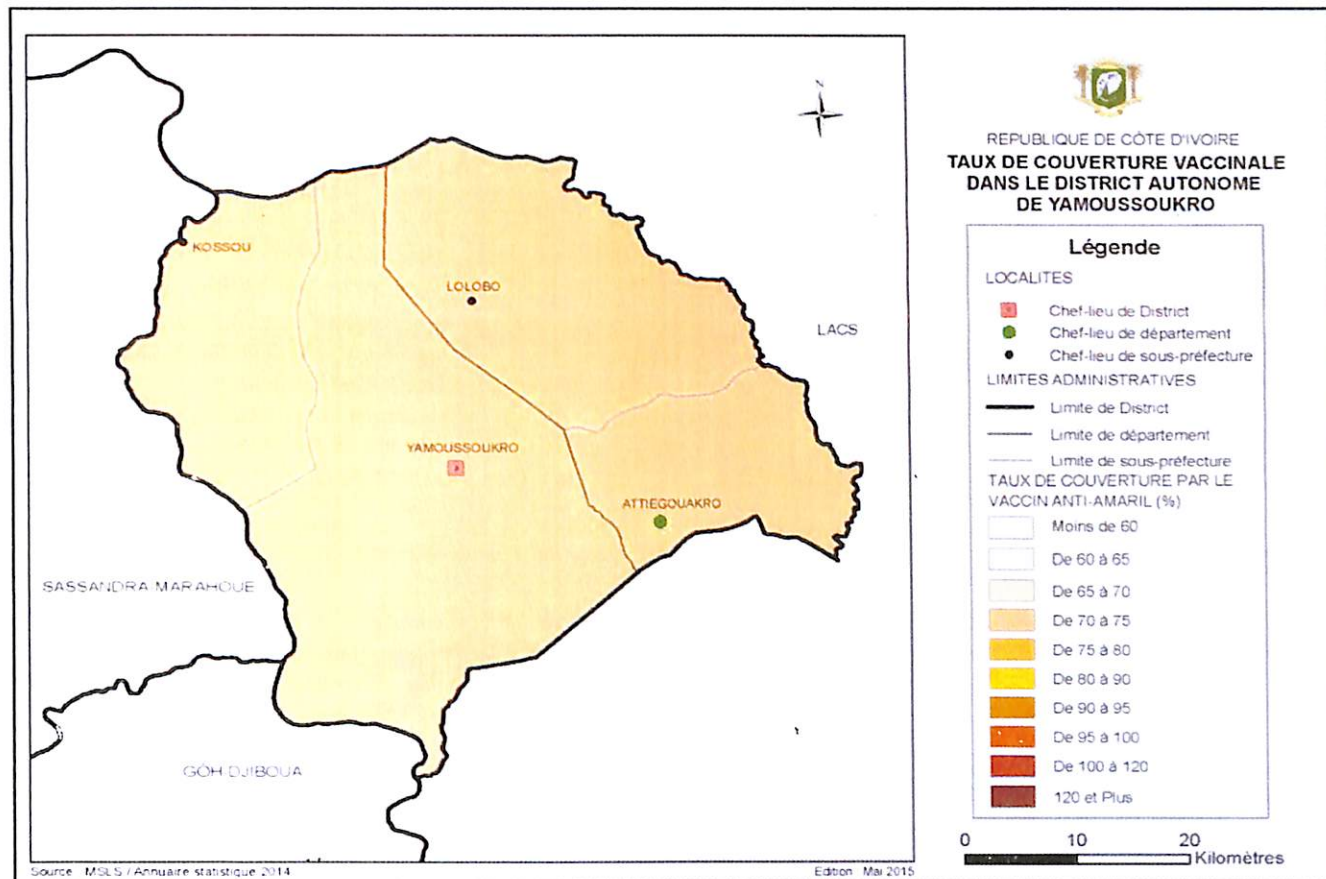
Couverture	Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
DTC3 ³⁹	83	101
Polio3	73	98
BCG	84	90
VAR	73	85
VAA	76	84

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

³⁹ Cf. Glossaire

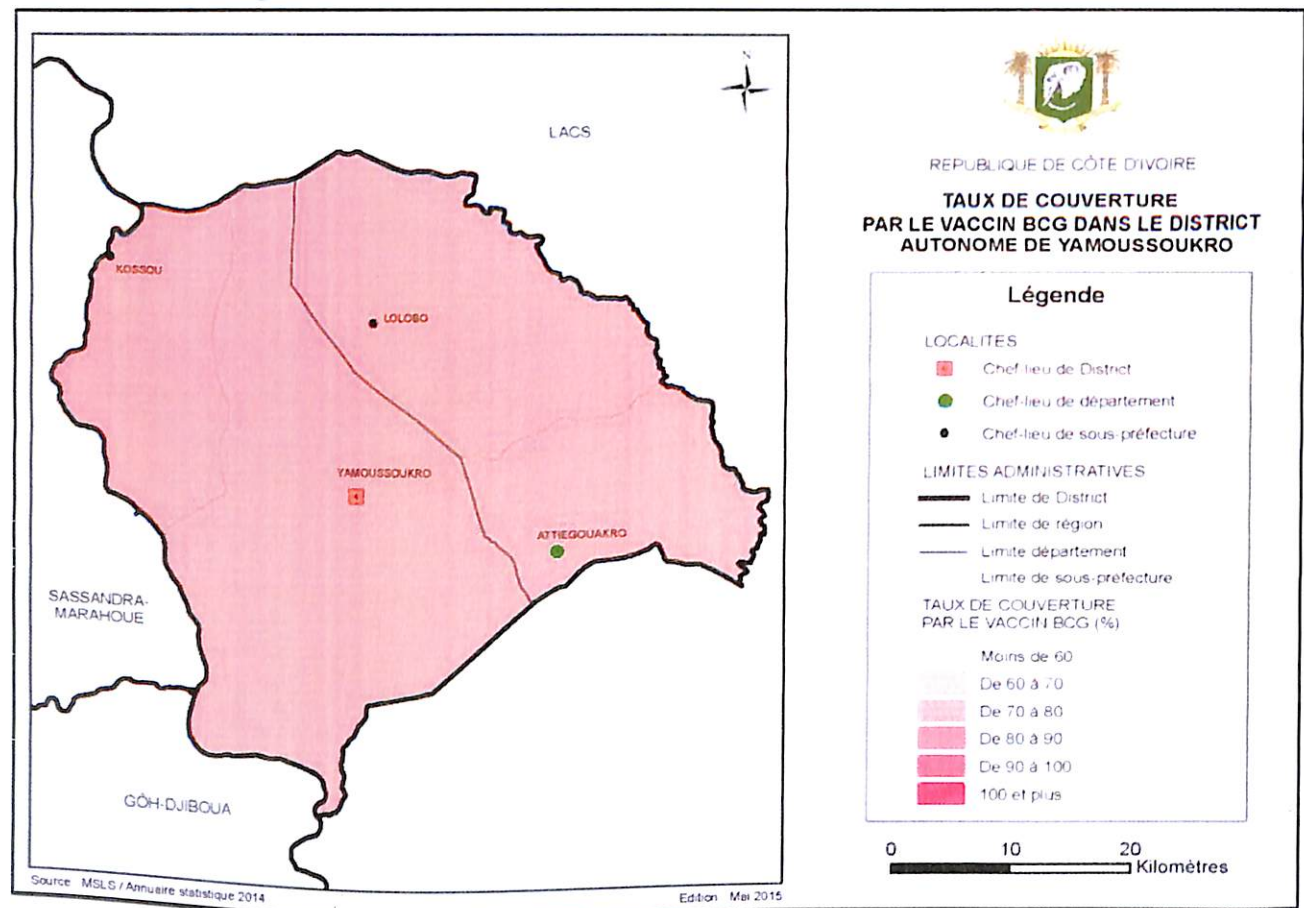
317. Le District Autonome de Yamoussoukro présente une couverture vaccinale anti-amaril (VAA) contre la fièvre jaune en dessous de la moyenne nationale (76 % pour le District contre 84 % en moyenne nationale).

Carte 46 : Taux de couverture vaccinale contre la fièvre jaune (anti-amaril)



318. La couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG) s'établit à 84 % dans le District.

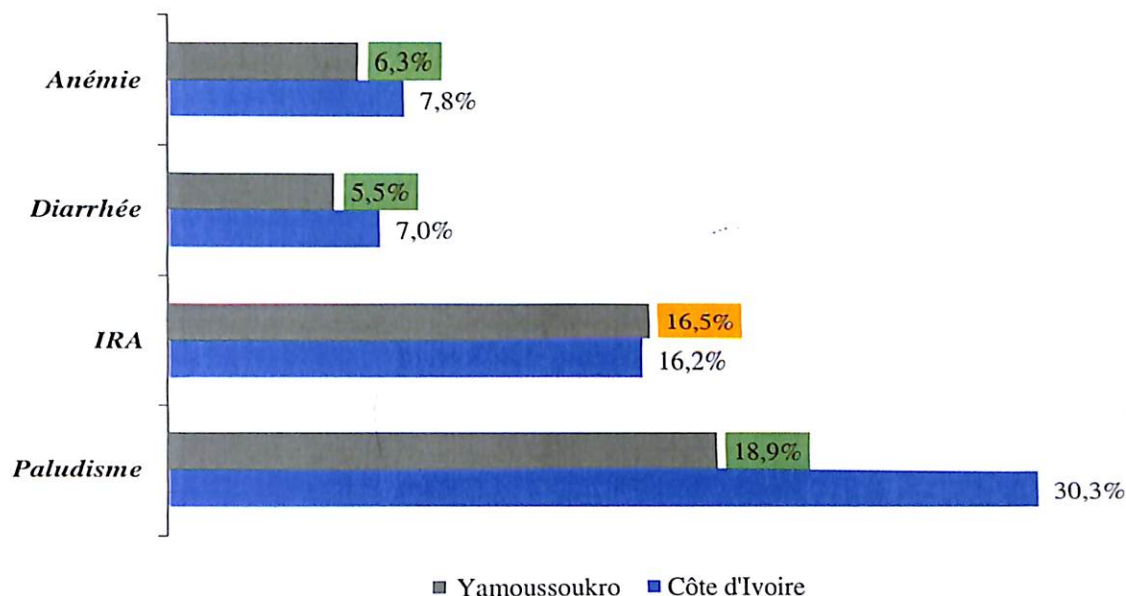
Carte 47 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG)



c) Mortalité

319. Le District Autonome de Yamoussoukro enregistre un taux de décès maternel particulièrement élevé de 156 cas pour 100 000, 18 point au-dessus du taux de décès maternel national.
320. Les maladies de l'enfance sont nombreuses et causent en Côte d'Ivoire de nombreux décès de jeunes enfants. Toutefois, au niveau du District, l'incidence des principales maladies est globalement en dessous des moyennes nationales à l'exception de l'IRA dont l'incidence à Yamoussoukro est légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

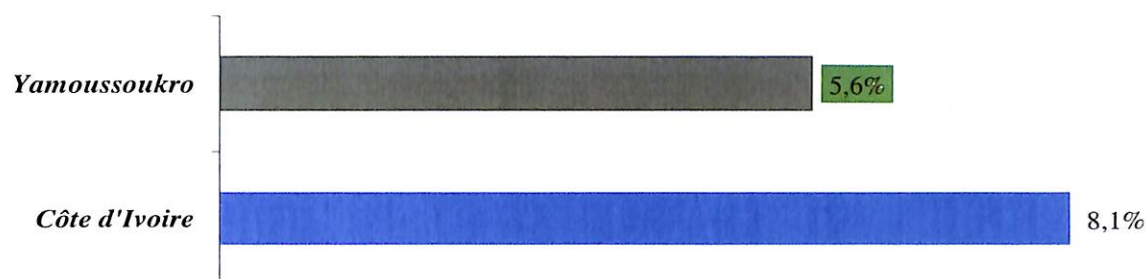
Figure 70 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans (pour 1000 enfants)



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 – IRA : Insuffisance rénale aiguë

321. Ces incidences sont élevées principalement en raison des taux de couverture peu satisfaisants de vaccination des femmes enceintes ainsi que des jeunes enfants contre les pathologies souvent mortelles. A titre d'illustration, près de 50 % des femmes enceintes du District ne sont pas vaccinées contre le tétanos (vaccin Vat2+).
322. A ces pathologies s'ajoutent les problèmes de malnutrition et d'hypotrophie. Les enfants souffrant d'hypotrophie à la naissance ont un poids inférieur à 2,5 kg, signe d'un développement inférieur à la normale d'un organe quelconque du corps de l'enfant. L'incidence de cette pathologie dans le District est inférieure à la moyenne nationale.

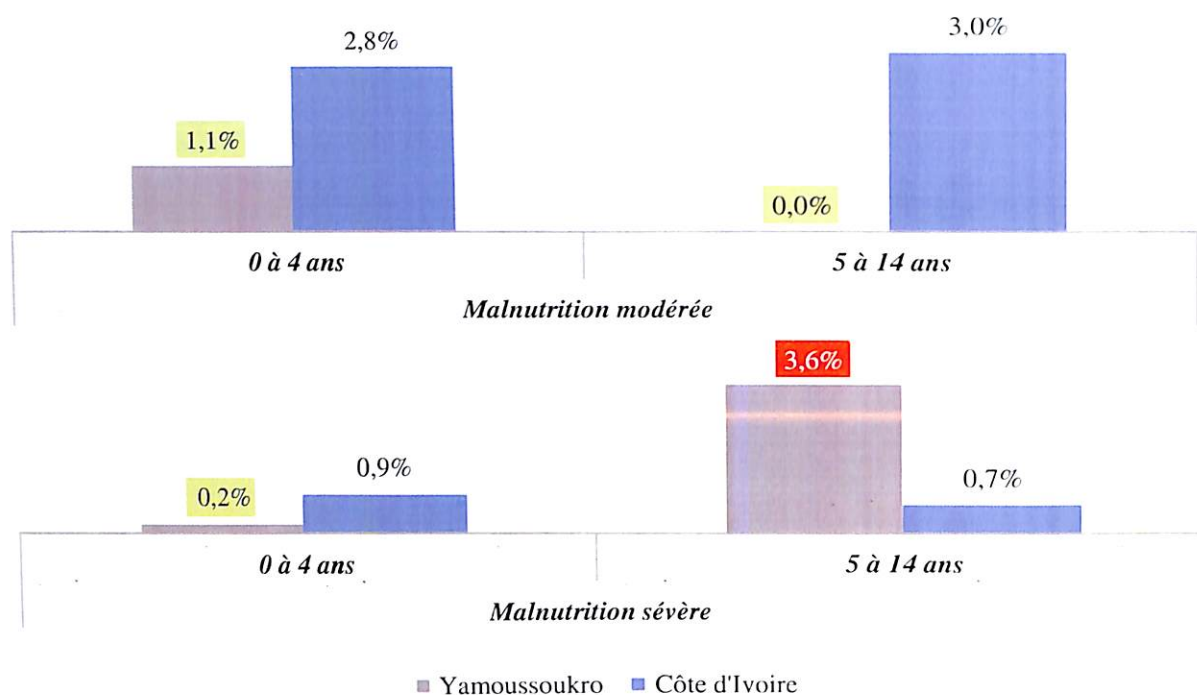
Figure 71 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

323. Bien que le District Autonome de Yamoussoukro observe des taux de malnutrition modérée inférieurs à la moyenne nationale, les taux de malnutrition sévère sont significativement élevés pour les enfants de 5 à 14 ans.

Figure 72 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par tranche d'âge



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

324. La région du Centre⁴⁰ présente des quotients de mortalité très élevés avec par exemple une mortalité néonatale à 52 ‰ et une mortalité infanto-juvénile à 137 ‰.

Tableau 85 : Couverture vaccinale des enfants du District

Région	Mortalité néonatale	Mortalité post-néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
Nord	86	51	137	84	209
Centre	52	35	87	54	137
Centre -Est	44	34	77	60	133
Centre -Nord	23	20	43	33	74
Centre -Ouest	26	22	48	34	80
Nord-Est	48	33	80	59	134
Nord-Ouest	67	52	120	74	185
Ouest	46	55	101	50	145
Sud	40	28	68	36	102
Sud-Ouest	18	33	51	25	75
Ville d'Abidjan	46	23	69	30	97

Source : EDS/MICS –2011-2012

⁴⁰ L'enquête EDS /MICS positionne le District Autonome de Yamoussoukro dans la région du Centre

III.2.2.2 État sanitaire de la population

325. Au niveau du District, et à l'instar de l'ensemble de la Côte d'Ivoire, les pathologies qui présentent le plus de risques sont le paludisme, la diarrhée et les IST.

Tableau 86 : Incidence liée à la mortalité générale du District Autonome de Yamoussoukro

Incidence	District Autonome de Yamoussoukro	Côte d'Ivoire
Paludisme (p1000)	66,1	105,8
IST (p1000)	12,8	8,3
Tuberculose (p100 000)	113,4	105,9
Ulcère de Buruli (p100 000)	32,3	4,4
Pian (p100 000)	3,1	9,4
Diarrhée (p1000)	21,3	19,6
Bilharziose urinaire (p100 000)	47,1	18,7

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

a) La sécurité alimentaire

326. Le District Autonome de Yamoussoukro présente un taux d'insécurité alimentaire modérée de 9,1 % inférieur à la moyenne nationale de 10,1 %. Cette insécurité alimentaire est principalement de type transitoire (8,7 %). Le taux d'insécurité alimentaire sévère est nul dans le District, contre un taux de 2,5 % au niveau national.

Tableau 87 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)

Localisation	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire	Total insécurité alimentaire
Yamoussoukro	0	9,1	90,9	9,1
Côte d'Ivoire	2,5	10,1	87,4	12,6

Source : EASA 2009 - Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire

327. En moyenne nationale, l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois n'est pas diversifiée pour près de 3 enfants sur 4. En l'absence d'enquête nutritionnelle récente de couverture nationale, il s'avère cependant difficile de voir si les taux de malnutrition sont corrélativement aussi élevés mais des indications montrent que la situation nutritionnelle du pays est critique. L'analyse montre que 57 % des enfants de 6 à 23 mois du District Autonome de Yamoussoukro ont une alimentation non-diversifiée.

b) Le paludisme

328. Le paludisme est moins répandu dans le District que la moyenne de Côte d'Ivoire. Il est néanmoins un risque pour la population, en particulier, pour les moins de 5 ans, avec près de 190 enfants sur 1 000 menacés.

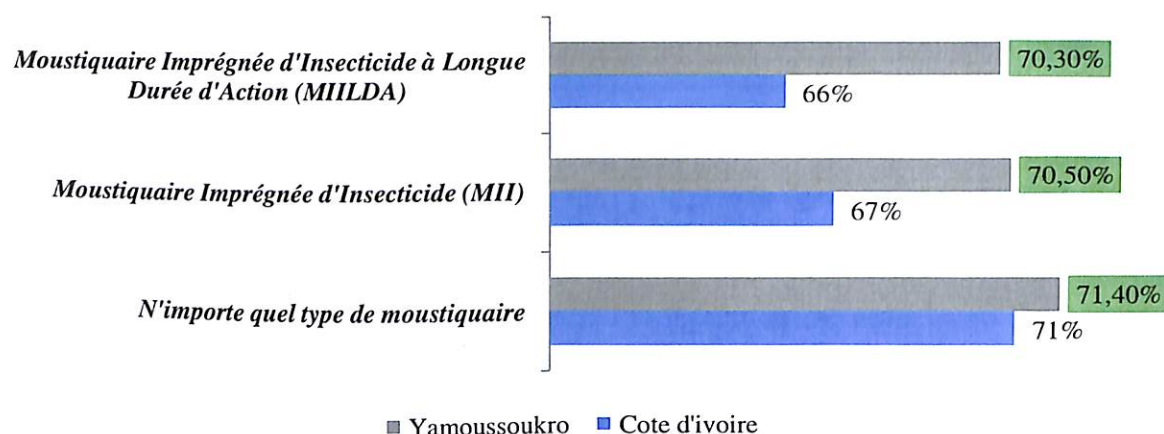
Tableau 88 : Incidence du paludisme dans le District Autonome de Yamoussoukro

District	Nombre de cas	Incidence globale (p1000)	Incidence chez les moins de 5 ans (p1000)
Yamoussoukro	25 403	66,1	189,1
Côte d'Ivoire	2 524 942	105,8	302,6

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

329. Les ratios de lutte anti-vectorielle dans le District sont supérieurs aux moyennes nationales notamment sur la mise en place de moustiquaires évoluées type MILDA ou MII..

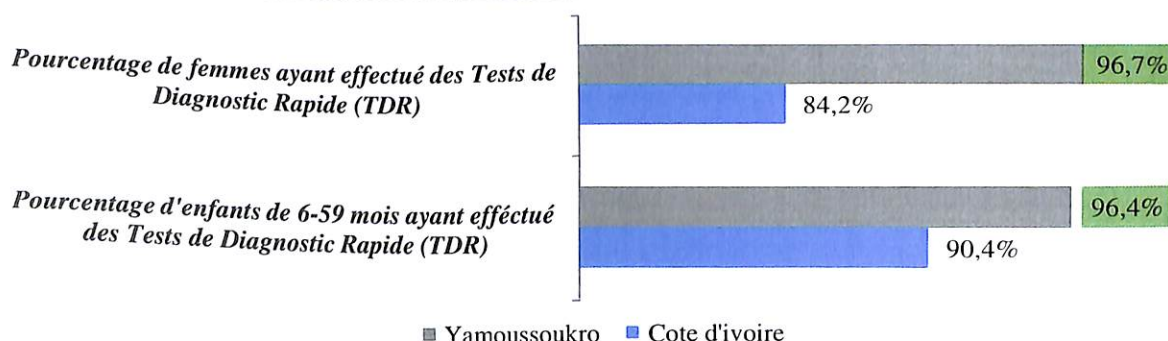
Figure 73 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

330. Le District fait état de taux de dépistages supérieurs aux moyennes nationales. En effet, le taux d'utilisation des TDR (Test de Diagnostic Rapide), qui permet un diagnostic précoce de la maladie, atteint 96,4 % pour les enfants de 6 à 59 mois, soit six points de plus que la moyenne nationale.

Figure 74 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Diagnostic Rapide (TDR)



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

c) Le VIH

331. Le District compte en moyenne un centre de dépistage pour 14 785 habitants contre 22 782 au niveau national. Le District est ainsi bien couvert en centres de dépistage et de conseil.

Tableau 89 : Répartition des sites de prévention et de dépistage par type

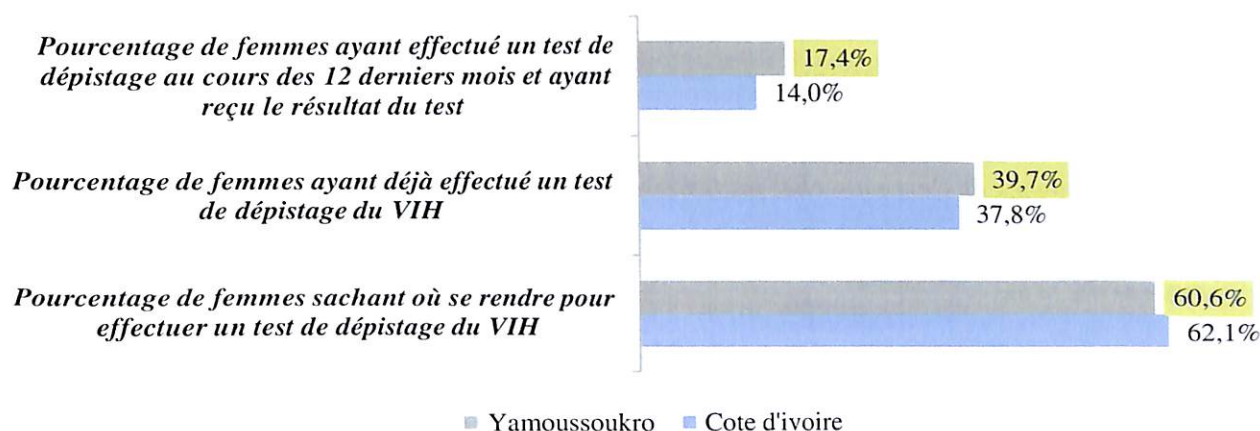
Yamoussoukro	26	26	19
Côte d'Ivoire	1 048	1 040	599

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 ; CDV : Conseil et Dépistage Volontaire. PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

332. De nombreuses actions encourageant le dépistage sont menées : tels que les campagnes d'affichage dans les hôpitaux et les écoles, des spots diffusés dans les radios locales ou encore des actions de vulgarisation en milieu rural. Ces actions, en plus de sensibiliser les populations à risque sur les dangers du VIH, visent également à généraliser le dépistage.

333. Malgré ces actions, seulement 39,7 % des femmes ont déjà effectué un test de dépistage du VIH et 60,6 % des femmes savent où se rendre pour effectuer un test de dépistage du VIH. Ainsi avec un taux de prévalence à 3,0 %, le VIH continue d'être une menace pour le District Autonome de Yamoussoukro.

Figure 75 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

d) Tuberculose

334. La tuberculose est une maladie infectieuse et extrêmement contagieuse qui s'attaque aux poumons, mais aussi parfois à d'autres parties du corps. Cette maladie est encore très présente en Côte d'Ivoire et peut parfois s'avérer mortelle.

335. Le District Autonome de Yamoussoukro dénombre 436 cas avérés de tuberculose en 2013, soit un taux d'incidence de 1,13 pour 1 000, supérieur à la moyenne du pays située à 1,06.

Tableau 90 : Indicateurs d'impact de la tuberculose dans le District Autonome de Yamoussoukro

Yamoussoukro	436	1,13	24 %
Côte d'Ivoire	25 292	1,06	25 %

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

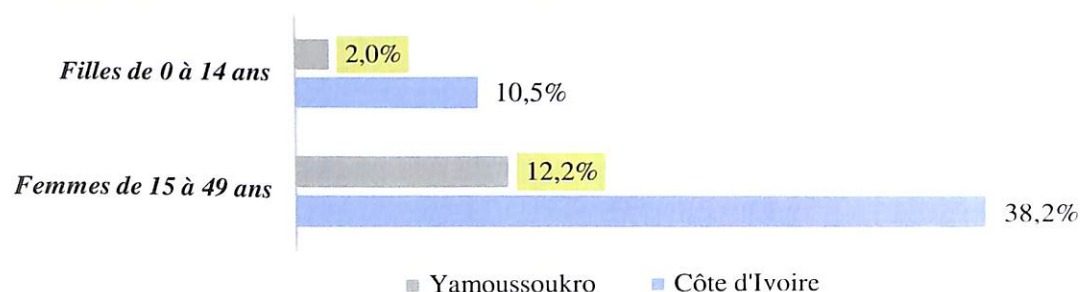
336. A l'image du pays, le District compte de nombreuses co-infections VIH/tuberculose, et ce, à hauteur de 24 %.

e) L'excision

337. L'excision est considérée comme une violation grave des droits humains fondamentaux. En Côte d'Ivoire, elle a été interdite par la loi du 23 décembre 1998. De nombreuses campagnes de mobilisation en faveur de son abandon total ont été menées depuis dans tout le pays. Cependant, malgré ces interdictions, l'excision continue d'être largement pratiquée sur le territoire ivoirien, mettant en péril la vie de nombreuses femmes. En effet, dans 94 % des cas, l'excision est réalisée par une exciseuse traditionnelle et seules 0,4 % des excisions sont réalisées par un professionnel de santé.

338. Selon l'enquête démographique et de santé de 2012, près de 2 femmes sur 5 âgées de 15 à 49 ans sont excisées en Côte d'Ivoire. Bien que profondément ancrée dans le paysage sanitaire ivoirien, cette pratique connaît un certain recul. Ainsi, en 25 ans, la prévalence de l'excision a perdu plus de 10 points.

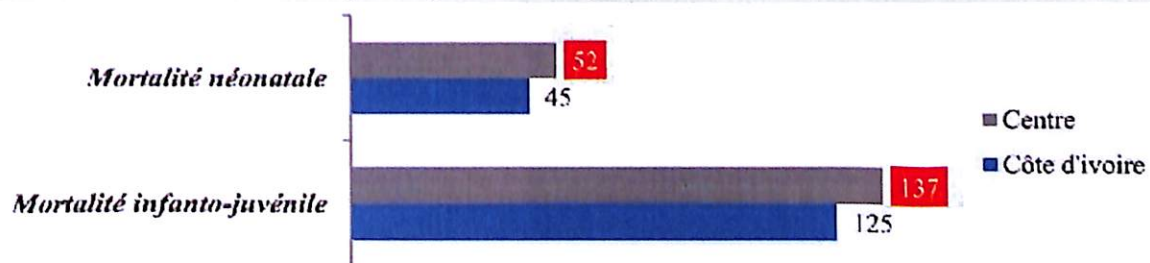
339. Au niveau du District Autonome de Yamoussoukro, 12,2 % des femmes de 15 à 49 ans ont subi une excision et 2 % des filles de moins de 15 ans, des proportions largement inférieures aux moyennes nationales.

Figure 76 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District Autonome de Yamoussoukro

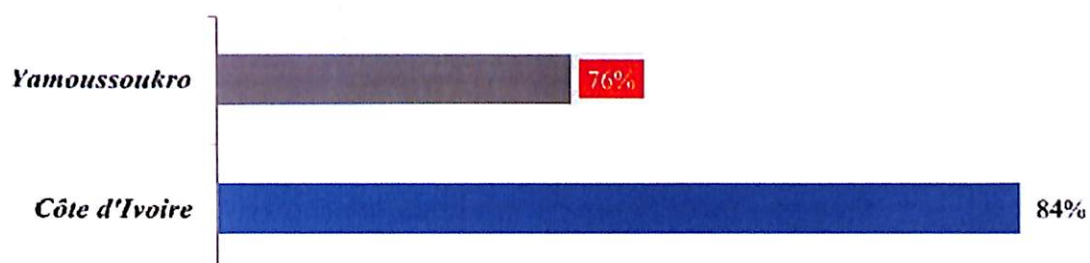
Source : Enquête démographique et de Santé 2011-2012

Chiffres clés 28 : Profil sanitaire

Quotient de mortalité des enfants (pour 1 000 enfants)



Taux de vaccination des enfants VAA (fièvre jaune)



Niveau d'insécurité alimentaire (en %)



Incidence du Paludisme (pour 1 000 enfants)



Synthèse 8 : Santé

Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District Autonome de Yamoussoukro est encore insuffisante par rapport aux objectifs du PNDS visant à mieux couvrir les besoins de la population.

Cependant, l'offre sanitaire publique présente des ratios de couverture sanitaire globalement meilleurs que les moyennes nationales, et les infrastructures sanitaires sont en général mieux équipées et plus accessibles. Le District Autonome présente toutefois des insuffisances, notamment en termes d'électrification et de médecins, d'infirmiers et de pharmaciens.

Concernant le profil sanitaire, les femmes enceintes ne sont pas encore suffisamment encadrées dans le District avec seulement 50 % des accouchements ayant lieu dans un établissement sanitaire et près de 156 décès maternels pour 100 000 (contre 138 au niveau national). Les principales pathologies touchant les enfants de moins de 5 ans sont relativement contenues.

Chapitre 3. Culture, Jeunesse et Sport

III.3.1 Culture et jeunesse

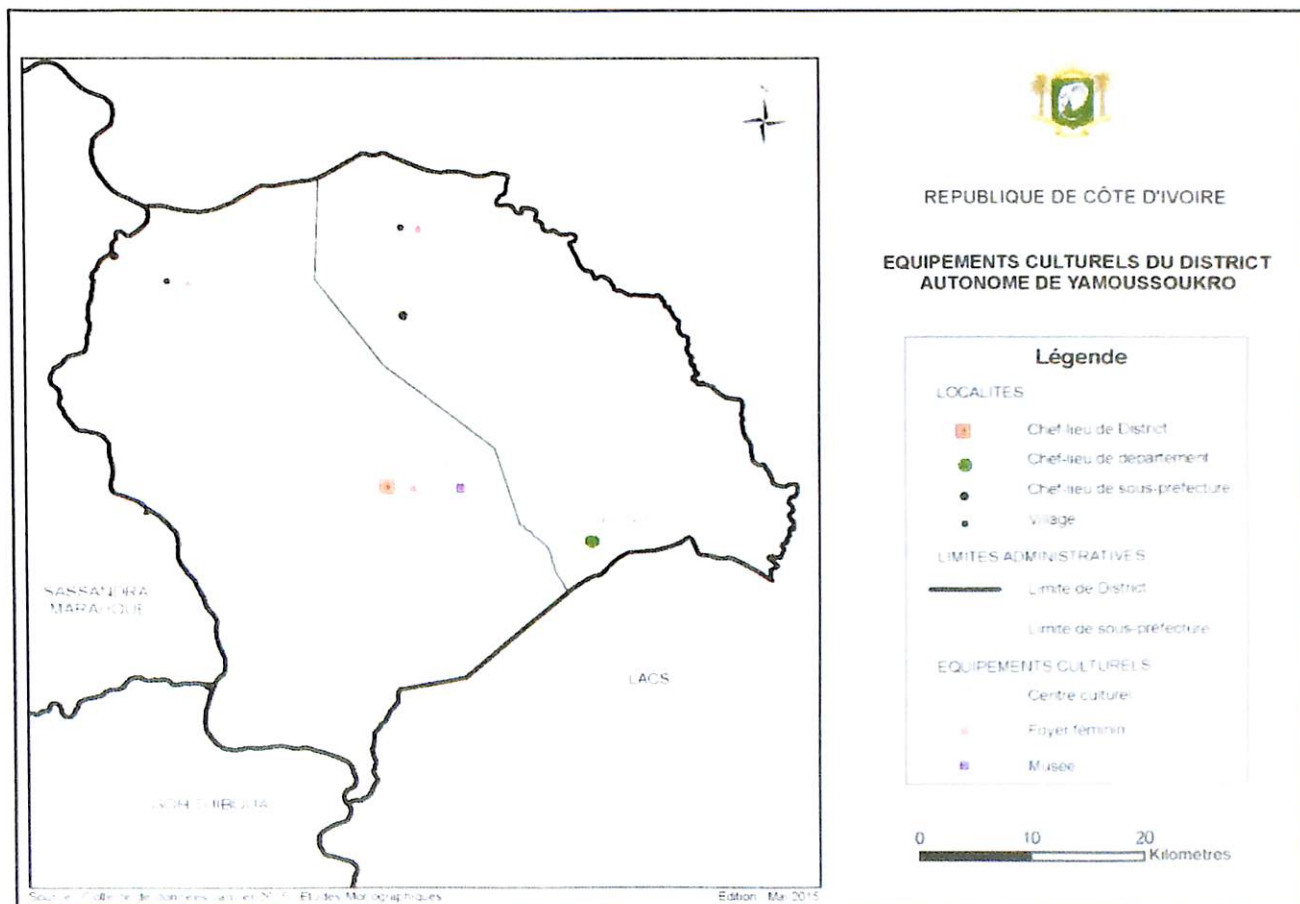
340. Avec 2 bibliothèques et 3 centres culturels, le District souffre d'une carence évidente d'infrastructures permettant de promouvoir la culture. La Fondation Félix Houphouët-Boigny abrite un espace destiné à accueillir un musée.

Tableau 91 : Inventaire des infrastructures culturelles du District

Type	Nombre
Bibliothèque	02
Centre Culturel	03
Salles de Spectacles	02
Foyer Féminin	01
Cinéma	02
Espaces et Lieux Culturels	11
Total	21

Source : Direction Régionale de la Culture et de la Francophonie - 2015

Carte 48 : Équipements culturels du District



341. La ville de Yamoussoukro dispose de 3 centres culturels dont l'Alliance Franco-Ivoirienne N'gokro. Créé depuis 1999 sur une superficie de 2 000 m², le centre est doté d'une bibliothèque publique avec un fonds de plus de 7000 ouvrages, de plusieurs salles de cours et des salles polyvalentes pour réunions, séminaires, etc..., le centre est aussi équipé d'un préau pour mariages et compétitions sportives et d'une scène de spectacles pouvant accueillir plus de 1 000 spectateurs. Chaque année le centre accueille plus de 20 000 personnes composées de salariés, étudiants, élèves, sportifs, personnels de l'administration et des organismes internationaux
342. Le District Autonome de Yamoussoukro est porté en majeure partie économiquement par son secteur touristique, la culture est donc un atout majeur que la région doit mettre en valeur. Parmi les richesses culturelles les plus notables :
- Les danses traditionnelles comme la sortie du Masque Goly de Kondéyaokro, très prisée, c'est une prestation réalisée à l'occasion de visites des touristes, ou également l'Adjémélé, l'Adjos, le Kotou, la danse Dréba à Lolobo et bien d'autres.
 - L'art du tissage traditionnel, fortement représenté dans les sous-préfectures d'Attiegouakro et de Lolobo.
 - La Stèle d'Akouè-Bozi : bloc de pierre érigée à l'endroit où le Président Houphouët Boigny fit ses lers pas à l'école.
 - N'Gatta Dolikro, unique village de la région maîtrisant parfaitement les pratiques de la cire perdue à travers la fabrication d'objets artisanaux en bonze.
 - Bako Sakassou, village spécialisé dans la fabrication d'apparat de chefferie traditionnelle (collier, coiffe, canne, sandales). Le visiteur pourra se familiariser avec les techniques de fabrication de ces appareils à partir de l'or et de feuille d'or.
 - Le vin de palme appelé communément « bandji », est une boisson très prisée du peuple baoulé de la région. Il est préparé de la sève du palmier extraite selon un procédé traditionnel. Il est naturel, sans conservateur et fait partie de l'identité culturelle du peuple baoulé.
 - La Célébration de la fête de l'igname dans de nombreux villages notamment à Agonda et Djangomou.
 - La célébration de la fête de Pâques ou « Paquinou » qui donne lieu à un déplacement massif des populations vers les zones centres du pays connaît aujourd'hui pendant le weekend de Pâques une ferveur incontestable.

Chiffres clés 29 : Culture

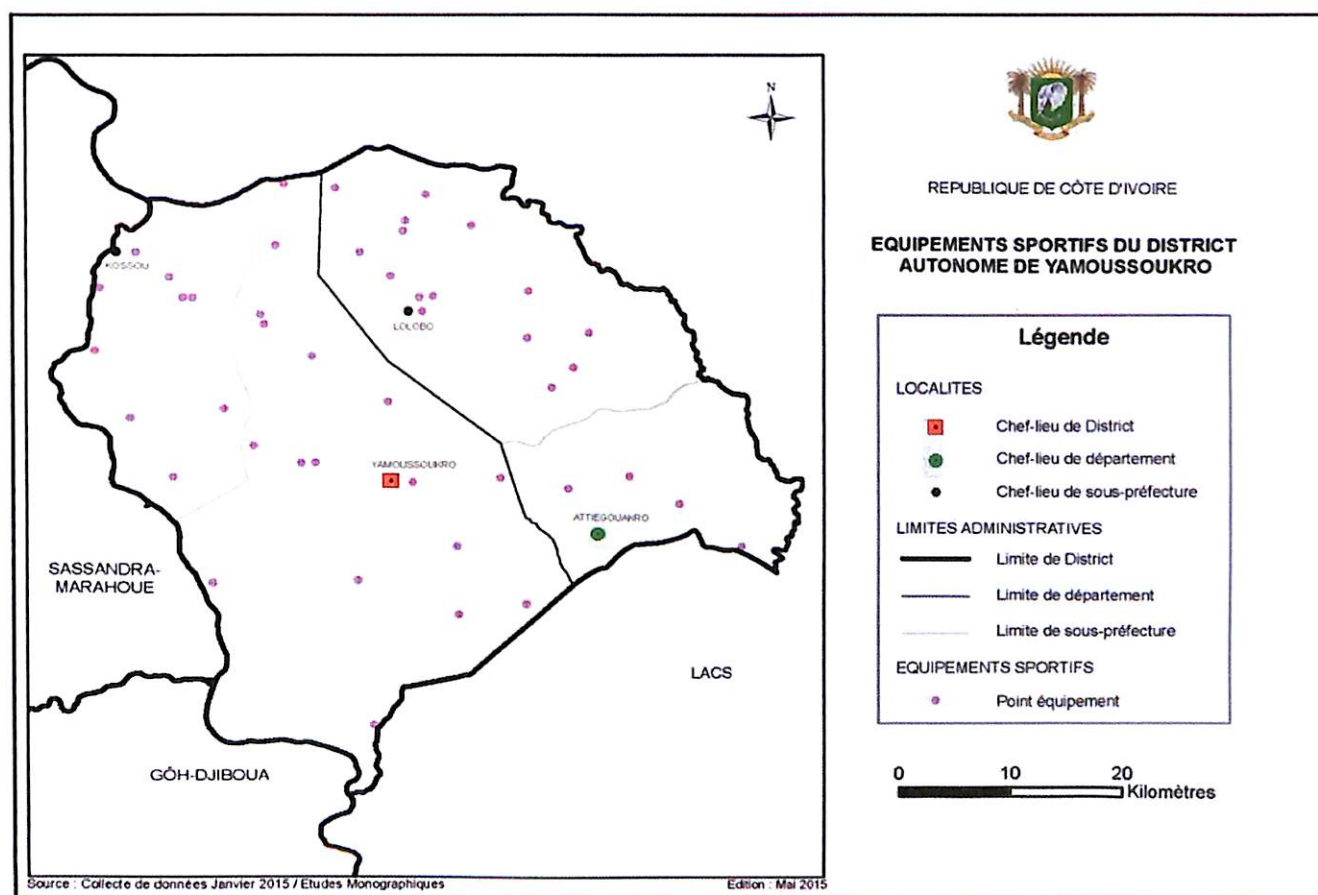
- 1 musée
- 3 centres culturels, dont l'Alliance Franco-Ivoirienne N'gokro
- 8 atouts culturels de première importance cultivée par les populations vivant à Yamoussoukro et dans les alentours.

III.3.2 Sport

343. Le District Autonome de Yamoussoukro dispose de quelques infrastructures sportives :

- Le Président Golf Club : Situé à proximité de l'Hôtel Président, le Président Golf club de Yamoussoukro occupe un parc de 90 hectares disséminés de cocotiers, d'arbres et de fleurs. Créé en 1980 sur l'initiative de feu le Président Félix Houphouët Boigny, il fut inauguré le 25 mars 1980. C'est un parcours de 18 trous dessinés par l'architecte Galois Dave thomas. Il est vallonné et se caractérise par une végétation luxuriante et un grand obstacle d'eau central autour duquel s'articulent les greens et les fairways. Il a accueilli les compétitions internationales de haut niveau ainsi que des golfeurs de renommée mondiale ;
- Les installations sportives de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny, l'institut dispose de gymnases, de piscines, de terrains de football, de basketball, de tennis et de volleyball. Ces installations permettent une vie extrascolaire pour les élèves de l'institut, qui ont remporté de nombreux titres régionaux et nationaux dans différentes disciplines sportives ;
- Les installations sportives du Lycée scientifique (de niveau olympique) et du Lycée Mamie Adjoua.

Carte 49 : Répartition des équipements sportifs du District



344. En plus de la pratique informelle, le sport est pratiqué dans des clubs de manière encadrée. Ainsi le District Autonome de Yamoussoukro compte 4 clubs de natation, 10 clubs d'athlétisme 10 clubs d'arts martiaux et 12 clubs de football dont trois grandes équipes qui prennent part aux championnats nationaux. Les clubs de football comptent 386 adhérents.

345. Les infrastructures sportives du District permettent l'organisation de plusieurs compétitions et événements sportifs.

Tableau 92 : Principaux événements sportifs du District

Événement	Nombre de participants	Nombre de visiteurs
Compétition OISSU	2 907	ND
Compétition Fitini foot	100	150
Championnat école	24	1 000
Championnat ligue	24	1 000
Championnat national	24	1 000
Tournoi des jeunes	174	1 500
Finale nationale de détection de jeunes talents en athlétisme	500	1 500
Tournoi de l'école de rugby de Noel	10	500
Tournoi de rugby de Pentecôte	10	500

Source : Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse des Sports et Loisirs - 2015 ; ND : Non Disponible

Chiffres clés 30 : Sport

- 1 practice de golf
- De nombreux équipements sportifs au niveau de l'INPHB

Synthèse 9 : Culture, jeunesse et sport

Le District Autonome de Yamoussoukro possède une offre culturelle conséquente notamment autour de la culture baoulé, peuple majoritaire de la région. De la Stèle d'Akoué-Bozi aux traditions de pagne tissé baoulé, Yamoussoukro et ses alentours disposent en effet d'une grande tradition culturelle, valorisée par le développement touristique.

Dans le domaine sportif, Yamoussoukro dispose d'un des 3 golfs du pays, et de nombreuses installations sportives multidisciplinaires qui permettent aux habitants de pratiquer différents types de sports au sein du District.

AXE IV. INFRASTRUCTURES ET URBANISATION

Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie

IV.1.1 Urbanisation

346. Le District Autonome de Yamoussoukro à travers la ville de Yamoussoukro, capitale politique du pays, dispose d'une urbanisation particulièrement avancée. Petit village de 475 habitants au début du 20^{ème} siècle, Yamoussoukro était alors la ville de la reine Yamoussou, grande-tante de Felix Houphouët-Boigny fondateur de l'Etat Indépendant de Côte d'Ivoire qui décida en 1983 de faire de son village natal la nouvelle capitale politique du pays.
347. Cette décision a permis le lancement de grands travaux de construction des voiries et des bâtiments touristiques et administratifs visant à donner à Yamoussoukro les infrastructures urbaines d'une capitale.
348. La ville s'est développée sur un site plat légèrement vallonné avec des altitudes comprises entre 201 et 248 mètres. Le site comprend deux bas-fonds aménagés en lacs artificiels. L'inexistence de contraintes majeures a entraîné un étalement considérable de la ville. Ainsi de 80 ha en 1952, la superficie urbanisée est passée à 175 ha en 1962 pour atteindre 1 750 ha en 1973.
349. Yamoussoukro est désormais une grande ville disposant de nombreux espaces. Des établissements scolaires occupent la périphérie nord de la ville (CAFOP, ENSTP, INSET...). Des équipements structurants dotés d'une architecture audacieuse parsèment l'espace urbain comme l'Hôtel Président, le Palais des Hôtes, l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP SUD, INP CENTRE et INP NORD), l'ENSTP, l'INSET, la Mosquée, la Basilique et la Préfecture.

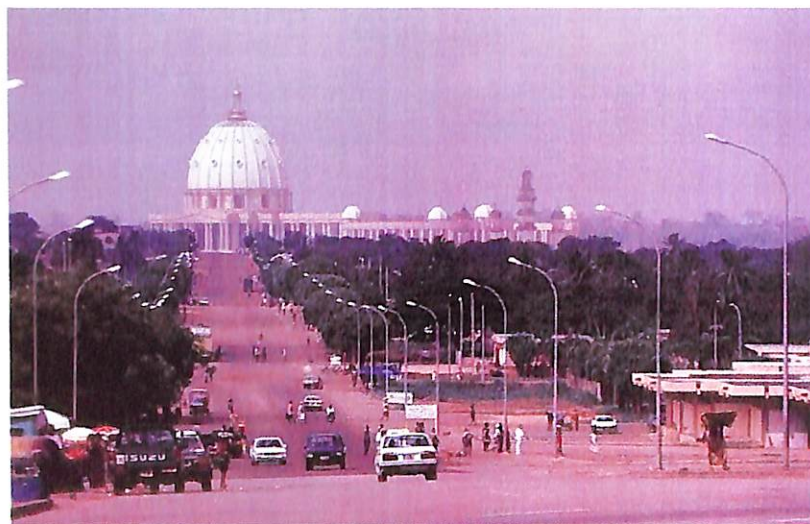


Photo 15: Centre-ville de Yamoussoukro © 2014

350. La population du District est passée de 299 243 habitants en 1998 à 355 573 en 2014 (soit un taux d'accroissement moyen annuel de la population de 1,1 %).

Tableau 93 : Taux d'accroissement annuel de la population

Population 1998 ⁴¹	Population 2014	Taux d'accroissement annuel
299 243	355 573	1,1 %

Sources : INS – RGPH 1998 ; RGPH 2014

351. L'armature urbaine du District Autonome est déséquilibrée avec :

- Le pôle urbain de Yamoussoukro qui concentre 207 412 habitants en 2014, avec une superficie urbanisée d'environ 11 400 ha ;
- Les villes de Kossou, Lolobo et Attiégouakro

Tableau 94 : Typologie des localités du District

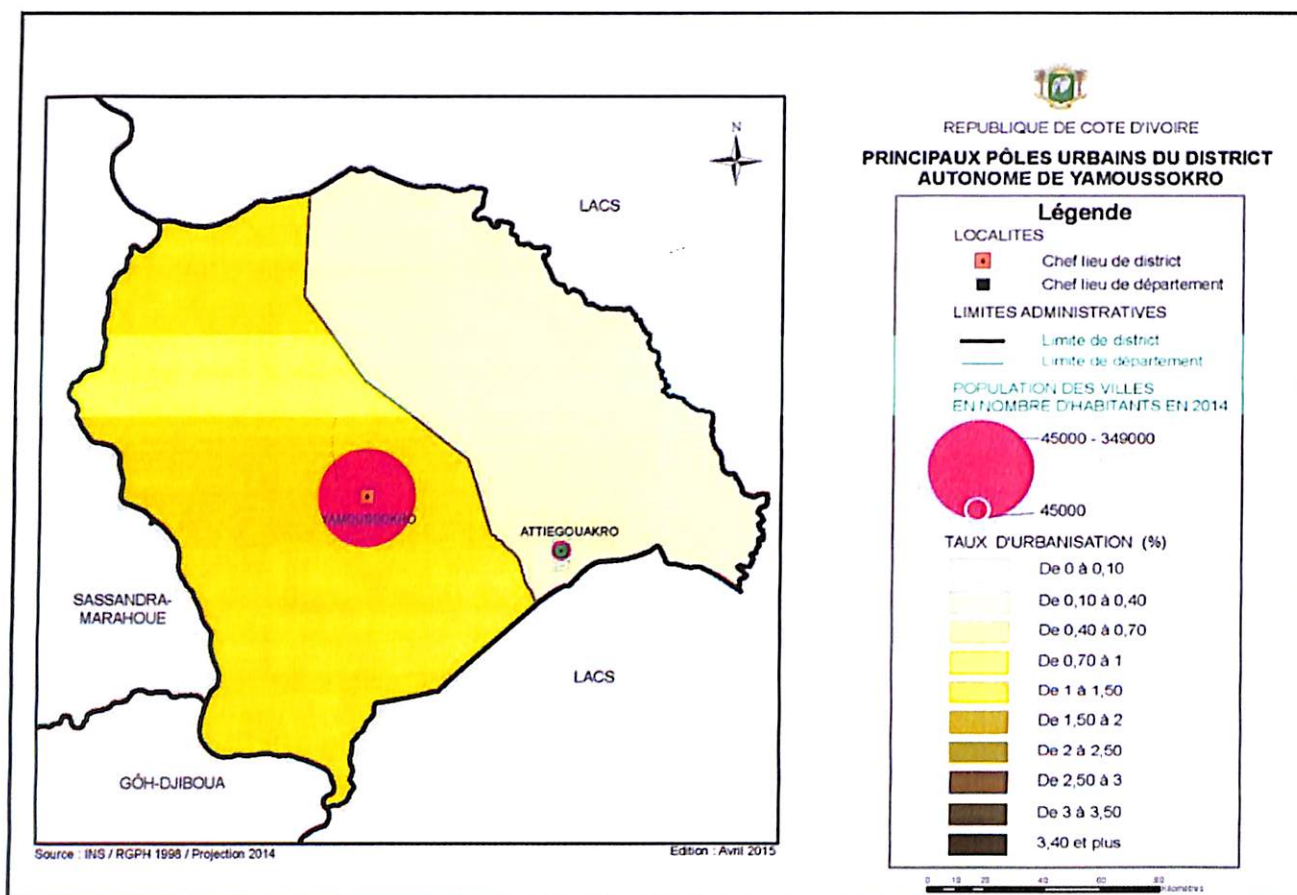
Type de localité				Total	Campements rattachés
Urbaine	Semi-urbaine	Chef-lieu de s/p rurale	Rurale		
1	1	2	165	167	222

Source : INS – RGPH 1998

352. Ce décompte communal, qui atteste du peu de dynamisme démographique des centres secondaires, intègre des populations résidant majoritairement dans un environnement de type rural. Ainsi, à ce jour seules les villes de Yamoussoukro, Kossou, Lolobo et Attiégouakro sont considérées comme des villes, les autres localités ne remplissant pas les critères d'un centre urbain.
353. La ville de Yamoussoukro a connu un très fort accroissement urbain entre 1975 et 1988 (8,5 %) à cause des travaux engagés par le Président de la République. Ce taux s'établit à 3,8 % entre 1988 et 1998, cette baisse s'explique par l'arrêt des travaux entrepris au sein de la ville après la mort de Felix Houphouët-Boigny et par les crises politiques successives qu'a connu le pays.

⁴¹ Effectifs reconstitués à partir des nouveaux découpages administratifs (2011-2014)

Carte 50 : Principaux pôles urbains du District



354. A date, le District du Yamoussoukro affiche un taux d'urbanisation de 60 %, plus élevé que la moyenne nationale de 42,5 %. Cependant, ce taux cache des disparités importantes puisque le département d'Attiégouakro présente un taux d'urbanisation de 17,5 % contre 66,9 % dans le département de Yamoussoukro.

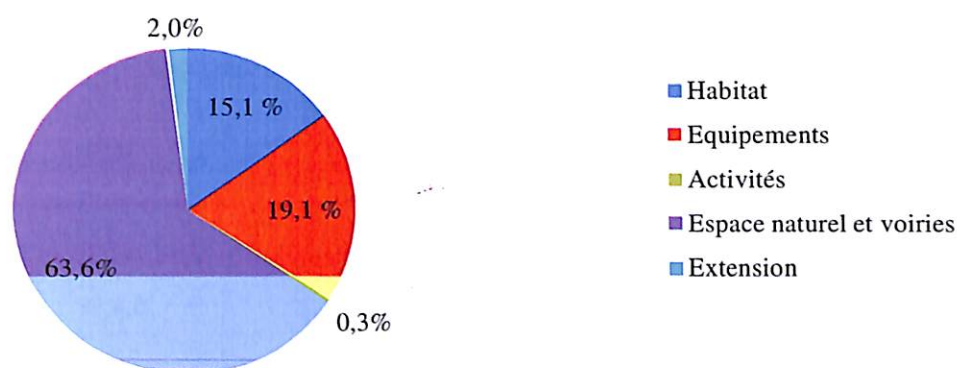
Tableau 95 : Taux d'urbanisation du District

Attiégouakro	45 517	7 966	37 551	17,5	56,4
Yamoussoukro	310 056	207 427	102 629	66,9	234,0
Total District	355 573	215 393	140 180	60,6	166,8

Source : INS - RGPH 2014

355. Cette disparité régionale est traduite dans le mode d'occupation des sols puisqu'avec une superficie urbanisée de 11 400 hectares, Yamoussoukro apparaît comme le seul centre urbain du District. L'urbanisation de Yamoussoukro repose principalement sur le déploiement de structures administratives ; en atteste la superficie occupée par les activités économiques, qui ne représente que 0,26 % de l'espace urbain.

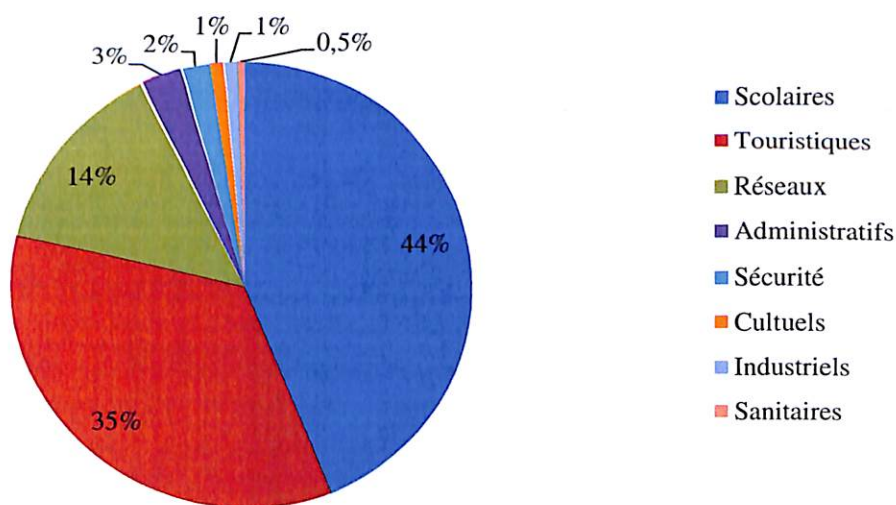
Figure 77: Mode d'occupation des sols des principaux centres urbains (en ha)



Source : MEMPD - Atlas des Villes 2008

356. Yamoussoukro dispose de plusieurs équipements publics, parapublics, privés et touristiques. 44 % de la superficie occupée par les équipements concernent des établissements scolaires et 35 % des sites touristiques et culturels (Basilique Notre-Dame-De-La-Paix, l'hôtel Président, le Lac aux caïmans...).

Figure 78: Répartition de la superficie des équipements de Yamoussoukro



Source : MEMPD - Atlas des Villes, 2008

357. Outre sa position géographique privilégiée, Yamoussoukro a su se forger d'autres prérogatives, celles de ville universitaire, de ville de congrès et de ville touristique. La ville possède d'importantes infrastructures universitaires qui chaque année reçoivent des milliers d'élèves et d'étudiants. Elles possèdent également des infrastructures d'accueil et de rencontre qui attirent régulièrement des congrès, conférences, séminaires et colloques.

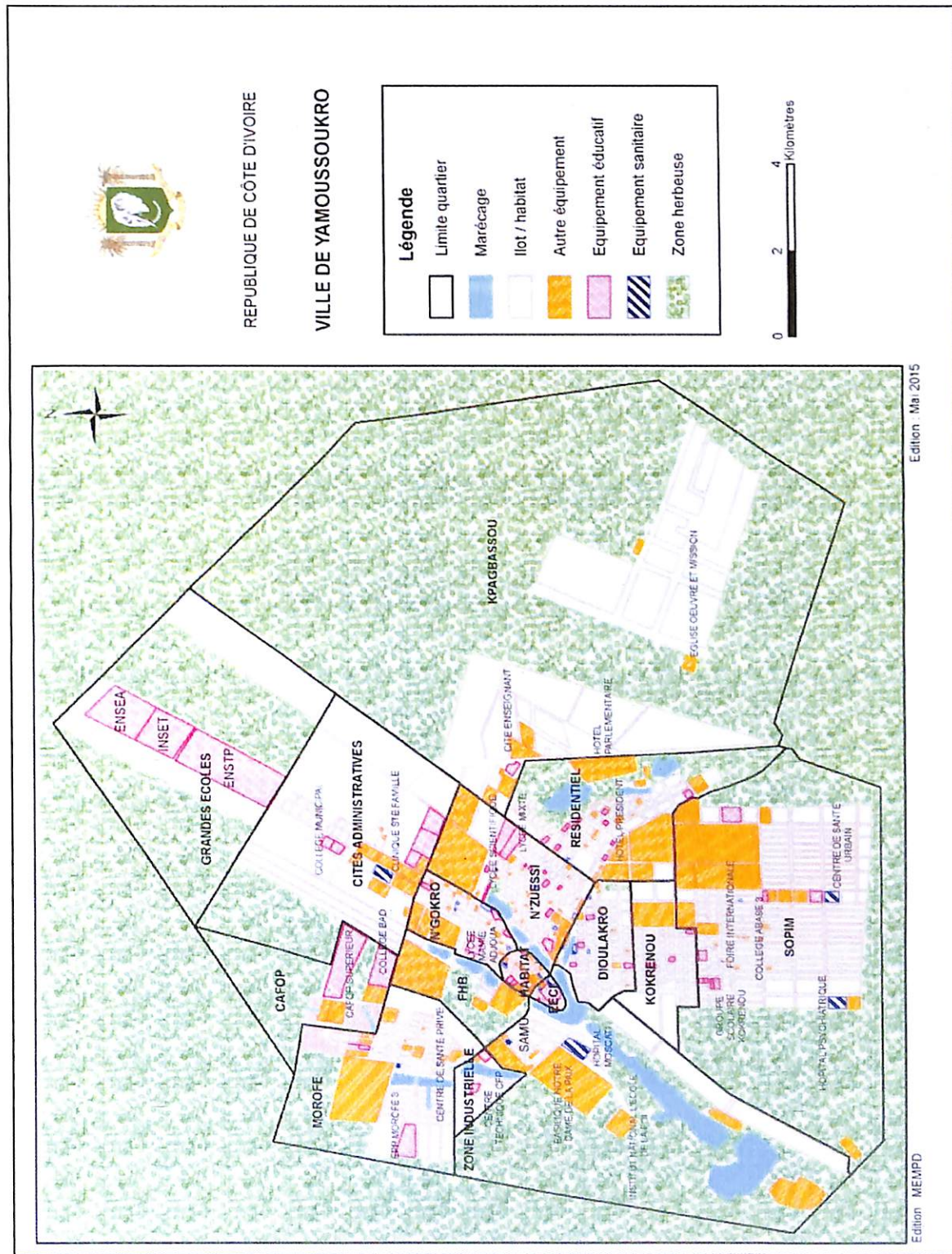
358. La répartition de la population entre les quartiers présente des inégalités. En effet, le quartier Dioulakro est le plus peuplé avec 32 % de la population, suivi par N'Zuessi (22 %). De même, les densités sont très disparates, autour de 0,5 habitant par hectare autour des monuments touristiques et jusqu'à plus de 400 habitants par hectares dans le village Morofé.

Tableau 96: Répartition de la population de la ville de Yamoussoukro par quartier

Quartier	Population	Proportion	Densité (hab/ha)
Basilique	1 067	0,7 %	0,5
Cité administrative	2 272	1,5 %	1
Dioulakro	49 625	32,0 %	153
E.E.C.I	1 380	0,9 %	46
Grandes écoles	2 421	1,6 %	1
Habitat	10 487	6,8 %	150
Kokrénou	19 302	12,4 %	63
Kpangbassou	2 166	1,4 %	2
Morofé	5 497	3,5 %	422
N'gokro	9 749	6,3 %	37
N'zuessi	34 501	22,2 %	60
Résidence Felix Houphouët Boigny	277	0,2 %	0,5
Résidentiel	2 527	1,6 %	4
Zone industrielle	1 201	0,8 %	8
Cafop	903	0,6 %	1,5
Sopim	11 939	7,7 %	19
Total	155 314	100 %	99,5

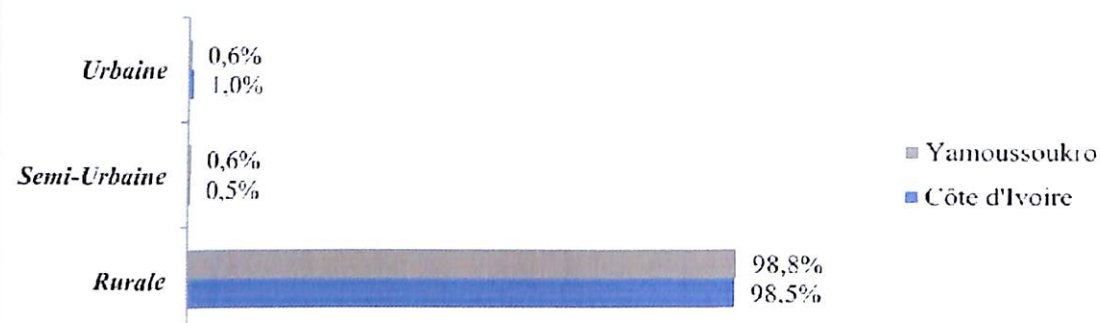
Source : MEMPD Atlas des Villes, 2008

Carte 51 : Plan de la ville de Yamoussoukro

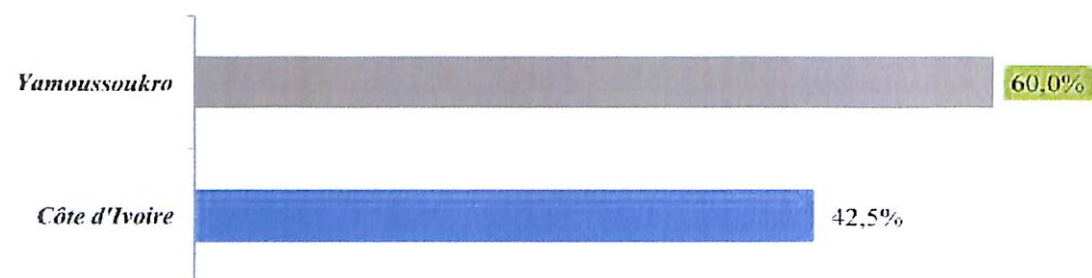


Chiffres clés 31 : Urbanisation

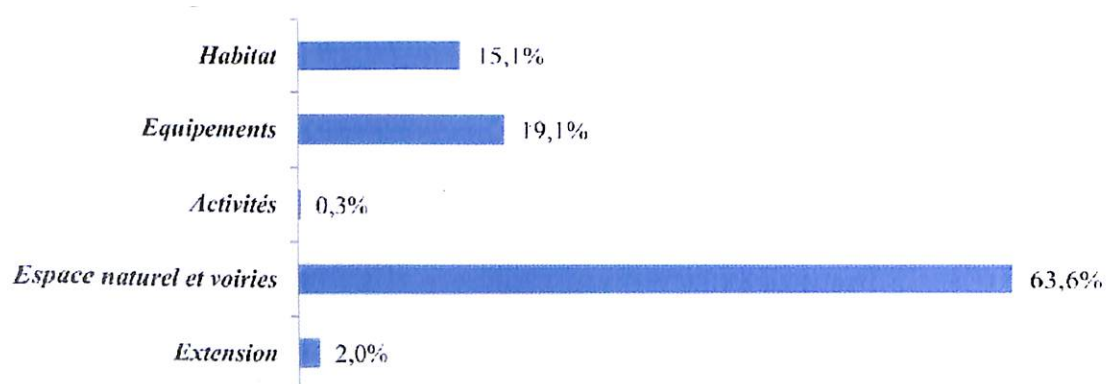
Classification des localités



Taux d'urbanisation



Mode d'occupation des sols du principal centre urbain (Yamoussoukro)



IV.1.2 Habitat

359. L'insuffisance de logements fonctionnels est observée dans l'ensemble des villes du District. L'habitat en zone rurale est dominé par des constructions anarchiques sur des sites lotis, mais insuffisamment aménagés. Une partie de la population continue de construire des bâtiments dans le non-respect des normes minimales de construction, aussi bien dans le chef-lieu que dans les villages du District.

Tableau 97 : Type d'habitation à Yamoussoukro (en %)

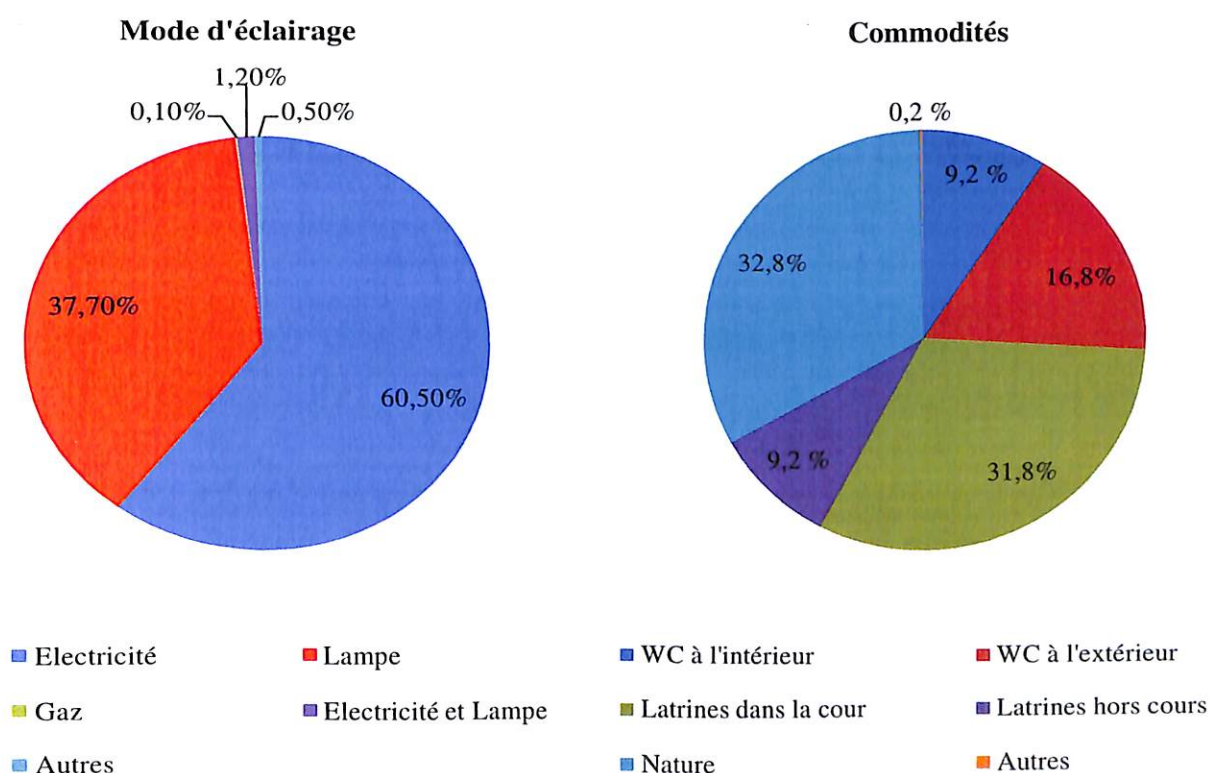
52	43	3	2

Source : MEMPD - Atlas des Villes, 2008

360. Cette précarité s'accompagne d'un faible niveau d'équipement des habitations. A titre d'illustration, 39 % des habitations ne sont pas connectées au réseau électrique. De rares habitations possèdent un système d'assainissement. 62 % des habitations déversent leurs ordures ménagères dans la nature et 54 % font de même pour les eaux usées conduisant à des impacts écologiques conséquents.

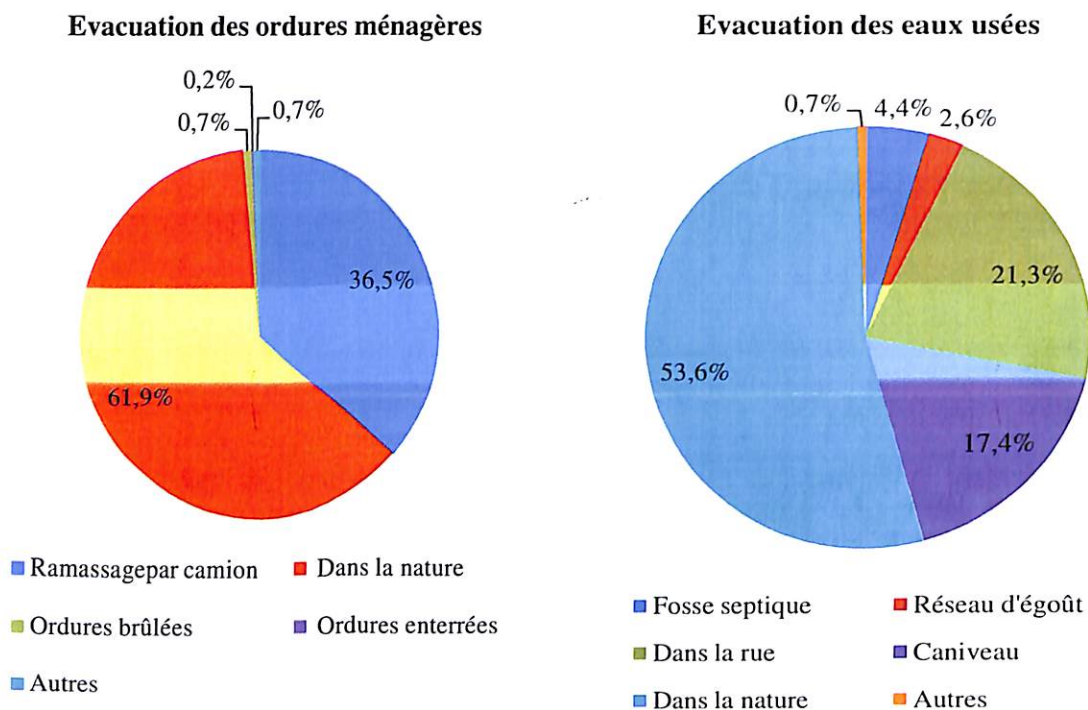
361. Le niveau d'équipement en électroménager vient modérer le niveau d'urbanisation du District. 33 % des habitations ne possèdent en effet aucun équipement (télévision, radio, réfrigérateur, téléphone) et 37 % ne possèdent que la radio.

Figure 79 : Niveau d'équipement des habitations du District



Source : INS - RGPH 1998

Figure 80 : Mode d'assainissement des habitations



Source : INS – RGPH 1998

362. Dans ce contexte, un programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques à Abidjan et à l'intérieur du pays a été lancé en 2012 et vise à mettre à disposition des classes moyennes et celles moins aisées, des logements décentes à des prix raisonnables. Le prix des logements sociaux est ainsi compris entre 5 et 10 millions de FCFA, tandis que le prix des logements économiques est compris entre 10 et 15 millions de FCFA.

363. A travers ce programme, plusieurs projets sont lancés dans les départements du District Autonome de Yamoussoukro sur près de 60 hectares de terres permettant de construire environ 3 000 logements (31 % de ces logements sont des logements sociaux).

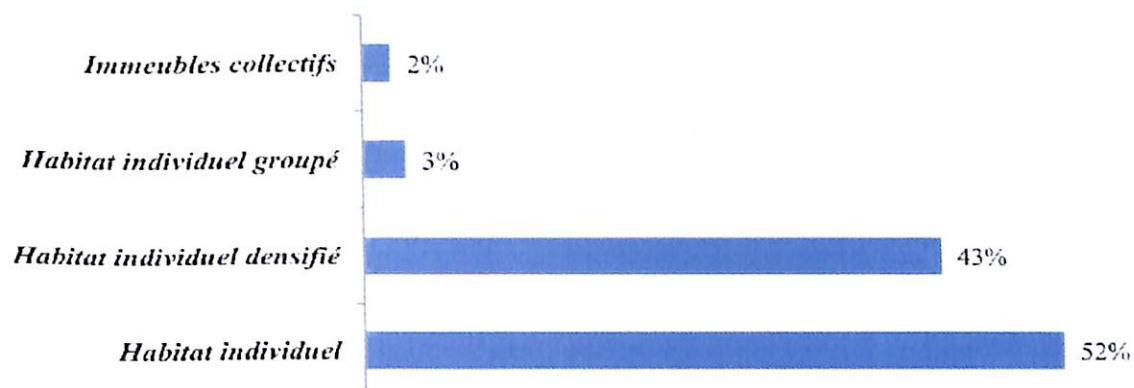
Tableau 98 : Répartition des projets dans les départements du District Autonome de Yamoussoukro

District	Département	Surface du Terrain (en ha)	Nombre de logements sociaux	Nombre de logements économiques	Nombre de Logements
Yamoussoukro	Yamoussoukro	39	614	1 365	1 979
	Attiégouakro	20	315	700	1 015
Total District		59	929	2 065	2 994

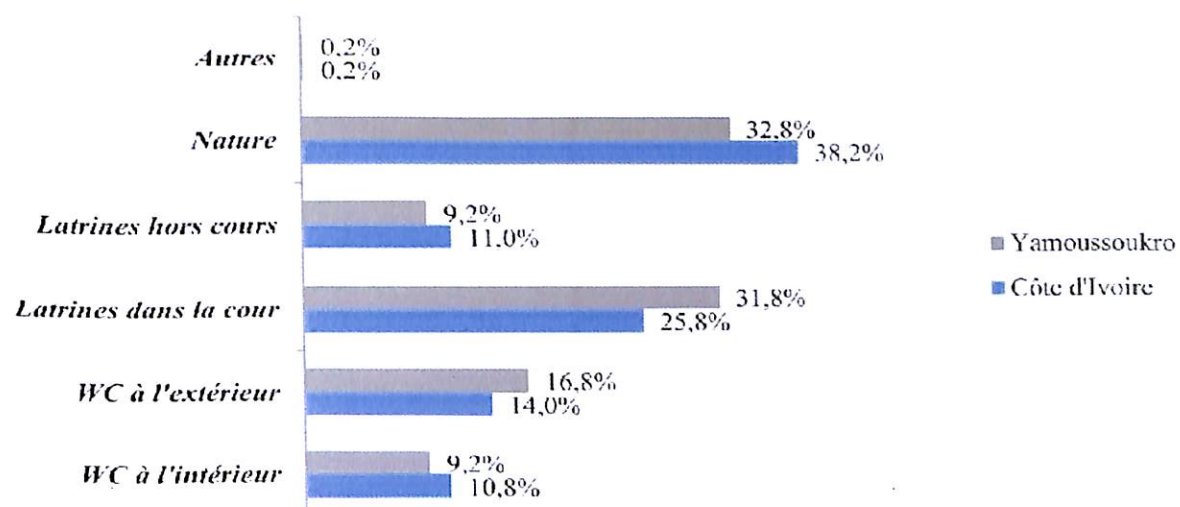
Source : Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire - 2013

Chiffres clés 32 : Habitat

Classification des habitations (Yamoussoukro)



Caractéristique du lieu d'aisance



Taux d'habitation sans aucun équipement électroménager



Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie

Avec son statut de capitale politique du pays, Yamoussoukro est avec Abidjan une des villes les plus urbanisées du pays, et contribue à porter le taux d'urbanisation du District Autonome à plus de 60 %. En effet, les voiries urbaines y sont développées (avec un linéaire de plus de 230 km). La ville comprend par ailleurs de nombreux bâtiments publics, privés, culturels et touristiques. Les bâtiments les plus connus étant la Basilique Notre-Dame de la Paix et l'Hôtel Président qui permet de loger les délégations de nombreux pays lors des sommets internationaux organisés dans la ville.

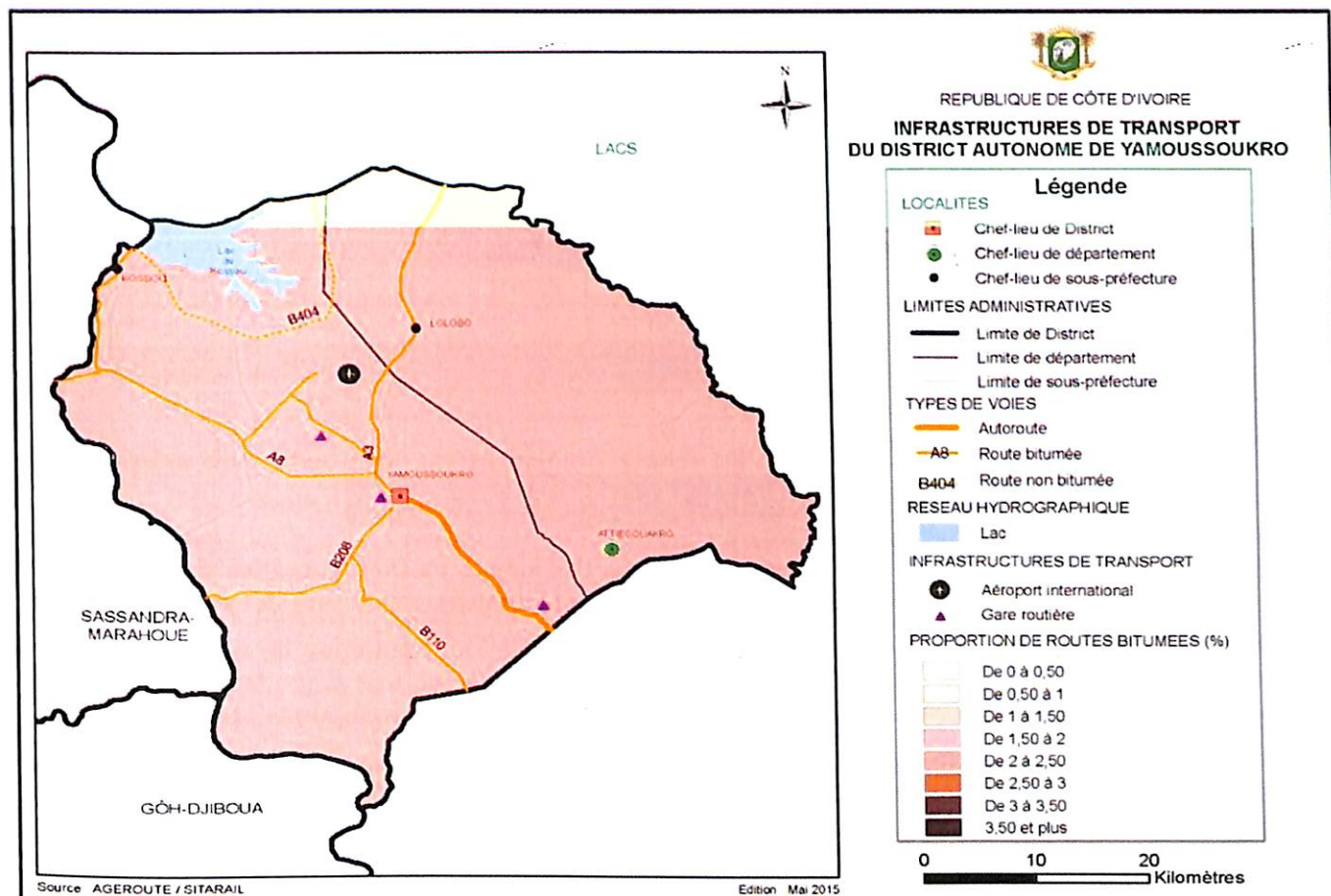
En dehors de la ville de Yamoussoukro, le District Autonome est sous-équipé en matière d'assainissement. Ainsi, plus de 60 % des ordures ménagères sont évacuées dans la nature et près de 75 % des eaux usées sont déversées dans la nature ou dans les rues.

Le tiers de la population du District Autonome ne dispose d'aucun équipement électroménager dans son foyer et 37 % ne possèdent qu'une radio, soulignant la précarité relative dans laquelle vivent les habitants du District Autonome.

Chapitre 2. Transports et logistique

364. Le District Autonome de Yamoussoukro est situé au centre de la Côte d'Ivoire et constitue la jonction des principaux axes routiers du pays.

Carte 52 : Infrastructures de transport du District



IV.2.1 Infrastructures routières

365. Le District autonome de Yamoussoukro dispose d'un réseau routier de 1 101 km soit 1,34 % du réseau national. Le réseau est constitué majoritairement de routes de type C (77 % du réseau) et compte 157 km de routes bitumées, soit un taux de revêtement de 14,2 %, supérieur à la moyenne nationale (7,9 %). Toutefois, ce taux doit être analysé à l'aune de la répartition du réseau sur les deux départements du District (la majorité du réseau bitumé se situant dans le département de Yamoussoukro).

366. La densité routière (rapport de la taille du réseau routier à la superficie) est de 0,52 au-dessus de la moyenne nationale de 0,25.

Tableau 99 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et par type de route

Type de route	A km	B km	C km	D km		
Bitumée	157	0	0	0	157	2,40 %
En Terre	0	94	850	0	944	1,25 %
Total	157	94	850	0	1 101	1,34 %

Source : AGEROUTE 2011

367. Le District Autonome de Yamoussoukro est relié à Abidjan par la seule autoroute existante du pays, et est relié aux Districts voisins par des routes nationales.

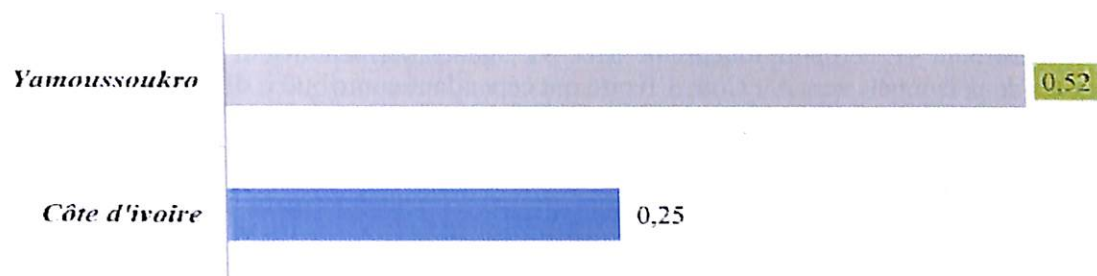
368. La ville de Yamoussoukro possède une armature routière importante : rues, ronds-points, rocade extérieure pour les gros véhicules. Ce réseau est dans l'ensemble en bon état. Plus de 230 km de voirie urbaine ont été réalisés dont environ 130 km de chaussée revêtue et 60 km de voies en terre.

369. Compte tenu de leur fonction vitale pour la survie de la population, l'entretien de ces routes est un enjeu majeur au niveau de l'ensemble des régions agricoles. En effet, une dégradation avancée est constatée au niveau des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles.

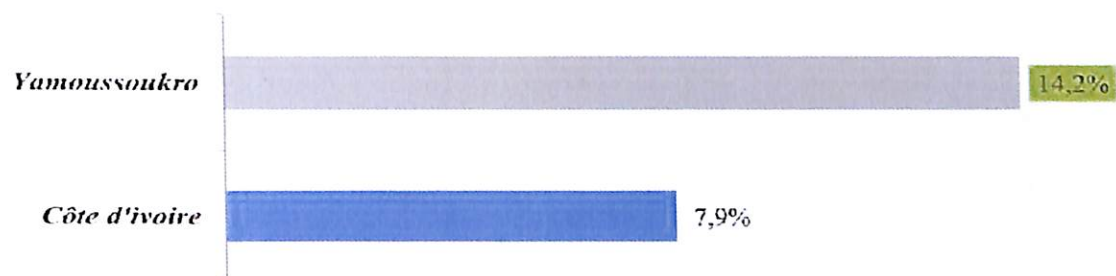
370. L'état du réseau routier est attribuable à un déficit d'entretien et d'investissements de réhabilitation, dans un contexte de sortie de crise. Cet état des lieux rend l'accessibilité de certaines localités très difficile, condamnant ainsi l'essor économique et social de ces derniers.

Chiffres clés 33 : Infrastructures routières

Densité routière (linéaire de réseau en km/superficie en km²)



Taux de revêtement (% de routes bitumées)



IV.2.2 Infrastructures aéroportuaires

371. Le District Autonome dispose d'un aéroport aux normes internationales. Construit en 1973, l'aéroport est doté d'une piste d'atterrissage de 3000 mètres de long et de 45 mètres de large. Il compte par ailleurs une aérogare, un salon VIP, deux hangars de frets et 24 logements pour le personnel d'astreinte. L'aéroport fonctionne avec 92 agents permanents et 11 occasionnels (des mouvements de personnels vers Air Côte d'Ivoire ont cependant contribué à diminuer l'effectif).
372. Les redevances aéronautiques en 2013 s'élevaient à 9 230 510 FCFA. L'aéroport a enregistré les départs et arrivées de 1 265 avions et de 8 951 passagers, soit une diminution du nombre de passagers de 1,96 % par rapport à 2012.
373. En revanche, l'aéroport de Yamoussoukro n'a pas enregistré de vols commerciaux sur l'année 2013, en effet la crise politique qu'a connue le pays a limité son rôle à la réception d'avions privés et de délégations internationales lors des sommets qu'accueille la ville.

Chiffres clés 34 : Infrastructures aéroportuaires

- 1 aéroport international
- 9 millions FCFA de redevances aéronautiques en 2013
- Aucun vol commercial en 2013

IV.2.3 Infrastructures ferroviaires

374. Le pays est traversé par une ligne ferroviaire qui relie Abidjan au Burkina Faso, en passant par Bouaké. Cependant, cette ligne ne traverse pas le District Autonome de Yamoussoukro.

Synthèse 11 : Transports et Logistique

Comparativement au reste du pays, le District Autonome de Yamoussoukro bénéficie d'axes routiers de qualité avec notamment l'autoroute qui le relie à Abidjan. Les routes nationales le reliant aux autres principales villes du pays souffrent quant à elles d'un manque d'entretien courant, comme le tronçon Yamoussoukro-Bouaké, l'un des tronçons les plus empruntés du pays ou encore le tronçon Yamoussoukro-Bouaflé.

Par ailleurs, le District Autonome de Yamoussoukro ne bénéficie pas du transport ferroviaire et ne dispose d'aucune gare alors même que sa position géographique au centre du pays et les infrastructures des administrations existantes pourraient être un plus pour l'établissement de gare de transport ferroviaire de marchandises et de passagers.

Enfin, Yamoussoukro possède un aéroport aux normes internationales qui ne comprend plus de vols commerciaux depuis la crise politique qu'a traversé le pays, mais qui est cependant fréquemment utilisé par les avions privés ou les délégations internationales qui viennent à l'occasion de sommets internationaux qui se déroulent dans la capitale politique.

Chapitre 3. Équipement et infrastructures

IV.3.1 Électricité

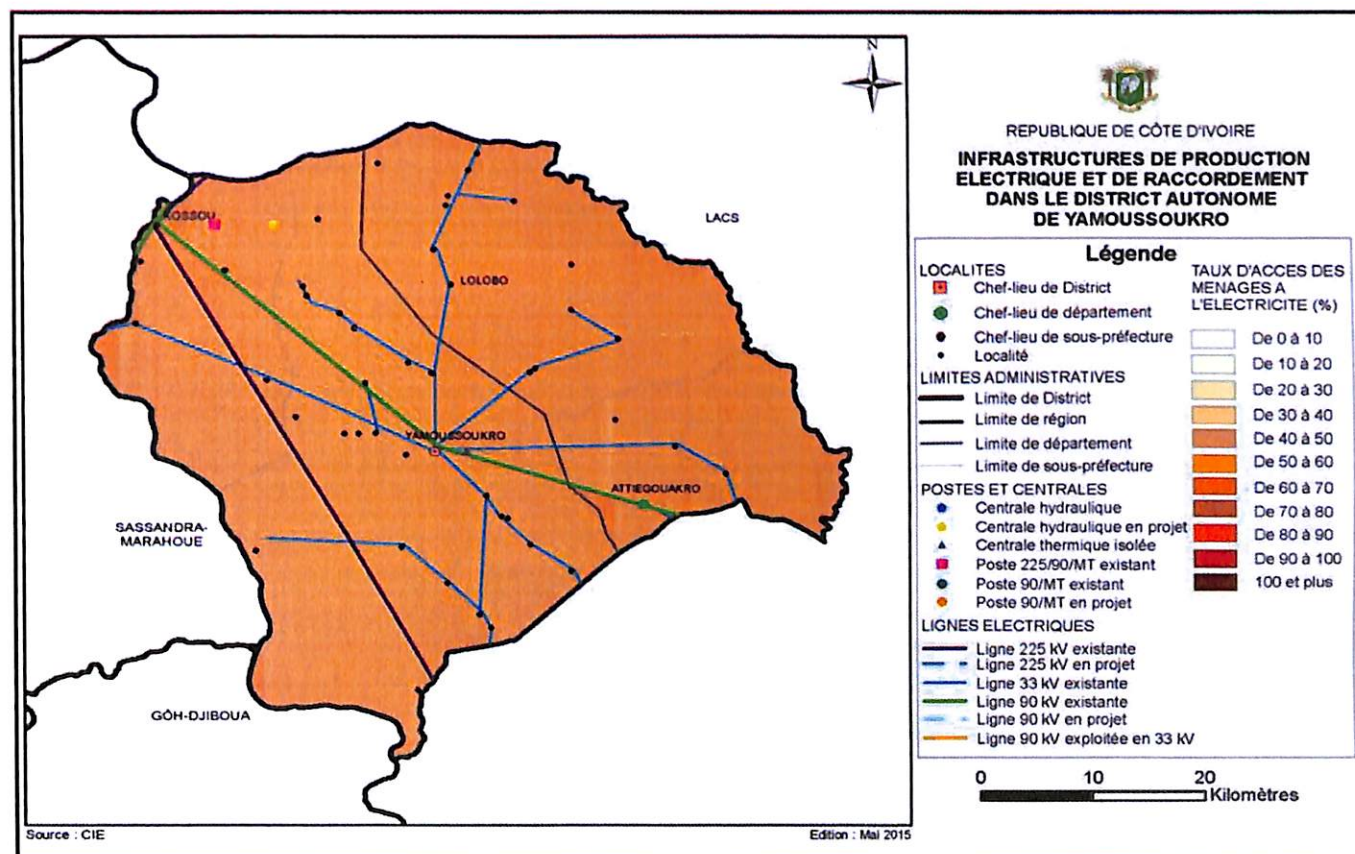
IV.3.1.1 Production

375. Le District Autonome de Yamoussoukro compte l'un des six barrages hydroélectriques du pays : le barrage de Kossou, mis en service en 1972. Le barrage de Kossou bénéficie d'une retenue d'eau de 20 milliards de m³ recouvrant 1 700 km² de terres, pour une puissance installée de 174 MW et une production annuelle de 450 GWh.

IV.3.1.2 Électrification

376. L'électrification du District Autonome de Yamoussoukro couvre la quasi-totalité des localités du territoire, avec seulement 17 localités du District non électrifiées sur les 89 localités recensées et un taux d'accès des ménages à l'électricité homogène variant entre 40 à 50 %.

Carte 53 : Infrastructures de production électrique et des raccordements



377. Le District Autonome de Yamoussoukro affiche un taux de couverture de 81 %, largement au-dessus de la moyenne nationale de 34 %. Ce taux place le District Autonome de Yamoussoukro au 2^{ème} rang national en termes de pourcentage de localités électrifiées après le District Autonome d'Abidjan.

IV.3.1.3 Consommation

378. Avec 22 477 logements connectés au réseau de la CIE en et une consommation domestique annuelle moyenne de 1 318 kWh par abonné, le District Autonome de Yamoussoukro se situe au 4^{ème} rang, en deçà de la moyenne nationale (1 435 kWh/an/abonné).

379. Le District compte également 3 403 professionnels connectés au réseau de la CIE qui enregistrent une consommation annuelle moyenne de 4 392 kWh par abonné. Cette consommation place le District Autonome de Yamoussoukro en 2^{ème} position au niveau national en deçà de la moyenne du pays située à 4 554 kWh /an /professionnel tirée vers le haut par le nombre important d'abonnés avec une consommation au sein du District d'Abidjan.

380. Concernant l'éclairage public, le District se situe au 1^{er} rang national avec une moyenne annuelle de 46 985 kWh / an contre 36 098 kWh /an au niveau national. Cette consommation est en grande partie expliquée par les nombreux sommets internationaux qui se tiennent dans la ville de Yamoussoukro ainsi que les nombreux lieux touristiques et hôtels existants.

Tableau 100 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension

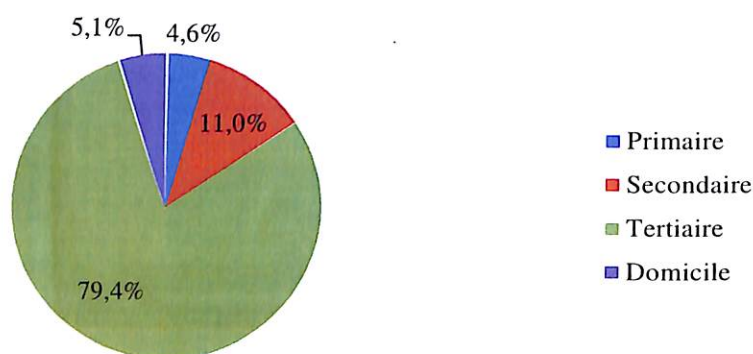
Domestique		Éclairage public		Professionnel		Progression abonnés 2012/2013
Nh abonnés	Conso. annuelle moyenne ⁴²	Nh abonnés	Conso. annuelle moyenne	Nh abonnés	Conso. annuelle moyenne	
22 477	1 318	340	46 985	3 403	4 392	+ 4,8 %

Source : CIE 2014 ; Année 2013

381. Le réseau à haute tension compris entre 33 kV et 230 kV est utilisé pour le transport de grandes quantités d'énergie électrique. Il dessert principalement les grands industriels.

382. Le District compte 95 abonnés en haute tension pour une consommation totale de 42 584 MWh en 2013, soit 1,9 % de la consommation nationale en haute tension.

Figure 81 : Répartition de la consommation électrique haute tension par secteur d'activité (en %)



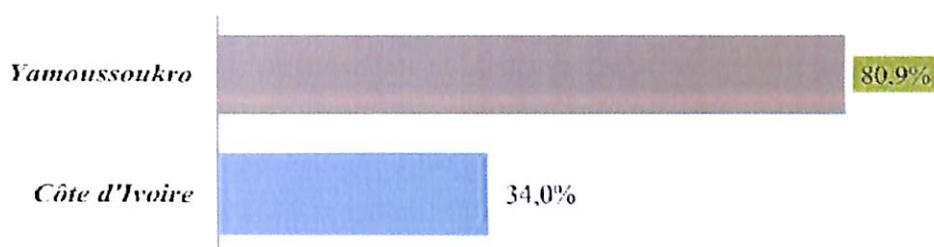
Source CIE 2014 ; Année 2013

⁴² Consommation annuelle moyenne par abonné en kWh

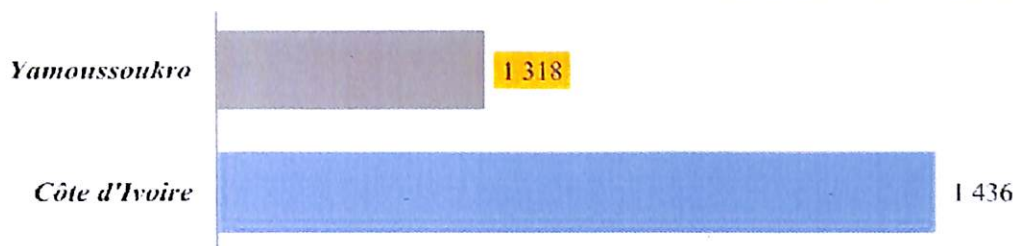
383. Le District Autonome de Yamoussoukro se place au 6^{ème} rang national en termes de consommation annuelle moyenne HT par abonné avec une moyenne de consommation annuelle de 448 248 kWh par abonné contre 552 715 kWh au niveau national. La consommation haute tension du District est dominée par le secteur tertiaire, qui représente 80 % de la consommation haute tension du District. Cette observation confirme l'importance du secteur touristique dans la ville de Yamoussoukro.

Chiffres clés 35 : Électricité

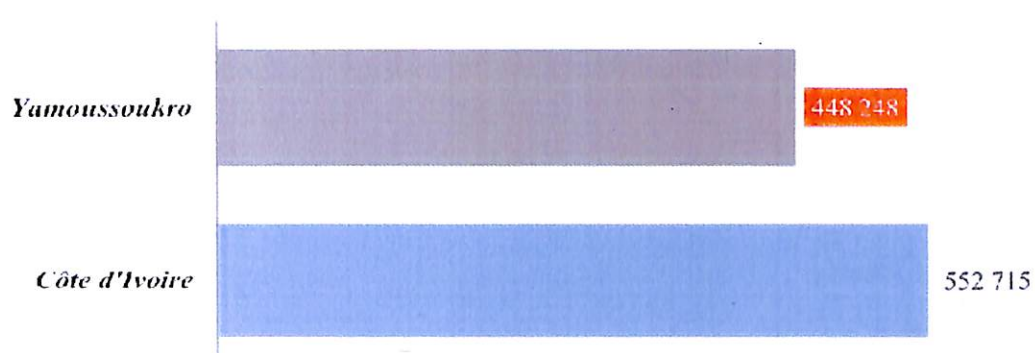
Taux de couverture des localités



Consommation domestique annuelle moyenne par abonné (kWh/abonné/an)



Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné (kWh/abonné/an)



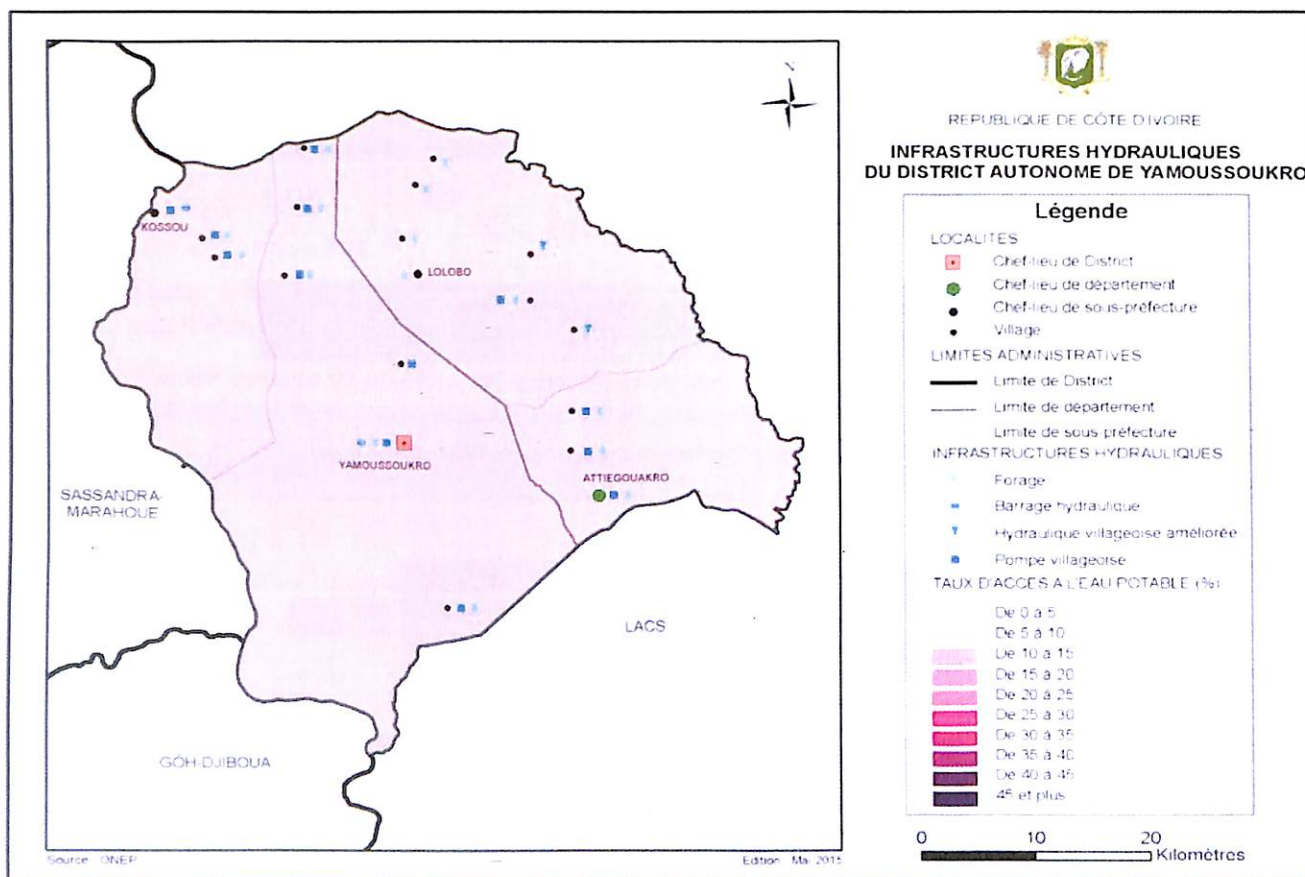
IV.3.2 Eau potable

384. L'accès à l'eau est assuré dans le District Autonome de Yamoussoukro comme dans l'ensemble des districts de Côte d'Ivoire par 3 types de systèmes hydrauliques :

- L'hydraulique urbaine : desserte des agglomérations urbaines des chefs-lieux de régions et de départements via la SODECI.
- L'hydraulique villageoise améliorée (HVA): système d'adduction d'eau potable composé d'un forage équipé de pompe électrique, d'un réservoir surélevé et d'un réseau simplifié alimentant des bornes fontaines équitablement réparties dans le village.
- L'hydraulique villageoise : approvisionnement en eau potable des communautés villageoises dans le cadre du programme national d'hydraulique villageoise (PNHV) à travers l'exploitation des eaux souterraines (de préférence de surface). Les critères d'adduction des localités rurales étant de 1 point d'eau pour une localité de 100 à 600 habitants et une pompe supplémentaire pour chaque tranche additionnelle de 400 habitants.

385. Le District Autonome de Yamoussoukro enregistre un taux d'accès à l'eau situé entre 15 et 20 % des ménages, taux relativement satisfaisant comparativement au reste du pays.

Carte 54 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable



386. L'accès à l'eau est assuré principalement par l'eau courante à l'extérieur (29,5 %), l'eau courante (19,4 %) et l'eau de surface (15,6 %), ce qui illustre une certaine facilité d'accès à l'eau, en comparaison avec d'autres Districts de Côte d'Ivoire.

IV.3.2.1 Hydraulique urbaine

387. Le taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine est fortement élevé dans le District et atteint 98 % contre 59 % au niveau national.

Tableau 101 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU) (2013)

Département	Nbr de localités éligibles (HU)	Nbr de localités desservies (HU)	Taux de couverture (%)
Attiegouakro	10	10	100
Yamoussoukro	34	33	97,0
Total District	44	43	97,7

Source : ONEP, 2014

388. Le District Autonome compte⁴³ 3 stations de traitements (fleuve Bandama), avec un linéaire d'environ 355 000 km, permettant de couvrir une population de 306 129 habitants soit 86 % de la population du District Autonome.

389. Cependant, bien que le taux de population bénéficiaire soit particulièrement élevé, les centres de production ne permettent pas systématiquement de couvrir les besoins de la population bénéficiaire malgré un taux de couverture global⁴⁴ de 170,6 %. A titre d'illustration, les centres de production d'Aguibri et de Kongouanou affichent des déficits respectifs de 69 et 59 m³/j, tandis que celui de Yamoussoukro affiche un surplus de production de 11 934 m³/j.

Tableau 102 : Déficit de production d'eau potable (2013)

Département	Centre de production	Pop bénéficiaire	Production m ³ /j	Besoin m ³ /j	Déficit m ³ /j	Couverture des besoins (en %)
Attiegouakro	Aguibri	3 582	39	107	69	36
	Attiegouakro	4 490	125	135	10	93
	Kakou-Broukro	1 246	32	37	6	86
	Lolobo	3 524	115	106	-9	108
	Mahounou-Nanafoué	1 209	47	36	-11	131
	N'Débo	1 717	42	52	10	81
	N'Zéré	3 262	126	98	-28	129
	Sakiaré/Menou	4 175	84	125	41	67
Yamoussoukro	Abakro-Duokro	4 010	108	120	12	90
	Angossé	1 257	66	38	-28	174
	Bocabo	1 273	210	38	-172	553
	Kongouanou	3 621	50	109	59	46
	Mahounou Akoué	4 390	78	132	53	59
	Suibonou	1 854	200	56	-145	357
	Yamoussoukro	318 000	27 834	15 900	11 934	175
Total District		357 610	29 156	17 089	12 067	171

Source : ONEP, 2014

⁴³ ONEP - 2012

⁴⁴ Taux de couverture : Rapport entre la production et les besoins de la population associée

IV.3.2.2 Hydraulique villageoise améliorée (HVA)

390. Le taux de pénétration de l'hydraulique villageoise améliorée est faible (14 %), avec seulement 4 localités éligibles équipées sur 29.

Tableau 103 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée dans le District Autonome (en %)

Nombre de localités			Taux de pénétration (%)
Éligibles en HVA	Équipées en HVA	A équiper en HVA	
29	4	25	13,8 %

Source : ONEP - 2014

IV.3.2.3 Hydraulique villageoise (HV)

391. Avec 394 pompes à motricité humaine (PMH) installées sur 517 estimées pour répondre aux besoins de la population, le taux de pénétration en hydraulique villageoise atteint 76 % au-dessus de la moyenne nationale de 69,7.

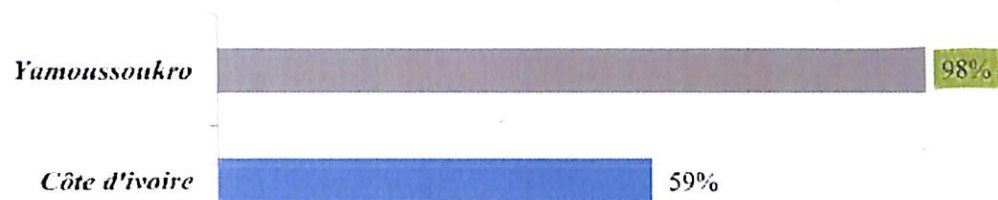
Tableau 104 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée dans le District Autonome (en %)

Population estimée (2013)	Besoins estimés	PMH en exploitation	Reste à couvrir	Taux de pénétration (%)
161 658	517	394	123	76,2 %

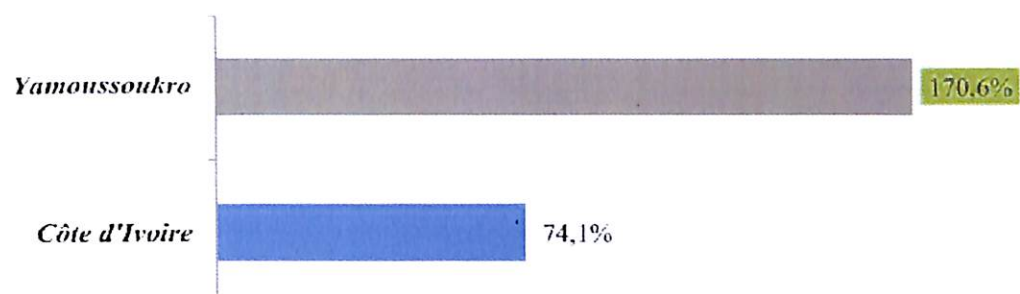
Source : ONEP - 2014

Chiffres clés 36 : Eau potable

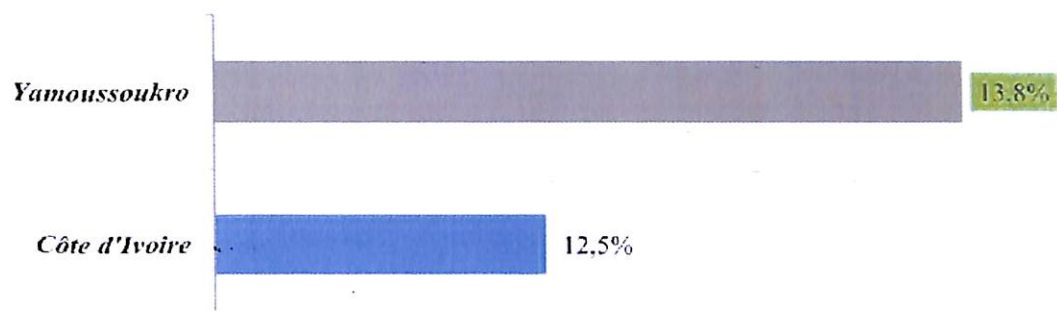
Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU)



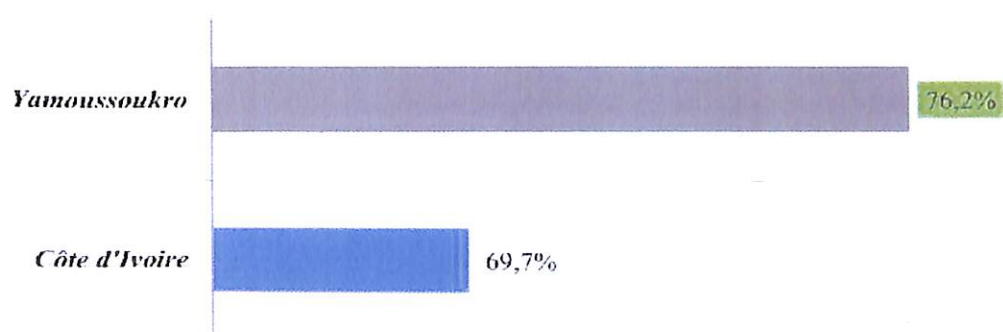
Taux de couverture des centres de traitement de l'hydraulique urbaine



Taux de couverture en hydraulique villageoise améliorée (HVA)



Taux de couverture en hydraulique villageoise (PMH)



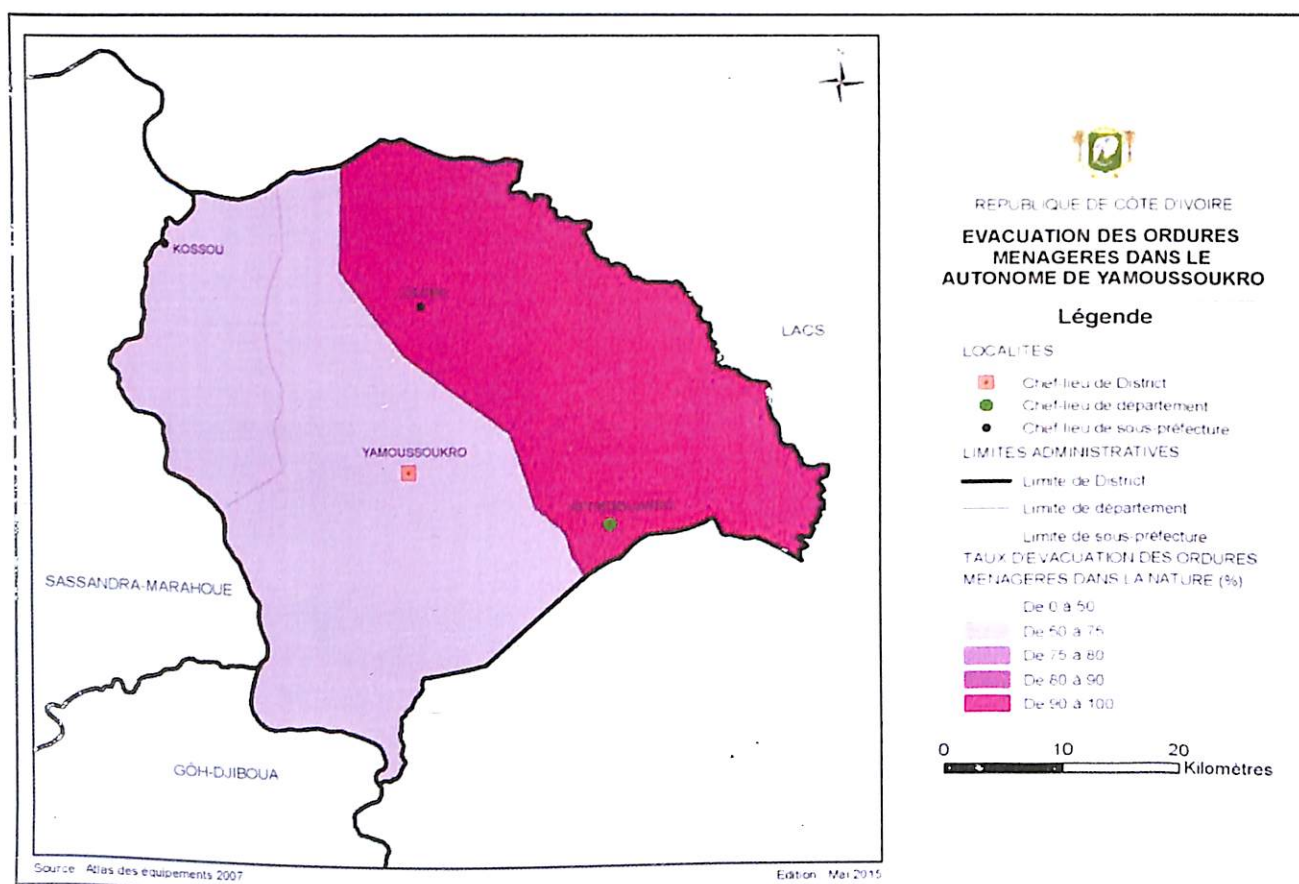
IV.3.3 Assainissement

392. La ville de Yamoussoukro dispose d'un schéma directeur d'assainissement et de drainage dont l'actualisation a été réalisée en 2014.

IV.3.3.1 Assainissement solide

393. Avec près de 75 % des ménages qui se débarrassent de leurs ordures ménagères dans la nature, la problématique du traitement des ordures est essentielle en Côte d'Ivoire.

Carte 55 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature



394. Par manque d'infrastructures, 90 à 100 % des ordures ménagères du département d'Attéguakro sont évacuées dans la nature. Ce taux est moins élevé au niveau du département de Yamoussoukro, permettant au District Autonome d'afficher un taux d'évacuation moyen des ordures ménagères dans la nature de 61,9 % (contre près de 75 % au niveau national). 36,5 % des ordures ménagères sont ramassées par camion.

Tableau 105 : Mode d'évacuation des ordures ménagères dans le District Autonome (en %)

Ramassage par camion	Dans la nature	Ordures brûlées	Ordures enterrées	Autres
36,5	61,9	0,7	0,2	0,7

Source : INS - RGPH 1998

395. L'évacuation dans la nature et/ou dans la rue des déchets solides et liquides a un impact nuisible sur le territoire et la population :

- Risques d'épidémie, dont le choléra, la fièvre typhoïde et la fièvre jaune ;
- Défiguration des espaces publics et dégradation du cadre de vie des populations ;
- Dégradation de l'écosystème.

IV.3.3.2 Assainissement liquide

396. Les principaux centres urbains et villages du District ne disposent pas d'infrastructures d'assainissement. Seule 2,6 % de la population du District utilise un réseau d'égout, 21,3 % déversent leurs déchets dans la rue, 17,4 % dans le caniveau et 53,6 % dans la nature.

397. La ville de Yamoussoukro dispose d'environ 255 km de linéaire de caniveaux, la plupart d'entre eux sont cependant défectueux, créant des problématiques d'évacuation des eaux usées.

Tableau 106 : Mode d'évacuation des ordures ménagères dans le District Autonome (en %)

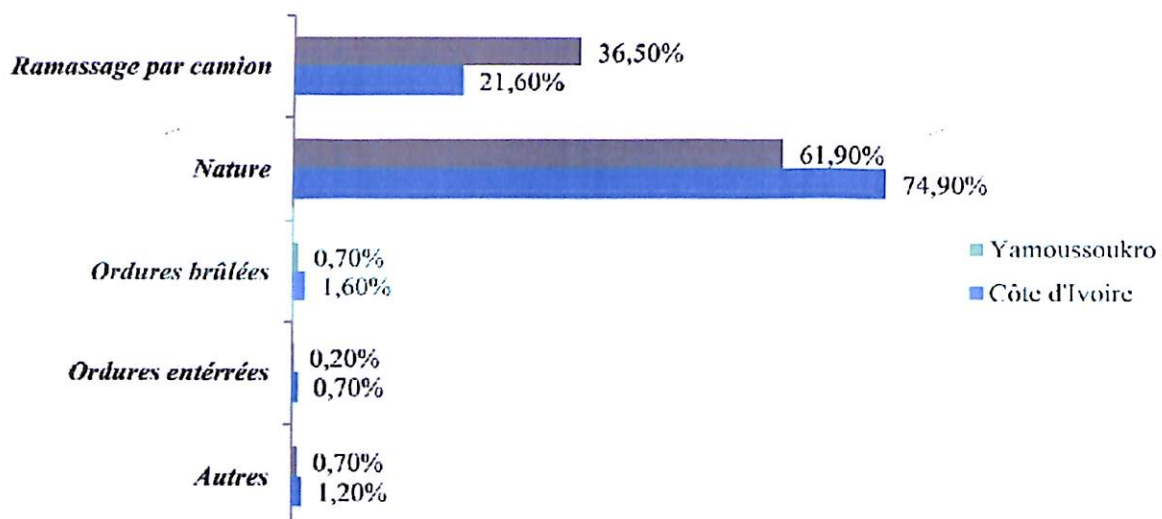
4,4	2,6	21,3	17,4	53,6	0,7

Source : INS – RGPH 1998

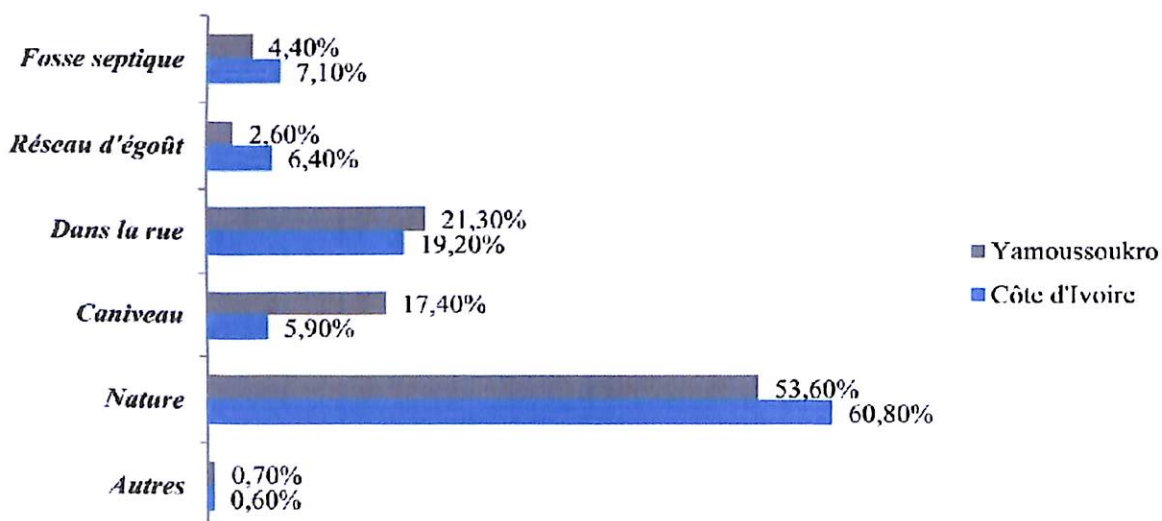
398. La ville de Yamoussoukro ne dispose pas d'un réseau de collecte général des eaux usées. Le mode d'assainissement existant dans la plupart des quartiers est de type individuel (fosses septiques en puits perdus et latrines traditionnelles, dans les quartiers résidentiels). Le taux d'accès à l'assainissement collectif est de 10 %.

Chiffres clés 37 : Assainissement

Niveau d'équipement d'assainissement solide



Niveau d'équipement d'assainissement liquide

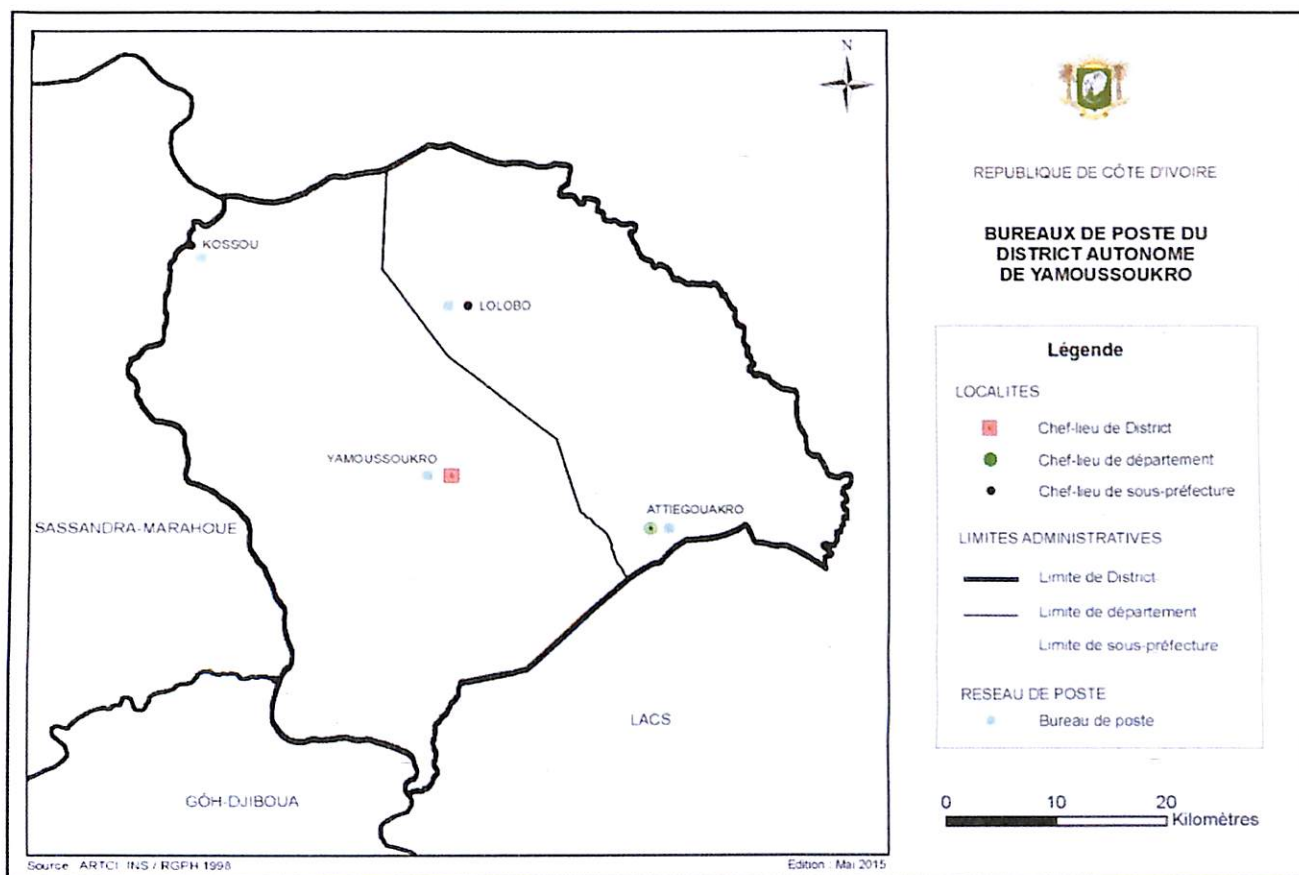


IV.3.4 Communication et Nouvelles Technologies de l'Information

IV.3.4.1 Réseau de la poste

399. Le District Autonome de Yamoussoukro compte un bureau de poste fonctionnel dans la ville de Yamoussoukro, employant 6 personnes. 3 autres localités du District Autonome bénéficient des services postaux.

Carte 56 : Réseau de la poste du District Autonome de Yamoussoukro



400. Par ailleurs, le District Autonome de Yamoussoukro compte 2 708 boîtes postales en 2012 dont 760 sont attribués aux particuliers et 162 aux professionnels.

IV.3.4.2 Médias

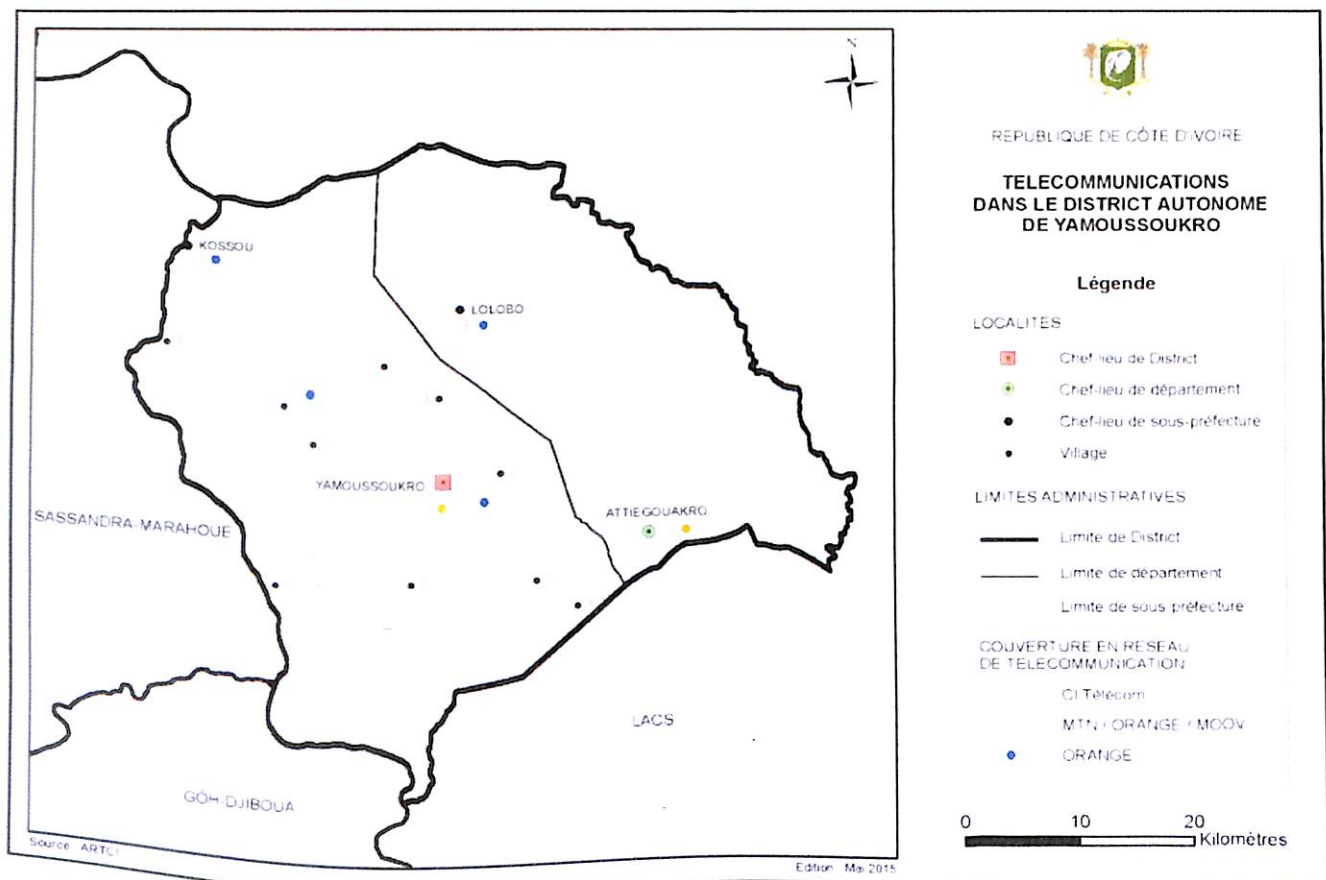
401. Les habitants du District ont accès à l'ensemble des chaînes nationales dont la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) dont l'accès est gratuit, ainsi qu'aux chaînes internationales.

IV.3.4.3 Télécommunication

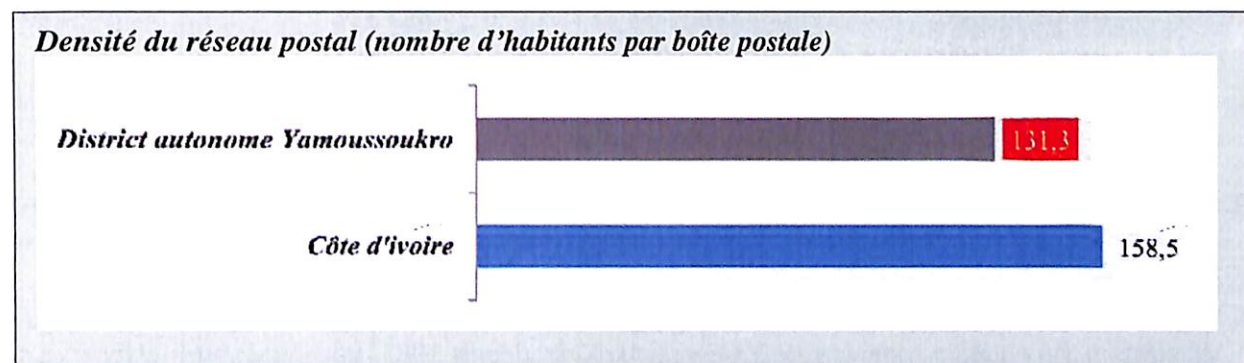
402. Le District est couvert en réseau de télécommunication par :

- Côte D'Ivoire Télécom qui domine le réseau de téléphonie fixe du District ;
- MTN/Orange/Moov pour le réseau mobile.

Carte 57 : Couverture en réseau de télécommunication du District



Chiffres clés 38 : Communication et nouvelles technologies de l'information



Synthèse 12 : Équipements et infrastructures

Le District Autonome de Yamoussoukro est, comparativement au reste du pays, relativement bien équipé en termes d'infrastructures électriques et hydrauliques.

En effet, 81 % des localités du District sont électrifiées en basse tension. Les consommations professionnelles en haute tension concernent essentiellement le secteur tertiaire (70 % de la consommation), ce qui souligne l'importance du tourisme et de l'hôtellerie au sein du District. En revanche, seuls 42 % des ménages du District sont connectés au réseau de la CIE.

Le taux d'accès à l'eau potable est compris entre 60 % et 75 % dans la plupart des localités. Ces chiffres sont poussés vers le haut par la ville de Yamoussoukro, relativement bien fournie en équipements hydrauliques comparativement au reste de la Côte d'Ivoire. Cependant, le nombre de ménages connectés à l'eau courante reste faible et ne représente que 20 %.

Le District connaît, à l'instar du reste du pays, un déficit d'assainissement. Ainsi, plus de 50 % de l'assainissement liquide et plus de 60 % de l'assainissement solide se fait dans la nature.

AXE V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Chapitre 1. Territoire et démographie

V.1.1 Synthèse

403. Le District Autonome de Yamoussoukro se situe au centre de la Côte d'Ivoire, à 243 kilomètres d'Abidjan. Il est composé de deux départements et de quatre sous-préfectures. Le territoire du District s'étend sur 2 132 km² soit moins de 1 % de la superficie du pays.
404. Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'un statut particulier que lui confère son décret de création. En outre, la commune de Yamoussoukro est, depuis 1983, la capitale administrative de la Côte d'Ivoire. Ainsi, la structure administrative du District est composée d'un Gouverneur chargé des projets de développement, de 2 Préfets et de 4 Sous-Préfets qui représentent l'Etat de Côte d'Ivoire.
405. Le District Autonome est doté de ressources naturelles riches et abondantes. Elles sont notamment composées du lac de Kossou, véritable réservoir d'eau pour l'agriculture, l'élevage et la pêche ; mais également de la réserve faunique d'Abokouamékro qui compte un nombre important d'espèces végétales.
406. Hormis les collines Baoulés, le relief du District est constitué d'un relief relativement plat avec quelques ondulations comprises entre 100 et 300 mètres d'altitude.
407. Le climat du District Autonome est de type équatorial de transition atténué. Les précipitations moyennes observées sont comprises entre 1 000 et 1 300 mm par an, réparties sur 4 saisons. La température moyenne maximale atteinte à Yamoussoukro est de 27,8°C, quand la minimale est de 24,5°C.
408. La population du District Autonome est constituée de nombreuses ethnies avec une prédominance du peuple baoulé. Cette diversité est en partie due aux mouvements de populations liés aux besoins de main-d'œuvre agricole.
409. Aujourd'hui, le District Autonome est habité par plus de 350 000 habitants, ce qui le classe au 13^{ème} rang des Districts en termes de population. A l'instar des autres Districts du pays, le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'une population jeune puisque 70 % de la population est âgée de moins de 30 ans.
410. Le District est également marqué par un taux de pauvreté de 39,4 %, ainsi qu'un taux d'analphabétisme de 60 %. Ces taux sont l'expression des difficultés socio-économiques que connaît le District. Ils traduisent une certaine précarité dans laquelle vit une grande partie de la population du District.

V.1.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
➤ Situation géographique au centre du pays – hub commercial ➤ Réseau hydrographique (Lac de Kossou, Bandama, N'Zi) ➤ Sols et climat propices aux cultures avec de nombreuses spéculations agricoles de rente et vivrières	➤ Taux de pauvreté élevé ➤ Taux d'analphabétisme élevé ➤ Conflits fonciers et vols de bétail ➤ Secteur de l'emploi fragile : informel (92 %) ; vulnérable (84 %)
Opportunités	Menaces
➤ Population jeune ➤ Pluviométrie régulière ➤ Aucune contrainte de relief	➤ Patrimoine naturel menacé (feux, déforestation)

V.1.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Caractéristiques territoriales</i>	➤ Poursuivre le désarmement des anciens combattants et miliciens, pour enrayer la prolifération des armes légères et des armes de guerre
	➤ Mettre en place des procédures équitables de règlement des conflits fonciers, tout en tenant compte de la vulnérabilité des populations concernées
<i>Ressources naturelles</i>	➤ Renforcer la fiabilité des données climatiques et pédologiques afin de dynamiser les investissements agricoles et optimiser l'utilisation des ressources
	➤ Augmenter la recherche sur le phénomène de dérèglement climatique local et son impact sur les cultures de la zone (diminution des hauteurs de pluie et perturbation du calendrier)
	➤ Lutter contre l'exploitation forestière illégale et le braconnage via le renforcement des effectifs et moyens de surveillance
	➤ Réaliser un recensement de la faune du District afin de pouvoir surveiller l'évolution des espèces animales menacées
	➤ Augmenter les surfaces forestières protégées et poursuivre les efforts de reboisement afin de lutter contre le dérèglement climatique local
<i>Caractéristiques sociodémographiques et peuplement</i>	➤ Sensibiliser les populations à l'éducation dès les plus jeunes âges en particulier chez les jeunes filles
	➤ Sensibiliser la population sur les questions de planification familiale et de contraception

V.1.4 Résumé analytique

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djibouta	Laes	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre 1 : Caractéristiques territoriales																
Superficie (km ²)	Valeur	2 153	28 095	13 683	21 045	15 820	25 952	20 885	31 002	23 796	40 046	28 427	31 308	2 132	38 118	322 462
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	
Part de la superficie nationale (%)	Valeur	0,67	8,71	4,24	6,53	4,91	8,05	6,48	9,61	7,38	12,42	8,82	9,71	0,66	11,82	100
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	0
Nombre de régions	Valeur	-	3	2	2	2	4	3	3	2	3	2	3	-	2	31
	Rang	NA	2	7	7	7	1	2	2	7	2	7	2	NA	7	
Nombre de départements / communes	Valeur	10	8	7	7	5	13	11	13	7	10	7	8	2	9	118
	Rang	4	7	9	9	13	1	3	1	9	4	9	7	14	6	
Nombre de sous-préfectures	Valeur	4	31	31	22	33	51	46	73	41	53	39	35	-	45	504
	Rang	13	10	10	12	9	3	4	1	6	2	7	8	14	5	
Nombre de villages	Valeur	94	561	328	243	449	839	328	973	630	1 190	907	ND	59	1 092	7 693
	Rang	12	7	9	11	8	5	9	3	6	1	4	NA	13	2	
Chapitre 2 : Ressources naturelles																
Superficie du potentiel hydrographique (Km ²)	Valeur	566	79 295	78 427	8 950	5 100	182 408	176 256	90 000	99 300	145 850	182 048	99 300	114 000	218 000	NA
	Rang	14	10	11	12	13	2	4	9	7	5	3	7	6	1	
Superficie des forêts, parcs et réserves classées (ha)	Valeur	39 490	1 029 000	183 946	322 403	39 734	214 690	613 555	1 133 289	1 200 599	1 709 121	566 715	1 080 372	20 430	1 292 500	9 445 844
	Rang	13	6	11	9	12	10	7	4	3	1	8	5	14	2	
Précipitations moyennes des chefs-lieux de région (mm)	Valeur	1 919	1 482	1 709	1 457	1 469	1 131	1 529	1 599	1 307	1 329	1 113	1 314	1 159	1 122	1 403
	Rang	1	5	2	7	6	12	4	3	10	8	14	9	11	13	
Température médiane des chefs-lieux de région (°C)	Valeur	26,8	26,0	26,5	26,0	26,2	26,8	26,8	25,5	26,2	26,0	26,4	25,2	26,3	26,3	26,2
	Rang	1	10	4	10	8	1	1	13	8	10	5	14	6	6	

Axe I		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Densuélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Altitude moyenne des chefs-lieux de région (m)	Valeur	50	52	89	417	151	162	55	260	232	375	346	385	252	344	226,4
	Rang	14	13	11	1	10	9	12	6	8	3	4	2	7	5	
Chapitre 3 : Peuplement et caractéristiques sociodémographiques																
Population (2014)	Valeur	4 707 404	2 280 548	1 203 052	289 779	1 605 286	1 258 604	1 478 047	2 371 920	2 293 304	1 607 497	1 440 826	845 139	355 573	934 352	22 671 331
	Rang	1	4	10	14	6	9	7	2	3	5	8	12	13	11	
Taux brut de natalité (%)	Valeur	32,4	46,6	42,8	41,3	43,9	36,7	38,5	46,3	46,3	43,2	35,9	39,9	39,2	43,9	40,7
	Rang	14	1	7	8	4	12	11	2	2	6	13	9	10	4	
Indice de jeunesse (%)	Valeur	35,3	44,5	43,6	47,9	44,4	46,9	42,9	43,7	45,6	45,3	43,6	45,9	45,1	49,3	42,9
	Rang	14	8	11	2	9	3	13	10	5	6	11	4	7	1	
Indice de vieillesse (%)	Valeur	2	1,9	3,6	5,5	4,3	7,3	4,7	4,4	3,6	5	6,1	4,8	5	5,1	3,9
	Rang	13	14	11	3	10	1	8	9	11	5	2	7	5	4	
Part d'actifs (%)	Valeur	55	38	46	30	39	51,6	55,8	38	56	45,4	44,7	39,5	47	53,8	48
	Rang	3	12	7	14	11	5	2	12	1	8	9	10	6	4	
Taux de chômage (%)	Valeur	19,5	9,1	5,8	1,5	7,9	5,3	9,7	7,4	6,2	2,0	5,5	3	4,5	1,8	9,4
	Rang	14	12	8	1	11	6	13	10	9	3	7	4	5	2	
Taux de pauvreté (%)	Valeur	22,7	39,1	47,7	71,2	52	58,8	50,5	49,9	62,9	60,8	55,3	58,3	39,4	54,2	46,3
	Rang	1	2	4	14	7	11	6	5	13	12	9	10	3	8	
Indice de Gini	Valeur	0,387	0,355	0,372	0,403	0,377	0,339	0,410	0,417	0,356	0,374	0,356	0,329	0,358	0,329	0,400
	Rang	11	4	8	12	10	3	13	14	5	9	5	1	7	1	
Taux d'analphabétisme (%)	Valeur	37,6	75,4	69,6	83,3	71	65,77	56,5	69,4	74,2	81,8	56,8	83,9	60,7	84,5	64
	Rang	1	10	7	12	8	5	2	6	9	11	3	13	4	14	
Part des migrants extérieurs (%)	Valeur	17	24,5	24	4	17	6,5	12	13	15	7	6	7	9	5	14
	Rang	3	1	2	14	3	11	7	6	5	9	12	9	8	13	

Chapitre 2. Développement économique

V.2.1 Synthèse

V.2.1.1 Secteur primaire

411. Le secteur primaire occupe la plus grande partie des travailleurs dans le District Autonome de Yamoussoukro.
412. Traditionnellement, le District est producteur de cultures de rente, essentiellement café et cacao. Depuis peu, à l'instar des autres Districts de Côte d'Ivoire, Yamoussoukro produit des cultures d'hévéa et d'anacarde. La majorité des plants restent cependant de culture vivrière pour l'autoconsommation des habitants (manioc et igname).
413. Parallèlement à l'agriculture, le District est également présent sur le domaine de la pêche. En effet, le Lac de Kossou est partagé sur les Districts des Lacs, de la Vallée du Bandama et de Yamoussoukro, ce qui permet le développement d'une pêche continentale non négligeable.
414. Enfin, bien que disposant de ressources minières importantes notamment en or et en manganèse, le District ne compte à ce jour que peu de mines en activité et de manière artisanale mettant en exergue la sous-exploitation de ses ressources naturelles.

V.2.1.2 Secteur secondaire

415. En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire offre pourtant des potentialités de diversification pour l'économie locale qui restent sous exploitées à ce jour.
416. En effet, alors que le District possède des productions agricoles de plus en plus importantes sur des cultures comme l'hévéa ou l'anacarde, ce dernier ne compte que peu d'industries de transformation. A titre d'illustration, Yamoussoukro exporte la quasi-totalité de l'anacarde produit à Bouaké, dans le District voisin de la Vallée du Bandama pour y être transformé.
417. Enfin, le secteur de l'artisanat est de première importance au sein du District Autonome de Yamoussoukro, en effet la tradition baoulé a fait la renommée des tisserands de la région qui permettent également par ailleurs le développement du secteur tertiaire et du tourisme.

V.2.1.3 Secteur tertiaire

418. Le District dispose d'une situation géographique unique lui permettant d'être accessible de l'ensemble des régions de la Côte d'Ivoire, une autoroute le relie à Abidjan et il dispose d'un aéroport international. L'ensemble de ces éléments a permis au District de développer une industrie du transport conséquente, Yamoussoukro dispose ainsi de 16 compagnies de transport.
419. Par ailleurs, la volonté du Président Felix Houphouët-Boigny de faire de Yamoussoukro la capitale du pays a permis à la ville d'être dotée de nombreux monuments et bâtiments administratifs dotés d'une architecture audacieuse. Cet élément combiné à l'existence de sites naturels d'exception comme la réserve de faune d'Abokouamékro, le lac de Kossou et enfin la tradition des Baoulé dans l'artisanat permet d'attirer des touristes de toute la Côte d'Ivoire, de la sous-région et de l'étranger. La stabilisation du pays après la fin de la crise permet ainsi à l'industrie du tourisme, déjà très importante, de se développer en termes de contenu et de produits hôteliers.
420. Enfin, le commerce est voué lui aussi à se développer de par la position centrale du District qui lui permet d'être à la croisée des deux principaux axes routiers et marchands de Côte d'Ivoire : Abidjan-Daloa-Man et Abidjan-Bouaké-Korhogo.

V.2.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
➤ Carrefour commercial ➤ Réseau hydrographique dense ➤ Ressources minières importantes notamment en or et en manganèse ➤ Diversité de l'offre touristique (religieux, naturels, affaires, culturel) ➤ Présence d'infrastructures hôtelières importantes	➤ Faiblesse de l'élevage : prédominance de l'élevage traditionnel, désintéressement des jeunes pour l'élevage, manque de formation des éleveurs, coût élevé des intrants, manque de formation des éleveurs ➤ Faiblesses des rendements agricoles : exploitations de petite taille, non utilisation des intrants agricoles, faibles taux de mécanisation ➤ Secteur informel dominant ➤ Sous-exploitation des ressources naturelles
Opportunités	Menaces
➤ Dynamisme économique des Districts avoisinants ➤ Tradition artisanale forte notamment baoulé ➤ Volonté de structurer et pérenniser le secteur agricole par les sociétés coopératives agricoles et les structures de développement ➤ Potentiel minier non négligeable	➤ Concurrence interrégionale ➤ Exploitation clandestine des ressources minières ➤ Conditions à l'installation d'industries encore peu attractives

V.2.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
Secteur primaire	➤ Mettre en place un fonds de développement coopératif régional pour aider à la promotion des groupements agricoles et commerciaux ainsi que les unités de microcrédit remboursables prêtant à des conditions très souples
	➤ Accroître la productivité des plantations en améliorant la fertilité des sols, en introduisant de nouvelles variétés de spéculations plus performantes (Cacao Mercedes), en systématisant l'usage des techniques d'irrigation et de mécanisation
	➤ Renforcer la formation des agriculteurs aux techniques agricoles intensives
	➤ Conditionner toute cession de terre à la production d'un contrat écrit impliquant la famille, la chefferie traditionnelle et l'autorité administrative pour éviter les ventes illicites et les remises en cause de contrat de cession par les descendants
	➤ Renforcer l'encadrement des activités de la pêche artisanale
	➤ Favoriser l'accès aux données géologiques aux sociétés minières afin d'accélérer les investissements et optimiser les coûts d'exploration
Secteur secondaire	➤ Renforcer les avantages et mécanismes pour inciter les investisseurs à s'implanter davantage dans la région
	➤ Mettre en place des incitations fiscales et favoriser l'accès au crédit bancaire
	➤ Favoriser l'implantation d'entreprises de transformation de la production agricole en produits semi-finis ou finis
	➤ Améliorer les infrastructures routières pour développer l'investissement industriel dans le District
	➤ Mettre en place des moyens de financement adaptés aux petites exploitations et au lancement de nouvelles unités industrielles
	➤ Renforcer la valorisation de l'artisanat local
Secteur tertiaire	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites touristiques
	➤ Améliorer la qualité des services mis à disposition des touristes pour attirer une clientèle cible type premium
	➤ Améliorer la formation des acteurs et la professionnalisation de la filière
	➤ Accompagner les acteurs dans la structuration des différentes filières
	➤ Mettre en place les mesures incitatives permettant de relancer le secteur des services au sein du District

V.2.4 Résumé analytique

Axe 2	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Densuélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
-------	---------	---------------	-------	----------	-------------	------	---------	-----------	--------------------	---------	-------------------	--------	--------------	--------	---------------

Chapitre 1 : Secteur Primaire

Agriculture et élevage

Superficie des principales cultures de rente (ha)	Valeur	112 768	452 824	287 868	76 794	405 818	64 370	193 640	310 609	411 400	251 504	130 052	161 054	23 351	93 263	2 975 315
	Rang	10	1	5	12	3	13	7	4	2	6	9	8	14	11	
Superficie des principales cultures vivrières (ha)	Valeur	83 617	72 724	267 491	147 659	219 528	106 768	90 306	131 854	336 600	410 349	250 945	321 297	120 140	82 095	2 641 373
	Rang	12	14	4	7	6	10	11	8	2	1	5	3	9	13	
Proportion de labour motorisé (%)	Valeur	1,8	ND	0,5	1,0	0,2	1,3	1,8	0	0,04	2,48	0,13	0,4	0	1,0	0,6
	Rang	2	NA	7	5	9	4	2	12	11	1	10	8	12	5	
Quantité de viande produite (tonnes)	Valeur	2 126	1 179	1 351	2 205	3 577	4 065	15 742	ND	573	18 231	8 495	2 959	785	5 899	ND
	Rang	9	11	10	8	6	5	2	NA	13	1	3	7	12	4	

Exploitation forestière

Nombre de périmètres forestiers	Valeur	0,0	ND	18,0	ND	86,0	ND	18,0	66,0	ND	ND	15,0	ND	ND	12,0	ND
	Rang	7	NA	3	NA	1	NA	3	2	NA	NA	5	NA	NA	6	
Superficie du périmètre forestier (ha)	Valeur	0,0	ND	565 971	ND	ND	1 481 280	ND	ND	ND	ND	ND	ND	118 722	756 984	ND
	Rang	5	NA	3	NA	NA	1	NA	NA	NA	NA	NA	NA	4	2	

Secteur halieutique

Part des ménages impliqués dans une activité du secteur halieutique (%)	Valeur	ND	0,08	0,49	0,14	0,20	0,45	ND	0,36	0,10	0,30	0,32	ND	0,01	0,10	1,10
	Rang	NA	10	1	7	6	2	NA	3	8	5	4	NA	11	8	
Capture moyenne de pêche en haute saison (kg)	Valeur	ND	45	100	38	72	96	35	79,5	100	27	47	18	38	24	40
	Rang	NA	7	2	8	5	3	10	4	1	11	6	13	8	12	
Capture moyenne de pêche en basse saison (kg)	Valeur	ND	13	33	14	24	32	12,5	36,7	38	9	13,3	41	13	17	15
	Rang	NA	10	4	8	6	5	12	3	2	13	9	1	10	7	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoe	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro
Part des captures transformées (%)	Valeur	ND	19	9	ND	8	ND	ND	11	11	2	ND	ND	8
	Rang	NA	1	4	NA	5	NA	NA	2	2	7	NA	NA	6
Mines et carrières														
Nombre de permis de recherche et d'exploitation	Valeur	0	ND	3	ND	4	0	6	4	6	16	15	3	10
	Rang	11	NA	9	NA	7	11	4	7	4	1	2	9	3
Superficie des zones de prospection (km ²)	Valeur	0	ND	2 000	ND	ND	ND	ND	ND	1 951	6 000	ND	ND	1 500
	Rang	5	NA	2	NA	NA	NA	NA	NA	3	1	NA	NA	4
Chapitre 2 : Secteur Secondaire														
Industrie														
Nombre d'unités industrielles	Valeur	ND	27	13	3	20	7	24	19	20	13	19	5	5
	Rang	NA	1	7	13	3	10	2	5	3	7	5	11	11
Volumes de bois produits (m ³)	Valeur	0	ND	69 506	ND	15 941 000	ND	175 000	204 613	ND	ND	33 000	ND	91 902
	Rang	7	NA	5	NA	1	NA	3	2	NA	NA	6	NA	4
Pétrole et Gaz														
Part du volume national de pétrole brut commercialisé (%)	Valeur	53	7,54	3,54	1,21	3,03	1,85	4,58	3,57	5,45	6,36	3,56	2,02	1,26
	Rang	1	2	8	14	10	12	5	6	4	3	7	11	13
Part du volume national de gaz butane commercialisé (%)	Valeur	78,15	0,31	0,86	0,03	1,88	0,68	0	0,43	1,06	0,28	2,65	ND	0,57
	Rang	1	10	6	12	4	7	13	9	5	11	3	NA	8
Artisanat														
Nombre d'artisans recensés	Valeur	25 500	1 688	1 236	1 614	ND	ND	ND	1 652	15 000	3 135	200	ND	433
	Rang	1	5	8	7	NA	NA	NA	6	3	4	10	NA	9
Part d'artisans d'art (%)	Valeur	5,5	2,0	4,0	7,0	ND	ND	ND	ND	3,0	26,0	ND	ND	2,0
	Rang	4	7	5	3	NA	NA	NA	NA	6	1	NA	NA	7

Axe 2	Abidjan	Bas-Sassandra	Comté	Département	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
-------	---------	---------------	-------	-------------	-------------	------	---------	-----------	--------------------	---------	-------------------	--------	--------------	--------	---------------

Chapitre 3 : Secteur Tertiaire

Commerce

Taux moyen de commerçants en zone rurale (%)	Valeur	13.0	6.2	7.85	1.8	6.1	4.7	7.5	4.5	5.15	6.55	8.2	1.8	4.5	4.5	ND
	Rang	1	6	3	13	7	9	4	10	8	5	2	13	10	10	
Taux moyen de commerçants en zone urbaine (%)	Valeur	20.0	12.5	15.1	12.5	15.1	12.5	15.0	12.5	19.2	19.2	19.2	15.1	12.5	15	ND
	Rang	1	10	5	10	5	10	8	10	2	2	2	5	10	8	
Valeur FOB des importations (milliards FCFA)	Valeur	1 735.7	9.2	73.7	0.065	ND	ND	ND	0.587	0.059	5.997	2.332	ND	626.552	0.264	ND
	Rang	1	4	3	9	NA	NA	NA	7	10	5	6	NA	2	8	
Valeur FOB des exportations (milliards FCFA)	Valeur	5 081.6	41.4	0	0	ND	ND	ND	0	0.132	0.216	36.022	ND	0	0	ND
	Rang	1	2	6	6	NA	NA	NA	6	5	4	3	NA	6	6	

Services financiers

Nombre d'habitants / institution bancaire	Valeur	9 952	67 075	48 122	96 593	100 330	89 900	123 171	158 128	120 700	69 891	110 833	105 642	25 398	133 479	1 259 214
	Rang	1	3	2	6	7	5	10	12	9	4	8	9	2	13	

Transport

Nombre d'habitants / véhicule	Valeur	12	58 476	ND	1 123	ND	ND	ND	ND	2 619	1 236	ND	ND	2 020	ND	ND
	Rang	6	1	NA	5	NA	NA	NA	NA	2	4	NA	NA	3	NA	
Volume du fret ferroviaire (tonnes)	Valeur	680 156	0	0	0	0	1 000 000	ND	0	0	2 546	9 926	0	0	0	1 692 628
	Rang	2	6	6	6	6	1	NA	5	6	4	3	6	6	6	
Volume du fret portuaire (Volumen équivalent vingt pieds)	Valeur	600 000	333 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	933 334
	Rang	1	2	3	3	3	3	NA	3	3	3	3	3	3	3	

Tourisme

Capacité hôtelière	Valeur	1 355	2 119	714	100	173	519	806	350	1 500	450	1 350	525	55	127	10 143
Nombre de chambres	Rang	3	1	6	13	11	8	5	10	2	9	4	7	14	12	

Chapitre 3. Développement socioculturel

V.3.1 Synthèse

V.3.1.1 Education

421. Le District Autonome de Yamoussoukro se caractérise, à l'instar de l'ensemble du pays, par une pyramide éducative concentrée sur la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans. Ce qui témoigne d'un important phénomène de déperdition scolaire, avec des taux bruts de scolarisation qui se réduisent fortement sur l'ensemble du cursus scolaire.
422. Bien que les taux de scolarisation du District soient supérieurs aux moyennes nationales, témoignant d'une scolarisation plus développée, en particulier dans la capitale politique du pays, ils diminuent dès le Primaire pour atteindre 30 % au Secondaire 2nd cycle. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette sous-scolarisation notamment :
- Une sensibilisation insuffisante des familles quant à la scolarisation des enfants, et ce, dès le Préscolaire ;
 - Des taux d'abandon et de transition mettant en exergue la difficulté des jeunes à suivre une scolarité normale, en particulier pour les filles.
423. Les filles sont fortement impactées par cette sous-scolarisation, et ce dès le cycle Primaire, ce qui illustre les difficultés de la gent féminine pour accéder à l'éducation et poursuivre leurs études.
424. Enfin, si la proportion d'établissements publics est plus élevée dans les cycles Préscolaire et Primaire, le District compte davantage d'établissements privés à partir du Secondaire. Le secteur privé offre des conditions d'enseignement plus favorables avec des ratios d'occupation de salles et d'encadrement des élèves globalement meilleurs que dans le secteur public. En revanche, l'enseignement public continue, en dépit des difficultés relatives à la vétusté des infrastructures d'accueil du matériel didactique, à jouer un rôle prédominant en matière de qualité de l'enseignement.
425. Le District Autonome de Yamoussoukro abrite deux Etablissements d'excellence et, avec de nombreux établissements -dont l'INP-HB- est un véritable pôle national pour l'enseignement Supérieur.

V.3.1.2 Santé

426. Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District Autonome de Yamoussoukro est encore insuffisante par rapport aux objectifs du PNDS visant à mieux couvrir les besoins de la population.
427. L'offre sanitaire publique présente des ratios de couverture sanitaire globalement meilleurs que les moyennes nationales, et les infrastructures sanitaires sont en général mieux équipées et plus accessibles. Le District Autonome présente toutefois des insuffisances, notamment en termes de médecins, d'infirmiers et de pharmaciens publics.
428. Concernant le profil sanitaire, les femmes enceintes ne sont pas encore suffisamment encadrées dans le District avec seulement 50 % des accouchements ayant lieu dans un établissement sanitaire et près de 156 décès maternels pour 100 000 (contre 138 au niveau national). Les principales pathologies touchant les enfants de moins de 5 ans sont relativement contenues.

V.3.1.3 Culture, jeunesse et sport

429. Le District possède une offre culturelle conséquente notamment autour de la culture baoulé, peuple majoritaire de la région. De la Stèle d'Akoué-Bozi aux traditions de pagne tissé baoulé, Yamoussoukro et ses alentours disposent en effet d'une grande tradition culturelle, valorisée par le développement touristique.
430. Dans le domaine sportif, Yamoussoukro dispose de l'un des 3 golfs du pays, et de nombreuses installations sportives multidisciplinaires qui permettent aux habitants de pratiquer différents types de sports au sein du District.

V.3.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
➤ Taux bruts de scolarisation supérieurs aux moyennes nationales ➤ 2 établissements secondaires d'excellence ➤ 9 établissements du cycle supérieur ➤ 6 établissements de Formation Professionnelle ➤ Infrastructures sanitaires satisfaisantes ➤ Infrastructures sportives (Golf Président, INP-HB)	➤ Carence en infrastructure particulièrement au Primaire (41,4 enfants par salle en moyenne) ➤ Taux de décès maternels élevés (156 cas pour 100 000 naissances) ➤ Infrastructures culturelles insuffisantes et en mauvais état
Opportunités	Menaces
➤ Foncier disponible ➤ Grande tradition culturelle autour du peuple baoulé	➤ Manque de sensibilisation des familles à la scolarisation des jeunes particulièrement pour les jeunes filles ➤ Des taux d'abandon et de transition mettant en exergue la difficulté des jeunes à suivre une scolarité normale ➤ Absence d'une formation professionnelle portant sur le secteur agricole

V.3.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
Education	➤ Sensibiliser les populations quant à l'importance de l'enseignement préscolaire malgré son caractère facultatif
	➤ Renforcer les infrastructures préscolaires, notamment en milieu rural pour permettre l'accès à l'éducation dès le plus jeune âge à une plus grande tranche de la population
	➤ Encourager la construction d'établissements privés pour soutenir l'offre publique
	➤ Réhabiliter les infrastructures et le matériel éducatif
	➤ Renforcer l'offre en enseignement technique
	➤ Améliorer les incitations à la scolarisation des jeunes filles (notamment via des bourses d'études)
Santé	➤ Renforcer l'offre sanitaire dans le District
	➤ Réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes
	➤ Renforcer les capacités en termes de personnel de santé
Culture Jeunesse et Sport	➤ Encourager la construction de nouveaux sites culturels et sportifs
	➤ Renforcer les soutiens aux jeunes dans le District
	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites culturels et sportifs

V.3.4 Résumé analytique

Axe 3	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Dihoua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Chapitre 1 : Education																
Préscolaire																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	16,2	2,7	6,9	5,2	3,1	2,6	5,6	3,4	2,0	4,3	6,7	1,4	6,0	2,5	4,4
	Rang	1	10	2	6	9	11	5	8	13	7	3	14	4	12	
Indice de parité	Valeur	1,01	0,93	0,98	0,87	1	0,96	1,04	1,01	1,03	0,88	0,96	1,05	1,04	1,02	0,99
	Rang	6	12	9	14	8	10	2	6	4	13	10	1	2	5	
Ratio d'encadrement	Valeur	22,7	24	23	27,6	17,5	19,2	18,8	22	18	31,1	19,3	22,8	21,1	24,2	21,8
	Rang	8	11	10	13	1	4	3	7	2	14	5	9	6	12	
Ratio d'occupation	Valeur	29,9	33,1	28,4	29,1	29,6	31,8	28,2	25,3	36,7	39	31,6	24,6	27,8	28,2	30
	Rang	9	12	6	7	8	11	4	2	13	14	10	1	3	4	
Primaire																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	83,9	84,9	77,5	60,5	79,5	73,2	82,1	76,7	76,2	63,3	64,4	63,9	76,5	62,8	76,4
	Rang	2	1	5	14	4	9	3	6	8	12	10	11	7	13	
Indice de parité	Valeur	1,02	0,81	0,89	0,75	0,81	0,86	0,88	0,78	0,79	0,88	0,87	0,73	0,90	0,88	0,86
	Rang	1	9	3	13	9	8	4	12	11	4	7	14	2	4	
Ratio d'encadrement	Valeur	44,2	43,2	44,3	36,2	45,3	39,2	41,3	39,4	46	46,2	39,9	37,2	40,6	40,9	42,5
	Rang	10	9	11	1	12	3	8	4	13	14	5	2	6	7	
Ratio d'occupation	Valeur	46,2	42,2	44,1	33,7	45,6	39,2	42,7	38,0	47,7	43,9	39,4	34,8	41,4	39,4	42,5
	Rang	13	8	11	1	12	4	9	3	14	10	5	2	7	5	
Secondaire 1er cycle																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	57,6	38,8	45,4	22,0	46,4	38,9	47,8	31,7	42,1	26,1	29,8	19,7	52,2	35,2	43
	Rang	1	8	5	13	4	7	3	10	6	12	11	14	2	9	
Indice de parité	Valeur	0,97	0,56	0,77	0,44	0,61	0,62	0,71	0,48	0,52	0,7	0,62	0,43	0,7	0,61	0,69
	Rang	1	10	2	13	8	6	3	12	11	4	6	14	4	8	
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	

Axe 3		Comoé		Lacs		Lagunes		Woroba		Yamoussoukro		Zanzan		Côte d'Ivoire	
Ratio d'occupation	Valeur	59		66		68	71	79	81	75	71	70	88	69	
	Rang	1		2		3	6	12	13	9	6	5	14		
Secondaire 2nd cycle															
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	29,3	12	20,3	6,5	20,9	20,1	21	8	16,5	12,6	16	4,3	45,5	13,2
	Rang	2	11	5	13	4	6	3	12	7	10	8	14	1	9
Indice de parité	Valeur	0,92	0,46	0,68	-	0,45	0,51	0,67	0,39	0,43	0,50	0,71	0,58	0,53	0,47
	Rang	1	10	3	14	11	7	4	13	12	8	2	5	6	9
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28,0	25	36
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14
Ratio d'occupation	Valeur	39	37	39	37	43	44	39	34	45	39	39	25	41	40
	Rang	5	3	5	3	12	13	5	2	14	5	5	1	11	10
Secondaire Technique															
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	8,1	1,8	3,8	0,4	2,9	2,5	2,0	0,5	1,4	0,5	1,8	0,3	9,9	1,5
	Rang	2	7	3	13	4	5	6	11	10	11	7	14	1	9
Indice de parité	Valeur	1,15	0,68	1,27	0,6	0,78	0,7	0,67	0,56	0,6	0,8	0,59	0,89	0,81	0,93
	Rang	2	9	1	11	7	8	10	14	11	6	13	4	5	3
Ratio d'encadrement	Valeur	10,1	14	14	6	15	7	14	9	8	5	8	6	14	12
	Rang	8	10	10	2	14	4	10	7	5	1	5	2	10	9
Ratio d'occupation	Valeur	16	28	17	14,7	19	21	25	10	19	6	10	6	30	29
	Rang	6	12	7	5	8	10	11	3	8	1	3	1	14	13
Formation professionnelle															
Indice de parité	Valeur	1,16		ND	0,6		0,64	0,7	ND		0,68	0,58	1,04	0,76	0,29
	Rang	1		NA	8		7	4	NA		6	9	2	3	11
Ratio d'encadrement	Valeur	8,7		5	6		6	6,8	8,0		5	4,5	ND	ND	9
	Rang	9		3	5		5	7	8		3	2	NA	NA	10
Ratio d'occupation	Valeur	28,8		16	21		16	40,7	27		14	6,3	6,1	9,4	30,5
	Rang	11		7	9		7	13	10		6	2	1	4	12

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Dengué	Côh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Supérieur																
Indice de parité	Valeur	0,63	NA	1,5	NA	NA	NA	0,24	NA	0,37	0,57	0,49	NA	0,5	NA	0,61
	Rang	2	NA	1	NA	NA	NA	7	NA	6	3	5	NA	4	NA	
Ratio d'encadrement	Valeur	14,3	NA	15,4	NA	NA	NA	12,4	NA	13	8,7	18	NA	6,6	NA	ND
	Rang	5	NA	6	NA	NA	NA	3	NA	4	2	7	NA	1	NA	
Ratio d'occupation	Valeur	64,9	NA	ND	NA	NA	NA	8,7	NA	12	21,8	94	NA	8,3	NA	ND
	Rang	5	NA	NA	NA	NA	NA	2	NA	3	4	6	NA	1	NA	

Chapitre 2 : Santé et prévention

Infrastructures et personnel médical

Habitants / ESPC	Valeur	33 643	16 728	9 068	5 746	13 715	8 098	11 136	13 176	17 269	11 345	13 505	10 991	11 649	7 989	13 620
	Rang	14	12	4	1	11	3	6	9	13	7	10	5	8	2	
Habitants / lit hospitalier	Valeur	10 509	7 369	2 447	3 518	4 124	2 924	3 324	4 507	6 796	8 785	9 052	10 843	3 003	5 659	5 445
	Rang	13	10	1	5	6	2	4	7	9	11	12	14	3	8	
Habitants / médecin	Valeur	8 484	22 468	10 508	11 121	18 821	14 683	13 856	24 614	29 317	22 513	19 936	30 860	8 179	20 893	14 960
	Rang	2	10	3	4	7	6	5	12	13	11	8	14	1	9	
Habitants / infirmier	Valeur	7 653	7 095	3 065	5 843	3 538	3 259	3 981	5 910	6 272	5 317	5 735	6 917	4 805	4 938	5 221
	Rang	14	13	1	9	3	2	4	10	11	7	8	12	5	6	
FAP / sage-femme	Valeur	1 540	3 592	1 601	2 128	2 065	2 081	1 582	4 082	3 159	3 128	2 636	3 362	2 118	3 291	
	Rang	1	13	3	7	4	5	2	14	10	9	8	12	6	11	

Profil sanitaire	Rang	4	2	7	12	5	9	5	11	3	14	1	12	9	8	
	Valeur	46	18	44	67	40	52	40	46	26	86	23	67	52	48	45
Mortalité néonatale pour 1000 enfants	Rang	7	1	6	12	4	10	4	7	3	14	2	12	10	9	
	Valeur	85	87	92	89	83	83	83	84	84	75	81	83	76	84	84
Taux de vaccination des enfants contre la fièvre jaune (%)	Rang	4	3	1	2	8	8	8	5	5	14	12	8	13	5	
	Valeur															

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Maraloué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Niveau d'insécurité alimentaire (%)	Valeur	ND	21,5	6,5	9,2	13,2	9,1	4,9	23,3	12,4	17,3	3,5	13,7	9,1	13,2	12,6
	Rang	NA	12	3	6	8	4	2	13	7	11	1	10	4	8	
Incidence du paludisme pour 1000 enfants	Valeur	41,0	78,3	143	112,2	130,7	156,4	111,2	159,3	91,7	148,6	128,2	124,9	66,1	119,2	105,8
	Rang	1	3	11	6	10	13	5	14	4	12	9	8	2	7	

Chapitre 3 : Culture, jeunesse et sport

Nombre d'habitants / Infrastructure culturelle	Valeur	ND	29 618	229 642	72 445	178 365	34 016	295 609	31 209	79 079	50 127	180 103	ND	20 916	233 588	57 639
	Rang	NA	2	10	6	8	4	12	3	7	5	9	NA	1	11	
Nombre d'habitants / Infrastructure dédiée à la jeunesse	Valeur	ND	253 394	601 526	48 297	123 484	83 907	1 478 047	790 640	254 812	123 654	130 984	ND	118 524	37 374	155 625
	Rang	NA	8	10	2	5	3	12	11	9	6	7	NA	4	1	
Nombre d'habitants / Infrastructures sportive	Valeur	ND	175 427	46 271	144 890	30 871	139 845	211 150	87 849	15 495	321 499	46 478	49 714	32 325	186 870	48 495
	Rang	NA	10	4	9	2	8	12	7	1	13	5	6	3	11	

Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation

V.4.1 Synthèse

431. Avec son statut de capitale politique du pays, Yamoussoukro est avec Abidjan l'une des villes les plus urbanisées du pays, et contribue à porter le taux d'urbanisation du District Autonome à plus de 60 %. En effet, les voiries urbaines y sont développées (avec un linéaire de plus 230 km). La ville comprend par ailleurs de nombreux bâtiments publics, privés, culturels et touristiques. Les bâtiments les plus connus étant la Basilique Notre-Dame de la Paix et l'Hôtel Président qui permet de loger les délégations de nombreux pays lors des sommets internationaux organisés dans la ville.
432. En dehors de la ville de Yamoussoukro, le District Autonome est sous-équipé en matière d'assainissement. Ainsi, plus de 60 % des ordures ménagères sont évacuées dans la nature et près de 75 % des eaux usées sont déversées dans la nature ou dans les rues.
433. Le tiers de la population du District Autonome ne dispose d'aucun équipement électroménager dans son foyer et 37 % ne possèdent qu'une radio, soulignant la précarité relative dans laquelle vivent les habitants du District Autonome.
434. Comparativement au reste du pays, le District de Yamoussoukro bénéficie d'axes routiers de qualité avec notamment l'autoroute qui le relie à Abidjan. Les routes nationales le reliant aux autres principales villes du pays souffrent quant à elles d'un manque d'entretien courant, comme le tronçon Yamoussoukro-Bouaké, l'un des tronçons les plus empruntés du pays ou encore le tronçon Yamoussoukro-Bouaflé.
435. Par ailleurs, le District de Yamoussoukro ne bénéficie pas du transport ferroviaire et ne dispose d'aucune gare alors même que sa position géographique au centre du pays et les infrastructures des administrations existantes pourraient être un plus pour l'établissement de gare de transport ferroviaire de marchandises et de passagers.
436. Yamoussoukro possède un aéroport aux normes internationales qui ne comprend plus de vols commerciaux depuis la crise politique qu'a traversée le pays, mais qui est cependant fréquemment utilisé par les avions privés ou les délégations internationales qui viennent à l'occasion de sommets internationaux qui se déroulent dans la capitale politique.
437. Le District de Yamoussoukro est, comparativement au reste du pays, relativement bien équipé en termes d'infrastructures électriques et hydrauliques. En effet, 81 % des localités du District sont électrifiées en basse tension. Les consommations professionnelles en haute tension concernent essentiellement le secteur tertiaire (70 % de la consommation), ce qui souligne l'importance du tourisme et de l'hôtellerie au sein du District. En revanche, seuls 42 % des ménages du District sont connectés au réseau de la CIE. Le taux d'accès à l'eau est compris entre 60 % et 75 % dans la plupart des localités. Ces chiffres sont poussés vers le haut par la ville de Yamoussoukro, relativement bien fournie en équipements hydrauliques comparativement au reste de la Côte d'Ivoire. Cependant, le nombre de ménages connectés à l'eau courante reste faible et ne représente que 20 %.
438. Le District connaît, à l'instar du reste du pays, un déficit d'assainissement. Ainsi, plus de 50 % de l'assainissement liquide et plus de 60 % de l'assainissement solide se fait dans la nature.

V.4.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
➤ Existence d'une autoroute reliant Yamoussoukro à Abidjan ➤ Aéroport aux normes internationales	➤ Absence du transport ferroviaire ➤ Infrastructures d'assainissement inexistantes en dehors de la ville de Yamoussoukro ➤ Taux de couverture des ménages au réseau hydraulique faible (20 %)
Opportunités	Menaces
➤ Réseau hydrographique très dense ➤ Programme gouvernemental pour la construction de logements économiques et sociaux	➤ Manque d'entretien des axes routiers ➤ Arrêt des vols commerciaux depuis la crise

V.4.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Développement urbain et environnement</i>	➤ Sensibiliser les populations aux impacts sur l'environnement liés aux rejets des déchets dans la nature
	➤ Mettre en place un schéma directeur de l'urbanisme dans les grandes villes du District
	➤ Renforcer les programmes de logements sociaux dans le District
	➤ Renforcer les investissements dans les équipements urbains
<i>Transport et logistique</i>	➤ Réhabiliter les infrastructures routières aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain
	➤ Préserver l'état des infrastructures routières notamment en assurant un entretien curatif et préventif
	➤ Ouvrir l'aéroport de Yamoussoukro pour les vols commerciaux
	➤ Relier le District avec le réseau ferroviaire national
<i>Équipements et infrastructures</i>	➤ Améliorer le taux d'électrification des localités rurales
	➤ Planifier la mise en place de décharges contrôlées et de structures de collecte et de traitement des ordures ménagères
	➤ Créer un véritable réseau d'assainissement et de drainage des eaux usées
	➤ Assurer le fonctionnement durable des installations hydrauliques en renforçant les capacités des comités de gestion des points d'eau et en veillant à la disponibilité des artisans réparateurs et des pièces de rechange
	➤ Renforcer les investissements pour la mise en place des systèmes d'adduction en eau dans le District

V.4.4 Résumé analytique

Axe 4	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre 1 : Développement urbain et cadre de vie															
Proportion de localités urbaines (%)	Valeur	100	1,1	2,7	0,4	1,6	1,77	2,7	0,8	1,27	0,3	0,9	0,6	0,27	1
	Rang	1	7	2	12	5	4	2	9	6	13	8	10	14	
Taux d'urbanisation (%)	Valeur	100	12,3	32,2	19,4	22	44,9	31	26,9	26,16	32,5	52	53,9	13,4	42,5
	Rang	1	14	6	11	10	4	7	8	9	5	3	2	13	
Proportion des habitations dotées de toilettes internes (%)	Valeur	29,5	3,5	7,1	6,7	3,7	5,9	6,0	3,2	3,46	4,3	9,4	9,2	2,7	10,8
	Rang	1	11	4	5	10	7	6	13	12	9	2	3	14	
Proportion d'habitations sans équipement électroménager (%)	Valeur	20,6	28,4	35	44	35,2	37,1	40	47,6	31,55	57	54	33,6	60,3	36
	Rang	1	13	10	6	9	8	7	5	12	2	3	11	1	
Chapitre 2 : Transport et Logistique															
Infrastructures routières															
Densité routière (km/km ²)	Valeur	0,82	0,29	0,39	0,17	0,34	0,28	0,36	0,22	0,28	0,24	0,28	0,31	0,16	0,25
	Rang	1	6	2	13	4	7	3	12	7	10	7	11	5	14
Linéaire de routes bitumées (km)	Valeur	1 772	942	507	87	886	741	890	465	708	437	830	336	315	9 135
	Rang	1	2	8	14	4	6	3	9	7	10	5	11	12	
Taux de revêtement (%)	Valeur	48,2	11,5	9,4	2,5	14,2	10,6	11,8	6,7	10,6	4,5	10,3	14,3	4,9	7,9
	Rang	1	5	9	14	3	6	4	10	6	12	8	2	11	
Infrastructures ferroviaires															
Nombre de gares	Valeur	4	0	0	0	0	6	4	0	0	2	8	0	0	25
	Rang	4	6	6	6	6	2	3	6	6	5	1	6	6	
Fret (tonnes)	Valeur	680 155	0	0	0	0	9 296	0	0	0	2 546	0	0	0	691 997
	Rang	1	4	4	4	4	2	4	4	4	3	4	4	4	

Axe 4

Bas-Sassandra

Comoé

Denguélé

Gôh-Diiboua

Lacs

Lagunes

Montagnes

Sassandra - Marahoué

Savanes

Vallée du Bandama

Woroba

Yamoussoukro

Zanzan

Côte d'Ivoire

Infrastructures aéroportuaires

Nombre d'aéroports/aérodromes	Valeur	1	4	1	1	2	2	0	2	2	3	4	2	1	2	27
	Rang	1	2	11	11	5	5	14	5	5	4	2	5	11	5	
Nombre de passagers transportés	Valeur	1 178 362	3 053	0	26	0	0	0	162	68	285	53	26	8 951	0	1 190 986
	Rang	1	3	9	8	9	9	9	5	6	4	7	8	2	9	

Chapitre 3 : Equipements et infrastructures

Électricité	Valeur	83,3	30,3	61,2	25,3	71,8	46,8	71,8	31	56	16,7	23	14,6	80,9	13,2	34
	Rang	1	9	5	10	3	7	3	8	6	12	11	13	2	14	
Consommation domestique annuelle moyenne par abonné en kWh/abonné/an	Valeur	1 756	1 707	1 197	1 147	1 214	916	930	1 066	1 145	1 354	980	1 245	1 318	901	1 36
	Rang	1	2	7	8	6	13	12	10	9	3	11	5	4	14	
Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné en MW/abonné/an	Valeur	633 907	546 241	236 418	49 845	624 211	113 982	352 180	177 706	299 290	1 861 183	302 195	625 259	448 248	48 821	552 715
	Rang	2	5	10	13	4	12	7	11	9	1	8	3	6	14	

Eau et assainissement

Taux de couverture des localités en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	82,0	24,0	62,0	93,0	46,0	88,8	77,0	35,1	42,0	45,3	92,5	60,0	97,7	66,0	58,9
	Rang	5	14	8	2	10	4	6	13	12	11	3	9	1	7	
Taux de couverture des centres de production en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	69,4	65,7	102	145	46,6	86,5	66	87,6	58,4	102,1	77,2	122,2	170,6	141	74,1
	Rang	10	12	6	2	14	8	11	7	13	5	9	4	1	3	
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise Améliorée (%)	Valeur	36	5	32	14	10	23,6	18	5,5	23	12	17	10,4	13,8	12,0	12,5
	Rang	1	14	2	7	12	3	5	13	4	9	6	11	8	9	

Axe 4	Abidjan	Ras-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise (%)	Valeur	62	52	79	83,9	63	77,8	83	76	56	66,7	79,2	64,1	76,2	63	69,7
		12	14	4	1	10	5	2	7	13	8	3	9	6	10	
Part des ordures ménagères ramassées par camion (%)	Valeur	62,1	9,4	12,3	10,0	7,5	28,0	8,1	3,7	5,9	3,3	21,8	6,5	36,5	2,4	21,6
	Rang	1	7	5	6	9	3	8	12	11	13	4	10	2	14	
Proportion des moyens modernes d'évacuation des ordures liquides (%)	Valeur	55,8	8,6	11,5	4,8	7,0	18,8	8,6	5,1	5,9	12,7	16,4	6,4	24,4	3,6	11,4
	Rang	1	7	6	13	9	3	7	12	11	5	4	10	2	14	
Communication et Nouvelles Techniques de l'Information																
Densité du réseau postal (nombre d'agences/ 100 km ²)	Valeur	2,740	0,050	0,227	0,057	0,063	0,062	0,038	0,048	0,063	0,052	0,025	0,064	0,657	0,031	0,079
	Rang	1	10	3	8	5	7	12	11	5	9	14	4	2	13	

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 : Superficie des composantes du District Autonome de Yamoussoukro	8
Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District Autonome de Yamoussoukro	14
Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires intervenants dans le District Autonome	15
Tableau 4 : Situation sécuritaire du District Autonome de Yamoussoukro	17
Tableau 5 : Dispositif sécuritaire du District Autonome	18
Tableau 6 : Altitudes des principales localités du District Autonome	25
Tableau 7 : Évolution de la population animale de la RFA entre 1993 et 1999.....	28
Tableau 8 : Inventaire des réserves forestières.....	28
Tableau 9 : Bilan de la pluviométrie mensuelle du District sur les six dernières années.....	34
Tableau 10 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre.....	44
Tableau 11 : Densité de population par sous-préfecture.....	44
Tableau 12 : Répartition de la population du District, par genre et par tranche d'âge (en %).....	46
Tableau 13 : État matrimonial dans le District Autonome de Yamoussoukro (en %)	47
Tableau 14: Statistiques sur la nuptialité du District	48
Tableau 15: Situation des ménages du District Autonome de Yamoussoukro	49
Tableau 16 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer dans le District.....	50
Tableau 17: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité dans le District.....	50
Tableau 18: Taux brut de reproduction du District.....	50
Tableau 19: Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité du District.....	50
Tableau 20 : Statut migratoire du District (en %)	52
Tableau 21 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District Autonome.....	55
Tableau 22: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité	56
Tableau 23 : Principaux indicateurs sociaux du District Autonome de Yamoussoukro	57
Tableau 24 : Taux de pauvreté dans le District (en %)	59
Tableau 25 : Taux d'analphabétisme dans le District (en %)	59
Tableau 26 : Superficies des cultures de rente dans le District Autonome de Yamoussoukro.....	66
Tableau 27 : Estimation des revenus des principales cultures de rente dans le District (millions FCFA).....	67
Tableau 28 : Estimation des superficies et des productions de cacao - 2013.....	67
Tableau 29 : Estimation des superficies et des productions de café - 2013.....	68
Tableau 30 : Estimation des superficies et des productions des fruits de la passion - 2012	68
Tableau 31 : Estimation des superficies et des productions des agrumes à essence - 2012.....	69
Tableau 32 : Superficie des cultures vivrières dans le District Autonome de Yamoussoukro	69
Tableau 33 : Estimation des superficies et des productions d'igname - 2012.....	70
Tableau 34 : Estimation des superficies et des productions de banane plantain - 2012	71
Tableau 35 : Estimation des superficies et des productions de manioc - 2012.....	72
Tableau 36 : Estimation des superficies et des productions de maïs - 2012.....	72
Tableau 37 : Effectifs des cheptels dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2012.....	73
Tableau 38 : Chiffres clés de l'élevage bovins dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2012 ..	73
Tableau 39 : Chiffres clés de l'élevage des ovins et des caprins dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2012	74
Tableau 40 : Chiffres clés de l'élevage des porcins dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2012	74
Tableau 41 : Chiffres clés de l'aviculture dans le département de Yamoussoukro - 2013	74
Tableau 42 : Types de labour pratiqués sur les parcelles (en %).....	76
Tableau 43 : Nombre de sociétés coopératives par département et par filière dans le District Autonome de Yamoussoukro	76
Tableau 44 : Structures d'accompagnement agricole.....	77
Tableau 45 : Structuration du secteur halieutique.....	80

Tableau 46 : Nombre de permis de recherche par département et par filière dans le District	82
Tableau 47 : Infrastructures de commerce (marchés, centres de groupage).....	85
Tableau 48 : Répartition des commerçants par nationalité et type de commerce - 2012	92
Tableau 49 : Nature des importations transitant par la douane dans le District Autonome de Yamoussoukro - 2013	92
Tableau 50 : Inventaire des institutions financières du District Autonome de Yamoussoukro.....	95
Tableau 51 : Capacités hôtelières par catégorie à Yamoussoukro.....	99
Tableau 52 : Structuration du Transport routier du District Autonome.....	102
Tableau 53 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut.....	105
Tableau 54 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, zone d'implantation des établissements et par genre	111
Tableau 55 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par statut	112
Tableau 56 : Nombre d'élèves par statut et par zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire	119
Tableau 57 : Proportion des effectifs redoublants par genre et par niveau d'étude du Primaire	120
Tableau 58 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre	120
Tableau 59 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par statut	121
Tableau 60 : Répartition des élèves dans le Secondaire 1 ^{er} cycle par genre et statut	128
Tableau 61 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre et par type statut	130
Tableau 62 : Taux de transition Secondaire 1 ^{er} - 2 nd cycle 12-13 / 13-14	130
Tableau 63 : Elèves redoublants du Secondaire 2 nd cycle par filière et par niveau d'étude (en %)...	134
Tableau 64 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1 ^{er} et 2 nd cycle par statut.....	135
Tableau 65 : Filières du Secondaire Technique.....	139
Tableau 66 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre et par statut	140
Tableau 67 : Synthèse des indicateurs de capacité d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique	141
Tableau 68 : Synthèse des indicateurs des élèves de la formation professionnelle et de l'enseignement technique par statut et par genre	143
Tableau 69 : Liste des établissements ETEFP du District	144
Tableau 70 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut	146
Tableau 71 : Répartition des étudiants du Supérieur du District par statut, par type d'établissement et par genre	148
Tableau 72 : Répartition des étudiants du Supérieur par filière et par genre	148
Tableau 73 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Supérieur par statut	149
Tableau 74 : Synthèse des équipements du District par statut.....	149
Tableau 75 : Répartition des infrastructures sanitaires du District Autonome	155
Tableau 76 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District Autonome (en %)	155
Tableau 77 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District Autonome.....	156
Tableau 78 : Plateau technique des établissements sanitaires par district sanitaire	157
Tableau 79 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics.....	158
Tableau 80 : Répartition du personnel médical du District.....	160
Tableau 81 : Carence de personnel médical dans le District en fonction des normes nationales et internationales.....	164
Tableau 82 : Indicateurs de suivi des naissances dans le District.....	166
Tableau 83 : Couverture maternelle (en %)......	166
Tableau 84 : Couverture vaccinale des enfants du District (en %)	167
Tableau 85 : Couverture vaccinale des enfants du District.....	171
Tableau 86 : Incidence liée à la mortalité générale du District Autonome de Yamoussoukro.....	172

Tableau 87 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)	172
Tableau 88 : Incidence du paludisme dans le District Autonome de Yamoussoukro.....	173
Tableau 89 : Répartition des sites de prévention et de dépistage par type	174
Tableau 90 : Indicateurs d'impact de la tuberculose dans le District Autonome de Yamoussoukro..	175
Tableau 91 : Inventaire des infrastructures culturelles du District	178
Tableau 92 : Principaux événements sportifs du District	181
Tableau 93 : Taux d'accroissement annuel de la population.....	184
Tableau 94 : Typologie des localités du District.....	184
Tableau 95 : Taux d'urbanisation du District.....	185
Tableau 96: Répartition de la population de la ville de Yamoussoukro par quartier.....	187
Tableau 97 : Type d'habitation à Yamoussoukro (en %).....	190
Tableau 98 : Répartition des projets dans les départements du District Autonome de Yamoussoukro	191
Tableau 99 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et par type de route	195
Tableau 100 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension	199
Tableau 101 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU) (2013).....	202
Tableau 102 : Déficit de production d'eau potable (2013).....	202
Tableau 103 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée dans le District Autonome (en %).....	203
Tableau 104 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée dans le District Autonome (en %).....	203
Tableau 105 : Mode d'évacuation des ordures ménagères dans le District Autonome (en %).....	205
Tableau 106 : Mode d'évacuation des ordures ménagères dans le District Autonome (en %).....	206

FIGURES

Figure 1 : Pluviométrie et températures moyennes à Yamoussoukro.....	32
Figure 2 : Humidité relative moyenne à Yamoussoukro (en %).....	32
Figure 3 : Insolation mensuelle à Yamoussoukro (en heure).....	33
Figure 4 : Pluviométrie et températures moyennes à Attiégouakro.....	33
Figure 5 : Répartition des groupes ethniques du District	38
Figure 6 : Pyramide des âges du District Autonome de Yamoussoukro	46
Figure 7: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (pour 1 000 FAP).....	51
Figure 8: Origine de la population non ivoirienne du District Autonome.....	53
Figure 9: Distribution des actifs du District par type d'activité (en %).....	56
Figure 10: Répartition des actifs du District par tranche d'âge.....	57
Figure 11 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence.....	58
Figure 12: Taux d'analphabétisme adulte par tranche d'âge (en %).....	60
Figure 13 : Nombre de contribuables gérés par régime d'impositions (impôts professionnels)	64
Figure 14 : Évolution des recettes du District de 2011 à 2014 (en millions FCFA)	64
Figure 15 : Part des superficies des principales spéculations agricoles du District (en %).....	65
Figure 16 : Évolution de la production de cacao dans le District entre 2001 et 2013 (en tonnes).....	67
Figure 17 : Évolution de la production de café dans le District entre 2001 et 2013 (en tonnes).....	68
Figure 18 : Répartition des cultures d'igname dans le District (en %) - 2012	71
Figure 19 : Capture moyenne de pêche en fonction de la saison – En kg	80
Figure 20 : Répartition des artisans par branche d'activités (en %)	90
Figure 21 : Répartition des commerçants par filière - 2012.....	92
Figure 22 : Répartition des importations des biens d'équipements dans le District (en valeur) - 2013	93
Figure 23 : Origine des importations dans le District - 2013.....	93

Figure 24 : Nombre d'enfants en âges d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement	105
Figure 25 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District	106
Figure 26 : Pyramide scolaire du District	107
Figure 27 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre	108
Figure 28 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Préscolaire selon leur âge	109
Figure 29 : Écart entre le taux brut et net de scolarisation du Préscolaire	110
Figure 30 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par genre	110
Figure 31 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude	111
Figure 32 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école Préscolaire	112
Figure 33 : Répartition des salles de classe du Préscolaire selon le niveau d'étude	113
Figure 34 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi	113
Figure 35 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique	114
Figure 36 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre	116
Figure 37 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Primaire selon leur âge	117
Figure 38 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Primaire	118
Figure 39 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par genre	118
Figure 40 : Évolution des effectifs par genre de la classe de CP2 à la classe de CM2	119
Figure 41 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire	120
Figure 42 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire	121
Figure 43 : Répartition des salles de classe du Primaire selon le niveau d'études	122
Figure 44 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement	122
Figure 45 : Présence des commodités dans les écoles primaires	123
Figure 46 : Répartition des instituteurs du Primaire par emploi	123
Figure 47 : Répartition des instituteurs du Primaire par statut selon le diplôme pédagogique	124
Figure 48 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre	126
Figure 49 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1 ^{er} cycle selon leur âge	127
Figure 50 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle	128
Figure 51 : Répartition des élèves du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre	128
Figure 52 : Évolution des effectifs par genre de la classe de CM2 à la classe de 3 ^{ème}	129
Figure 53 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude dans le Secondaire 1 ^{er} cycle	129
Figure 54 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par genre	131
Figure 55 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2 nd cycle selon leur âge	132
Figure 56 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle	133
Figure 57 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par niveau et par genre	133
Figure 58 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par filière	134
Figure 59 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2 nd cycle	134
Figure 60 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire	135
Figure 61 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public du District Autonome	136
Figure 62 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé du District Autonome	136
Figure 63 : Répartition des élèves du Secondaire Technique par statut et par genre	139
Figure 64 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge	140
Figure 65 : Répartition des étudiants de l'ETFP par filière économique par genre	144
Figure 66 : Répartition des enseignants du Supérieur par statut selon le diplôme pédagogique	150
Figure 67 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District Autonome	155
Figure 68 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par service	159
Figure 69 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien-dentiste dans le District	163
Figure 70 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans (pour 1000 enfants)	170
Figure 71 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance	170
Figure 72 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par tranche d'âge	171
Figure 73 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire	173
Figure 74 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Diagnostic Rapide (TDR)	173
Figure 75 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH	174

Figure 76 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District Autonome de Yamoussoukro	175
Figure 77: Mode d'occupation des sols des principaux centres urbains (en ha).....	186
Figure 78: Répartition de la superficie des équipements de Yamoussoukro	186
Figure 79 : Niveau d'équipement des habitations du District.....	190
Figure 80 : Mode d'assainissement des habitations.....	191
Figure 81 : Répartition de la consommation électrique haute tension par secteur d'activité (en %)	199

CARTES

Carte 1 : Localisation du District Autonome de Yamoussoukro	9
Carte 2 : Subdivisions administratives du District Autonome de Yamoussoukro	12
Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national.....	20
Carte 4 : Réseau hydrographique du District Autonome de Yamoussoukro.....	21
Carte 5 : Pédologie du District Autonome de Yamoussoukro.....	23
Carte 6 : Aptitudes culturelles et forestières du District Autonome de Yamoussoukro	24
Carte 7 : Relief du District Autonome de Yamoussoukro.....	25
Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animales du District Autonome ..	29
Carte 9 : Variation des précipitations dans le District Autonome de Yamoussoukro.....	31
Carte 10 : Principaux groupes ethniques du District Autonome	39
Carte 11 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanterie dans le District	40
Carte 12 : Répartition de la population selon le type de religion pratiquée.....	41
Carte 13 : Répartition spatiale de la population du District	45
Carte 14 : Statut matrimonial	48
Carte 15 : Taille moyenne des ménages du District Autonome de Yamoussoukro	49
Carte 16 : Taux de natalité du District	51
Carte 17 : Statuts migratoires du District Autonome de Yamoussoukro	52
Carte 18 : Taux de chômage du District Autonome de Yamoussoukro.....	55
Carte 19 : Taux d'alphabétisation des adultes.....	60
Carte 20 : Principales richesses économiques du District Autonome	63
Carte 21 : Type de cultures de rente dans le District.....	66
Carte 22 : Type de cultures vivrières dans le District Autonome	70
Carte 23 : Petits Barrages hydro -Pastoraux du District Autonome de Yamoussoukro	75
Carte 24 : Géologie du District.....	82
Carte 25 : Principales industries du District Autonome	85
Carte 26 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire	87
Carte 27 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire	88
Carte 28 : Artisanat dans le District Autonome de Yamoussoukro.....	89
Carte 29 : Répartition des points de vente et pourcentage des commerçants dans le District	91
Carte 30 : Banques et institutions de microfinances du District Autonome	95
Carte 31 : Principaux lieux touristiques du District Autonome	96
Carte 32: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District	109
Carte 33: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District.....	117
Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1 ^{er} cycle au sein du District.....	127
Carte 35: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2 nd cycle au sein du District	132
Carte 36 : Etablissements Techniques et Professionnels du District.....	146
Carte 37 : Infrastructures sanitaires du District.....	154
Carte 38 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District Autonome	156
Carte 39 : Nombre d'habitant par pharmacie dans le District Autonome	157
Carte 40 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation dans le District Autonome de Yamoussoukro	158
Carte 41 : Nombre d'habitants par médecin.....	160
Carte 42 : Nombre d'habitants par infirmier.....	161
Carte 43 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste	162

Carte 44 : Nombre de FAP par sage-femme dans le District	163
Carte 45 : Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+)	167
Carte 46 : Taux de couverture vaccinale contre la fièvre jaune (anti-amaril)	168
Carte 47 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG).....	169
Carte 48 : Équipements culturels du District.....	178
Carte 49 : Répartition des équipements sportifs du District.....	180
Carte 50 : Principaux pôles urbains du District.....	185
Carte 51 : Plan de la ville de Yamoussoukro	188
Carte 52 : Infrastructures de transport du District.....	194
Carte 53 : Infrastructures de production électrique et des raccordements	198
Carte 54 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable	201
Carte 55 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature.....	205
Carte 56 : Réseau de la poste du District Autonome de Yamoussoukro	208
Carte 57 : Couverture en réseau de télécommunication du District.....	209

ZOOMS

Zoom 1: Lac de Kossou.....	27
Zoom 2: Réserve faunique d'Abokouamékro	30
Zoom 3: Basilique Notre Dame de la Paix.....	43
Zoom 4: Hôtel Président	101
Zoom 5: Lycée Scientifique de Yamoussoukro	137
Zoom 6: Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB).....	151

SYNTHÈSES

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales.....	19
Synthèse 2 : Ressources naturelles.....	35
Synthèse 3 : Caractéristiques démographiques et peuplement	62
Synthèse 4 : Secteur primaire.....	84
Synthèse 5 : Secteur secondaire	90
Synthèse 6 : Secteur tertiaire.....	103
Synthèse 7 : Education	153
Synthèse 8 : Santé.....	177
Synthèse 9 : Culture, jeunesse et sport.....	182
Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie.....	193
Synthèse 11 : Transports et Logistique	197
Synthèse 12 : Équipements et infrastructures	210

PHOTOS

Photo 1 : Basilique Notre Dame de La Paix.....	7
Photo 2: Fondation Felix Houphouët Boigny.....	7
Photo 3: Fondation Félix Houphouët-Boigny, siège du District Autonome de Yamoussoukro	13
Photo 4: Berges du lac de Kossou.....	27
Photo 5: Réserve faunique d'Abokouamékro	30
Photo 6: Basilique Notre-Dame-de-la-Paix	41
Photo 7: Basilique Notre Dame de la Paix	43
Photo 8: Basilique Notre Dame de la Paix	97
Photo 9: Grande Mosquée de la Paix Yamoussoukro.....	97
Photo 10: Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny.....	98
Photo 11: Réserve de faune d'Abokouamékro	99

Photo 12: Hôtel Président.....	101
Photo 13: Lycée Scientifique de Yamoussoukro.....	137
Photo 14: Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny	151
Photo 15: Centre-ville de Yamoussoukro.....	183

ANNEXES

Annexe 1 : Rencontres réalisées en régions	251
Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes d'analyse des monographies.....	251
Annexe 3: Liste de succession des sous-préfets.....	252
Annexe 3: Liste des sociétés coopératives par département	253
Annexe 4: Carte de la météo nationale	254
Annexe 5: Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire	255
Annexe 6: Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire.....	256

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- °C : Degrés Celsius
- _ : représente une valeur non définie ou nulle
- AGEPE : Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi de Côte d'Ivoire
- ANADER : Agence nationale d'appui au développement rural
- BAD : Banque Africaine Développement
- BCG : Vaccination antituberculeuse / vaccin bilié Calmette-Guérin
- BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
- CAFOP : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
- CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique
- CEDEAO : Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
- CDCI : Compagnie de Distribution de Côte d'Ivoire
- CHR : Centre Hospitalier Régional
- CHU : Centre Hospitalier Universitaire
- CIDT : Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles
- CIE : Compagnie Ivoirienne d'Electricité
- CIDV : Compagnie ivoirienne pour le développement des cultures vivrières
- CNCE : Caisse Nationale de Crédit et d'Épargne
- COOPEC : Coopérative d'épargne et de crédit
- CSRS : Centre Suisse de Recherche Scientifique
- CNRA : Centre National de Recherche Agronomique
- CPN : Consultation prénatale
- CQP : Certificat de Qualifications Professionnelles
- DEA : Diplôme d'études approfondies
- DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
- DREN : Direction régionale de l'éducation nationale
- DREN-ET : Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
- DRETP : Direction Régionale de l'Enseignement Technique et Professionnel
- DTC : Vaccin diphtérie, tétanos, coqueluche
- ESETC : Ecole Supérieure de l'Enseignement Technique et Commercial
- ENS : Enseignants
- ESA : Ecole Supérieur d'Agriculture
- ESPC : Etablissement Sanitaire de Premier Contact
- ETBS : Etablissements
- FAP : Femme en âge de procréer
- FDFP : Fond de Développement de la Formation Professionnelle
- FIDA : Fonds International de Développement Agricole
- HEC : Hautes Etudes Commerciales Ad Assabou
- HVA : Hydraulique Villageoise Améliorée
- HG : Hôpital Général
- INFAS : Institut National des Agents de Santé
- INHP : Institut National d'Hygiène Publique
- IRA : Insuffisance respiratoire aiguë
- ISF : Indice Synthétique de Fécondité
- IST : Infection sexuellement transmissible
- ISTP : Institut supérieur technique professionnel
- MEMEASFP : Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
- MEMIS : Ministère d'État, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- MICS : Multiple Indicator Cluster Survey
- MII : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide
- MIILDA : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action

- *MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques*
- *MSLS : Ministère de la Santé et de la Lutte Contre le Sida*
- *ND : Donnée Non Disponible pour le moment*
- *NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique*
- *OMS : Organisation Mondiale de la Santé*
- *OCACI : Office de Conseil et de Contrat d'Assurance de Côte d'Ivoire*
- *PASEA : Projet d'Appui au Système d'Exploitation Agricole*
- *PEC : Pôles économiques de compétitivité*
- *PEMED-CI : Projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire*
- *PER : Programme Economique Régional*
- *PIB : Produit Intérieur Brut*
- *PND : Plan National de Développement*
- *PNR : Programme National Riz*
- *PNDS : Plan National de Développement Sanitaire*
- *PPU : Programme Présidentiel d'Urgence*
- *PNIA : Programme National d'Investissement Agricole*
- *RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat*
- *RM : Désigne le rapport de masculinité. C'est le nombre d'hommes pour 100 femmes.*
- *SAPH : Société Africaine de Plantations d'Hévéas*
- *SAFA : Solidarité Africaine d'Assurance*
- *SATMACI : Société d'assistance technique pour la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire*
- *SGBCI : Société Générale de Banques de Côte d'Ivoire*
- *SIM : Système d'Information de Marché*
- *SODECI : Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire*
- *SODEFEL : Société pour le développement des fruits et légume*
- *SODEPRA : Société pour le développement de la production animale*
- *SODERIZ : Société pour le développement de la riziculture en Côte d'Ivoire*
- *SODESUCRE : Société pour le développement du sucre*
- *TBR : Taux Brut de reproduction*
- *TDR : Test de Diagnostic Rapide*
- *UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine*
- *UMF : Unité Mobile de Formation*
- *VAA : Vaccin Anti-Amaril*
- *VAR : Vaccination Anti rougeole*
- *VAT : Vaccin Anti Tétanique*
- *ZEE : Zone économique exclusive*

GLOSSAIRE

Découpage administratif du territoire et structure de l'habitat

- **Sous-préfecture** : Nombre de sous-préfectures.
- **Localité** : Lieu de résidence permanente d'une population donnée.
- **Ville** : Selon le RGPH-98, la ville est une localité d'au moins 3000 habitants agglomérés, dotée d'une fonction politique et administrative, et au sein de laquelle la population active agricole est supérieure ou égale à 50 % de la population active totale.
- **Localité urbaine** : désigne la partie centrale de la ville constituée de quartiers clairement délimités et reconnus, et les campements qui s'y rattachent.
- **Localité semi-urbaine** : Localité qui ne vérifie pas les critères remplis par la ville.
- **Localité rurale** : Ensemble des villages reconnus par l'administration territoriale.
- **Chef-lieu de sous-préfecture rurale** : Localité rurale dotée d'une fonction politique et administrative.
- **Campement rattaché** : Habitation ou groupe d'habitations isolées construites en générale à côté d'une exploitation agricole rattachée à une localité. Le campement porte habituellement le nom du propriétaire.
- **Poids démographiques des départements (respectivement des régions)** : calculé en pourcentage, il désigne l'importance démographique du département (respectivement de la région). C'est la part de la population totale du département (respectivement de la région) dans la population totale de la Côte d'Ivoire.
- **Densité** : Nombre d'habitants au km². On obtient la densité d'une localité en rapportant la population de cette localité à sa superficie.

Indicateurs sociaux

- **Indice de jeunesse** : se définit comme étant le poids démographique des jeunes (l'ensemble des individus dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des jeunes par la population totale.
- **Indice de vieillesse** : se définit comme étant le poids démographique des vieux (l'ensemble des individus dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des vieux dans la population totale.
- **Rapport de dépendance** : est obtenu en divisant la population des inactifs (jeunes et vieux confondus) par celle des actifs (individus dont l'âge varie entre 15 et 59 ans).
- **Taux d'analphabétisme** : calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant l'effectif des personnes non alphabétisées par l'effectif total des personnes âgées de 6 ans ou plus.
- **Alphabétisé** : est considérée comme alphabète, toute personne âgée de 6 ans ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.
- **Analphabétisme** : Incapacité à lire, écrire et compter.
- **Taux d'alphabétisation** : Complément à 100 du taux d'analphabétisme.
- **Taux global d'alphabétisation chez les adultes** : proportion des personnes âgées de 15 ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.
- **Taux de marginalisation** : Proportion des personnes n'ayant pas fréquenté l'école.
- **Taux de fréquentation scolaire** : c'est un bon indicateur permettant d'apprécier le niveau de scolarisation. Il mesure l'importance de la population qui fréquente effectivement l'école. C'est la proportion des personnes qui fréquentent l'école.
- **Coefficient de Gini** : Mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée.

- **Densité de la population** : Mesure du nombre d'habitants d'une population occupant une portion donnée d'un milieu.
- **Rapport de masculinité** : Le sex-ratio ou sex-ratio (nom masculin¹ ou féminin², souvent abrégé en "SR"), encore appelé rapport des sexes ou rapport de masculinité, est le rapport du nombre de mâles et de femelles au sein d'une espèce à reproduction sexuée, pour une génération, ou dans la descendance d'un individu
- **Taux d'accroissement démographique** : En démographie, la « croissance démographique » est l'évolution de la taille d'une population pour un territoire donné, le « taux d'accroissement démographique » décrit le rythme de cette évolution (augmentation ou diminution)
- **Taux de fécondité moyen** : nombre moyen d'enfants par femme (voir plus bas pour la définition précise). C'est un indice statistique permettant de mesurer la tendance d'une population à augmenter ou à diminuer naturellement (donc l'accroissement naturel, c'est-à-dire sans tenir compte des flux migratoires).
- **Taux de natalité** : Rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année. Il s'exprime souvent en pour mille (‰).
- **Taux de chômage** : Pourcentage des personnes faisant partie de la population active qui sont au chômage. La population active est la population en âge de travailler et qui travaille ou souhaite travailler.
- **Taux de pauvreté** : Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté pour une population donnée. Il existe plusieurs définitions du seuil de pauvreté.
- **Taux brut de reproduction** : Le taux de reproduction brut ou taux brut de reproduction est un indicateur démographique destiné à mesurer le degré de remplacement d'une génération par la suivante. Il s'exprime par le nombre de filles mises au monde en descendance finale par cent femmes, rapport non corrigé de l'effet de mortalité, ce qui le différencie du taux net de reproduction qui est la mesure usuelle..
- **Célibataire** : Proportion des personnes âgées de 12 ans ou plus qui n'ont jamais été mariées et qui ne vivent pas avec un homme pour une femme ou une femme pour un homme.
- **Union consensuelle** : Proportion des personnes non mariées (civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers) qui vivent en concubinage.
- **Marié** : Proportion des individus dont l'union a été célébrée à l'état civil, ou religieusement ou selon les rites coutumiers.
- **Divorcé** : Proportion des personnes dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne se sont pas remariées.
- **Veuf** : Proportion des individus dont le mariage a été rompu par le décès du conjoint et qui ne se sont pas remariés.
- **Taux de polygamie** : Calculé en pourcentage, il mesure l'importance de la polygamie. C'est la proportion des hommes ayant deux épouses ou plus parmi les hommes mariés.
- **Nombre moyen d'épouses par homme marié** : Rapport entre le nombre total des femmes mariées et celui des hommes mariés à condition que les migrations des individus sans leurs conjoints soient négligeables.
- **Taux de rupture d'union** : Proportion des personnes dont l'union a été rompue. Cet indicateur calculé en pourcentage est obtenu en divisant l'effectif des veufs et des divorcés par celui des mariés.
- **Taux de mariages précoces** : calculé en pourcentage, il mesure la proportion des personnes mariées dont l'âge est compris entre 12 et 17 ans.
- **Proportion des personnes mariées** : est obtenu en divisant l'effectif des personnes mariées par l'effectif total de la population âgée de 12 ans ou plus.
- **État civil** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage civil.
- **Coutumier** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage selon les rites coutumiers.

- **Religieux** : est défini comme la proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage religieux.
- **Importance de la population étrangère** : calculée en pourcentage, elle représente la part de la population non ivoirienne dans la population totale.
- **Migration nette** : est obtenue en faisant la différence entre la population résidente et la population native. C'est donc une grandeur algébrique.
- **Taux global d'accroissement dû aux migrations** : calculé en pourcentage, il mesure l'accroissement dû aux migrations. C'est le rapport entre la migration nette et la moitié de la population totale formée par les natifs et les résidents.
- **Non-migrants** : calculé en pourcentage, ils représentent la proportion des personnes résidentes recensées dans leur sous-préfecture ou leur commune de naissance et dont la résidence un an auparavant est la même que celle au moment du recensement.
- **Indice de stabilité résidentielle** : calculé en pourcentage, il mesure la stabilité résidentielle. Cet indicateur est obtenu en divisant l'effectif des non-migrants par la population native.
- **Migrants intra-départementaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans le même département de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants interdépartementaux ou intra-régionaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux départements différents de la même région de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants inter-régionaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux régions différentes de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants extérieurs** : représentent la proportion des personnes résidentes nées à l'étranger et recensées dans une sous-préfecture ou commune de Côte d'Ivoire.

Ressources naturelles

- **Flysh** : Les flyschs (mot d'origine suisse alémanique) sont un ensemble de roches d'origine sédimentaire, formées par la répétition du même « motif » : une strate de grès, surmontée d'une strate de schistes argileux. Ce sont des dépôts marins qui se forment en même temps que les montagnes (formations rocheuses syn-orogéniques), en bassin profond. En affleurements, les strates ont été souvent basculées par les mouvements tectoniques.
- **Sols ferrallitiques** : Sol des zones tropicales humides sous couvert forestier. Sol de couleur rouge, pauvre en silice, mais riche en hydroxydes de fer et aluminium. Couverture altérée de granites et de gneiss, qui peut évoluer, se durcir, et devenir une carapace ferrallitique, ou carapace latéritique.
- **Forêt mésophile** : Forêt dense et moyennement humide, intermédiaire entre la forêt xérophile et la forêt hygrophile.
- **Birimien** : Ère géologique datant d'environ 2,1 milliards d'années, durant laquelle s'est formée une chaîne de roches caractéristiques de l'Afrique occidentale.
- **Protérozoïque inférieur** : Ère ou période géologique entre 2,5 x 10⁹ et 1,8 x 10⁹ ans
- **Climat Aw** : La classification de Köppen est une classification des climats fondée sur les précipitations et les températures.
 - **Climat A** :
 - Température moyenne de chaque mois de l'année > 18 °C
 - Pas de saison hivernale
 - Fortes précipitations annuelles (supérieure à l'évaporation annuelle)
 - **Régime pluviométrique w** :
 - Saison sèche en hiver

- Pour A : climat de la savane, P du mois le plus sec < 60 mm et $< [100 - (\text{précipitations annuelles moyennes})/25]$
- pour C et D : P du mois hivernal le plus sec $< 1/10$ du mois le plus humide

Economie

- **Superficie développée** : Pour une culture donnée, c'est le cumul des superficies de toutes les parcelles sur lesquelles elle est présente avec des densités suffisantes pour qu'elle soit la culture principale, la culture secondaire ou tertiaire.
- **Produits alimentaires** : Lait, Viandes, Poissons, Boissons, Graisses et huiles végétales, Sucre
- **Biens intermédiaires** : Coton, Produits métalliques, fibres textiles.
- **Biens d'équipement** : Matériels de transport (routier, aérien et ferroviaire), Machines mécaniques, instruments et appareils d'optique.
- **Autres bien de consommation** : Automobiles, Vêtements, Appareils électro-ménagers, autres articles textiles.
- **Taux d'occupation (tourisme)** : Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupées et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.
- **Taux d'utilisation (tourisme)** : Rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupées au nombre de chambres (emplacements) totales des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Education

- **Taux net de scolarisation** : Proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.
- **Indice de parité** : Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.
- **Ecole communautaire** : Les écoles communautaires sont des établissements privés à but non lucratif d'enseignement de base initiées par les communautés pour satisfaire leurs besoins éducatifs.
- **Ratio d'encadrement** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants d'un établissement.
- **Ratio d'occupation** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de salles d'un établissement.
- **Taux brut de scolarisation** : Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.
- **Signification des termes/groupe pédagogique**
 - (1) Il s'agit des enseignants qui sont en service dans les bureaux de l'IEP
 - (2) Considérer toutes les écoles où des enseignements sont assurés y compris celles qui ne sont pas autorisées
 - (3) Il s'agit d'indiquer le nombre d'écoles dont les chiffres ont été utilisés pour établir la présente synthèse. (Ce nombre sert à calculer le taux de couverture)
 - (4) Un groupe pédagogique est un groupe d'élève d'un même niveau recevant dans un même lieu l'enseignement d'un même maître au même moment. Dans certains cas, Il correspond aux notions de cours unique ou de classe unique.
- **Abandon scolaire** : est défini comme étant le fait qu'une personne dont l'âge est compris entre 6 et 20 ans ait fréquenté l'école sans avoir achevé le cycle ou soit sorti carrément du système scolaire.
- **Taux d'abandon scolaire** : calculé en pourcentage, il est obtenu en rapportant l'effectif des personnes ayant abandonné l'école à la population totale âgée de 6 à 20 ans.

- **Transition (taux de) :** Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente.

Santé

- **Accouchement assisté :** utilisation d'un instrument approprié (ventouse, forceps ou spatules) pour accélérer l'expulsion du nouveau-né lors de l'accouchement.
- **Bilharziose urinaire :** La bilharziose, appelée aussi schistosomiase est une maladie tropicale qui atteint des millions de personnes à travers le monde et responsable de centaines de milliers de décès chaque année. C'est une maladie chronique que l'on contracte au contact de l'eau, ce qui permet le passage de larves de parasites à travers la peau. Il existe plusieurs types de bilharziose : la bilharziose intestinale et urinaire notamment
- **Consultation Postnatale :** Examen de contrôle qui doit être effectué dans les 6 à 8 semaines qui suivent un accouchement.
- **Incidence globale :** En épidémiologie, le taux d'incidence rapporte le nombre de nouveaux cas d'une pathologie observés pendant une période donnée - population incidente - à la population dont sont issus les cas (pendant cette même période) - population cible -. Il est un des critères les plus importants pour évaluer la fréquence et la vitesse d'apparition d'une pathologie.
- **Taux de prévalence :** mesure de l'état de santé d'une population à un instant donné. Pour une affection donnée, elle est calculée en rapportant à la population totale le nombre de cas de maladies présents à un moment donné dans une population. Elle est exprimée en %.
- **Pian :** Tréponématose causée par un tréponème (*Treponema pallidum* pertenue, une bactérie spirochète). Elle entraîne une infection cutanée pouvant ensuite s'étendre et produire des lésions dans les tissus profonds, notamment osseux, par contiguïté
- **Taux d'occupation des lits :** Le taux d'occupation des lits d'hôpitaux représente la somme des journées d'hospitalisation au cours d'une période donnée (en général une année) divisée par le nombre de lits disponibles, Il indique le degré d'utilisation des lits disponibles durant une période déterminée.
- **Ulcère de Buruli :** L'ulcère de Buruli est une infection chronique débilitante de la peau et des tissus mous pouvant entraîner des déformations et des incapacités permanentes
- **CPN1 :** Première consultation prénatale.
- **CPN4 :** Quatrième consultation prénatale.
- **VAT2+ :** Vaccin anti-tétanique (deuxième dose).
- **DTC3 :** Troisième dose de vaccin antidiphtérique-antitétanique-anticoquelucheux
- **Polio3 :** Vaccin contre la Polio
- **BCG :** Le Bacille de Calmette et Guérin est le vaccin contre la tuberculose
- **VAR :** Vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle
- **VAA :** Vaccin Anti Amaril (vaccin contre la fièvre jaune)

Electricité

- **Taux de couverture électrique :** Rapport entre la population vivant dans les localités électrifiées et la population totale de la zone.

Infrastructures

- **Taux d'urbanisation :** Proportion de personnes habitant une ville ; pourcentage d'habitants en zone urbaine par rapport au reste de la population.
- **Mode d'occupation des sols (MOS) :** Inventaire exhaustif de la couverture bio-physique de la surface d'un territoire donné

- **Densité routière** : Rapport entre la densité du réseau routier et la superficie du territoire.
- **Taux de revêtement** : Rapport entre la superficie de route bitumée et la superficie totale des routes
- **Classification des routes** : La loi de 1 961 classifie les routes en 3 catégories:
 - a. Catégorie A : routes nationales à grande circulation (relient les chefs-lieux de préfecture et font la jonction avec les pays limitrophes) ;
 - b. Catégorie B : routes nationales d'intérêt général (relient les chefs-lieux des sous-préfectures entre eux et au réseau A) ;
 - c. Catégorie C : routes nationales d'intérêt régional (relient les villages entre eux et aux réseaux A et B) ;
 - d. Non Classées NC : toutes les autres routes et celles qui ont été construites après 1966.

BIBLIOGRAPHIE

- Cote d'ivoire une succession manquée.* (s.d.). Récupéré sur La documentation française:
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000013-cote-d-ivoire-une-succession-manquee>
- Person.Y. (1968). *Samori, une révolution dynula*. IFAN.
- Atlas de l'ouest de la Côte d'Ivoire*, Institut de Géographie Tropical, juillet 1996
- Monographies de région, Préfectures de région*, 2013 (ou année la plus récente)
- Plan National de Développement*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2012-2015
- Recensement Général de la Population et de l'habitat*, Institut National de la Statistique, Projections 2014
- Atlas de La Côte d'Ivoire*, Les éditions Jaguar, 2013
- Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*, Agence d'étude et de promotion de l'emploi, 2012
- Enquête sur le niveau de vie des ménages*, Institut National de la Statistique, 2008
- Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale*, Ministère des ressources animales et halieutiques, 2013
- Annuaire statistique de l'éducation*, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2014
- Annuaire Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle*, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2012
- Annuaire statistique de la santé*, Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, 2013
- Programme Présidentiel d'Urgence*, 2012
- Enquête Multiple Indicator Cluster Survey (MICS)*, 2012
- Atlas des Villes*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008
- Atlas de la population et des équipements*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008
- Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire*, 2012
- Données d'exploitation CIE*, Compagnie Ivoirienne d'électricité, 2014
- Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'ouest de la Côte d'Ivoire ONUCI*
- Côte d'Ivoire, le Grand Ouest, Clé de la Réconciliation*, International Crisis Group

A N N E X E S

Annexe 1 : Rencontres réalisées en régions

Date	Description
15-déc	DR MEMPD
	Préfecture de Yamoussoukro
	Aéroport de Yamoussoukro
	Ministère du Transport
	Ministère du Tourisme
	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME
	Ministère de la Jeunesse et des Sports
16-déc	OIPR
	Ministère de l'Agriculture
17-déc	Lycée Scientifique de Yamoussoukro
	DREN
	Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida
	INP HB
	Sous-préfecture Kossou
18-déc	Ministère de l'Industrie et des Mines
19-déc	Ministère de l'Intérieur

Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes d'analyse des monographies

Sujets des termes de références	Axe d'analyse des monographies
Ressort territorial	Axe 1 : Envergure territoriale et démographique
Cadre naturel et ses ressources	
Peuplement	
Dynamique et état de la population	
Activités économiques	Axe 2 : Développement économique
Urbanisation, système régional des villes et paysages urbains	Axe 4 : Infrastructures et urbanisation
Équipements et infrastructures régionaux et leur localisation	
Environnement et cadre de vie	
Accès aux services sociaux de base	Axe 3 : Développement socio-culturel
Atouts et contraintes du développement régional	Axe 5 : Perspectives de développement
Perspectives de développement	

Annexe 3: Liste de succession des sous-préfets

Circonscription administrative	N°	Niveau sous-préfecture Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
ATTIEGOUAKRO	1	ACKAH ANAUD GISELE	2000	2001
	2	OSSEI KOUASSI JOSEPH	2001	2006
	3	AMAN CHIA CARMEN	2006	2009
	4	AKE-MONDUN LOGBOCHI LYDIE Epouse SEKA	2009	2014
	5	KATOU BONY FRANCIS	2014	En service
YAMOOUSSOUKRO	1	DABLE NAMPE BRUNO (Secrétaire Administratif)	Juin 1961	03/05/1963
	2	KRETIKI COFFI (Secrétaire Administratif)	03/05/1963	08/06/1964
	3	ETTE BONATURE (Secrétaire Administratif)	08/06/1964	Avril 1965
	4	ASMAND PAUL	Avril 1965	18/10/1965
	5	MAMADOU COULIBALY (Administrateur Civil)	18/10/1965	30/08/1970
	6	COFFI BEHIBRO PHILIPPE (Administrateur Civil)	30/08/1970	30/08/1975
	7	GOURO AUGUSTIN (Administrateur Civil)	30/08/1975	28/08/1981
	8	BANDAMA N'GATTA VINCENT (Administrateur Civil)	28/08/1981	28/08/1986
	9	TOLA KONAN (Administrateur Civil)	28/08/1986	02/09/1987
	10	OUATTARA APALOH (Administrateur Civil)	02/09/1987	04/10/1991
	11	DIAKATE SIDIKI (Administrateur Civil)	04/10/1991	10/09/1996
	12	GONDO ALY (Administrateur Civil)	10/09/1996	17/03/2000
	13	ATTRY JEAN CYRILLE (Administrateur Civil)	17/03/2000	31/07/2001
	14	SIDIKI COULIBALY (Administrateur Civil)	31/07/2001	10/09/2007
	15	YOUSOUF TRAORE (Administrateur Civil)	10/09/2007	22/04/2009
	16	AMAN CHIA CARMEN (Administrateur Civil)	22/04/2009	28/01/2014
	17	COULIBALY YAYA (Administrateur Civil)	28/01/2014	En service
KOSSOU	1	MAPRIKPASSOU SERAPHIN (grade III 2 ^e échelon)	12/03/2007	03/02/2014
	2	KOUTOUAN SERGES SYLVAIN (SG Préfecture grade II 1 ^{er} échelon)	03/02/2014	En service
LOLOBO	1	PEPE LOGREI JEANNETTE	2009	2011
	2	AKE-MONDUN LOGBOCHI LYDIE (Intérimaire)	2011	2014
	3	TOYORO DOGBO BRUNO	2014	En service

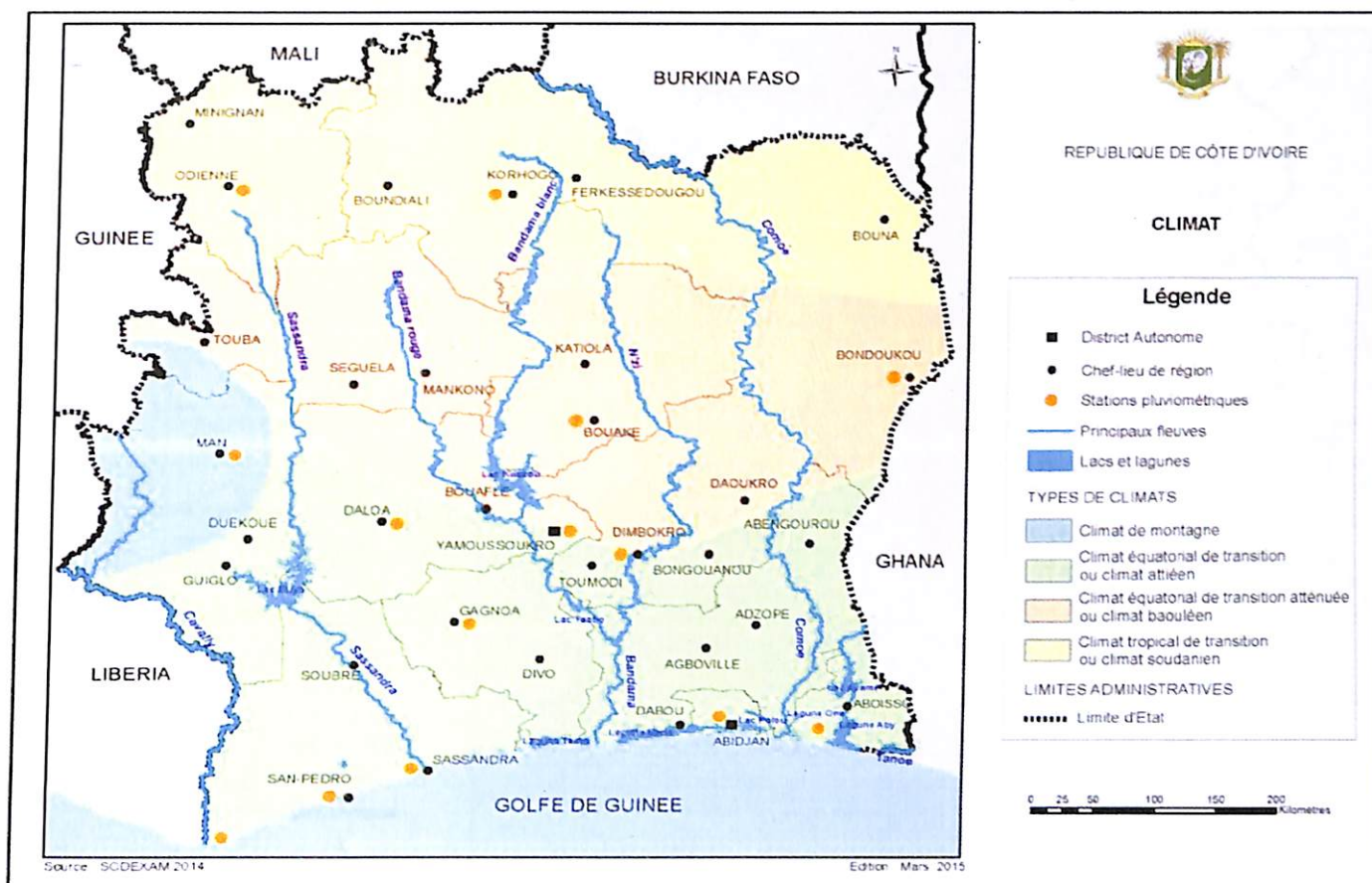
Source : Ministère d'État, Ministère de l'Intérieur

Annexe 4: Liste des sociétés coopératives par département

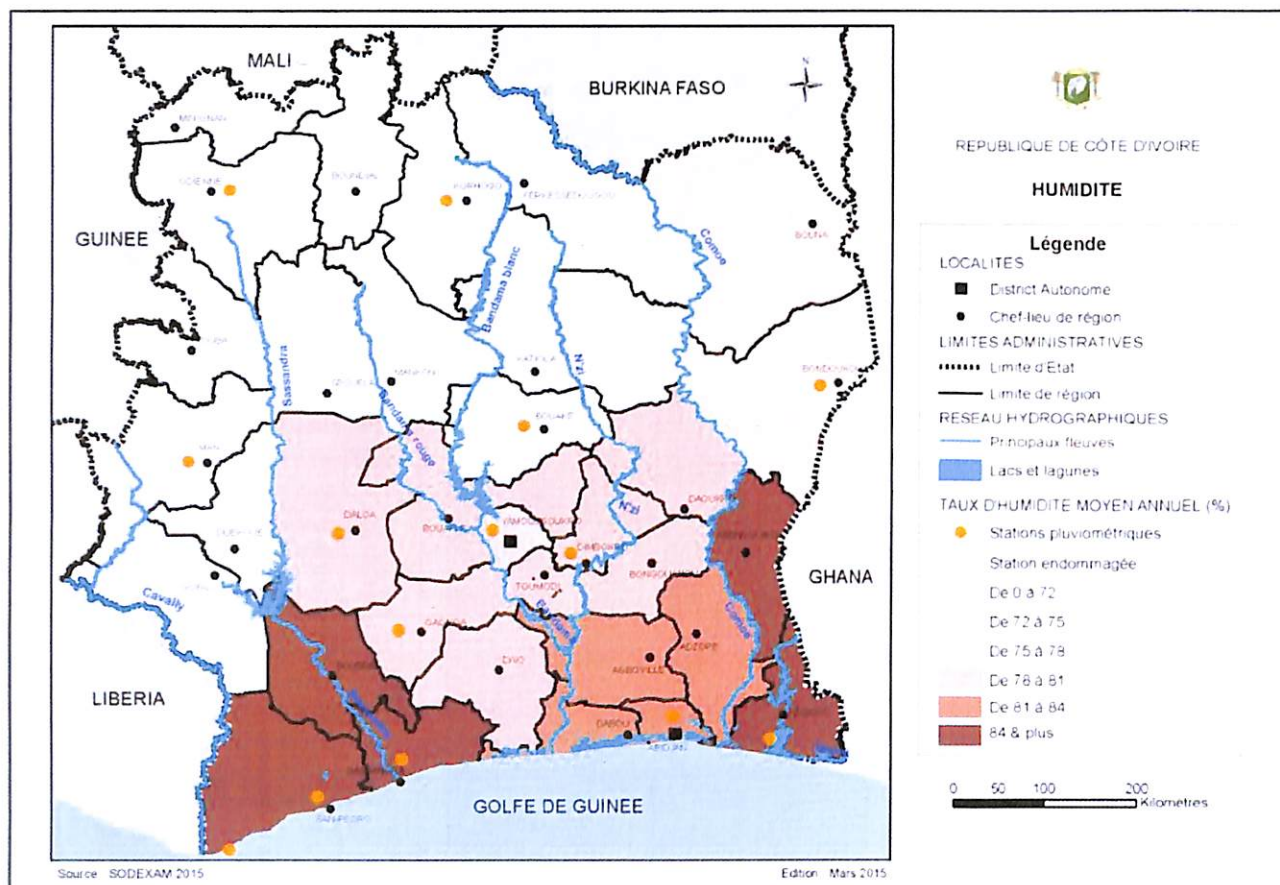
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	ANACARDE	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE DE LA REGION DES LACS (COOPAR LAC)
YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA REGION DES LACS (COOPAR-LACS COOP-CA)
YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	CAFE-CACAO	SOCIETE AGRICOLE CANAAN DE KROUKROUBO (CACK SCOOPS)
YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI (SOCOOPABINKADI)
YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EYO DES LACS (SOCACEL COOP-CA)
YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE FOTITCHE DE SUIBONOU (FOTITCHE COOP-CA)
YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE OMOTTIE DE YAMOUSSOUKRO (COOYA COOP-CA)
YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS COMMERCANTS DE COTE D'IVOIRE (COPCCI COOP CA)
YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFE- CACAO DE YAMOUSSOUKRO (SOCOPROCY)

Source : Ministère de l'Agriculture – Répertoire des sociétés coopératives (2015)

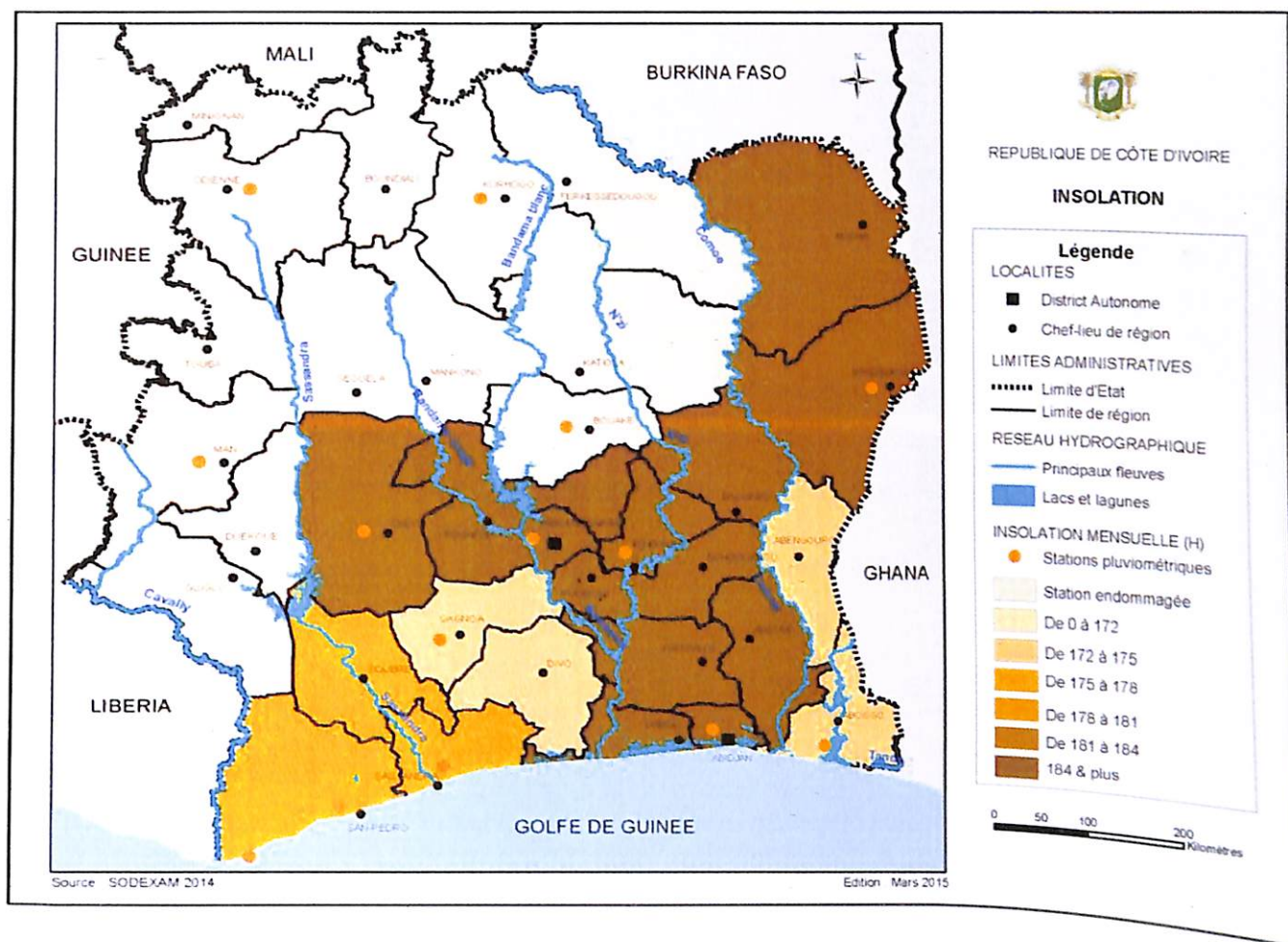
Annexe 5: Carte de la météo nationale



Annexe 6: Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire



Annexe 7: Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire





Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
et du Développement Régional (DGATDR)

Immeuble Alpha 2000, 10^e étage
Téléphone: 20 25 88 73 / 20 25 88 71